

CONSEIL TECHNIQUE DES CLUBS ET EQUIPES DE
PREVENTION SPECIALISEE

GROUPES DE JEUNES ET PRATIQUES DE PREVENTION SPECIALISEE

PRATIQUES EDUCATIVES AUPRES DES
GROUPES ET PRATIQUES SOCIALES
COLLECTIVES

2010

Etude réalisée par la commission
Groupe de jeunes et pratiques éducatives
avec le concours de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Rapport adopté en séance plénière le 20 janvier 2010

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE, DE LA
SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

Etude adoptée par le Conseil Technique des Clubs et Equipes de Prévention Spécialisée
Le 20 janvier 2010

Réalisée par la Commission constituée des membres suivants:

Jean Marc BERTON, Michel BRETON, Adam CANO-QUERO, Nicole GLOAGUEN,
Christian GROSSE, Daniel JAULT, Jacqueline MATHIEU, Bernard MONNIER,
Christian MOUNIER, Laurent PERROUX, Claude THIBault
Président : Bernard MONNIER ; Secrétaire : Michel BRETON

Etudes monographiques

Dominique MANSANTI, Maître de conférences en science politique,
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble
Julie SLAMA, Marion SCHERRER, Sociologues

Rédaction du rapport de la Commission : Michel BRETON, Bernard MONNIER Contributions : Jean-
Marc BERTON, Christian GROSSE, Claude THIBault

Saisie informatique et composition graphique : Christian GROSSE, Julie SLAMA

Sommaire

AVANT PROPOS	6
PRESENTATION	7
Problématiques, objectifs et méthodologie.....	7
CONSTATS ET PRECONISATIONS	13
5 <i>CONSTATS</i>	13
C 1. La fonction du groupe de pairs est fondamentale à l'adolescence : le groupe crée de la socialisation.....	13
C 2. Un groupe est une structure relationnelle vivante, à laquelle les membres apportent beaucoup et dont ils reçoivent à la mesure.....	13
C 3. Le groupe d'adolescent n'est pas pathogène en soi : tout groupe de jeunes ne devient pas ou n'est pas une « bande ».	14
C 4. L'approche et la pratique éducative avec les groupes sont inscrites dans l'histoire de la prévention spécialisée et intrinsèques de sa démarche.....	14
C 5. Le travail éducatif auprès des groupes de jeunes est inscrit dans la commande publique...	15
12 <i>PRECONISATIONS</i>	15
P 1. Considérer la grande diversité des groupes rencontrés dans l'espace public.	15
P 2 Contribuer à corriger la représentation médiatique et institutionnelle des groupes de jeunes comme dangereux et délinquants.	16
P 3. Dépasser l'événementiel et se situer dans une approche intelligible de la complexité des phénomènes de violence collectives et individuelles des jeunes sur l'espace public.	16
P 4. Contribuer à l'élaboration des diagnostics de territoire, et à la mise en œuvre des stratégies d'intervention appropriées.	17
P 5. Favoriser chez les jeunes, par la pratique de groupe, le développement de leurs capacités à progresser vers l'autonomie, la citoyenneté et le vivre ensemble.....	18
P 6. Identifier les conditions opératoires et les singularités de la pratique éducative avec les groupes.....	18
P 7. Prendre en compte les éléments institutionnels et contextuels qui permettent les pratiques de groupe.	19
P 8. Assouplir les textes et la réglementation dont l'application devrait favoriser les pratiques éducatives de groupe.	21

P 9. Intégrer dans les formations proposées aux acteurs de prévention spécialisée des contenus spécifiques concernant l'action éducative auprès des groupes de jeunes dans leur milieu de vie.	21
P 10. Prendre en compte les tensions existant entre les commandes publiques et institutionnelles, et la singularité des pratiques éducatives avec les groupes, et s'engager dans une logique explicative permanente.....	23
P 11. Promouvoir une parole qui éclaire la vie des jeunes et la dimension positive du groupe, afin que les adultes (habitants du quartier et acteurs institutionnels) soient en capacité de modifier leur regard, leur approche et leur attitude à l'égard des groupes de jeunes.	23
P 12. Rappeler que la place des parents et des adultes dans l'action éducative auprès des groupes de jeunes est essentielle.	24
I - GROUPES DE JEUNES ET PRATIQUES EDUCATIVES DE PREVENTION SPECIALISEE	25
RAPPORT DE LA COMMISSION DU CTPS	25
CHAPITRE 1 : EVOLUTION DES PROBLEMATIQUES ET CONTEXTE	25
1 - Groupes de jeunes et visibilité sur l'espace public.....	25
2 - Pratiques éducatives de groupe et actions collectives dans le champ du travail social	30
3 - Approche et pratiques éducatives de groupe en prévention spécialisée	34
CHAPITRE 2: L'ADOLESCENT SE SOCIALISE AUSSI DANS LE GROUPE DE PAIRS...37	
1 - Construction identitaire et sociabilité	37
2 - Formes actuelles de regroupements.....	41
3 - Nature des liants	44
4 - Structuration et fonctionnement des groupes.....	45
CHAPITRE 3 : L'EDUCATEUR DE PREVENTION SPECIALISEE ET LE GROUPE DE JEUNES	46
1 - La rencontre avec les groupes naturels de jeunes	46
2 - Les groupes naturels et les groupes constitués	48
3 - Projets éducatifs et stratégies d'action	50
4 - Le groupe, la bande, les violences urbaines.....	51
CHAPITRE 4 : PRATIQUES EDUCATIVES AUPRES DES GROUPES ET PRATIQUES SOCIALES COLLECTIVES.....	54
1 - Distinctions et relations entre pratiques éducatives de groupe et pratiques sociales collectives	54

2 - Le sens d'une action communautaire	55
CHAPITRE 5 : LES ATTENTES ET COMMANDES INSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES VIS-A-VIS DES GROUPES DE JEUNES.....	57
1 - Une préoccupation constante des institutions : la pratique éducative avec les groupes de jeunes	57
2 - Des tensions récurrentes entre les attentes et les commandes des élus territoriaux de proximité et la mission de la prévention spécialisée auprès des groupes de jeunes	59
3 - L'importance d'une position claire des équipes éducatives et des organismes gérant des actions de prévention spécialisée	61
CHAPITRE 6 : AGIR AVEC LE GROUPE	63
1 - Les conditions d'exercice institutionnelles et professionnelles	63
2 - Les enjeux de l'évaluation	66
POSTFACE	75
ANNEXE : Questionnaire flash « Analyse, résultats, fiche d'enquête »	78
II- PRATIQUES EDUCATIVES ET GROUPES DE JEUNES : ANALYSE DES ETUDES MONOGRAPHIQUES SUR SITES	85
RAPPORT D'ÉTUDE DE DOMINIQUE MANSANTI, MAÎTRE DE CONFÉRENCE, RESPONSABLE DE L'ÉTUDE, JULIE SLAMA ET MARION SCHERRER, SOCIOLOGUES, INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE GRENOBLE ...	85
INTRODUCTION	85
PARTIE 1 : Monographies des sites	91
CHAPITRE 1 : Le Pays Voironnais - CODASE.....	92
1 - Le territoire du Pays Voironnais.....	92
2 - La Prévention spécialisée	96
3 - Les groupes et les pratiques de la Prévention spécialisée	101
CHAPITRE 2 : Le Neuhof - JEEP	107
1 - Le quartier du Neuhof	107
2 - La Prévention spécialisée	112
3 - Les groupes et les pratiques de la Prévention spécialisée	117
CHAPITRE 3 : Paris 18è - ARC 75/Mozaïc 18.....	125

1- Le territoire d'intervention : quartier Clignancourt/Montmartre	125
2 - La Prévention spécialisée	127
3 - Les groupes et les pratiques de la Prévention spécialisée	132
PARTIE 2 : éléments d'analyse.....	139
CHAPITRE 1 : Les groupes de jeunes	140
1 - La fonction socialisante du groupe dans la construction identitaire adolescente.....	142
2 - La constitution des groupes	147
3 - Le fonctionnement des groupes.....	150
4 - L'espace public et le territoire : un enjeu pour les groupes de jeunes	157
CHAPITRE 2 : Les pratiques éducatives	162
1 - L'approche du groupe et la création de la relation éducative	162
2 – Groupe naturel et groupe constitué.....	168
3 – La dimension relationnelle et les supports de l'action éducative auprès des groupes.....	175
4 – Pourquoi travailler avec les groupes ?	180
CONCLUSION	188
ANNEXES	201
Personnes rencontrées	202
Bibliographie	206

AVANT PROPOS

Le phénomène des bandes, représentation qui a envahi le champ médiatique et les préoccupations institutionnelles, ne fait qu'obscurcir une analyse sereine de la réalité du regroupement des jeunes et sa compréhension.

Les jeunes en groupe font problème, car la sociabilité juvénile qui l'explique est trop souvent méconnue.

Or, le groupe est pour l'adolescent l'un des espaces naturels de socialisation. Plus ses membres sont vulnérables, rejetés par les adultes et à l'écart des institutions, plus le groupe risque de s'orienter vers des pratiques délictueuses et violentes, signes de désarroi et de souffrance.

Dans leur pratique quotidienne, les équipes de prévention spécialisée sont « témoins de l'émergence de nouvelles formes de violence et de l'aggravation de l'insécurité liée au renforcement de la ségrégation, à l'aggravation de la pauvreté et de la précarité ainsi qu'à la crise des institutions de socialisation. Elles sont ainsi particulièrement bien placées pour prendre la mesure des effets négatifs de la violence subie et agie, et de toute forme d'insécurité sur la socialisation des adolescents et des jeunes, comme sur la cohésion des milieux dans lesquels vivent les jeunes. »*

Les équipes de prévention spécialisée ont une longue expérience de la rencontre et de l'action avec les groupes de jeunes. Elles engagent une pratique éducative tant auprès de groupes naturels, qu'auprès de groupes qu'elles constituent, en s'appuyant sur leur dynamique interne et leur ressort et en proposant ou favorisant l'élaboration et l'adhésion à un projet.

Cette action permet d'articuler pratique éducative individuelle et pratique de groupe. L'une et l'autre contribuent à la construction des socialités et des identités. Elle ouvre la possibilité d'un travail collectif et intergénérationnel au niveau de la communauté de vie.

Cette dimension de l'action de prévention spécialisée doit être affermie et développée alors qu'elle est peu valorisée, voire occultée par des pratiques de rendu compte ou les démarches évaluatives, qui prennent en compte exclusivement les données statistiques ou quantitatives de parcours individuels de jeunes.

L'étude du Conseil Technique a un effet de « dévoilement » : elle donne à la réalité le sens attendu et révèle comment l'action auprès des groupes correspond à une pratique effective. Celle-ci n'est pas un « impensé » dans le sens où les professionnels sont en capacité de faire état de pratiques spécifiques, d'en produire une analyse et d'en dégager les enjeux.

Bernard MONNIER
Président de la Commission
« Groupes de jeunes et pratiques éducatives »

* (Avis du CTPS – Août 2006)

PRESENTATION

PROBLEMATIQUES, OBJECTIFS, METHODOLOGIE

L'illustration du 24 mars 1906 parle « des bandes d'enfants malfaiteurs, plus dangereuses peut-être que les compagnies anciennes de brigands ».

« ... la destinée de tout homme est liée à celle d'un groupe, c'est-à-dire à l'établissement de liens avec les personnes qui l'entourent »

Michel Lemay
« Les groupes de jeunes inadaptés » PUF, 1975

« ...En groupe ils pouvaient se faire une plus haute idée d'eux-mêmes que seuls et satisfaire le besoin qu'ils avaient de se prouver qu'ils étaient forts. Ils pouvaient apaiser leurs doutes constamment renforcés par l'attitude de la majorité rangée. Pour les jeunes, exclus de l'admiration et des assurances mutuelles qui caractérisent les groupes établis, les bandes constituaient une société rudimentaire d'admiration réciproque... »

Mochet Elias – Jaho Sevison
« Logiques de l'exclusion » pour Fayard, 1997

■ Les groupes de jeunes qui occupent l'espace public, ou les halls d'immeuble, qui « *tiennent les murs* » comme ils le disent eux-mêmes, sont au cœur des préoccupations d'ordre public et de sécurité. Leur passivité ou leurs provocations, parfois violentes, leur inactivité apparente, créent un sentiment d'insécurité et d'incompréhension.

Le « phénomène des bandes », représentation qui a envahi le champ médiatique et les préoccupations institutionnelles, ne fait qu'obscurcir une analyse sereine de la réalité du regroupement des jeunes et sa compréhension.

Considérer les jeunes en groupe comme dangereux, ou particulièrement propres à troubler l'ordre public, est actuellement le regard habituel de la société des adultes et des institutions, comme en témoignent les contrôles policiers répétés et sans raison des jeunes en groupe, voire la décision, heureusement éphémère, prise par certains élus, d'interdire aux jeunes de se retrouver à plusieurs dans l'espace public. Le projet de Loi sur les bandes risque de stigmatiser et pénalisera un comportement normal et naturel de la sociabilité adolescente.

Ces jeunes en groupe font problème, car la sociabilité juvénile qui les explique est trop souvent méconnue. A distance des lieux et des temps de scolarisation, de formation, d'insertion ou de participation sociale, alors que peu d'acteurs sociaux, voire aucun adulte, ne vont à leur rencontre, les commandes conjointes à la prévention spécialisée à leur égard, sont surtout de l'ordre de la prévention du risque ou de la prévention situationnelle. Si une commande d'intervention éducative et sociale est posée, elle est toujours de nature individuelle.

Ces constats renvoient aux tensions qui existent entre la réalité de vie des jeunes, les possibilités de rencontre et de pratiques éducatives, et la commande injonctive d'interventions inappropriées.

Face à un sentiment d'impuissance et à la difficulté à percevoir d'autres approches de la question qu'en termes interdictifs ou répressifs, il est nécessaire de considérer la réalité du groupe dans sa signification.

Le groupe est un vecteur important de la sociabilité juvénile et contribue fortement à la socialisation des adolescents.

Aller à la rencontre des jeunes dans leur milieu de vie, rend incontournable la prise en compte des groupes naturels, au sein desquels les jeunes se retrouvent et passent un temps important de leur vie. Cette réalité nécessite de bien comprendre la place du groupe de pairs dans le parcours adolescent, son fonctionnement, ses codes, ses valeurs et son sens. Il peut être puissant facteur autant de socialisation positive que de marginalisation.

Le groupe est pour l'adolescent l'un des espaces naturels de socialisation : faire l'expérience, à distance des adultes, de moments conviviaux hors des rythmes temporels et des lieux imposés socialement (se retrouver dans les squares, dans les halls, tard le soir ou vivre la nuit,...) ; explorer au travers des relations en groupe différentes possibilités de trouver identité sociale et personnelle ; compenser, à l'aide du groupe, l'incertitude de la période d'adolescence et l'inquiétude de soi à construire ; ...

Le regard positif des adultes à l'égard des adolescents, l'accueil et l'écoute, la reconnaissance sociale, sont les appuis nécessaires de cette aspiration à s'intégrer, les aidant à abandonner la dépendance temporaire au groupe et à accéder à une estime positive de soi et à l'autonomie adulte.

Les adultes du milieu d'appartenance de certains jeunes n'ont pas toujours la possibilité de leur apporter les éléments éducatifs nécessaires ; parfois ils n'ont même plus de références, et sont désemparés dans leur devoir de parentalité : ils n'établissent plus alors de dialogue ni de confrontation acceptable avec l'adolescent. Si celui-ci ne trouve pas par ailleurs de tiers éducatif – rôle que peuvent remplir les enseignants, les animateurs, voire les adultes du voisinage -, si les conditions économiques et sociales de la famille, ainsi qu'une action institutionnelle inappropriée, créent et renforcent chez lui un sentiment d'injustice, cet adolescent se repliera alors dans la méfiance et construira avec son groupe d'affinité, sa propre loi et ses propres références. Il trouvera une pseudo-intégration dans des modes de vie plus ou moins ritualisés et répétitifs qui manifesteront sa dépendance : bandes et groupes marginalisés, toxicomanies, délinquance,...

Les équipes de prévention spécialisée ont l'expérience de la rencontre et de l'action avec les groupes de jeunes.

Elles engagent une pratique éducative auprès des groupes naturels, ou s'appuient sur les dynamiques propres au groupe qu'elle constitue en proposant ou favorisant l'élaboration et l'adhésion à un projet. Cette pratique prend appui sur les ressorts du groupe et permet d'articuler pratique éducative individuelle et pratique de groupe.

L'une et l'autre contribuent à la construction des socialités et des identités. Elle peut déboucher sur un travail collectif et intergénérationnel, au niveau de la communauté de vie du quartier.

Cet aspect de la pratique de prévention spécialisée est peu valorisé, voire occulté, par des pratiques de rendu compte ou des démarches évaluatives qui valorisent exclusivement les données quantitatives et statistiques de parcours individuels de jeunes.

Or, cette thématique est centrale, puisque la démarche et l'action auprès des groupes sont intrinsèques au travail de prévention spécialisée. Les premiers contacts, lors du démarrage d'une action ou dans les temps de présence sur le terrain, s'effectuent souvent avec des jeunes en groupe. Souvent de petit effectif, ces groupes manifestent une cohésion plus ou moins forte. C'est auprès de ces jeunes d'âges divers, sur les lieux qu'ils fréquentent ou qu'ils s'approprient, que l'éducateur aura à se faire accepter, puis reconnaître, au cours d'un processus d'immersion dans la vie d'un quartier, d'un territoire, selon la démarche propre de la Prévention Spécialisée.

■ Les travaux de la Commission « Groupes de jeunes et pratiques de Prévention Spécialisée – pratiques éducatives auprès des groupes et pratiques sociales collectives », se sont engagés en 2007, à partir du mandat qui lui a été donné le 29 juin 2007 par la séance plénière du CTPS.

Cette question du travail éducatif auprès des groupes de jeunes s'inscrit dans un contexte d'enjeux multiples. Enjeu social et politique, tout d'abord, puisque les groupes de jeunes qui souvent sont d'une visibilité provocante sur l'espace public, engendrent une représentation souvent négative de la jeunesse et créent une attente forte des responsables politiques de prévenir ou de contenir des violences et des dérives des groupes de jeunes considérés trop souvent comme dangereux ; enjeu éducatif et professionnel, puisque d'une part, la place du groupe est essentielle dans le processus de socialisation des jeunes (temps de construction à la fois de leur identité et de leur sociabilité) ; et d'autre part, parce que l'on doit s'interroger sur les pratiques quotidiennes et les compétences requises des éducateurs, face à la réalité actuelle et à la prégnance de la problématique des groupes.

Les objectifs des travaux de la commission sont multiples. Il s'agit de mieux connaître les formes actuelles de regroupement des jeunes et leur fonctionnement, de décrire et d'appréhender les démarches d'approche des éducateurs et les contenus de la relation éducative, de discerner les effets de l'intervention éducative sur les publics visés, et de réfléchir aux qualités et aux compétences que l'éducateur doit acquérir et posséder en termes de savoir et de savoir-faire. Enfin, éclairer la façon dont les commandes d'ordre institutionnel influent sur les pratiques éducatives, et les missions développées par les éducateurs, et favoriser le développement d'une démarche évaluative propre qui mette en lumière la pertinence de ces pratiques.

■ Les axes de travail de la commission s'organisent donc sur trois champs : les groupes de jeunes, les pratiques éducatives (leur contenu, leur stratégie et leur évaluation), et les attentes et commandes institutionnelles.

• Lors d'une première étape, conduite d'avril 2007 à septembre 2008, les membres de la Commission ont auditionné différentes équipes sur l'ensemble du territoire national, recueilli l'avis et l'expérience d'experts dans ce domaine, et procédé à un recueil de données descriptives sur la base

d'une enquête statistique auprès d'une centaine d'éducateurs¹, ce qui a permis d'explorer plusieurs champs d'investigation :

1/ éclairer le double intérêt du groupe pour les jeunes qui le composent : il leur permet d'entrer dans un processus de socialisation et d'expérimenter le fonctionnement social. Dans leur parcours vers l'état adulte, ils devront apprendre à appartenir à différents groupes, la vie étant effectivement rythmée par des appartenances multiples. A l'adolescence ainsi, le groupe permet la construction identitaire individuelle, en créant une protection du sujet pour expérimenter place, rôle et relations, et d'autre part, vivre des postures d'opposition et d'affiliation essentielles pour acquérir l'autonomie.

2 / découvrir que la réalité des groupes est diverse et variée, et que tenter de dresser une typologie est particulièrement complexe et conduit à construire des amalgames dangereux.

La Commission a développé en outre son analyse sur une nouvelle forme de sociabilité des jeunes, extrêmement prégnante et vivace, construite à partir de l'utilisation des liaisons par internet (messageries, blogs, ...). Plusieurs équipes ont montré comment des liens forts se constituaient entre jeunes au-delà parfois de toute proximité résidentielle et pouvaient produire entre autres des comportements collectifs, parfois imprévisibles. Une des questions que doivent se poser les éducateurs, concerne notamment leur place éventuelle dans un tel réseau.

3/ décrire et donner sens à la variété des stratégies d'approche et de pratique des équipes éducatives.

4/ prendre en compte les multiples commandes qui existent, concernant le travail auprès des groupes de jeunes.

5 / enfin, la Commission a souhaité mieux identifier la prise en compte de la démarche d'approche et de pratique avec les groupes, dans le cadre de formations professionnelles existantes et dans les analyses de pratique.

- Les données recueillies et leur analyse ont permis de mieux éclairer un certain nombre de questions et d'en poser de nouvelles, qui ont été approfondies au cours de la seconde étape des travaux de la Commission, à partir d'enquêtes monographiques menées par une équipe de sociologues², dans le cadre d'un Contrat d'Etude financé par la Direction Générale de l'Action Sociale.

¹ Auditions d'experts : Vincent Peyre, Sociologue (05/07/2007), Loïc de Marcellus, Psychologue (08/11/2007), Laurent Perroux, Educateur Spécialisé (09/04/2008), Serge Supersac, Chargé de Mission IHESI (11/06/2008) , Françoise Duvigneau, Chargée de mission au cabinet du Procureur de la République de Paris, Directrice à la P.J.J. (03/06/ 2009), Yann Briançon, Conseiller technique à l'A.P.S.N. (09/12/2009), Bruno Chaminade, Educateur Spécialisé (21/01/2009).

Equipes rencontrées et auditionnées par les membres de la Commission : Vilaje et Neuhoff, Strasbourg – Laxou – Vendoeuvre – Val de Rance et La Bastide, Limoges – Montluçon – Le Puy en Velay – Epinay sur Seine – Paris 18^{ème} et Paris 13^{ème} – Chambéry – Meudon – Bonneuil sur Marne .

Enquête statistique : Journées Unasea – 21 et 22 février 2008.

² Travaux réalisés sous la direction de Madame Dominique Mansanti, Maître de Conférence en Science Politique à l'IEP de Grenoble, avec la collaboration de Julie Slama et Marion Scherrer, sociologues.

Cette seconde étape a été engagée au printemps 2008. Après réflexion sur l'objectif de ces monographies et la méthodologie à développer, il a été décidé d'engager ces travaux sur un échantillon réduit de trois sites (Voiron dans l'Isère, Strasbourg et Paris). Outre l'approfondissement sur les formes actuelles de regroupement des jeunes à partir des hypothèses ressortant de la première phase de nos travaux, cette phase d'étude vise à répondre à trois questions, que l'on peut résumer en termes simples : que fait l'éducateur auprès des groupes de jeunes, comment s'y prend-il, quel regard porte-t-il sur cet aspect de sa mission ?

Ces questions renvoient à trois dimensions de l'action professionnelle : les contenus, les stratégies, les représentations.

A partir des données recueillies de l'automne 2008 au printemps 2009, plusieurs analyses ont été conduites :

- appréhender et décrire les contenus de la relation éducative, le cadre spatial et temporel dans lequel elle se déploie, les supports qu'elle utilise, afin de pouvoir éclairer la question de la stratégie des éducateurs vis-à-vis des groupes de jeunes et de l'importance que les équipes attribuent à une action auprès des groupes ;
- discerner les effets de l'intervention du professionnel sur les publics visés ; Il s'agit là de s'engager dans un regard évaluatif, afin de repérer les évolutions sur tous les plans : celui de la situation individuelle des jeunes et de sa situation relationnelle dans un environnement social et collectif ;
- réfléchir aux qualités et aux compétences à acquérir par l'éducateur, que ce soit dans le cadre d'une formation initiale ou dans le cadre de l'analyse des pratiques au quotidien. En effet, décrypter les pratiques ramène inévitablement aux capacités détenues par le professionnel pour agir auprès de publics et dans des contextes qui sont spécifiques.

Enfin, ces enquêtes monographiques éclairent la façon dont les éléments d'ordre institutionnel influent sur les pratiques éducatives auprès des groupes de jeunes et d'autre part, sur la manière dont l'institution qui a la responsabilité de mise en œuvre de ces pratiques (association employeur, ...) est un lieu où peuvent se construire et se consolider les professionnalités et rendre cette action possible et légitime, et comment cette légitimité prend place, dans le projet associatif, ou projet de service, défini par l'institution associative.

■ Il faut souligner la richesse des travaux conduits en résonance et en coopération entre l'équipe de chercheurs et la commission.

Depuis l'automne 2008, la Commission a tenu dix rencontres de travail avec l'équipe de recherche. Elles ont permis d'affermir et de vérifier la cohérence de la démarche engagée et de faire le point sur l'avancement du travail. Dans une dynamique de recherche-action, ces rencontres ont ouvert à intervalles réguliers, des temps de confrontation, d'échange, de recherche de sens, sur les réalités livrées par les données recueillies sur les terrains d'action.

Par ailleurs, en février 2009, trois séances de restitution des travaux engagés par les chercheurs ont été assurées auprès des équipes exerçant sur les sites investigués. Ces mises en débat ont permis d'enrichir et d'élargir les différents aspects concernant les pratiques éducatives avec les groupes de jeunes.

Les travaux de la Commission présentés dans ce rapport s'organisent en deux grandes parties :

1/ les propres analyses de la Commission, à partir des investigations qu'elle a conduites,

2/ les analyses de l'équipe de chercheurs qui, à partir des données recueillies sur chacun des trois sites lors des rencontres avec les professionnels, ont pu élaborer une vision des groupes de jeunes et des pratiques éducatives, qui confortent le sens et la pertinence des pratiques de groupe et permettent d'élargir la réflexion au niveau de certains enjeux actuels de la Prévention Spécialisée.

Les deux parties de ce rapport se nourrissent l'une et l'autre dans une convergence des observations et des analyses, qui assoit les « constats et préconisations » que la Commission a choisi de placer en début de ce rapport.

CONSTATS ET PRECONISATIONS

5 CONSTATS

C 1. La fonction du groupe de pairs est fondamentale à l'adolescence : le groupe crée de la socialisation.

Le groupe de pairs est un espace relationnel essentiel de construction de la personnalité à l'adolescence. Au cours du processus d'individuation et de socialisation, le groupe permet à l'adolescent d'expérimenter différentes relations, différentes places (statuts et rôles), les limites et la transgression,...

Le groupe à la fois protège, permet d'oser, et produit de la solidarité. L'adolescent peut s'y ouvrir à des intérêts nouveaux, conforter estime de soi et identité cohérente, s'engager dans l'élaboration de projets et la coopération.

Le groupe renvoie chaque individualité au sentiment d'existence, l'ouvre à l'altérité : la preuve de l'existence de soi n'existe que dans le regard de l'autre, et la reconnaissance du groupe est fondamentale. Il aide les adolescents à dépasser leurs difficultés naturelles, à appréhender le monde des adultes.

Il faut rappeler que le psychisme de l'adolescent est fragile, et que les jeunes, peut-être plus intensément aujourd'hui qu'hier, se vivent dans une insécurité psychique correspondant à l'angoisse portée par la société, ce qui porte l'individu à rechercher réassurance et identification vers ce qui lui ressemble le plus. Plus il éprouve l'angoisse, plus la recherche d'un groupe lui procurant appartenance commune et réassurance se trouve renforcée.

C 2. Un groupe est une structure relationnelle vivante, à laquelle les membres apportent beaucoup et dont ils reçoivent à la mesure.

Quel que soit le liant qui le constitue et sa finalité, un groupe évolue dans le temps selon les caractéristiques des membres qui le composent (le rejoignent ou le quittent), et les contextes et événements du milieu de vie et du territoire. Ainsi, dans sa dynamique, la place et le statut des membres peuvent se modifier au gré de son histoire.

L'adulte éducateur qui est accepté par un groupe de jeunes, modifie déjà sa structure dynamique. Sans « rien faire », par son attitude, sa parole, la représentation qu'en ont les membres du groupe, il va apporter des changements, de l'éducatif.

Le groupe, au fil du temps pourra évoluer, s'enrichir par l'agrégation de nouveaux membres, ou s'agréger lui-même à un autre groupe. L'éducateur pourra constituer, à partir d'une offre et d'un projet, un nouveau groupe dont la dynamique propre se constituera à partir notamment de l'adhésion des membres au projet.

Ainsi, le groupe naturel évolue et se modifie en devenant groupe constitué, le groupe constitué construira sa dynamique propre par l'agrégation d'individualités diverses.

Ainsi, l'éducateur « *donne un autre sens* » à la dynamique propre du groupe. « *Les groupes se fabriquent par la transformation des configurations initiales, en se fédérant autour d'un projet* » (analyse des monographies de sites – Chapitre 2.2 p. 16).

C 3. Le groupe d'adolescents n'est pas pathogène en soi : tout groupe de jeunes ne devient pas ou n'est pas une « bande ».

La bande, au sens sociologique du terme n'est donc qu'une des multiples configurations de regroupement de jeunes. C'est son objectif permanent ou temporaire d'activités délictueuses qui l'isole et la distingue des autres formes de regroupement.

Si le groupe enferme ses membres dans une position et un fonctionnement relationnels strictement centrés sur l'entre soi, bascule dans des postures et des comportements passifs, provocateurs ou transgressifs permanents, s'il s'organise sur la base de rapports de domination et de soumission, si le leader s'enferme dans une autorité sans dialogue possible, le groupe alors freine toute évolution positive de ses membres et les enferme dans un positionnement strictement asocial, voire antisocial : la bande délinquante.

Lorsque, par contre, le groupe favorise l'ouverture à l'autre, l'échange et le dialogue, la découverte des valeurs, les participations et les coopérations extérieures, il est une étape essentielle vers un devenir d'adulte dans une dimension positive et de participation sociale démocratique.

C 4. L'approche et la pratique éducative avec les groupes sont inscrites dans l'histoire de la prévention spécialisée et intrinsèques de sa démarche.

Une intervention de prévention spécialisée sur un nouveau territoire ne peut démarrer que par la rencontre de l'éducateur avec les jeunes, sur leurs lieux de vie. **C'est la base du « travail de rue », qui doit rester une préoccupation majeure et permanente de l'équipe** : l'immersion de l'éducateur dans la communauté de vie du quartier. Dans ce cadre, l'action de prévention spécialisée ne peut faire l'économie de l'approche des groupes de jeunes se trouvant sur le territoire. La prise en compte de la personnalité globale des jeunes, intègre l'ensemble de leur réseau de relations, que ce soit la famille, l'école, ... et bien sûr le groupe de pairs.

Lorsque l'implantation de l'équipe ou de l'éducateur est suffisamment assurée, que le travail à visée éducative est en cours de réalisation, l'équipe doit être attentive à conserver une part raisonnable de son temps au travail de rue. Les accompagnements individuels et les relations inter

partenariales se développent parfois au détriment de cette présence et des pratiques de groupe, sans lesquelles la prévention spécialisée perdrait rapidement son originalité et sa pertinence.

Rappelons que le travail de rue ne se réduit pas à des séquences de présence formelle, juxtaposées ou non a priori, mais s'organise dans une finalité stratégique construite au regard du fonctionnement des jeunes, tant dans les lieux qu'ils investissent, que dans les moments sensibles pour la rencontre et la pratique. Ainsi, la spatialité et la temporalité des interventions s'appuient sur la connaissance fine des lieux et des temps signifiants pour les jeunes.

C 5. Le travail éducatif auprès des groupes de jeunes est inscrit dans la commande publique.

« Aller vers » les groupes de jeunes est une démarche inscrite explicitement dans la mission globale assignée à la prévention spécialisée. Les articles L 121-2 et 221-1-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui placent les actions de prévention spécialisée dans la compétence des Conseils Généraux définissent cette forme d'action ainsi : « ...organiser, dans les zones urbaines sensibles et les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation ou la promotion sociale des jeunes et des familles... ».

Dans cette phrase, reprise dans nombre de documents émanant des Conseils Généraux (Chartes départementales, Conventions, ...), les termes « **actions collectives** » évoquent clairement la commande d'une mission d'intervention allant bien au-delà d'une action éducative individuelle. Et la suite de la phrase (« **la promotion sociale des jeunes et des familles** ») désigne bien la prise en compte d'une intervention visant la communauté de vie. Les différents textes officiels publiés depuis l'origine de la prévention spécialisée, notamment depuis l'Arrêté du 4 juillet 1972 ont tous repris ces mêmes termes.

12 PRECONISATIONS

P 1. Considérer la grande diversité des groupes rencontrés dans l'espace public.

La configuration des regroupements des jeunes sur un territoire de vie est multiple et variée. Ils correspondent à un phénomène naturel de socialisation adolescente dont il faut pouvoir comprendre la diversité des organisations, des effectifs de leurs participants, et de la pluralité ou de l'unicité de leurs activités. Ils ne peuvent être assimilés d'emblée à des groupes dangereux ou délinquants. Une démarche de rencontre est la seule qui permette d'établir un diagnostic qui déterminera la démarche éducative à engager avec eux.

Le fait **d'habiter le même quartier** et la **similitude des expériences de vie**, notamment les temps scolaires, sont les liants principaux qui expliquent l'existence des groupes. L'**âge** des membres du

groupe est **souvent homogène**, même si certains rassemblent des âges variés selon l'activité principale du groupe. Ces groupes sont **majoritairement masculins**, peu de filles se retrouvant ou séjournant sur l'espace public. Les **facteurs ethniques**, contrairement à ce qui a pu être évoqué ou affirmé au vu de certains événements, **n'apparaissent pas prégnants dans leur constitution**.

D'effectifs très divers, les groupes sont en général constitués d'un « pivot » de quelques jeunes, auquel s'agrège de façon stable ou labile, un nombre plus ou moins important d'autres jeunes.

P 2 Contribuer à corriger la représentation médiatique et institutionnelle des groupes de jeunes comme dangereux et délinquants.

Un groupe de jeunes n'est jamais identique à un autre et tous les groupes ne peuvent être amalgamés sous le vocable générique de « bande ». Il faudrait à tout le moins, si l'on utilisait le mot « bande » dans une acception générique, distinguer les bandes socialisantes, les bandes asociales et les bandes délinquantes. Nous optons, dans ce rapport, pour réserver la dénomination « bande » dans son acception plus restreinte aux groupes dont le but est l'activité délinquante, voire l'implication dans l'« économie parallèle ».

A l'encontre, le traitement médiatique des regroupements de jeunes à l'occasion de faits divers dans les quartiers présente trop souvent une confusion entre ces divers regroupements. De même, il apparaît peu critique de parler de « phénomène de bande », comme on le lit dans certains CLSPD, qui désignent tous les regroupements de jeunes observés sur un territoire donné, par le vocable unique de bande.

Quelle similitude y a-t-il entre trois ou quatre collégiens meublant ensemble les quelques heures entre la sortie du collège et l'heure du dîner familial, ceux qui « tiennent les murs » et sont d'une passivité désolante pour l'environnement, jusqu'à la bande organisée – plus ou moins visible d'ailleurs dans l'espace public – bien installée dans le fonctionnement d'un réseau d'économie parallèle ?

Ainsi, l'existence de la plupart de ces groupes de jeunes n'est aucunement source d'insécurité pour le quartier, contrairement à ce que peuvent laisser penser nombre de commentaires, voire certaines réglementations, certains arrêtés municipaux, ou la Loi interdisant le regroupement de jeunes dans les halls d'immeuble.

P 3. Dépenser l'événementiel et se situer dans une approche intelligible de la complexité des phénomènes de violence collective et individuelle des jeunes sur l'espace public.

Les comportements violents et délinquants des jeunes en groupe sur l'espace public sont une réalité intolérable pour la population. Ils troublent la tranquillité et l'ordre public et contribuent au sentiment d'insécurité. Ils nécessitent des actions de prévention situationnelle, de dissuasion et de répression policière appropriées, et les suites pénales prévues par la loi.

Cela étant, expliquer ces phénomènes par le seul fait de l'existence de « bandes » comme facteur causal unique, conduit à s'interdire la prise en compte de la **diversité** des regroupements de jeunes et de leur configuration, et la **distinction à faire** selon les phénomènes de violences collectives et individuelles.

Les phénomènes de violences collectives (« bagarres entre bandes ? » « Émeutes urbaines ? »...) procèdent toujours d'une solidarité émotionnelle et réactive exprimée par des jeunes qui vivent les mêmes sentiments et expériences d'exclusion, d'impuissance, d'injustice sociale, de rejet et de déconsidération. Sur la base d'un évènement qui, en général, ne touche que quelques jeunes (mort accidentelle, interpellation ressentie comme injustifiée...), l'embrassement collectif des jeunes est souvent porté par un fort affect partagé.

Se situer strictement en temps réel sur l'évènement exclut toute approche de la complexité des facteurs explicatifs, toute pensée éducative, et toute pratique éducative et sociale.

Renvoyer seulement à la responsabilité éducationnelle des parents et à la responsabilité individuelle et pénale des jeunes est une façon de s'aveugler devant des réalités. Les responsabilités des uns et des autres dans ces situations doivent être considérées, mais elles ne peuvent s'exercer pleinement que si les conditions suffisantes existent dans la société. Leur absence ne peut que nourrir la violence.

Ainsi donc, il faut affirmer que les domaines de l'éducation, de la formation, de l'économique, du logement, etc. sont tout autant essentiels dans l'ensemble des politiques publiques que les mesures nécessaires pour préserver l'ordre public.

P 4. Contribuer à l'élaboration des diagnostics de territoire, et à la mise en œuvre de stratégies d'interventions appropriées.

L'utilisation et la place du « lieu », espace visible occupé par les jeunes sur un territoire sont indispensables à prendre en compte pour comprendre le fonctionnement des groupes de jeunes.

Les jeunes sont de fait présents en groupe sur des parties du territoire : square, centre commercial, hall d'immeuble, ... lieux particulièrement investis de façon affective. C'est à partir de cette présence que naissent les tensions liées à la tranquillité publique et à l'insécurité et que se construisent à la fois le regard de la société, le sentiment d'insécurité, et la demande d'interventions essentiellement ponctuelles et situationnelles.

Le diagnostic sur l'état de socialité, d'asocialité ou d'anti-socialité des groupes renvoie au « système d'acteurs » présents sur le territoire, à leur capacité à rencontrer ces jeunes et à comprendre leurs aspirations, les réseaux de liens existant avec les parents, le collège et les habitants du quartier. Il s'agit finalement de percevoir la nature et la configuration du groupe, ses modalités de fonctionnement et les éléments contextuels qui les expliquent.

La prévention spécialisée, du fait de sa méthodologie d'approche et de pratique, et de sa déontologie, a une fonction d'expertise irremplaçable à assurer, pour éclairer les institutions sur le fonctionnement des groupes de jeunes.

P 5. Favoriser chez les jeunes, par la pratique de groupe, le développement de leurs capacités à progresser vers l'autonomie, la citoyenneté et le vivre ensemble.

Les préoccupations éducatives doivent prendre en compte le rôle essentiel que joue le groupe de pairs dans la construction identitaire de l'adolescent, et dans les processus de socialisation. L'adulte doit donc respecter ce cheminement, et pour l'éducateur, la prise en compte de la vie du groupe, de même que la constitution de groupes à visée éducative, deviennent quasiment une règle déontologique.

« Il s'agit de faire un travail éducatif s'appuyant sur la dynamique interne propre à chaque groupe, quelle que soit sa stabilité, qui constitue pour les jeunes qui le composent des temps forts de socialisation : ré-interrogation des comportements et des conduites, ouverture à d'autres intérêts, construction d'estime de soi et d'identité propre, découverte de l'altérité, élaboration de projets,... Pour chacun de ses membres l'influence du groupe, si son évolution est positive, est souvent plus importante ou plus décisive que l'impact d'une action strictement interindividuelle d'un éducateur avec un jeune. »³

P 6. Identifier les conditions opératoires et les singularités de la pratique éducative avec les groupes.

6.1 – La déontologie et l'éthique de la prévention spécialisée conditionnent l'exercice éducatif auprès et avec les groupes de jeunes.

Lorsque des jeunes se trouvant en groupe dans l'espace public sont repérés et bien identifiés, il arrive que des partenaires locaux demandent à la prévention spécialisée de « s'en occuper ». Cependant, dans leur pratique quotidienne et surtout durant la phase d'approche de ces groupes, les éducateurs doivent chercher à préserver les conditions propres à favoriser la **libre adhésion** de ces

³ In « *Pratiques éducatives et politiques territoriales – Quelles marques construire ? L'expérience de la Prévention Spécialisée* » Publication du C.T.P.S. 2006

jeunes à la relation proposée. Elle est à l'opposé de l'injonction et de la relation imposée. L'absence de mandat institutionnel permet le respect de l'anonymat des jeunes, qui, de même que la confidentialité des données les concernant, protégée par l'obligation du secret professionnel, favorise leur acceptation de l'offre éducative proposée. Cette libre adhésion garantit la construction et le maintien d'une relation de confiance, sans laquelle l'action éducative ne peut s'engager.

Cette libre adhésion se prolonge par une pratique de libre relation. Alliance avec les jeunes, elle sert de signifiant aux événements et aléas de la vie adolescente, quelles que soient dans le temps les ruptures, les reprises, les distances ou les proximités, qui caractérisent toute relation interpersonnelle.

La libre adhésion et la libre relation désignent une façon d'être et une façon de faire, qui traduisent une posture suffisamment intériorisée, autorisant dans la pratique les prises de risque relationnel et l'engagement dans des temps partagés avec les jeunes.

6.2 – La pratique éducative de groupe se fonde sur une connaissance fine des fonctionnements des jeunes sur leur territoire de vie et sur la légitimité de l'éducateur, acquise à partir de la création d'une relation de confiance avec les jeunes.

« L'apprivoisement réciproque se rejoue en permanence... »

« Une vigilance professionnelle constante pour mesurer l'évolution de la relation, le degré de confiance ou d'adhésion du groupe à la parole éducative... » est nécessaire.

« L'inscription dans une temporalité incertaine ...-irrégularité et longue durée -... dessine ainsi une temporalité spécifique du travail avec les groupes ». ⁴

Cela n'est pas contradictoire avec la détermination d'objectifs, et la stratégie mise en œuvre doit être réajustée et évaluée en permanence : le pilotage à vue s'appuie autant sur l'intuition que sur l'analyse rationnelle. Il caractérise la pratique du projet dans l'action avec les groupes, qui ne prend souvent sens qu'à postériori.

Cette pratique relève donc d'une clinique lucide et fine qui permet d'éviter toute procédure a priori. Elle s'organise dans la continuité d'une stratégie qui prend en compte la temporalité de la vie des jeunes et les lieux qu'ils investissent et articule pratique individuelle et pratique collective en fonction de la dynamique des groupes rencontrés.

P 7. Prendre en compte les éléments institutionnels et contextuels qui permettent les pratiques de groupe.

7.1 – Le projet associatif et le projet éducatif, de même que le rapport d'activités, doivent intégrer l'approche des groupes de jeunes dans l'espace public et expliquer les pratiques éducatives avec les groupes.

⁴ Extraits du rapport des chercheurs – Monographie des sites - Partie 2 -2 pp 172 et 173

1. **Le projet associatif doit être explicite** et préconiser une présence sociale active dans les lieux fréquentés par les jeunes. Il **distingue l'action éducative auprès des groupes de jeunes se trouvant dans l'espace public, d'une action collective** comprise habituellement comme une action incluant la participation des différentes populations vivant dans le quartier. L'efficacité d'une telle action tenant à l'évidence dans l'adaptation des temps de présence des éducateurs à ceux des jeunes, qui restent souvent variables dans le temps et dans l'espace, il sera bon d'éviter de définir a priori une répartition précise de ces temps de travail de rue, le risque d'instrumentalisation de ces moments pouvant alors nuire à l'efficacité de l'action. Il est possible d'évoquer, même dans la rédaction de documents contractuels soumis à la législation du travail « un temps d'astreinte, en arithmie horaire ». L'approche de ces groupes de jeunes requiert une attention particulière quant au **sens donné à cette pratique**, l'objectif éducatif ne devant jamais être perdu de vue.
2. **Le projet éducatif, ou projet de service**, illustrera une méthodologie appropriée : temps d'approche, puis d'approvisionnement et de reconnaissance. La stratégie intègre dans les pratiques les temps nécessaires aux démarches d'approche. La temporalité propre aux actions de prévention spécialisée ne peut être celle d'une attente de résultats rapides, au risque de provoquer de la part des jeunes une certaine méfiance, voire même un rejet de l'éducateur.

Ce projet de service précisera les objectifs éducatifs des éducateurs. Pour cela, le rôle de l'équipe reste important, et cette action devra faire l'objet d'échanges entre les éducateurs au cours des réunions de l'équipe. Ce regard croisé des acteurs est essentiel, et l'implication d'un cadre, ou à minima d'un professionnel chevronné dans ces séances aidera les plus jeunes dans le métier, à prendre le recul indispensable et à mieux apprécier l'adéquation et l'efficacité des pratiques mises en œuvre, ou à relativiser une « inefficacité » qui peut n'être qu'apparente ou provisoire.

3. **Le rapport d'activité annuel** de l'équipe doit rendre compte spécifiquement de l'action éducative auprès des groupes

De par sa connaissance du territoire de vie, la prévention spécialisée se doit de porter à connaissance des commanditaires de l'action ainsi que des principaux partenaires, les problématiques des quartiers, susceptibles d'éclairer les politiques publiques, et de contribuer aux diagnostics territoriaux.

Le premier moyen en est l'intégration des pratiques éducatives auprès des groupes dans le rapport d'activité, en y incluant la description de l'approche, les circonstances et la périodicité des contacts, tout autant que les résultats en termes d'actions entreprises.

Les rédacteurs de ce document porteront leur attention sur le fait que, trop souvent, la langue utilisée, qui semble claire et explicite aux professionnels de la prévention spécialisée, semble ésotérique aux non-initiés. Il s'agit donc d'exprimer ce qu'on veut faire comprendre avec un langage simple pouvant être compris par tous.

7.2 - L'évaluation en prévention spécialisée doit réserver une place légitime à l'action éducative avec les groupes

L'évaluation de l'action et des pratiques développées devenant une obligation pour tous les organismes gérant des équipes de prévention spécialisée, **la place de l'action éducative auprès des groupes de jeunes, son volume, et son sens dans la stratégie éducative globale de l'équipe sera mise en valeur dans toute démarche d'évaluation.**

P 8. Assouplir les textes et la réglementation dont l'application devrait favoriser les pratiques éducatives de groupe.

La réglementation du travail et les réglementations propres aux activités (loisir, sport, ...) conduites avec les groupes, mettent parfois en tension une pratique éducative pertinente et d'autre part le respect des textes. Ainsi, les horaires et les durées cumulées des temps de travail à respecter selon la législation, l'impossibilité de prendre en compte les imprévus de la rencontre et de la pratique, les arhythmies et les dépassements horaires liés à cette pratique, doivent faire l'objet d'une analyse qui revisite la pertinence des obligations réglementaires légales et conventionnelles. Il s'agit, tout en respectant la santé des salariés et leur protection en ce qui concerne les risques psychosociaux et la gestion du stress, de réexaminer en fonction de la singularité et de la nécessité des pratiques de groupe, l'ensemble des dispositions. En effet, on constate trop souvent que les pratiques de groupe ne sont pas engagées afin de ne pas contrevenir aux dispositions actuelles.

P 9. Intégrer dans les formations proposées aux acteurs de prévention spécialisée des contenus spécifiques concernant l'action éducative auprès des groupes de jeunes dans leur milieu de vie.

La pratique éducative avec les groupes de *jeunes requiert des savoirs sur le plan notamment de la dynamique de groupe ou de la pédagogie du projet, nécessaires au déploiement des stratégies éducatives.*⁵

1. **La formation initiale.** Les écoles de formation au diplôme d'état d'éducateur spécialisé pourraient proposer à leurs étudiants, dans le cadre du module concernant le travail éducatif en prévention spécialisée, un temps spécifique consacré aux stratégies à développer dans l'approche et l'action vers les groupes naturels de jeunes et dans l'action auprès de ces groupes. Trop souvent, le contenu de ces formations ne concerne que les groupes en institution, et au mieux, les groupes constitués par l'éducateur lui-même dans le cadre de la mise en œuvre d'une activité. Or le mode d'approche et les techniques permettant de

⁵ Cf Rapport des chercheurs – Partie 2 – 2 p. 183 et conclusion p. 191

développer une relation librement acceptée par les jeunes en groupe dans la rue, sont plus difficiles à appréhender et à maîtriser.

2. **La formation continue.** Les organismes habilités devraient aussi proposer, dans le cadre de la formation continue, des stages ou des modules spécifiques. Les associations employeurs, de leur côté, ont mission de veiller à ce que l'ensemble des personnels éducatifs puissent bénéficier de telles formations. Les organismes formateurs quant à eux, veilleront à intégrer au sein de leurs équipes, et à minima pour des interventions ponctuelles, la participation d'au moins un professionnel d'expérience capable d'illustrer concrètement un contenu théorique, et d'adapter ce contenu aux évolutions permanentes des comportements des jeunes. Si l'apport théorique et conceptuel d'universitaires et de spécialistes en sciences humaines ou politiques est incontournable, la transmission de connaissances concrètes de la réalité de la vie des jeunes dans les quartiers par ceux qui y exercent quotidiennement leur savoir-faire et leur savoir-être est tout aussi indispensable. Les associations devraient mettre en œuvre en interne des journées de formation spécifique concernant le travail de rue et le travail auprès des groupes, en s'adressant aux instances habilitées du secteur.

3. **La transmission des savoirs.** La transmission des éléments déontologiques et méthodologiques concernant la pratique avec les groupes, doit être au cœur du fonctionnement d'une équipe et des préoccupations de l'organisme responsable de l'action. Les éducateurs débutant une action de prévention spécialisée doivent pouvoir bénéficier en interne, dans le cadre de l'analyse de pratiques, d'une appropriation progressive des caractéristiques d'une telle pratique. Pour ce faire, la présence d' « éducateurs seniors » et de « cadres intermédiaires » est indispensable.

Les équipes éducatives et les cadres doivent aussi se préoccuper des conditions dans lesquelles des stagiaires d'écoles d'éducateurs sont accueillis au sein des équipes. En particulier, il s'agit de satisfaire à l'obligation d'avoir au sein d'une équipe accueillant un stagiaire, un éducateur formé à l'accompagnement des stagiaires ou au « tutorat », ce qui est assez rarement le cas. Au sein de la majorité des équipes de terrain, cette fonction est assumée par un chef de service, mais il existe encore trop de structures qui ne comptent pas dans leur effectif de cadre intermédiaire susceptible de jouer ce rôle, alors que l'évolution de la pratique le demande plus que jamais.

Le Conseil Technique des Clubs et Equipes de Prévention Spécialisée peut aussi être sollicité en tant que tel par les associations ou organismes dans le cadre de ses missions de lieu ressource et de pôle référentiel.

P 10. Prendre en compte les tensions existant entre les commandes publiques et institutionnelles, et la singularité des pratiques éducatives avec les groupes, et s'engager dans une logique explicative permanente.

Entre la commande publique et institutionnelle, qui, trop souvent, attend une visibilité totale de l'action, des interventions événementielles, et une coopération des acteurs de prévention spécialisée aux actions à finalité sécuritaire et de prévention situationnelle – notamment par la transmission d'informations nominatives -, **et la pratique de prévention spécialisée** qui requiert discrétion, développement dans la durée, et dans des temporalités liées à l'évolution des jeunes et non pas aux attentes publiques ou de la société civile, **existe une tension constante**.

Certains interlocuteurs des instances locales de concertation s'étonnent parfois de l'absence de résultats rapides concernant l'évolution de la fréquentation de certains lieux par les groupes de jeunes ou la disparition de leurs comportements perturbateurs, à partir du moment où des éducateurs sont en relation avec les jeunes. Cet objectif, à visée sécuritaire plus qu'éducative, est parfois exprimé avec insistance par des partenaires locaux (dans le cadre de C.L.S.P.D. par exemple). Ces attentes sécuritaires ne peuvent qu'être satisfaites, à moyen et long terme, par le développement de l'action de prévention spécialisée. Elles en seront un effet secondaire, par ricochet, même si elles n'apparaissent pas dans les *objectifs* de cette action.

Il s'agit donc pour les acteurs de prévention spécialisée, d'éclairer les enjeux et les caractéristiques de leur pratique, en acceptant de répondre aux questions « tabous » et en expliquant de façon argumentée les actions et stratégies mises en place, et les raisons pour lesquelles telle ou telle attente ou commande n'entre pas dans le champ de compétences de la prévention spécialisée.

Les institutions, les associations et les équipes de prévention spécialisée doivent être en capacité de porter à connaissance la singularité des pratiques éducatives avec les groupes et d'élaborer un discours permettant de transmettre le sens des pratiques mises en œuvre.

P 11. Promouvoir une parole qui éclaire la vie des jeunes et la dimension positive du groupe, afin que les adultes (habitants du quartier et acteurs institutionnels) soient en capacité de modifier leur regard, leur approche et leur attitude à l'égard des groupes de jeunes.

Les équipes de prévention spécialisée, qui connaissent la richesse personnelle des adolescents et les réalités qu'ils vivent ont le devoir de les partager avec les habitants et les institutions. Des échanges et des rencontres, à tous moments de façon informelle, ou en participant aux réunions – conseil ou comité de quartier, CLSPD,... - où est évoquée la question des adolescents et des groupes de jeunes, doivent permettre de faire évoluer les regards et de créer les conditions d'une autre approche des jeunes et de la réalité des groupes dans lesquels ils se retrouvent.

La Société civile et les médias véhiculent un regard sur les groupes de jeunes, qui crée souvent des difficultés, voire des impossibilités, dans la mise en œuvre des pratiques éducatives avec les groupes. Ainsi, les activités qui se réalisent dans des espaces de droit commun, tels que les séjours en camping, en gîte, sont les conditions de base d'une expérience de relations sociales et de reconnaissance positive entre les jeunes et les adultes rencontrés. Or, celles-ci sont souvent impossibles du fait de l'attitude discrétionnaire des gestionnaires qui interdisent ou refusent l'accès des groupes de jeunes à leurs équipements. Ceci réduit donc considérablement la réalisation de projets qui s'inscrivent dans une dimension de socialisation intergénérationnelle.

P 12. Rappeler que la place des parents et des adultes dans l'action éducative auprès des groupes de jeunes est essentielle.

Les réalités socio-économiques et culturelles vécues par les familles, les ruptures et la précarité, créent chez les adolescents un sentiment de dépréciation de l'estime de soi, de rejet et d'exclusion, qui l'amène à rechercher dans le groupe une communauté où il pourra trouver sécurité, convivialité, reconnaissance des autres, et des réponses, mêmes si elles sont illusoire, à son inquiétude et à son aspiration à grandir.

La façon dont un groupe de jeunes va se vivre comme exclu ou rejeté, va dépendre du regard que portent sur lui les adultes. Selon le dialogue possible, la considération et le respect que ces derniers vont lui porter, le groupe évoluera vers une ouverture et un développement de ses capacités à construire du lien avec la société et des projets positifs.

Chaque adulte de la communauté de vie, chaque acteur institutionnel ou associatif, est coresponsable du vivre ensemble et de l'existence d'un milieu structurant et porteur de valeurs pour la socialisation des enfants et des adolescents.

I - GROUPES DE JEUNES ET PRATIQUES EDUCATIVES DE PREVENTION SPECIALISEE

RAPPORT DE LA COMMISSION DU CTPS

CHAPITRE 1 : EVOLUTION DES PROBLEMATIQUES ET CONTEXTE

Engager une réflexion concernant les groupes de jeunes sur l'espace public et les pratiques éducatives développées auprès d'eux par les équipes de prévention spécialisée, nous conduit à clarifier dans un premier temps la terminologie, les représentations du phénomène par la société, et l'évolution dans le temps des regards et des préoccupations qui conditionnent la problématique présidant à la compréhension des réalités.

Sans omettre les appellations populaires qui expriment la convivialité – c'est une bonne bande de copains, tous en bande nous nous sommes bien divertis, ... - remarquons tout d'abord que le terme « bande », passé dans le langage commun concernant les jeunes, renvoie indiscutablement à délinquance et asocialité. Cette terminologie, si elle n'est pas analysée, fige les regards et à partir de là l'approche du phénomène et les positions de la société.

1 - Groupes de jeunes et visibilité sur l'espace public

De tous temps, les groupes de jeunes présents sur l'espace public ont interrogé et inquiété le monde des adultes. Ainsi, dans la première partie du XIXe siècle, les bandes d'enfants à Paris étaient considérées comme un fléau social. Au début du XXe siècle, les bandes d'enfants malfaiteurs sont perçues comme peut-être plus dangereuses que les compagnies anciennes de brigands.

Le phénomène des bandes, qui envahit périodiquement les représentations sociales, renvoie de façon récurrente l'image du groupe de jeunes comme dangereux et générateur de délinquance. Réduire ainsi les réalités ne permet pas de saisir leur complexité.

Nous évoquerons, pour éclairer ce propos, deux périodes récentes, qui illustrent à la fois la persistance des images et la transformation des problématiques sous-jacentes. En 1960, la question fait irruption dans l'espace public et médiatique, suite à quelques faits divers, notamment en Provence et à Paris, évoqués par le Bulletin Officiel de Paris du 1^{er} août 1959 : « Monsieur René Menuet, Conseiller Municipal, demande par une question écrite au Préfet de la Seine et au Préfet de Police, de *vouloir bien prendre toutes mesures pour rétablir l'ordre*. Il signale le comportement des « *blousons noirs* » qui ont perturbé le square Saint Lambert – plus de 200 arbustes massacrés, chaises et bancs détériorés – et dont l'attitude à l'égard du public est scandaleuse ». Les médias, s'appuyant

sur de tels évènements, construisent un objet social qui aboutit à des représentations de crainte et de rejet, chacun voyant son univers proche envahi par des bandes violentes et dévastatrices.

Comme le rappellent Vincent Peyre et Françoise Tétard dans leur ouvrage, Pierre Ceccaldi, Directeur de l'Education Surveillée au Ministère de la Jeunesse, non sans une certaine ironie, souligne « lorsque je suis parti en congé au début de l'été 1959 nous parlions de délinquance, quand je suis revenu au milieu du mois d'août nous avions les « blousons noirs ».

Le phénomène va s'essouffler au bout de quelques années, et dès 1964 on parle d'autres groupes de jeunes, « yéyé, puis les beatniks, et enfin les hippies, mouvements de mode, de culture, qui accompagnent l'apparition d'une classe d'âge, mais qui ont moins paniqué la société des adultes que le phénomène blousons noirs »⁶.

Au-delà de l'emballage médiatique en effet, la présence des groupes de jeunes sur l'espace public n'est pas nouvelle⁷ et nombreux sont ceux qui observent, comme Emile Copfermann⁸ en 1960 « qu'une hostilité certaine se manifeste de la part des adultes à leur égard. Toute bande, en arrive-t-on à penser, devient génératrice de délinquance : interdisant leur constitution, on en écartera la menace ».

Or, le groupe est un phénomène naturel de la sociabilité juvénile. Comme le note le même auteur « le groupe à son origine, est le seul fait des jeunes. Non pas subi, mais modelé à leur volonté. Il n'en faut pas conclure que sa première motivation est une opposition quelconque. Au contraire, c'est un effort d'insertion, se traduisant par la quête de réponses, une recherche d'acquiescement qui se concrétise de la sorte, c'est aussi, c'est surtout, un besoin d'amitié, de contacts ».

Dans les années 60, le plein emploi est là et la bande est perçue comme une forme de sociabilité juvénile (produite principalement par le milieu ouvrier, même si l'on parle dans les mêmes périodes des « blousons dorés »). Elle est parfois comprise comme « un signal. L'indice de la timidité et de la solitude d'une jeunesse qui ne se sent ni préparée au monde actuel, ni assez entourée de force et d'affection pour y faire face », et la conséquence de l'absence d'ambition concernant la jeunesse dans les politiques publiques.

Après les « trente glorieuses », la crise économique, le passage de l'habitat insalubre des centres villes aux HLM des quartiers modernes de banlieue qui deviennent progressivement des zones de relégation d'habitat, le décrochage scolaire et le chômage expliquent le sentiment d'injustice, de discrimination et de rejet des jeunes qui trouvent dans la bande un refuge, un espace de valorisation sous le regard de pairs et un espace de protection et de socialisation.

Dans les années 80, le phénomène des bandes réapparaît en force dans les représentations sociales⁹. Il s'agit d'agrégats d'adolescents de configurations diverses, composés majoritairement de jeunes

⁶ Vincent Peyre et Françoise Tétard « Des éducateurs dans la rue » Histoire de la Prévention Spécialisée, La Découverte, 2006.

⁷ « Depuis la fin de la guerre, elles ont été repérées, décrites, analysées. Les éducateurs de prévention sont d'ailleurs les premiers à le savoir, ils sont sur le terrain, ils ont eux-mêmes contribué à pratiquer avec elles l'accrochage affectif ». Cf Vincent Peyre et Françoise Tétard.

⁸ Emile Copfermann, « La génération des blousons noirs », François Maspéro, Paris 1962

⁹ Jean-Yves Barreyre – « Bande » - Nouveau Dictionnaire critique d'action sociale - 2006

sans emploi ou exclus de l'école¹⁰. La variété des configurations, tant dans la stabilité de la bande, que dans sa structuration et son organisation, diffère des années 60, où chaque bande apparaissait relativement stable dans sa durée et sa composition¹¹, même si elle attirait souvent des jeunes satellitaires, « halo de nombreux jeunes sympathisants, ou « postulants » que forment les jeunes de la rue. Ainsi, plusieurs formes d'agrégations juvéniles plus ou moins dominantes peuvent être identifiées¹².

Certains distinguent aussi la « bande de quartier » et la « bande de mouvement ».

« La bande de quartier » est la bande traditionnelle par excellence. Toujours là, en perpétuel recommencement, restreinte certaines années, en pleine expansion à d'autres époques, elle semble exister depuis que la ville existe. Elle traverse les modes, même si elle s'encolore. Elle était là avant les modes, elle sera là après. La bande de quartier est d'abord un regroupement d'adolescents... ». « La bande de mouvements », la bande qui, tout en obéissant aux règles classiques de la formation des bandes, se trouve une identité autour d'un thème (ou de plusieurs), partagé par d'autres bandes. On peut dire alors que cette bande s'intègre à un mouvement dont elle adoptera l'apparence, les préférences et l'engagement. Ce n'est plus le quartier qui soude la bande, mais une communauté d'attitudes. ... Le premier choix de cette bande sera, généralement, un choix musical »¹³.

Au-delà de la crise socio-économique, la trame qui organise le pacte social se modifie progressivement. La disparition des grandes idéologies signifiantes, l'affaiblissement des solidarités transgénérationnelles, la valorisation de l'individualisme et de la réussite individuelle, l'insécurité sociale et personnelle qui en résultent, ont vu émerger la sécurité comme valeur à rechercher et le sentiment d'insécurité comme objet de lutte de toutes les politiques publiques.

Autant dans la décennie 1980, et au début de 1990, l'accent est mis alors sur la prévention de la délinquance et l'importance de la solidarité et des pratiques éducatives¹⁴ dans les stratégies à mettre en place, autant à partir de la fin des années 1990 (Congrès de Villepinte 1997) la place de la responsabilité individuelle des jeunes aux comportements délinquants et de celle de leurs familles comme « démissionnaires » va prévaloir, renforçant ainsi les stratégies sanctionnelles et répressives au détriment des stratégies éducatives et de la responsabilisation des communautés de vie.

Les jeunes qui se regroupent sur l'espace public, en rupture avec la famille et l'école, sont caractérisés par un stigmate commun, le fait que très souvent ils sont d'origine immigrée. Français de droit, ils sont perçus comme d'origine étrangère et s'ajoute au rejet de leurs turbulences et de leurs provocations, une ségrégation raciale. « Si ces jeunes peuvent être de la même origine ethnique, l'appartenance à une ethnie n'est pas un moteur de regroupement. La bande reflète la composition

¹⁰ Cf François Dubet « *La galère : jeunes en survie* », Paris, Fayard 1987

¹¹ « Les barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes », Jean Monod, Paris Hachette Littérature, 2007 ;

¹² Jean-Yves Barreyre distingue les formes suivantes : « cercle » : la bande limite et protège... « horde » : la bande permet l'effervescence festive, la dépense d'une énergie qui n'est orientée ni dans l'école, ni dans le travail, ni dans le sport... « équipe » : la bande retrouve la chaleur de la communauté de base (la troupe) et permet l'adhésion...

¹³ « *Skiinheads, taggers, zulus & co* », Patrick Louis et Laurent Prinaz, La Table Ronde 1990.

Cf. sur ce thème l'audition de Laurent Perroux.

¹⁴ Rapport de la Commission des Maires en 1981 « Prévention, Répression, Solidarité »

ethnique du quartier : moins il y a de diversité ethnique, plus la bande a tendance à être mono-ethnique. Le critère ethnique participe donc à la construction du stigmatisme »¹⁵.

La Loi de Prévention de la Délinquance, du 5 mars 2007, en assignant l'ensemble des politiques publiques à des objectifs et des dispositions liés à la prévention de la délinquance, à la prévention situationnelle et à la sécurité, ne fait que « codifier » la mise en œuvre de ce regard et des actions qui en découlent.

Les procédures préconisées, de surveillance et de contrôle, sur la base de recension d'informations nominatives, instituent d'emblée les jeunes en groupe sur l'espace public comme auteurs de troubles, délinquants potentiels. Tout groupe de jeunes sur l'espace public est considéré comme une « bande asociale ou délinquante ».

Alors que les problématiques sociétales sont différentes entre la période des années 1960-1980 et notre époque, l'émergence de la même représentation sociale du phénomène interroge au fil du temps et à plusieurs années d'intervalle.

Ainsi, les quelques 80 bandes dont la présence est évoquée sur Paris et la Seine en octobre 1959¹⁶ présagent les 65 bandes de jeunes qui sévissent sur Paris (225 sur le territoire national), comme l'annoncent les manchettes des journaux en mars 2009. Comment interpréter la teneur de ces informations et leur véracité ? L'actualité telle qu'elle est présentée en juin 2009 correspond-elle à une réalité ? Afin de comprendre, la Commission a auditionné deux chercheurs dont les travaux ont porté très récemment sur ces questions.

A partir des événements qui se sont déroulés sur la Gare du Nord, **Serge Supersac**¹⁷ s'est engagé en 2007-2008, dans une étude sur les bandes, qui l'a conduit sur divers sites où se déroulèrent des violences collectives (notamment Evreux et Perpignan, Clichy sous Bois et Villiers le Bel). Il fait d'emblée remarquer qu'à partir des faits et événements qu'il a pu analyser sur la base de témoignages ou de rapports, ce n'est pas parce que l'événement est spectaculaire qu'il est préoccupant. En outre, la tentation d'expliquer ces phénomènes à partir d'une réalité univoque qui serait la bande n'est pas satisfaisante. Il précise que, si l'on veut tenter une typologie, « la bande ethnique » (quelle est-elle ? pourquoi existe-t-elle ?) lui apparaît le plus important fantasme véhiculé, construit par les médias en recherche de spectaculaire et qui manifestement est une fausse piste pour comprendre le phénomène. Les regroupements ne sont que la représentation du peuplement d'un quartier et le reflet de sa population. Les événements de violence collective apparaissent plutôt comme la résultante d'une alchimie de situations diverses qui fait émerger le sentiment communautaire, mais « l'ethnique en tant que tel n'existe pas ».

En fait, une distinction plus proche de la réalité serait de considérer « les bandes mafieuses » et « les bandes de quartier ». La bande mafieuse, ou bande organisée, fonctionne sur la base d'un choix de vie de ses membres, basé sur la marginalité et le business, et participe à l'économie souterraine qui

¹⁵ Elodie Tournebise « Les phénomènes de bandes en France » - Forum français pour la sécurité urbaine - 2001

¹⁶ Revue de prophylaxie sanitaire et sociale - Octobre 1959 « *Les quelques 80 bandes groupant, pour Paris et la Seine, près de 10.000 enfants, n'ont pas en général, de structure solide et représentent plutôt des communautés de quartier, dont la raison d'être n'est pas la délinquance, mais le double sentiment de sécurité et de puissance qu'elles procurent à leurs membres* ». Cité par Emile Copfermann in « La génération des blousons noirs » François Maspéro - 1962

¹⁷ Policier - Chercheur à l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure

devient « un régulateur social ». La bande de quartier, c'est l'agrégat naturel d'adolescents et ce sont ces groupes de jeunes que l'on observe sur l'espace public et qui, en général, investissent fortement leur territoire de vie. Le groupe se construit sur un « entre-soi » (il y a « eux » et « nous »), qui peut entraîner les provocations habituelles, et dans lequel la recherche des limites propres à l'adolescence peut aller jusqu'à la transgression, voire à la délinquance.

Les enjeux de sécurité ne doivent pas prendre seulement en considération les symptômes, mais doit considérer la diversité des configurations de regroupement et les processus à l'œuvre pour mieux comprendre les situations. Ainsi, en général, les policiers ne sont pas armés pour gérer ce type de problème¹⁸ et la police est souvent considérée par les jeunes comme une bande adverse. La bande de quartier nécessite donc une autre approche plus éducative et sociale, qui puisse prendre en compte la fluctuation des groupes dans leur composition, dans leur dynamique et considérer que chaque groupe est lié à l'histoire de chacun de ses membres.

Dans le cadre d'une demande du Procureur de Paris de « réaliser, à partir de l'analyse des faits constatés à Paris, et en s'aidant de la documentation disponible, une étude sur ce qu'il est convenu d'appeler le phénomène des bandes », **Françoise Duvigneau**, a coproduit en 2009 un rapport afin d'éclairer cette question¹⁹. Elle souligne qu'une étude menée derrière un bureau et avec comme matériaux les procédures judiciaires et policières, donne un regard particulier. Elle indique en préalable qu'il existe de très fortes interactions de groupes de jeunes entre la banlieue et les arrondissements parisiens périphériques et qu'il est en projet de créer une compétence régionale concernant les mineurs, au niveau du Parquet, afin qu'elle puisse être saisie quelque soit leur lieu d'habitat.

Selon Françoise Duvigneau, le phénomène des bandes ne se réduit pas seulement à des affrontements sur la voie publique, et les regroupements des jeunes sont divers selon les arrondissements parisiens. Cette démarche de regroupement est presque naturelle à l'adolescence, et la cartographie des bandes établies par la police fait état de groupes plus ou moins violents, et d'une montée en puissance en termes d'évènements depuis deux ou trois ans. Elle fait observer que ce n'est pas forcément pour délinquer que l'on se regroupe, et que ce sont les jeunes en groupe sur l'espace public ou semi-public (halls, squares, ...) qui inquiètent les adultes et les populations. Elle précise que le groupe évacue la responsabilité personnelle et que ses membres ont une conscience très atténuée de leur responsabilité. Le groupe endosse la responsabilité pour tous, ce qui place souvent les mineurs en grande détresse lorsqu'ils se retrouvent seuls, ou parfois avec leur famille, en salle d'audience. Enfin, outre les comportements propres aux jeunes à l'adolescence, provocation, expérimentation des limites, transgression, les jeunes se situent souvent dans une dimension ludique avec la police. La « bande de jeunes » est opposée à la « bande de policiers ». Il apparaît donc bien difficile de dresser une typologie sûre des bandes de jeunes. Où est le curseur entre la bande dangereuse et le groupe de copains ? En fait, si la bande désigne le groupe organisé à vocation

¹⁸ Il faut remarquer que parfois l'intervention policière auprès des groupes de préadolescents, selon les mêmes procédures que dans le cadre d'interpellations d'adultes (placages au sol, fouilles corporelles, intimidation par les armes, ...) conduit à s'interroger sur la prise en compte du fait que les mineurs ne sont pas des adultes et que ces pratiques risquent d'être en décalage par rapport à l'immaturation juvénile.

¹⁹ « *Le phénomène des bandes à Paris* », Françoise Duvigneau, Chargée de mission, Directrice à la Protection Judiciaire de la Jeunesse et François-Michel DELECOLLE, Commissaire de Police chargé de mission, Cabinet du Procureur de la République de Paris, 2009.

délinquante, le concept est trop précis ou trop flou pour bénéficier d'une acception générale, et « chaque groupe n'est pas une bande ».

Ainsi, sans nier la dangerosité de certains groupes de jeunes, qui appelle des interventions policières et judiciaires, cette représentation syncrétique d'un phénomène naturel de la sociabilité adolescente, et dont la complexité, la constance et la variabilité dans le temps ne sont jamais éclairées ni contextualisées, perdure selon les époques. Elle risque de figer une fois encore une image de la jeunesse et de rendre insoluble les réponses aux attentes des jeunes en demande de socialisation.

Une telle simplification de la réalité ne peut conduire qu'à une impasse.

Ce rapport vise à donner des clés de lecture qui contribuent à une autre approche de la sociabilité adolescente.

La prévention spécialisée, étant donné sa connaissance des jeunes en difficulté et de leur fonctionnement, a la responsabilité majeure de travailler à déconstruire les schémas préétablis et à élaborer des stratégies socio-éducatives qui prennent en compte les réalités de la sociabilité adolescente dans toutes ses dimensions.

2 - Pratiques éducatives de groupe et actions collectives dans le champ du travail social

Si tant est que les pratiques éducatives de groupe s'inscrivent dans le vaste champ de l'action sociale et du travail social²⁰, elles trouvent leur place dans l'histoire des actions diverses qui constituent ce que le Conseil Supérieur du Travail Social appelle « *L'intervention sociale d'intérêt collectif* ». Dans un rapport récent sur ce sujet²¹, qui retrace en préliminaire une brève histoire de l'intervention sociale d'intérêt collectif en France²², les différentes actions que comprend cette large variable sont évoquées.

■ Depuis la création des « Maisons sociales », ancêtres des Centres Sociaux, à la fin du 19^{ème} siècle, puis des « Résidences sociales », des Conseils Communautaires, qui permettent au début du 20^{ème} siècle et notamment aux Etats-Unis la coordination des travailleurs sociaux dans les quartiers, jusqu'à l'émergence en France de l'Education populaire, dès la fin du 19^{ème} siècle, et son renouveau à la

²⁰ « Par action sociale, on entend l'ensemble des politiques et des acteurs (élus, professionnels, acteurs associatifs, ...) qui concourent à la création d'une offre de service et à sa mise en œuvre, en vue de soutenir les publics fragiles » Notons qu'il faut comprendre « offre de service » comme une dénomination très générique, puisque l'offre éducative est une offre de lien et de sens qui ne peut se réduire à une dimension factuelle et à la délivrance de prestations.

« Par travail social on entend l'ensemble des professionnels (notamment A.S., E.S., CESF, TISF, SMS, ...) qui concourent à la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale ».

Cf. « Le Journal de l'Action sociale » - Décembre 2009 – « Appel à une nouvelle conception du travail social ».

²¹ « L'intervention sociale d'intérêt collectif » - 2009 - Rapport à paraître aux Editions E.H.E.S.P. – Collection « Les rapports du CSTS ».

²² La partie I du Rapport du CSTS, « Brève histoire de l'intervention sociale d'intérêt collectif en France », contribution de Brigitte Bouquet, nourrit largement le contenu des paragraphes suivants qui éclairent cette histoire.

libération, après la seconde guerre mondiale, les pratiques sociales collectives ont pris des formes diverses.

A partir des années 1950, « des militants Catholiques, Protestants, Francs Maçons et Syndicaux qui se sont rencontrés durant les années de la résistance, renouvellent l'éducation populaire ». Celle-ci se donne pour but de « *former le peuple à une culture militante pour renforcer une république progressiste, en lutte contre les forces réactionnaires et les puissances d'argent* » et de « *créer des loisirs sains éducatifs pour mener à bien l'immense œuvre de rénovation nationale* ».

L'Ordonnance de 1945 marque un nouveau regard sur la jeunesse « richesse d'avenir », plaçant les mesures éducatives en direction de la jeunesse en difficulté ou délinquante comme primordiales.

La prévention spécialisée naît dans sa mouvance, comme une forme de pratique d'éducation nouvelle. A partir d'une relation de confiance proposée aux jeunes dans leur milieu de vie, elle se caractérise par la prise en compte globale des jeunes dans toutes leurs dimensions relationnelles et est en capacité de s'engager dans des pratiques de groupe. Elle vise, à partir d'expériences collectives positives à contribuer à une dynamique de maillage institutionnel du territoire d'action et à l'émergence des ressources propres et des capacités à agir des populations rencontrées.

Dans une circulaire du 20 avril 1959, le Secrétaire d'Etat à l'Action sociale parle des Clubs et Equipes de Prévention qui ont "pour but d'attirer les jeunes, le plus souvent constitués en bandes, dont la rue est le domaine, et qui échappent totalement aux cadres normaux de la Société"

Les Centres Sociaux parallèlement se développent et le travail social collectif s'intéresse au développement communautaire.

Celui-ci, néanmoins, se développe peu en France où est promu le développement social (Cf. en 1980 les opérations « Habitat et Vie Sociale »), puis le développement social des quartiers (DSQ) avec la création en 1990 du Ministère de la Ville. Il s'agit, quelles que soient les appellations successives, en fonction des ancrages institutionnels et des financements (DSQ, DSU, DSL, ...) de « *rétablir des liens entre les exclus et les autres catégories, en particulier avec celles qui, plus ou moins de bon gré, cohabitent avec eux dans les mêmes quartiers, malgré un mode de vie différent, voire une situation de concurrence ou d'opposition... le développement social n'a de sens que s'il prend en compte l'intérêt de toutes les catégories présentes* »²³

Cependant, ces différentes actions collectives, s'appuient beaucoup plus sur des interventions institutionnelles mises en place par des acteurs professionnels, dans une démarche descendante, plutôt que sur l'émergence des capacités à agir des populations concernées, créant une véritable dynamique ascendante.

Les années 1990 ont vu émerger le concept d'*empowerment*, qui peut se traduire par « appropriation de pouvoir » et donne sens à la capacité sociale de chaque citoyen à accéder à des responsabilités et à des participations dans le « vivre ensemble »²⁴. Il s'agit de favoriser l'émergence des richesses propres

²³ « Ensemble refaire vivre la ville » Rapport Dubedout - 1983

²⁴ « L'empowerment est un processus permettant le changement d'un état de passivité à un état d'activité et de contrôle sur sa vie, et propose un contexte éducatif où l'individu est appelé à construire son savoir d'expérience en interaction avec un savoir professionnel. Outre sa dimension individuelle, il comporte une dimension collective ». Cf. Rapport du CSTS déjà cité – Partie I .

des populations, de leurs savoirs et de leur capacité à analyser et à élaborer les problématiques sociales et éducationnelles, dans la communauté de vie d'un territoire.

La crise économique, à partir de 1970, puis les difficultés socio-économiques vécues par une population croissante, notamment les jeunes de moins de 25 ans, ont entraîné la mise en œuvre de politiques publiques basées sur le « diagnostic et le parcours individuels » dans le cadre de dispositifs organisés en procédures. Ce contexte et les injonctions administratives liées à la gestion de dispositifs basés sur une évolution strictement individuelle de leur mise en œuvre, a modifié significativement les activités relationnelles des travailleurs sociaux. De producteurs de liens et de sens, ils sont en passe de devenir producteurs de services et contrôleurs de situations de vie. L'organisation de leur temps professionnel est un dilemme permanent qui rend problématique toute possibilité d'initiative liée à la singularité des situations et des personnes rencontrées, et contraire, voire exclut de fait, les pratiques de groupe et les pratiques collectives.

C'est ainsi qu'en 2005, l'I.G.A.S. constate, dans son rapport annuel, que dans les pratiques sociales « la relation individuelle l'emporte sur les approches collectives », dans la mesure où « l'intervention sociale est construite et orientée sur une logique d'aide à la personne, dont le service social fournit l'illustration »²⁵. L'IGAS précise que dans les services sociaux des Conseils Généraux, « l'intervention collective au sens du travail en groupe » n'est « évoquée que par défaut et rarement de façon spontanée, comme si cette forme de travail social était secondaire ou perdue de vue ».

En fait, souligne ce rapport « on a l'impression que le travail collectif est cantonné, soit à des politiques spécifiques telle que la Politique de la Ville, soit à des institutions comme la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole » (Centres Sociaux...). Il semble que l'efficacité d'une « véritable articulation entre travail social individuel et familial et travail avec les groupes ou communautés », n'est pas perçue. Ce qui est interrogé ici est la place et l'articulation des différentes approches, méthodes et techniques professionnelles, qui apparaissent comme des segments juxtaposés et souvent sans lien, alors qu'elles devraient s'articuler dans une réflexion stratégique et être mises en œuvre conjointement selon les situations.

C'est sur cette logique, à partir du point d'ancrage que constitue la relation de confiance établie avec les jeunes et leur milieu de vie, que s'est construite la prévention spécialisée. Nous y reviendrons ci-après. C'est également cet objectif que développe et argumente le rapport du CSTS « L'intervention sociale d'intérêt collectif », qui clarifie les différentes pratiques de l'« agir collectif en travail social » et propose des mesures à mettre en œuvre pour que ce mode d'intervention contribue à renforcer la cohésion sociale et permette à la population la plus fragile de prendre place dans la Société ».²⁶

■ En éducation, et en éducation spécialisée notamment, la pratique avec les groupes est au cœur de l'exercice bénévole et professionnel.

Tous les acteurs d'éducation savent l'importance du groupe dans tout processus de maturation individuelle et sociale, depuis l'**enseignant** dont la pédagogie s'appuie sur le fonctionnement du « groupe classe », jusqu'aux acteurs de l'**éducation populaire**, des **mouvements de jeunesse**, ou de

²⁵ « Intervention sociale, un travail de proximité » Rapport annuel 2005 – Inspection Générale des Affaires Sociales – La Documentation Française - 2006

²⁶ Plaquette de présentation du Rapport du CSTS « L'intervention sociale d'intérêt collectif » - 2009

l'animation sportive ou culturelle, qui s'appuient sur le groupe pour conduire leur projet dans une perspective d'épanouissement personnel et social.

Ainsi, le scoutisme et les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, ont expérimenté et capitalisé des pratiques et des méthodes qui ont largement contribué à construire le métier d'éducateur spécialisé.

Le travail éducatif avec les groupes est un vecteur fort de **l'éducation spécialisée**²⁷, pan du travail social qui s'adresse aux enfants et aux adolescents en difficulté ou en rupture avec les espaces éducationnels habituels, notamment la famille et l'école, et qui manifestent leur souffrance par des comportements de dépendance, de délinquance et des conduites asociales qui créent leur exclusion.

Des promoteurs, comme AS. Makarenko, F. Deligny, A. Aichhorn, ont su expérimenter et montrer comment le groupe est un milieu qui favorise pour chacun la construction identitaire et la socialisation. L'éducateur partage la vie du groupe de jeunes, s'intègre dans la trame relationnelle qui en constitue la structure vivante, pouvant alors développer les relations éducatives les plus cohérentes.

Dans la seconde moitié XXème siècle, les travaux notamment de J.L. Moréno et K. Lewin, sur la dynamique des groupes et ceux de A. Aichhorn et M. Lemay sur la socio-pédagogie (éducation dans et par le groupe) ont montré l'importance et la place du groupe dans toute pratique d'éducation.

L'ANEJI (Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés 1947-1989) dès sa création, a contribué à la construction du jeune métier d'éducateur spécialisé (appelé alors éducateur de groupe) et rassemblait la majorité des éducateurs professionnels. Elle était consciente de la nécessaire compétence à acquérir dans cette pratique éducative, et a créé et fait fonctionner la « Commission des éducateurs de groupe ».

En partageant le vécu avec les jeunes, l'éducateur devient « thérapeute dans et par l'évènement quotidien »²⁸. En effet, *le groupe de vie* (le mot groupe vient de l'Italien « *gruppo* » : ensemble, réunion) est le « *nœud des transactions intra et inter personnelles, au sein d'un système de règles* »²⁹ constituant le creuset essentiel du développement personnel et social. Ainsi, dans les internats de rééducation des années antérieures, comme actuellement dans les foyers de l'enfance et ceux de la protection Judiciaire de la jeunesse, ou les centres rééducatifs, ... le groupe est le socle des pratiques psychopédagogiques et éducatives mises en œuvre.

A partir des années 1970, dans le cadre de mandats individualisés (A.E.M.O., A.E.D.), même si le groupe familial est souvent concerné, les pratiques individuelles se sont multipliées, sans que le groupe soit utilisé comme dimension de pratique dans l'accompagnement éducatif engagé. Au cours des dernières décennies, la restriction des moyens financiers entraînant la diminution des postes d'éducateurs spécialisés, a eu pour conséquence une modification significative de l'apport éducatif

²⁷ « Le terme d'éducation spécialisée désigne un ensemble de pratiques concourant au soutien, à la réadaptation ou à l'intégration sociale d'enfants, d'adolescents ou d'adultes, présentant des difficultés diverses : déficience physique ou psychique, carences affective, éducative ou matérielle du milieu familial, mauvais traitements, délinquance, échec scolaire, toxicomanie, problèmes d'insertion sociale et professionnelle, ... » - Michèle Becquemin – « Nouveau Dictionnaire Critique d'Action Sociale » – Bayard 2006

²⁸ Jeanine Guindon – « Le concept d'éducateur spécialisé » Revue Rééducation - 1960

²⁹ Cf. Maurice Capul : « Les groupes rééducatifs » P.U.F. 1969

dans les pratiques de groupe : la trame habituelle de la vie domestique –repas, ménage, entretien, sommeil, ...- est rarement assurée par des éducateurs, mais par du personnel ad-hoc : veilleurs de nuit, cuisiniers, ... Cette situation conduit l'éducateur à assumer de préférence des fonctions d'écoute, d'entretien, de médiation et d'orientation, dans une relation duelle. Il ne participe plus à la vie collective que par segments : animation-loisirs, sport, groupes de paroles, ... dans la mesure où il en prend l'initiative et où les modalités et les conditions d'exercice professionnel l'y autorisent.

Enfin, les procédures individualisantes des mandats éducatifs, de leur rendu compte et de leur évaluation, ne sont pas propices à l'affermissement et au développement du travail éducatif avec les groupes. Seuls les équipes éducatives exerçant en internat, et des novateurs, tels les créateurs de lieux de vie³⁰, ... et les équipes de prévention spécialisée, sont en capacité de mettre en œuvre et de valoriser la pratique éducative avec les groupes de jeunes et sa résonance au niveau de leur communauté de vie.

3 - Approche et pratiques éducatives de groupe en prévention spécialisée

Dès son origine, l'approche et la pratique de Prévention Spécialisée se distinguent par deux caractéristiques. D'une part l'offre de relation éducative est portée aux jeunes dans leur milieu de vie et laissée à leur libre-adhésion. D'autre part, les groupes d'affinité dans lesquels les jeunes se retrouvent à distance des adultes et des institutions, sont pris en compte dans l'approche et la pratique éducative.

Les deux formes princeps selon lesquelles s'organise cette offre, le club et/ou le travail de rue, se développent donc à partir de la rencontre avec des groupes de jeunes.

Le Club est cet espace ouvert par des adultes, à la libre utilisation par les jeunes, avec comme seul contrat tacite celui de respecter les lieux et les autres et la Loi (absence de violence, de consommation de produits toxiques, de trafic, ...) garantie par les seuls adultes qui sont responsables du lieu. En général, les jeunes y viennent en groupe, sans inscription nominative, sans obligation d'activités régulières, la présence et le partage relationnel étant pour l'(es) éducateur(s) le socle sur lequel se construit la confiance et peut s'engager une pratique éducative de groupe. Au club, les adolescents et les jeunes font la démarche de venir sur un territoire ouvert par l'adulte.

Dans le travail de rue, l'éducateur fait la démarche d'aller vers les jeunes sur le territoire de vie, où il s'agit de créer les conditions d'une rencontre et d'une acceptation réciproque. Dans la majorité des situations, il s'agit de constituer un lien avec le groupe de jeunes et d'engager ensuite les pratiques éducatives les plus appropriées.

Ainsi, l'éducateur de prévention spécialisée articule-t-il d'emblée dans une complémentarité significative, pratiques de groupe et pratiques duelles.

³⁰ « Les lieux de vie ou d'accueil ont pour objectif de recevoir des enfants, des adolescents ou des adultes en difficulté d'existence, dans un cadre non institutionnel. L'accent est mis sur la qualité de l'hospitalité faite à la personne, quels que soient ses symptômes et sur les partages de la vie quotidienne » – Martine Fourré – Nouveau Dictionnaire critique de l'action sociale – Bayard 2006

L'approche de la personnalité globale des jeunes qu'il rencontre, l'amène à prendre en compte l'ensemble des dimensions relationnelles dans lesquelles chaque jeune est appelé à se construire : la famille, l'école, les associations et institutions du quartier, le voisinage. Il développera donc des pratiques au niveau de la communauté de vie, dans l'objectif que celle-ci représente un milieu structurant et socialisant pour les jeunes.

Très tôt les acteurs bénévoles et professionnels engagés dans cette action auprès des jeunes dans la rue et dans leur milieu de vie ont débuté un travail d'analyse et de théorisation de leur pratique, afin de mieux l'expliquer et de pouvoir en assurer la transmission et la diffusion³¹.

Notamment ils mettent en valeur l'importance d'agir avec les bandes ou les groupes de jeunes et de développer les actions au niveau du milieu de vie. Les pratiques sont nombreuses et diverses et les équipes de prévention spécialisée se multiplient, notamment à partir de l'Arrêté de 1972.

Cependant, à partir de 1970 la crise économique a modifié fortement les possibilités d'intégration dans le monde du travail des jeunes rencontrés par les équipes de prévention spécialisée. Etant donné l'absence de perspectives pour nombre d'entre eux, un certain nombre d'éducateurs de prévention spécialisée se sont lancés dans des pratiques favorisant l'insertion professionnelle des jeunes³². Ces choix et ensuite l'élaboration par les pouvoirs publics de dispositions d'accompagnement strictement individuelles ont souvent réduit, voire rendu marginale l'action auprès des groupes de jeunes et modifié le champ des interventions en travail de rue et au niveau du milieu de vie.

Conscients de ces glissements et du risque d'abandon de pratiques répondant à de nombreux jeunes en déshérence et en rupture, des professionnels, lors des journées nationales Aneji³³ de 1976, ont tenu à réaffirmer l'ancrage relationnel incontournable dans les milieux de vie et l'importance du travail de groupe et des pratiques collectives en prévention spécialisée, qui visent à « *mettre en valeur les possibilités « intrinsèques » des populations concernées, c'est-à-dire favoriser leur « structuration » individuelle et de groupe et permettre, par des expériences concrètes, de trouver progressivement réponse à leurs difficultés de vie* ».

³¹ Ainsi, réunis au niveau national en 1957, les acteurs de cette nouvelle action la définissent « par sa clientèle, son but curatif, son action collective dans un milieu et un lieu donnés. La clientèle est constituée par une jeunesse en danger moral, voire en pleine délinquance, inorganisée, inorganisable ». En 1961, les Equipes d'Amitié, dans une monographie, décrivent et analysent les pratiques d'approche et d'action éducative avec les « bandes » sur Paris. En 1964, Vincent Peyre, en collaboration avec Michel Jacquy, réalise une étude « Clubs de Prévention – expériences de socio-pédagogie en milieux urbains », Editions Cujas, 1964, qui présente et analyse les pratiques éducatives (l'animation du club de loisirs, l'intervention de soutien et les relations interpersonnelles auprès des jeunes, l'action auprès des familles et avec les familles, l'action auprès des groupes, l'animation sociale du quartier). Cette étude est conduite avec la coopération de plusieurs équipes de prévention spécialisée : le Club des Réglisses et Club des Chauffourniers à Paris, le Club des Gavroches à Nancy, la Baraque à Rouen et le Foyer des Peupliers à Villeurbanne. Après 1972, le CTPS poursuit ce travail d'analyse et de capitalisation, sous forme de notes techniques ou d'études. Dans les années 1980, la DGAS demande au CTPS d'établir un état des lieux qui est présenté dans un ouvrage élaboré par Victor Girard, Elisabeth Callu, Jacques Ladsous et Jacques Sélosse : « La Prévention spécialisée en France, forme originale d'action éducative », CTNERH, 1991.

³² Les entreprises d'insertion sont nées en partie de l'expérience positive de certaines équipes novatrices.

³³ A.N.E.J.I. Association Nationale des Educateurs de Jeunes Inadaptés.

Au cours des dernières décennies, les dispositifs d'aide et d'accompagnement éducatif et sociaux, se sont progressivement organisés sur des logiques de diagnostic et d'accompagnement individuel, de même que les préoccupations sécuritaires aboutissent à l'élaboration de mesures de surveillance et de contrôle des individus, et particulièrement des jeunes.

La prévention spécialisée se trouve souvent en décalage dans un contexte où les contraintes d'action ignorent la proximité relationnelle, et privilégient des pratiques dont la durée est prédéterminée par des critères externes et qui ne respectent pas la temporalité propre des jeunes rencontrés. Les lois de prévention de la délinquance renforcent la tendance à ces pratiques individualisées.

Un certain nombre d'acteurs de prévention spécialisée doivent se situer par rapport à la mise en œuvre d'« AEMO sans mandat », dans la mesure où la majorité des jeunes qu'ils rencontrent leur est adressée ou orientée par des acteurs institutionnels divers : travailleurs sociaux, animateurs, formateurs, élus, policiers, ... L'alternative que constitue une offre éducative à la libre-adhésion de jeunes en rupture ou en rejet de tout ce qui est institutionnel, risque de progressivement disparaître.

Ainsi, la prévention spécialisée est confrontée à une « multiplicité de commandes, voire d'injonctions paradoxales, sources de tensions, qui reflètent les difficultés sociales, l'exclusion, les incivilités, l'insécurité, la peur de l'opinion dominante, la pression des élus, ... Parmi ces tensions, nous citerons entre autres celles qui enjoignent des interventions plutôt vers les symptômes que vers les causes, les ambitions éducatives incompatibles avec les demandes sécuritaires, les tranches d'âge prioritaires du public, et les notions de visibilité et de lisibilité »³⁴.

Ces réalités risquent de peser fortement sur les pratiques de groupe inscrites dans les projets éducatifs des équipes.

L'enquête³⁵ réalisée par la Commission en 2007, auprès de 121 acteurs de prévention spécialisée, indique néanmoins que plus de 70 % d'entre eux trouvent les pratiques de groupe incontournables, voire prioritaires.

Il s'agit donc de pouvoir mettre au jour et de valoriser ces pratiques, qui souvent sont tues ou ne sont pas présentées avec toute la richesse qu'il faudrait, comme un maillon indispensable de toute stratégie éducative engagée avec les jeunes sur un territoire de vie.

³⁴ CTPS « *Les pratiques éducatives de groupe en prévention spécialisée* » Note Technique 2007

³⁵ Cf. Annexe « Questionnaire flash » – Analyse et tableaux de résultats

CHAPITRE 2 : L'ADOLESCENT SE SOCIALISE AUSSI DANS LE GROUPE DE PAIRS

1 - Construction identitaire et sociabilité

Tout enfant et adolescent ne grandit et ne parvient à l'épanouissement personnel, à l'autonomie et à la participation sociale, que s'il bénéficie de relations avec d'autres personnes. Sa vie s'inscrit dans une trame relationnelle dont les apports et les interactions vont construire son devenir d'adulte. Ce processus, appelé socialisation³⁶, est indispensable à la construction d'identité de chaque sujet.

Les sphères de sociabilité dans lesquelles vivent l'enfant et l'adolescent, sont multiples et variées, depuis le cercle familial restreint et élargi, le cercle de voisinage, puis le collège, les structures sportives, d'animation, ... et bien sûr le groupe des pairs.

Tous les travaux sur le développement de l'enfant³⁷ ont montré comment la relation à l'autre est fondatrice de la naissance de l'identité de chaque sujet et de la construction de son altérité en tant que perception de « l'existence propre de quelqu'un d'autre que soi, qui est autrui »³⁸. Ils éclairent la place essentielle du groupe de semblables ou de pairs, qui « est, après la mère, le second miroir où chacun peut s'assurer de son identité dans une reconnaissance réciproque ». Ainsi, « le groupe d'enfants du même âge fournit à ceux-ci un substitut sécurisant du lien premier de dépendance à la mère »³⁹.

A l'adolescence, le groupe de pairs est un espace irremplaçable de construction de la personnalité. Il permet aux jeunes d'entrer dans un processus de socialisation et de conforter un processus d'individualisation qui contribue à la construction identitaire⁴⁰.

Le groupe protège le jeune qui expérimente différentes places. Certains entrent dans le groupe et y restent, d'autres en sortent très rapidement. On retrouve dans le groupe toutes les dimensions nécessaires à la construction de l'identité : l'opposition et la transgression, qui permettent de rechercher des limites et de se construire ; la possibilité d'une perception de sa propre identité à un moment donné (« le groupe me nomme comme je le nomme ») ; l'expérimentation du côté de la pensée comme de l'acte ; la valorisation de l'estime de soi. On ne peut expérimenter et tâtonner sans le groupe, car l'individu est plus en risque quand il fonctionne en individuel.

³⁶ Pour l'ensemble de cette question, se reporter également dans ce Rapport aux études monographiques des chercheurs – Chap. II – 1 « *La fonction socialisante du groupe dans la construction identitaire* ».

³⁷ Cf. les travaux de Gesell (« L'enfant de 5 à 10 ans » ; « L'adolescent de 10 à 16 ans »), Coussinet (« La vie sociale des enfants – essai de sociologie enfantine »).

³⁸ Daniel Lagache

³⁹ Didier Anzieu, Jean-Yves Martin « La dynamique des groupes restreints » - PUF – « Le psychologue » - 10^{ème} édition 1993 – Paris.

Les citations non référencées dans le texte sont extraites de cet ouvrage.

⁴⁰ Les éléments constitutifs du développement qui suit procèdent des auditions de Loïc de Marcellus – psychologue – et de Vincent Peyre – sociologue. Notes d'audition rédigées par Michel Breton.

Certains groupes n'existent que pour permettre aux membres de « naître » dans une dynamique oppositionnelle forte, d'autres s'inscrivent dans une dynamique d'affiliation dominante, où le « lieu » - le territoire, prend une importance symbolique essentielle d'appartenance fondatrice⁴¹.

Le groupe renvoie chacune des individualités au sentiment d'existence : la preuve de l'existence de soi n'existe que dans le regard de l'autre « *le regard de mes parents sur moi a changé ; ils ne me reconnaissent plus ...* » d'où la recherche du regard du groupe, « *ce regard me reconnaît comme sujet positif* ». Ainsi, le groupe de pairs est fondamental par la reconnaissance qu'il apporte au sujet et par la récurrence des actes qu'il peut autoriser. Le groupe se nourrit des individus qui le composent et réciproquement les individus se nourrissent du groupe.

La construction individuelle d'un sujet repose sur le principe de répétition (c'est le cas des comportements suicidaires par exemple). Les jeunes répètent l'acte, jusqu'à ce que le sens finisse par apparaître. Trop souvent pour les regards extérieurs, pour les adultes, l'acte empêche de voir le sens de la démarche. Or, si le sujet répète l'acte, c'est parce que le sens caché n'apparaît pas.

Le groupe répond aussi à l'insécurité psychique de l'adolescent et à l'insécurité et à l'angoisse portées par la société. L'individu y recherchera protection et identification, et souvent se retrouveront celles ou ceux qui se ressemblent le plus, notamment par une similitude d'expériences de vie. Alors que l'on parle trop souvent de « bandes ethniques », la véracité de ce propos n'est absolument pas vérifiée. Même si la visibilité de certains groupements de jeunes peut donner lieu à cette opinion, la composition du groupe tient en général à la population du quartier. L'un des liens qui fabrique les groupes, relève souvent d'expériences négatives communes (tels l'échec et l'exclusion scolaires, les discriminations diverses liées au quartier de résidence, à la culture, à la classe sociale, ...).

Il faut ici, remarquer combien les rencontres entre groupes de garçons et groupes de filles sont rares. En effet, la rencontre de l'autre sexe met le sujet en danger dans sa construction d'identité. La sexualité et l'identité sexuelle s'organisent dans le cadre d'un processus marqué d'inquiétude et d'inconnu et si les garçons et filles se rencontrent c'est souvent dans des espaces bien définis ou

sur des registres relationnels qui visent à diminuer ou neutraliser l'angoisse identitaire, tels que la violence, la domination ou la soumission. Ces espaces ou ces rencontres sont souvent ritualisés, et le

« La meilleure observation d'un groupe de garçons, de la concurrence entre deux bandes rivales, de l'importance du leader, de l'exclusion du champ social des adultes, du caractère initiatique des activités, de la défense d'un « trésor » symbolique caché dans une cabane au milieu de la forêt, du lien homosexuel sous-jacent entre les membres, de la mise en commun d'un fantasme de castration, reste le roman de Louis Pergaud, « La guerre des boutons » 1912

In « La dynamique des groupes restreints »
Didier Anzieux et Jacques Yves Martin - 1997

⁴¹ Cf. « La violence des jeunes en milieu urbain » Rapport du CTPS 1995 « *Le territoire apparaît comme un lieu d'« affects » très investi, qui se structure autour d'une rationalité sociale très faible, la norme y étant interprétée de façon affective ...*, Cette identité territoriale a quelque chose à voir avec la déshérence culturelle de nombreux jeunes ; l'identité est limitée à l'horizon du quartier, mais le quartier a sa propre mémoire et en fonction de la succession des générations, il secrète une régulation autonome, et la possibilité de s'approprier une histoire ».

rite permet de construire. De façon plus générale, le groupe a alors un rôle initiatique en tant que « rite de passage » entre l'adolescence et l'âge adulte.

Les groupes que constituent les adolescents représentent ainsi une grande variété de formes et de contenu quant à la qualité des membres, à l'effectif, à la structuration et à la durée.

L'étymologie du mot « bande » renvoie à la notion de groupe pourvu d'un leader et arborant un signe distinctif qui le représente et le différencie des autres. Alors qu'au début de son histoire ce mot renvoyait à un groupe légalement organisé dans le cadre d'un système social officiel, peu à peu la bande est devenue un groupe considéré comme marginal et dangereux.

La principale caractéristique des jeunes organisés en bandes est leur enclavement dans un groupe fermé, imperméable aux messages de prévention et disposant de normes différentes des normes dominantes, qu'ils ignorent ou dont ils ne tiennent pas compte... Les jeunes de ces groupes présentent des comportements qui sont comme un miroir grossissant de ceux relatifs au risque en milieu populaire : distance exacerbée par rapport à l'autorité et à ses représentants, mise en jeu constante du corps dans les échanges avec autrui, normes différentes quant au vol.

Maryse Esterle-Hédibel
« Le risque, la norme et le groupe »
Les cahiers de la sécurité intérieure
1996-1997

Nous avons choisi, dans notre étude, de parler de « groupe », sachant que ce mot est un des plus confus de la langue française. Dans leur ouvrage sur la dynamique des groupes restreints (déjà cité), Didier Anzieux et Jacques-Yves Martin distinguent cinq catégories fondamentales de groupes : « la foule, quand des individus se trouvent réunis en grand nombre au même endroit, sans avoir cherché explicitement à se réunir (phénomène de foule)... ; la *bande* qui « a la similitude en commun », alors que la *foule* « a la solitude en commun ». Il s'agit d'une bande quand des individus sont réunis volontairement, pour le plaisir d'être ensemble, par recherche du semblable. La bande est très différente de la foule, par le nombre limité de ses membres... ; le *groupement*, quand des personnes se réunissent, que ce soit en nombre petit, moyen ou élevé, avec une fréquence de réunion plus ou moins grande, avec une permanence relative des objectifs dans l'intervalle des réunions... ; le *groupe primaire* ou le *groupe restreint*, dans lequel la dimension numérique permet à chaque membre de percevoir chaque membre, de réagir à lui, et d'être perçu par lui, sans préjuger de la qualité affective de leurs relations... ; et enfin le *groupe secondaire* ou *organisation*, système social qui fonctionne selon des institutions (juridiques, économiques, politiques, ...).

Les auteurs dégagent l'« existence de trois phénomènes groupaux communs : l'émergence de leaders ; l'identification des membres les uns aux autres à des degrés divers ; l'adhésion inconsciente à des représentations sociales imaginaires, des clichés, des stéréotypes... ».

Le groupe restreint, dans sa configuration et son fonctionnement – « ensemble d'individus dont l'effectif est tel qu'il permet à ceux-ci des communications explicites et des perceptions réciproques dans la poursuite de buts communs » - semble correspondre à ceux dans lesquels se retrouvent les jeunes rencontrés en prévention spécialisée.

Ainsi, en ce qui concerne notre propos, et afin de le clarifier, nous parlerons de « groupes naturels » ou de « groupes constitués », sans aucune connotation positive ou négative a priori, le terme de « bande » étant utilisé par les auteurs actuels dans une signification essentiellement réservée aux groupes qui ont des activités délictueuses. Certains auteurs néanmoins expriment avec beaucoup plus de prudence une tentative de définition du mot « bande » en parlant, en ce qui concerne le « phénomène des bandes » dont l'actualité est mise en exergue actuellement par les médias et les institutions, « des formes multiples d'agissements et de regroupements qui semblent unifiés par la peur qu'ils suscitent »⁴².

Il s'agit donc, dans ce rapport, d'engager une analyse sereine des réalités du fonctionnement des jeunes en groupe et des pratiques de prévention spécialisée, sachant que la réalité et le devenir d'un groupe n'est pas prédéterminé. Plus les membres d'un groupe sont vulnérables, rejetés par des adultes et à l'écart des institutions, plus le groupe risque de s'orienter vers des pratiques délictueuses. Lorsque, par contre, le groupe favorise l'ouverture à l'autre, l'échange et le dialogue, la découverte des valeurs, les participations et les coopérations extérieures, il est une étape essentielle vers un devenir d'adulte, dans une dimension positive de participation sociale.

« La constitution d'un groupe, nous l'avons vu, ne peut donc pas s'expliquer par des notions de hasard, de rencontre fortuite, entre sujets se découvrant des caractères communs. Le groupe est le moyen donné à chaque être humain de s'identifier à son semblable et d'arriver ainsi à sa maturité et à son autonomie. D'abord limité au couple enfant-mère, il s'élargit peu à peu dans la sphère familiale puis extra familiale, amenant le moi, enrichi par des liens de plus en plus nombreux, à vivre dans une communauté »⁴³.

A l'adolescence, le groupe de pairs est donc un espace irremplaçable de construction de la personnalité. Il favorise l'expérimentation de statuts et de rôles multiples, de la transgression et des limites, la réinterrogation des comportements et des conduites, l'ouverture à des intérêts nouveaux, la construction d'estime de soi et d'identité cohérente, la découverte de l'altérité, de la coopération et de l'élaboration de projets...

La rencontre avec les groupes de jeunes sur l'espace public et les pratiques éducatives qui peuvent être développées par les équipes de prévention spécialisée, sont essentielles dans une perspective d'éducation et de socialisation des adolescents.

Quels sont les groupes rencontrés par les acteurs de prévention spécialisée, leurs caractéristiques et leur diversité ? Cette question est développée ci-après.

⁴² Marvan MOHAMMED et Laurent MUCCHIELLI « Les bandes de jeunes » - La Découverte 2007.

⁴³ Michel LEMAY « Les groupes de jeunes inadaptés » - PUF Paris 1961

2 - Formes actuelles de regroupements

Le rapport des chercheurs dresse une typologie des groupes de jeunes rencontrés par les éducateurs des équipes des sites ciblés⁴⁴. En synthèse des diverses auditions effectuées, nous exposons ici une catégorisation quelque peu différente, mais reposant de la même façon sur ce qui rapproche les membres de ces groupes. Nous accorderons aussi une réflexion particulière à ce que nous appellerons les groupes virtuels, relations des jeunes entre eux reposant sur l'utilisation des technologies modernes de communication.

❖ Les groupes spontanés et leur visibilité

Dans tout territoire de vie se trouvent des groupes de jeunes, tant ce phénomène des groupes de pairs fait partie de la vie de quasiment tous les adolescents. Une simple observation de ces groupes, du lieu de regroupement, des moments où ils se retrouvent, de leur fréquence, de leur activité ou de leur inactivité, voire de leur attitude, nous permet de distinguer trois types de regroupements :

➤ Le groupe de quartier ou de cité

Toutes les équipes d'éducateurs qui ont été auditionnées rencontrent des groupes de jeunes « naturels » - par opposition à un groupe « constitué » par l'éducateur -. Certains parlent de 2 ou 3 groupes, d'autres en distinguent jusqu'à 8 sur le même quartier. Désœuvrés, ils bougent peu, et « tiennent les murs » dit-on communément. Dehors, ils disent « être chez eux », et s'approprient ainsi un petit territoire. Des activités illicites, des actes de violence, des dégradations, des provocations, de petits trafics se greffent assez facilement sur ces groupes, mais « *ce n'est pas le trafic qui a créé le groupe, il y a eu d'abord le groupe naturel* »⁴⁵

Ces groupes différents sur le même quartier se distinguent le plus souvent les uns des autres par l'âge, ou un centre d'intérêt principal (*voir ci-après « La nature des liens »*), et ils revendiquent assez souvent une identité propre, liée le plus souvent à leur habitat. Ils se nomment parfois à l'aide du nom de leur rue, ou du nom de leur immeuble, se distinguant ainsi des jeunes d'un autre immeuble de la même cité.

Dans ces groupes on ne voit que très rarement des filles, qui d'une façon générale, ne séjournent pas dans l'espace public dès qu'elles ont atteint une douzaine d'années. Passé cet âge, elles ne sortent du domicile que pour des motifs utilitaires, des courses, ou pour se rendre à des activités collectives. Il est donc plus rare pour les éducateurs de les rencontrer.

➤ Le groupe d'expérience ou de vie similaire

Bon nombre de ces groupes sont constitués de jeunes qui ont un vécu similaire. Ils fréquentent – ou ont fréquenté – la même école, le même collège, et souvent leur parcours scolaire semé de difficultés les a rapprochés. Ils ont vécu les mêmes galères.

⁴⁴ Voir II – partie 2 – Chapitre 1 – « Les groupes de jeunes » p. 140

⁴⁵ Paroles d'un éducateur au cours d'une audition.

Dans cette catégorie, on trouve les groupes des « centre ville », qui se constituent à partir d'une même dérive, ou d'un « accrochage sur les mêmes produits qui les conduit à se retrouver sur les lieux où le trafic leur semble se fondre plus facilement dans l'anonymat. C'est le cas des groupes de la Gare du Nord à Paris.

Les conditions de vie familiale, l'appartement souvent trop exigü pour leur permettre de disposer d'une chambre individuelle, les poussent aussi à se retrouver là où personne ne peut les empêcher de voir leurs copains.

Pour un certain nombre, ce n'est qu'avec l'entrée dans la vie active leur permettant d'avoir un logement personnel, que certains cesseront progressivement de fréquenter régulièrement le groupe de copains. Mais d'autres sont devenus quasiment incapables de le quitter.

➤ **Le groupe de « tâche »**

Nous nommons ainsi les groupes qui sont peut-être les plus facilement repérables par l'environnement, en s'appuyant sur la théorie de sociométrie⁴⁶ Contrairement à ceux qui « tiennent les murs » dans l'oisiveté totale, ces jeunes sont présents dans l'espace public pour une bonne raison : soit ils s'adonnent régulièrement à une activité sportive ou ludique – foot de cité, avec tournois improvisés, gymkhana ou courses de vélos, mobylettes ou scooters, ...-, soit ils exercent sur ce territoire bien délimité une activité économique parallèle. Ce dernier cas mobilise en général un groupe plus hiérarchisé que les autres, et la visibilité de ses membres semble inversement proportionnelle à leur position hiérarchique : les plus visibles sont les plus jeunes qui servent de sentinelles, de « chouffeurs », et qui signalent discrètement aux véritables acteurs du trafic toute présence suspecte dans l'environnement.

Pour les groupes qui sont dans le trafic, l'équipe sent qu'il y a des leaders au-dessus d'eux. Par exemple, à plusieurs reprises, des adolescents qui devaient participer à une activité de l'équipe se sont « décommandés » parce qu'ils ne pouvaient pas venir...

➤ **Le groupe de projets**

On rencontre aussi dans les quartiers des groupes spontanés qui tentent d'exister en tant que groupes mobilisés autour d'un projet qui n'a rien d'illégal : mettre sur pied une sortie en centre ville pour un concert ou une rencontre sportive, organiser sur place les conditions d'exercice d'une activité, ce qui est le cas d'un groupe de jeunes du pays Voironnais exposé dans le rapport des chercheurs⁴⁷.

⁴⁶ Voir « Fondements de la sociométrie », Jacob Levy MORENO, 1970

⁴⁷ Voir page 105

❖ Les groupes virtuels

Les jeunes sont naturellement portés à utiliser les technologies les plus nouvelles en matière de communication. Le téléphone portable et l'internet sont ainsi devenus depuis quelque temps un moyen privilégié de contacts entre eux. L'existence de ces nouvelles techniques a induit chez les jeunes de nouveaux regroupements, de nouvelles alliances, de nouveaux réseaux. La maîtrise de ces techniques permet aux éducateurs de mieux percevoir et cerner ces nouveaux réseaux.

La Commission a cherché quel rôle l'utilisation de ces moyens pouvait jouer au sein des groupes de jeunes. Un éducateur particulièrement intéressé par cette question a été auditionné et son expérience a permis d'énoncer un certain nombre d'éléments de connaissance de ces pratiques.⁴⁸

Dans son quartier, les moyens utilisés par les jeunes, essentiellement âgés de 14 à 17 ans (les plus âgés se définissent par d'autres modes de relations), sont, en ordre d'importance décroissante :

1. Les blogs, le plus utilisé étant Skyrock ;
2. Les S.M.S. des téléphones portables ;
3. Le réseau M.S.N.
4. L'e-mail qui est peu utilisé.⁴⁹

Dans les blogs anonymes se remarque toujours une forte revendication identitaire pour le quartier d'appartenance. Sur les blogs, il y a un effet « boule de neige », c'est-à-dire qu'à partir du blog d'un jeune, on peut aller voir ceux de ses contacts, puis les contacts des contacts. Si l'éducateur a connaissance de ces blogs, c'est uniquement parce que les jeunes eux-mêmes le lui ont permis en lui indiquant leur adresse personnelle. Le fait pour lui de pouvoir investir ce réseau lui permet de mieux connaître ce qui se passe sur le quartier. « *Mais, précise-t-il, je ne me saisis pas de ces éléments pour décider d'aller vers ces jeunes* ». Autre précision : il n'intervient pas s'il s'agit de jeunes de plus de 18 ans.

Seule réaction directe : lorsque les choses vont trop loin, il intervient auprès du jeune concerné : « *Là, tu vas trop loin, tu vas t'attirer des ennuis sérieux.* »

Ces blogs de jeunes sont éphémères, ils ne vivent que le présent ; le passé n'est pas intéressant, l'avenir n'a pas lieu d'être.

Ce réseau invisible dans l'espace public n'en existe pas moins réellement. Et l'observation du fonctionnement de ces jeunes occupés en réseau peut permettre de découvrir des potentialités qui ne sont pas avouées spontanément dans le contact direct. Un éducateur a par exemple mis en place et anime un atelier de rap à partir de la connaissance d'un tel réseau.

L'utilisation de MSN implique une différence par rapport au blog. Dans ce réseau, plus utilisé par les filles dans l'exemple qui nous a été présenté, il faut que les interlocuteurs soient branchés en même temps. Ils peuvent, par exemple, commencer par s'insulter sur l'ordinateur, pour finir par un rendez-vous pour se battre ; c'est ce qui est arrivé à Paris où l'éducatrice qui se trouvait en relation avec un groupe de filles a constaté que les filles ont toutes fermé leur connexion au

⁴⁸ Audition de Bruno Chaminade, éducateur de l'association ARC 75, Paris

⁴⁹ Mais sur d'autres sites, d'après les auditions de diverses équipes, les mails fonctionnent entre les jeunes.

même moment. Elle est sortie, malgré l'heure tardive, a effectivement rencontré son groupe, et a réussi à éviter l'affrontement. Le S.M.S. peut aussi servir à ces types de rendez-vous.

Sans aller jusqu'à investir systématiquement ce type d'activité des groupes « virtuels », il semble intéressant qu'au sein des équipes de prévention spécialisée, cette question fasse l'objet d'une attention particulière, étant donné les risques de dérapages, parfois graves, qui peuvent résulter des comportements collectifs de jeunes adolescents incontrôlés.

3 - Nature des liants

La simple observation des jeunes qui constituent un groupe se réunissant assez régulièrement, alliée à une bonne connaissance du quartier, permet aux éducateurs d'énoncer un certain nombre de facteurs constitutifs des liants entre les jeunes du même groupe. Trois principaux facteurs apparaissent :

- ❖ **La similitude des expériences de vie** : comme le précise l'analyse des chercheurs, « le critère qui prime semble être le partage d'une histoire commune par les membres du groupe »⁵⁰. Les jeunes adolescents se déplacent peu ensemble en dehors de leur quartier d'habitation et se regroupent sans quitter le quartier ou la cité. Ils ont fréquenté la même école, ils fréquentent le même collège, et très souvent leur parcours scolaire est semé des mêmes difficultés, voire des mêmes échecs. Leurs activités sportives, lorsqu'ils en pratiquent, ont lieu au sein du même club, leurs envies de consommation les amènent au même centre commercial ; ils sont en quelque sorte « tenus en laisse » par le quartier et sa configuration. De plus l'habitat de ces quartiers, constitué presque exclusivement de logements sociaux, fait que l'origine socioculturelle de chacun d'eux présente beaucoup de points communs. Ils se vivent comme faisant partie d'un groupe dont les éléments sont fortement reliés entre eux par « la même vie ».
- ❖ **L'appartenance au même ensemble résidentiel** : la totalité des équipes d'éducateurs auditionnées ont fait état de ce facteur d'appartenance au groupe. Au sein des cités, les jeunes se définissent très souvent comme le groupe de tel immeuble, voire pour de grands ensembles, de telle cage d'escalier. Et dans leurs activités, lorsqu'ils s'y adonnent – quelles que soient les types d'activités, sportives, ludiques, ou moins recommandables...-, ils se vivent en concurrence et s'affrontent comme des adversaires permanents.
- ❖ **L'importance du collège dans l'émergence de ces groupes** : cette période de la vie des adolescents (de 11/12 jusqu'à 15/16 ans) est celle des changements importants dans les relations avec leur entourage. Pour s'affranchir quelque peu de la prégnance des parents et de la famille, pour chercher à acquérir un minimum d'autonomie, ils ne trouvent que les copains de collège, et d'abord ceux qui connaissent un parcours assez similaire au leur.

⁵⁰ L'analyse des chercheurs traite cette question de manière assez large, et nous insistons ici seulement sur les éléments qui nous semblent déterminants dans la constitution des groupes.
Voir II - Partie 2 – Chapitre 1-2 « La constitution des groupes » p. 140 .

4 - Structuration et fonctionnement des groupes

Tous les regroupements de jeunes dans l'espace public ne sont pas à proprement parler des « groupes ». A la sortie des collèges ou des lycées, des salles de cinéma, des concerts,... se constituent généralement des regroupements où les jeunes peuvent échanger, communiquer sur ce à quoi ils viennent de participer ou d'assister. Cet attroupement peut même durer quelque temps, et se répéter de temps en temps, sans pour autant que les membres se sentent liés entre eux par autre chose que le factuel.

Certains de ces jeunes par contre, mais en nombre plus restreint, peuvent constituer, là où ils habitent et ont l'habitude de se retrouver, un groupe beaucoup plus stable. Au sein de ce groupe, existe parfois une hiérarchie, avec un leader dont l'influence sur le groupe est manifeste. Mais ce n'est pas toujours le cas ; parfois, les leaders apparaissent interchangeables suivant les périodes ; il arrive aussi qu'un leader apparent ne joue qu'un rôle de porte-parole à l'égard des adultes, et que le vrai « chef » reste dans l'ombre, son vrai rôle ne s'exerçant qu'en l'absence de toute intrusion. Des éducateurs ont bien compris ces jeux au sein de certains groupes.

C'est dans les groupes exerçant des activités illicites qu'une hiérarchie apparaît clairement, et comme nous l'avons déjà signalé, la visibilité des rôles est alors inversement proportionnelle à leur importance au sein de l'organisation.

Les groupes de jeunes ne tiennent pas tous les murs dans une oisiveté permanente. Ceux qui sont constitués de jeunes en moins grande difficulté s'adonnent souvent à des activités plus ou moins régulières ; certains ne se regroupent que pour jouer au foot ou à d'autres « sports de rue ». L'installation d'aires de jeux équipées par les municipalités, souvent dans le cadre des CLSPD, sont alors le lieu de regroupements assez réguliers. Et en l'absence de tels équipements, les jeunes font souvent preuve d'initiatives en organisant leurs activités là où ils le peuvent...

Si certains se contentent d'une seule activité, certains groupes peuvent aussi en changer suivant le temps qu'il fait, ou les modes en vigueur dans le milieu. On a connu le bi-cross, le skate, ce sont aussi les déambulations à scooters ou mini motos...

Lorsque le contact avec ces groupes est bien établi, les éducateurs de prévention spécialisée ont à cœur de chercher à entraîner le groupe vers l'ouverture, vers d'autres activités, vers une participation plus formalisée par l'adhésion à un club. Il n'est pas rare qu'une équipe de prévention conduise un groupe à se constituer en association pour une pratique régulée de l'activité choisie. Lorsque la cohésion du groupe est patente, que la relation entre le groupe et l'éducateur le permet, celui-ci peut l'entraîner à sortir du quartier pour amener les jeunes à s'intéresser à d'autres activités, à des sorties culturelles. C'est l'exemple relaté dans la monographie produite par les chercheurs sur le site de Paris 18^{ème} avec le voyage à Londres, dans l'objectif d'assister à un match de foot.

Cette évolution positive d'un groupe de jeunes passera toujours par le dialogue continu avec des adultes. C'est toujours l'un des principaux objectifs des équipes de prévention spécialisée.

CHAPITRE 3 : L'EDUCATEUR DE PREVENTION SPECIALISEE ET LE GROUPE DE JEUNES

La démarche et l'action auprès des groupes sont intrinsèques au travail de prévention spécialisée. Lors du processus d'immersion dans la vie d'un quartier, dans l'« aller vers les jeunes » lors du démarrage d'une action ou dans les temps de présence sur le terrain, les premiers contacts de l'éducateur s'effectuent souvent avec des groupes de jeunes qu'il rencontre. Ces groupes, en général de petit effectif, manifestent une cohésion plus ou moins forte et une stabilité variable. C'est par ces jeunes, d'âges divers, sur les lieux qu'ils fréquentent ou qu'ils s'approprient, que l'éducateur aura à se faire accepter puis reconnaître.

Lorsque l'éducateur a établi une relation de confiance à laquelle les jeunes adhèrent, il développera des activités qui sont souvent les seules manifestations visibles de sa pratique avec les groupes.

De quels groupes s'agit-il alors, de groupes naturels ou de groupes constitués ? Comment s'y prend-il pour établir des relations de confiance avec les groupes naturels ? Comment un groupe constitué, à visée éducative, s'inscrit-il dans les stratégies mises en place sur le territoire d'action ? La pratique avec les groupes est-elle une réalité dans la pratique de prévention spécialisée ?

Les auditions d'équipes conduites par la commission avaient pour objectif premier d'explorer ces questionnements. Les études monographiques ont fourni des réponses explicatives qui permettent d'appréhender la complexité, la temporalité, le sens et la place de ces pratiques de groupe. Nous ne reprendrons pas ici les développements qui montrent et donnent à comprendre la singularité et la richesse de ces pratiques et sont présentés en seconde partie de ce rapport.

Nous présenterons ci-après des éléments qui ressortent de l'analyse de ces auditions⁵¹.

1 - La rencontre avec les groupes naturels de jeunes

Ce n'est qu'après avoir été repéré et reconnu comme faisant partie de l'horizon familier des jeunes dans l'environnement local, et comme adulte digne de confiance, que l'éducateur peut envisager de développer une action à portée éducative avec les groupes. Or, aller vers les jeunes sur leur territoire de vie, c'est s'introduire sur le territoire de l'autre. Cette démarche peut être perçue comme intrusive, à la fois par les jeunes, mais également vécue comme telle par l'éducateur, dans la mesure où elle ne respecterait pas l'« entre-soi » des jeunes. Ainsi, l'éducateur s'expose à des phénomènes de rejet, soit sous forme d'indifférence ou de distance, soit parfois de phénomènes de violences.

Pour intervenir en prévention spécialisée, « il faut être accepté (autorisé, toléré... ?) par la population générale et les groupes présents sur le territoire en particulier. Cette acceptation est souvent fragile, n'est jamais définitive et peut parfois être remise en cause à tout moment. Il est essentiel pour l'éducateur d'être accepté sur un territoire de vie, et au-delà de sa personne, il doit se faire identifier

⁵¹ Les éléments constitutifs de ce développement procèdent des auditions de quinze équipes de prévention spécialisée. Notes d'audition rédigées par Michel Breton.

en tant que travailleur social... C'est cette situation⁵² privilégiée unique qui va permettre à l'éducateur de prévention spécialisée de pouvoir intervenir notamment dans une médiation quotidienne continue». ⁵³ Pour l'éducateur en prévention spécialisée, il s'agit de maintenir en permanence un équilibre entre proximité, exigence et rigueur déontologique.

Ce sont la personnalité et la formation du professionnel, la pertinence qu'il accorde à cette pratique et son appétence à son égard, qui le placeront en position de s'engager dans cette action. Celle-ci doit toujours bénéficier du regard critique et du soutien de tiers (équipe, cadres intermédiaires ou de direction, conseiller technique, ...).

Tous les éducateurs reconnaissent que le premier contact avec un groupe naturel est délicat. Il faut y aller sur la « pointe des pieds » pour ne pas susciter des attitudes de distance et de rejet, ou se faire exclure définitivement. Il faut donc prendre le temps de la rencontre et de la connaissance, et choisir les moments, les lieux et les situations les plus appropriés. Il faut aussi tenir compte de l'âge des jeunes ; ceux de 12/13 ans ne peuvent pas être abordés de la même façon que ceux de 18 ans. Une jeune éducatrice indique ainsi « *D'abord, ça a été des bonjours, puis des regards, c'était un début d'identification. Après cela, j'ai fait un peu de travail de rue. La deuxième fois que je me suis présentée à l'entrée du quartier, j'étais seule et ils sont venus me voir. Par la suite, j'ai pu nouer des contacts plus individuels lorsque je les rencontrais seuls.* »

Une équipe indique qu'il leur a fallu deux ans d'approche pour pouvoir démarrer un véritable travail auprès d'un groupe. Pour cela, l'équipe disposait d'un véhicule avec lequel elle stationnait sur le quartier et où les jeunes du groupe pouvaient « se poser », être au chaud l'hiver, prendre un café...

A l'inverse, l'éducateur d'une autre association préconise d'aborder le groupe directement et très simplement, même si les jeunes fument ostensiblement du cannabis (« *sinon il n'y aurait jamais de rencontre* »), sans oublier un minimum d'humour montrant bien que l'éducateur n'est pas dupe. Le contact n'est pas « caution » et l'attitude de l'éducateur, puis la légitimité qu'il acquerra lui permettra de se positionner clairement par rapport au groupe. Il est impossible, voire incohérent pour un éducateur de passer auprès de ces groupes de jeunes sans s'arrêter, même -et peut-être surtout-, si l'on n'a aucune proposition concrète, si ce n'est la rencontre. Mais doit-on poursuivre avec eux ou pas ? Il n'y a pas de règles, c'est l'éducateur qui intuitivement décidera en fonction de la situation et de l'analyse qu'il conduira avec son équipe.

Un élément est important : l'ancienneté de l'implantation de l'équipe sur le territoire. Si les éducateurs sont déjà connus et reconnus dans leur mission par le quartier, il va de soi que les contacts sont facilités. De même, les jeunes éducateurs accompagnés par un plus ancien déjà connu des jeunes, disent tous que ce premier contact n'a pas posé de problèmes particuliers.

⁵² Lorsqu'il est accepté en tant qu'adulte et dans sa fonction, il devient ce que GOFFMANN appelle un « individu-initié », c'est-à-dire selon lui « une personne qui, du fait de sa situation particulière, pénètre et comprend intimement la vie secrète du stigmatisé et se voit ainsi accorder une certaine admission, une sorte de participation honoraire au groupe. »

⁵³ CTPS, « *L'action auprès des groupes en prévention spécialisée* » Note technique 7 mars 2007

Enfin, l'éducateur utilise parfois des relais : tel jeune déjà connu et qui fait partie du groupe, telle structure d'animation fréquentée par un ou plusieurs des jeunes. Une éducatrice reconnaît se sentir quelquefois un peu « gonflée » d'aller serrer la main de jeunes d'un groupe dont elle ne connaît qu'un seul membre, car il lui est arrivé en procédant ainsi de sentir un froid s'installer dans le groupe.

Ainsi, trois modalités particulières d'approche et de rencontre sont exprimées : l'approche à partir d'une démarche de rencontre naturelle en laissant au temps le temps de l'appropriation, de l'échange, de la reconnaissance réciproque ; une approche directe ; et une approche par relais. Ces modalités d'approche et de rencontre peuvent être mises en œuvre par une même équipe, selon les moments et les contextes, ou choisies préférentiellement de façon continue par telle ou telle équipe. Les études monographiques approfondies des pratiques des équipes sur site donnent à voir comment chaque démarche s'inscrit dans un contexte et la prise en compte de facteurs divers : logique institutionnelle, projet associatif et projet éducatif ou de service, démarrage ou poursuite de l'action, configuration propre des groupes sur le territoire de vie. Elles conduisent à confirmer ces « trois modes d'accès au groupe » (voir ci-après II – partie 2 – Chapitre 2 - 1 « L'approche du groupe et la création de la relation éducative »).

2 - Les groupes naturels et les groupes constitués

Le groupe est une structure relationnelle vivante. Quel que soit le liant qui le constitue et sa finalité, un groupe évolue dans le temps selon les caractéristiques des membres qui le composent (le rejoignent ou le quittent), et les contextes et événements du milieu de vie et du territoire. Ainsi, dans sa dynamique, la place et le statut des membres peuvent se modifier au gré de son histoire.

L'adulte éducateur qui est accepté par un groupe de jeunes en modifie déjà la structure dynamique. Sans « rien faire », par sa présence, par son attitude, sa parole, la représentation qu'en ont les membres du groupe, il va influencer sur le fonctionnement du groupe et apporter des changements et de l'éducatif.

Le groupe, au fil du temps va évoluer, s'enrichir par l'agrégation de nouveaux membres, ou s'agréger lui-même à un autre groupe. L'éducateur pourra constituer, à partir d'une offre et d'un projet, un nouveau groupe dont la dynamique propre se constituera à partir notamment de l'adhésion des membres au projet.

Ainsi, le groupe naturel évolue et se modifie en devenant un groupe constitué. Le groupe constitué construira sa dynamique propre par l'agrégation d'individualités diverses.

L'acceptation progressive de l'éducateur par le groupe et l'approche à la fois de son fonctionnement et de la personnalité de ses membres, lui permettra de poser un diagnostic sur ce qu'est le groupe, son état d'asocialité, voire d'antisocialité et sur les capacités des jeunes à évoluer positivement. Ce diagnostic favorise les choix d'action qui peuvent être faits par l'équipe, selon les configurations et l'état des groupes. Soit le groupe a ses propres capacités d'évolution vers des activités positives, et son fonctionnement contribue effectivement à la socialisation de ses membres, alors une intervention éducative en tant que telle n'est sans doute pas opportune. Soit le groupe est dans un

fonctionnement marginal et délictueux, ce qui nécessite qu'une action éducative puisse s'engager pour faire émerger les capacités positives de ses membres. Soit le fonctionnement délictueux du groupe et son organisation est telle que tout projet éducatif semble illusoire dans l'immédiat et l'équipe devra analyser les attitudes et les positions qu'elle peut prendre, sachant que certains de ces groupes relèvent plutôt dans un premier temps d'une intervention policière et judiciaire.

Ainsi, entre ces différentes options éducatives possibles, les choix de pratique d'une équipe sont d'une grande diversité.

Une équipe indique qu'elle n'élabore pas de projet avec les groupes naturels. Le contact avec ces groupes a pour objectifs de développer une connaissance individuelle des membres afin d'engager des accompagnements individuels, afin de montrer aux jeunes que le territoire ne leur appartient pas, et qu'ils peuvent et doivent le partager avec des adultes. Cette équipe pratique une sorte de médiation entre les différents groupes existant sur le même territoire. Si un groupe énonce une demande (activité, pratique d'un sport, quitter le chômage, voire hébergement,...) l'équipe l'accompagne alors vers la structure locale la plus appropriée.

Lorsqu'un groupe naturel (groupe spontané) a déjà un projet et demande fortement une aide pour le mettre en œuvre, il est assez aisé pour des éducateurs d'entrer en contact. Ces jeunes acceptent généralement assez facilement l'aide que peuvent leur procurer les adultes. Il nous semble cependant que cette approche ne relève pas spécifiquement de l'action d'une équipe de prévention spécialisée. Des animateurs d'un service jeunesse possèdent certainement les compétences nécessaires à ce type d'intervention, ces jeunes porteurs d'un projet ne se trouvant pas forcément en grandes difficultés.

Ailleurs, lorsque la relation est établie, les éducateurs partent du principe que l'action avec le groupe doit tirer ses membres vers le haut. Il s'agira alors d'élaborer et de conduire avec les jeunes un projet spécifique : une sortie collective, voire un camp de quelques jours,... Mais ces projets ne devront jamais se réduire à une « consommation de loisirs ». Suivant les cas et en fonction des possibilités des jeunes, le groupe pourra rassembler les moyens financiers du séjour en participant au préalable à un chantier ou à une activité du secteur économique, ce qui valorise la capacité socio-économique des jeunes à prendre en charge leur propre projet. Il est évident qu'un tel projet ne peut s'engager que si le groupe est connu par l'équipe éducative. Il s'intègre alors dans la continuité d'une pratique dont ils ont déjà bénéficié.

L'attitude qu'il convient d'adopter ne peut être la même avec tous les groupes de jeunes. Avec les groupes déjà ancrés dans la marginalité et la provocation, les éducateurs pourront éventuellement être en lien de confiance, dans la mesure où leur place sur le territoire de vie est connue et respectée. Ils pourront alors atténuer les tensions, travailler sur la solution des conflits entre les différents groupes ou avec l'environnement, avant de pouvoir engager une intervention éducative... A titre d'exemple, le simple déplacement négocié avec l'éducateur, de quelques dizaines de mètres du lieu occupé régulièrement par un groupe de jeunes a permis de tempérer les réactions hostiles de l'environnement (commerçants et population).

« Agir en prévention spécialisée auprès d'un groupe, induit des rapports à la Loi, à la règle et aux jeunes en situation limite, qui amènent l'éducateur à s'interroger en permanence sur ses possibilités

d'intervention et la manière de mener un travail éducatif « au cœur » d'actes délictueux. L'éducateur de prévention spécialisée construit sa position, sa stature, son influence et son autorité sans aucune aide possible de l'extérieur sur le terrain, il est le plus souvent seul pour affronter le réel dans une pédagogie de l'immédiat, il doit faire preuve d'initiative, oser et prendre le risque de la relation et cela en totale immersion nécessitant intimité, confidentialité et respect ». ⁵⁴ L'analyse des pratiques développée au sein de l'équipe est la condition essentielle de la pertinence de l'action.

Certains éducateurs connaissent des groupes sans exercer d'action éducative spécifique à leur égard ; ils ont par contre une attention particulière à l'égard des membres les plus marginalisés, de façon à ce que la dynamique du groupe puisse leur être bénéfique, ou les protéger contre la domination qu'il peut exercer.

D'autres équipes ont insisté sur l'intérêt de projets initiés par les éducateurs auprès d'un groupe constitué, qui ont permis aux jeunes de s'approprier eux-mêmes le projet et de le poursuivre.

La grande majorité des équipes auditionnées précise que le travail éducatif auprès des groupes de jeunes est un complément indissociable du travail éducatif individuel. En tant qu'adulte accepté au sein d'un groupe naturel de jeunes, ou animateur d'un groupe de projet, l'éducateur devient participant à la vie du groupe et co-acteur des interactions qui s'y déroulent. Il va découvrir ou accompagner la dynamique interne à chaque groupe, sa structuration et son fonctionnement, l'évolution des statuts et rôles des uns et des autres, les modalités de sa progression. Il sera particulièrement attentif aux effets produits pour chaque membre du groupe, en ce qui concerne l'estime de soi, la découverte et l'expérimentation de l'altérité.

3 - Projets éducatifs et stratégies d'action

Selon les caractéristiques propres des groupes concernés et des stratégies mises en place par l'équipe éducative, les interventions auprès des groupes relèvent d'une grande diversité et peuvent aller du plus formel à l'informel.

Quelles que soient les modalités de composition des groupes : groupes naturels, groupes constitués à partir d'un groupe naturel par l'agrégation de nouveaux membres, groupes constitués à partir d'individualités, il s'agit, nous l'avons dit, de faire un travail éducatif s'appuyant sur la dynamique interne propre à chaque groupe, quelle soit sa stabilité, qui constitue pour les jeunes qui le composent des temps forts de socialisation : réinterrogation des comportements et des conduites, ouverture à d'autres intérêts, construction d'estime de soi et d'identité propre, découverte de l'altérité, élaboration de projets, ...

Les actions de groupe n'ont pas en elles-mêmes leur propre finalité et ne sont pas simplement juxtaposées les unes à côté des autres. Une action s'élabore en fonction de la structure des groupes et des particularités de ses membres. Pour chacun de ceux-ci l'influence du groupe, si son évolution

⁵⁴ CTPS, « L'action auprès des groupes en prévention spécialisée » Note Technique – mars 2007.

est positive, est souvent plus importante et plus décisive que l'impact d'une action strictement inter-individuelle d'un éducateur avec un jeune. Ces actions avec les groupes s'intègrent dans la continuité d'une stratégie éducative, conduite en fonction des caractéristiques propres du territoire de vie des jeunes et du contexte social.

Les pratiques de groupe sont fortement interpellées dans le cadre des préoccupations de sécurité et notamment de la mise en œuvre des contrats locaux (CLSPD). En effet, l'identification des « membres des bandes » et de leur fonctionnement, est souvent sollicitée alors que la connaissance des groupes par les éducateurs et les pratiques qu'ils peuvent développer, sont conditionnés à la fois par la libre-adhésion des jeunes et d'autre part par la confidentialité et le respect de l'anonymat qui n'autorise pas la transmission d'informations nominatives (sur ce point voir cinquième chapitre « Les attentes et commandes institutionnelles et politiques vis-à-vis des groupes de jeunes »).

4 - Le groupe, la bande, les violences urbaines

Les éducateurs de prévention spécialisée se trouvent, du fait même de leur secteur d'intervention – l'espace public – confrontés aux réalités des comportements violents et délinquants des jeunes en groupe. Ils savent que cette réalité est intolérable pour les populations. Ces comportements troublent la tranquillité et l'ordre public et contribuent au sentiment d'insécurité. Ils nécessitent peut-être des actions de prévention situationnelle, de dissuasion et de répression policière appropriées, et les suites pénales prévues par la loi. *« Les « bandes » existent... cependant, des Elus, des acteurs sociaux et des médias, confondent souvent ces « bandes de jeunes » actives dans l'économie parallèle, mais le plus souvent invisibles, avec des « regroupements de jeunes » beaucoup plus répandus, mais constitués de manière assez souple... et dont l'explication principale de leur regroupement est liée aux processus de sociabilité propres à la jeunesse »⁵⁵.*

Déjà en 1995, le CTPS⁵⁶ indique que « contrairement à ce que laisse croire le discours de sens commun, ces jeunes ne sont pas liés à la criminalité organisée (grande délinquance, filières du trafic de la drogue,...) qui suppose davantage d'invisibilité et de discrétion. Ainsi, des équipes de rue constatent que, sur certains quartiers, les jeunes adultes les plus impliqués dans la délinquance (économie parallèle) sont souvent à la recherche d'une respectabilité. Les jeunes qui se manifestent dans des actes visibles (rodéos, provocation, ...) sont très rarement initiateurs de la délinquance la plus organisée. Ils fonctionnent souvent en groupes de quartiers et s'identifient à un univers restreint qu'ils valorisent, le groupe de copains qui a un rôle refuge et protecteur. Ils survalorisent également leur territoire (cages d'escaliers ou certains espaces publics qui sont sacrés). *« Cette appropriation anarchique de ces espaces de passage par les groupes de jeunes, dérange l'ordre des choses et les usages sociaux »⁵⁷ et crée des conflits avec des adultes ».*

Dans son avis du 12 mars 2009, le Conseil National des Villes précise d'ailleurs que « l'occupation des halls (excepté si trafics) n'est pas l'objet de la politique de sécurité, mais plutôt de la prévention de la

⁵⁵ « Le retour des bandes de jeunes ? » Regards croisés sur les regroupements juvéniles dans les quartiers populaires – Manuel Boucher

⁵⁶ « La violence des jeunes en milieu urbain », CTPS 1995

⁵⁷ « Vandalisme au quotidien » Marceline Barnoud, Mémoire de Maîtrise en sciences sociales, 1994

tranquillité publique (d'incivilités et de nuisances sonores). Il convient d'envisager le hall d'immeuble comme un micro-territoire et d'étudier ce qui s'y passe. Qui sont les jeunes qui l'occupent ? habitent-ils ou non la cage d'escalier ? quelle est leur tranche d'âge ? sont-ils en rupture scolaire, suivis par le SPIP ou par la PJJ ? Ce diagnostic permet de proportionner les réponses. Toutes les cages d'escalier ne sont pas envahies de la même manière, en raison des réseaux d'interconnaissance entre parents. Il est possible de réintroduire de la médiation avec ces jeunes en s'appuyant sur les correspondants de quartier, les éducateurs de rue et les associations ».

Ainsi, expliquer tous les phénomènes qui troublent l'ordre public par le seul fait de l'existence de « bandes » comme facteur causal unique, conduit à s'interdire la prise en compte de la diversité des regroupements de jeunes et de leur configuration, et la distinction à faire selon les phénomènes de violences collectives et individuelles.

Les phénomènes de violences collectives (« bagarres entre bandes ? » « Émeutes urbaines ? »...) procèdent toujours d'une solidarité émotionnelle et réactive exprimée par des jeunes qui vivent les mêmes sentiments et expériences d'exclusion, d'impuissance, d'injustice sociale, de rejet et de déconsidération. Sur la base d'un événement qui, en général, ne touche que quelques jeunes (mort accidentelle, interpellation ressentie comme injustifiée...), l'embrassement collectif des jeunes est souvent porté par un fort affect partagé. Cet embrassement est évidemment facilité par l'efficacité des moyens de communication (portables) des médias (télévision) et de transport (métro, RER, bus,...).

Ces événements mobilisent autant les jeunes en groupe qu'individuellement, le passage à l'acte de tel ou tel étant favorisé par la stimulation collective. Comment comprendre ces phénomènes ? *« Le regroupement n'est pas un groupe, encore moins une bande, un élément catalyseur et sélectif est nécessaire ; le plus souvent, il aura son origine dans l'hostilité ambiante. La défiance des adultes suscite l'incompréhension des phénomènes grégaires chez les jeunes et empêche l'établissement de rapports normaux entre l'agglomérat et l'environnement. De la défiance à la peur, il n'y a qu'un pas, vite franchi, parfois à l'occasion d'un incident anodin. L'hostilité et la méfiance réciproques, qui étaient latentes, éclatent ouvertement à travers une manifestation symbolique. L'environnement ennemi est incarné par une personnalité particulièrement représentative aux yeux des jeunes : policier, soldat en uniforme, cabaretier ou commerçant, gardien d'immeuble, ... tous ces personnages occupent une position institutionnelle qui représente de manière spécifique les normes et les valeurs d'un quartier. Ce sont les interditeurs. Leur intervention est ressentie comme une réjection, comme une séparation d'avec la communauté dans son ensemble, la ségrégation permet à l'in-groupe de se valoriser, tandis que l'out-groupe perd de sa valeur. Ce sont parmi les membres de l'out-groupe que vont être choisis les « boucs émissaires », victimes désignées de la réaction collective »⁵⁸.*

La possession et l'usage d'armes par certains jeunes notamment dans le cas de rixes aux conséquences parfois mortelles, renvoie à la **grande vulnérabilité individuelle de certains jeunes**,

⁵⁸ Jacques Selosse « Phénomènes grégaires chez les jeunes » in « Adolescence, violences et déviances » - CNRS 1970 . Jacques Selosse énonce quelques critères fonctionnels « permettant de proposer une signification à de tels rassemblements : a) le rassemblement permet d'exprimer la solidarité de certains en se différenciant des autres... b) ils sont l'occasion d'un inter-échange de stimuli, c) ils signent l'interattraction des sujets de même niveau de développement ... social confrontés à des problèmes identiques d'intégration ».

liée à l'absence d'intériorisation de l'interdiction de tuer et d'accès à l'altérité durant leur parcours de vie. Elle renvoie aussi à une société où les violences institutionnelles, socio-économiques et relationnelles à leur égard sont générales et majeures. L'observatoire des ZUS ne précise-t-il pas, dans son rapport annuel (03/11/2009) que près d'un mineur sur deux y vit en dessous du seuil de pauvreté.

Cette réalité ne peut que nourrir la violence. Renvoyer seulement à la responsabilité éducationnelle des parents et à la responsabilité individuelle et pénale des jeunes est une façon de s'aveugler devant des réalités. Les responsabilités des uns et des autres dans ces situations doivent être considérées, mais elles ne peuvent s'exercer pleinement que si les conditions suffisantes existent dans la société. Les domaines de l'éducation, de la formation, de l'économie, du logement, etc. sont tout autant essentiels dans l'ensemble des politiques publiques que les mesures nécessaires pour préserver l'ordre public.

Les acteurs éducatifs et sociaux ne peuvent porter seuls les actions à engager. Il faut d'ailleurs signaler que les politiques publiques dessinent actuellement beaucoup plus une politique de confinements des quartiers, sans prendre en compte les aspirations des jeunes et des adultes qui y vivent, disqualifiant ces quartiers en tant que zones de non-droit. C'est ainsi que des policiers destinés à intervenir dans les « banlieues difficiles » sont formés à intervenir en « milieu hostile ».

L'implication des éducateurs sur un territoire, leur connaissance des jeunes et notamment des groupes, leur permet néanmoins d'intervenir dans les moments de crise ou de violence. Travailler avec les adolescents les plus vulnérables dans un quartier, suppose toujours de prendre en compte leur réseau d'affinités entre pairs, et de recréer du lien avec les adultes, car lorsque ces derniers interviennent, la « domination territoriale » se transforme et les jeunes sont plus accessibles au dialogue et à l'échange.

Il s'agit de contribuer à créer et/ou recréer du passage et du lien entre les adultes et les jeunes et de travailler ainsi à la réassurance collective entre les générations et les institutions. Cette perspective s'inscrit pour la prévention spécialisée dans une dimension de travail au niveau de la communauté de vie et de son environnement.

CHAPITRE 4 : PRATIQUES EDUCATIVES AUPRES DES GROUPES ET PRATIQUES SOCIALES COLLECTIVES

Dans sa démarche d'approche globale des personnes, l'éducateur de prévention spécialisée prend en compte l'ensemble des dimensions de vie des jeunes et la trame relationnelle dans laquelle il construit son identité et sa sociabilité. Il est donc particulièrement concerné par les groupes dans lesquels se retrouve l'adolescent et par les liens manquants, difficiles ou rompus, avec les différentes instances de socialisation et de participation sociale.

Les relations qui existent dans la vie d'un jeune peuvent schématiquement se distinguer en réseau primaire : les parents, la famille, les copains ou amis, les relations de voisinage..., et en réseau secondaire composé des acteurs et institutions d'éducation, de travail, d'action sociale, de justice, ...

La prévention spécialisée, dans la mission d'aide sociale que définissent les textes, doit s'engager notamment dans des « actions collectives »... La connaissance de ces différents champs relationnels et les pratiques à développer concernent aussi bien les sphères relationnelles primaires que celles plus institutionnelles.

1 - Distinctions et relations entre pratiques éducatives de groupes et pratiques sociales collectives

Ainsi, les pratiques éducatives de groupe et individuelles se prolongent auprès des parents et des familles et se diversifient en lien et en partenariat avec les acteurs du territoire. Cet élargissement permet aux acteurs de prévention spécialisée, au-delà des liaisons nécessaires pour accompagner le parcours individuel de tel ou tel jeune, de se situer et de s'engager dans des actions collectives qui s'appuient sur les ressources et les capacités à agir des adultes, parents et habitants, du territoire de vie.

Ces pratiques s'inscrivent dans le vaste champ du « travail social d'intérêt collectif » au sens où le définit le CSTS⁵⁹, comme une « véritable alternative aux mécanismes d'exclusion et de désaffiliation », une façon de répondre à « l'insécurité » sociale et personnelle « qui peut provoquer le repli sur soi », et s'inscrit « dans une logique de confiance et de reconnaissance de l'autre, quelle que soit sa place dans la société, comme sujet porteur de potentialités et de capacités de réussite citoyenne ».

Dans cet ensemble, une pratique éducative de groupe s'appuie sur la dynamique du groupe, afin de contribuer à l'identité individuelle et à la sociabilité adolescente.

⁵⁹ CSTS « *L'intervention sociale d'intérêt collectif* » (ISIC), Rapport 2009

« L'ISIC est définie comme intégrant les actions collectives qui donnent aux personnes les moyens optimum de disposer des apprentissages économiques, sociaux et culturels, nécessaires à la construction de leur identité sociale et à leur citoyenneté. L'ISIC recouvre le travail social communautaire, le travail social avec les groupes, le développement social local, ... »

Une pratique sociale collective a pour objectif de mobiliser sur un projet commun, des individualités ou des groupes divers et de générations différentes, contribuant ainsi à construire et à affermir le lien social et le vivre ensemble.

Une pratique éducative de groupe avec des jeunes peut aboutir à/ou s'insérer dans une pratique sociale collective.

Le groupe de jeunes apporte à ses membres réassurance, autant sur le versant des expérimentations relationnelles et des rôles, des risques et des limites de la transgression, de l'estime de soi, ... que sur celui de l'audace à s'engager socialement dans une coopération et une participation avec les adultes et les jeunes de son quartier.

C'est donc souvent en groupe, puis individuellement ensuite, que les jeunes pourront s'engager dans des coopérations positives et des actions de solidarité ou d'animation collective sur leur territoire de vie.

Ces actions auront un double effet : elles modifieront les regards et les représentations des jeunes vis-à-vis des adultes et des adultes vis-à-vis des jeunes ; elles contribueront à l'évolution positive des places des uns et des autres et des inter-relations dans la communauté de vie, en créant du lien social et transgénérationnel. « *Plus les adolescents sont exclus de toute relation dans le groupe social, plus ils le perturbent, plus ils éprouvent le besoin, pour évoluer, de rencontrer des personnes avec qui ils établissent des relations en toute liberté dans la communauté* ». ⁶⁰

Il s'agit donc de mobiliser les ressources du territoire et les populations, afin de contribuer à l'émergence d'un milieu adulte porteur de sens et structurant à l'égard des adolescents. Dans la pratique de prévention spécialisée, cette dimension d'action n'est pas seulement juxtaposée à d'autres pratiques. Pratiques éducatives de groupe et pratiques individuelles et pratiques sociales collectives, ces dimensions d'action s'inscrivent dans une stratégie qui les enchevêtre et les articule en fonction des réalités de vie des jeunes qui en sont les acteurs et en fonction de la configuration et des ressources de leur milieu de vie.

2 - Le sens d'une action communautaire

Dans la mesure où les pratiques sociales collectives s'inscrivent au niveau de la communauté de vie, s'appuyant sur les compétences sociales et les capacités à agir des populations, elles sont « actions communautaires ». Elles promeuvent les compétences propres des habitants du territoire à analyser les problèmes du bien commun, à retrouver le sens des responsabilités intergénérationnelles et contribuent à faire émerger les capacités créatrices de la **communauté de vie**. Ces capacités favorisent l'éducation et la socialisation des enfants et des adolescents, contribuent à faire émerger et à promouvoir un vivre-ensemble fondé sur les droits et devoirs des personnes.

⁶⁰ Hubert Flavigny « Les éclats de l'adolescence - Approches cliniques et éducatives »
Expansion Scientifique Française - 1996

Alors que le communautarisme risque de servir de refuge à celles et ceux dont les difficultés socio-économiques créent des sentiments d'injustice, de rejet et une précarité de vie permanente, l'enjeu d'un travail communautaire, quelle que soit la diversité des appartenances culturelles, ethniques et religieuses de ceux qui composent la communauté de vie, est de rejaillir sur le devenir des jeunes en créant les conditions d'une socialisation positive et du mieux-vivre ensemble.

Dans le cadre de ce rapport et de ses limites, la Commission n'a pas développé l'étude de cette dimension d'action. Alors que l'éducateur de prévention spécialisée engagé auprès des jeunes en difficulté le plus souvent à distance des instances de socialisation et d'éducation de droit commun, se trouve en position interstitielle et transversale par rapport aux acteurs du territoire de vie où il exerce, il est en situation d'acteur légitime auprès des jeunes et des adultes avec lesquels il a établi et développe une relation de confiance pour contribuer à la mise en œuvre d'un travail communautaire.

Il est indispensable que le Conseil Technique puisse engager des travaux futurs sur ces problématiques et les pratiques de la Prévention spécialisée au niveau de la communauté de vie.

CHAPITRE 5 : LES ATTENTES ET COMMANDES INSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES VIS-A-VIS DES GROUPES DE JEUNES

1 - Une préoccupation constante des institutions : la pratique éducative avec les groupes de jeunes

Dès les premières années, la prévention spécialisée s'est développée à partir de l'action conduite dans l'espace public auprès des groupes de jeunes, hors de toute institution. Cette originalité a été reconnue par les pouvoirs publics et les premiers textes officiels légitimant cette forme particulière de travail éducatif l'ont soulignée à maintes reprises :

*« Ainsi, à côté des interventions individuelles prises dans le cadre des textes sur la protection judiciaire et de la protection sociale de l'enfance, se dégageait un **mode d'intervention susceptible d'agir en profondeur sur un groupe puis sur un quartier.** »*

Circulaire N°26 du 17 octobre 1972, relative à l'arrêté du 4 juillet 1972 sur les clubs et équipes de prévention

« La notion d'action avec le milieu – et non pas uniquement avec des jeunes isolés, en dehors du contexte familial et social – doit avoir la priorité dans les objectifs d'une association de prévention spécialisée. »

Circulaire N°31 du 13 juillet 1973

Plus tard, alors que de nombreuses collectivités souhaitaient mettre en place de nouvelles actions de prévention spécialisée, le CTPS a largement diffusé une plaquette de présentation de cette forme d'action qui rappelle encore cette préoccupation majeure :

« La Prévention Spécialisée apporte son soutien à des groupes qui peuvent constituer alors les unités de base d'expériences de socialisation. »

« ...pratiques de coopération qui s'imposent :

- *...favoriser l'intégration des personnes et des groupes dans l'environnement. »*

« La Prévention Spécialisée : une démarche engagée » 1996

Depuis la décentralisation de 1983, les actions de prévention spécialisée relèvent de la compétence des départements (Loi de 1986) et ont été inscrites dans le Code des Familles et de l'Action Sociale, en tant que mission d'aide sociale à l'enfance. Les différents textes législatifs promulgués depuis, le CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles) en 2001, la Loi organisant l'action sociale et médico-sociale en 2002 et la Loi de rénovation de la protection de l'enfance en 2007, ont confirmé cette inscription de la prévention spécialisée dans la protection et l'aide sociale à l'Enfance.

Ainsi, le Code de l'Action sociale et des Familles place implicitement le travail éducatif auprès des groupes de jeunes dans le cadre de la mission de service public confiée aux organismes gérant des actions de prévention spécialisée :

« Dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, **le département participe aux actions** visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

....

2° Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ; »

Art. L. 121-2 (L. n° 2003-710 du 1^{er} août 2003, art.57) du CASF

« Le service de l'aide sociale à l'enfance est un service non personnalisé du département chargé des missions suivantes :

.....

2° Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, (L. n° 2002-2 du 2 janvier 2002, art. 82) notamment celles visées au 2° de l'article L. 121-2 :..... »

Art. L 221-1 du CASF

La plupart des documents réglementaires encadrant les actions de prévention spécialisée - chartes départementales, conventions, ou référentiels, élaborés au niveau départemental - citent, bien entendu, l'action éducative auprès des groupes de jeunes comme une des missions confiées aux équipes d'éducateurs.

« L'association se conforme aux principes fondateurs de la prévention spécialisée. »

Convention de prestation service pour la prévention spécialisée, entre le Conseil Général de L'Allier, les Communautés d'agglomération, et l'association prestataire, pour les années 2007 à 2009.

« Le champ d'intervention de la prévention spécialisée relève de trois registres :

- A l'égard de tout public, elle participe à la fonction de veille...
- A l'égard des publics en rupture, les professionnels **assurent un accompagnement éducatif individuel, parfois collectif** ;
- A l'égard des publics en situation à risques, ils interviennent **en direction du jeune ou du groupe de jeunes** et de l'environnement familial et social »

Rapport d'orientation relatif à la prévention spécialisée – Conseil Général de l'Isère - 2004.

L'Assemblée des Départements de France (A.D.F.) a validé à l'unanimité en 2002, un document qui inspire aussi de nombreux documents départementaux. Comme les textes élaborés à l'échelle nationale, ce document se contente d'énoncer un cadre global, il précise malgré tout que la prévention spécialisée ne doit pas faire l'économie d'une intervention éducative auprès des groupes :

« **Au-delà de l'absence de mandat nominatif, la prévention spécialisée met en œuvre des actions éducatives collectives et individuelles.** »

Cadre de référence départemental – ADF -2002

2 - Des tensions récurrentes entre les attentes et les commandes des élus territoriaux de proximité et la mission de la prévention spécialisée auprès des groupes de jeunes

Depuis 1983, où la « Commission des Maires sur la sécurité et la prévention de la délinquance » a mis en exergue l'émergence du sentiment d'insécurité des populations, et surtout à partir de 1997 (Congrès de Villepinte) où la lutte contre l'insécurité et la délinquance a été instaurée comme objectif majeur des politiques publiques, puis inscrite dans les Lois pour la « Sécurité intérieure » (2004) et « relative à la prévention de la délinquance » (2007), les actions de prévention situationnelle et de prévention de la délinquance deviennent les principales attentes et demandes institutionnelles adressées aux acteurs de prévention spécialisée par les instances locales. Elles émanent particulièrement des communautés d'agglomération qui participent souvent au financement des équipes pour des actions initiées par les politiques de la ville ou, au niveau communal, dans le cadre des actions de prévention de la délinquance (CLSPD). Dans ces cas de figure, il arrive que ces demandes posent problème aux associations et aux équipes, en regard des pratiques ou des procédures exigées, par exemple lorsqu'il est fait mention, dans le cadre de ces instances, de l'obligation de l'échange d'informations individuelles, voire nominatives, concernant les jeunes

connus des éducateurs, au risque de modifier totalement la mission d'aide sociale assurée par les équipes éducatives.

Des enjeux contradictoires apparaissent alors régulièrement lors de débats locaux, entre la recherche d'efficacité de pratiques visant une meilleure sécurité publique ou la diminution du sentiment d'insécurité vécu par les populations, et le respect des éléments déontologiques et méthodologiques, socle de l'efficacité éducative des acteurs de prévention spécialisée. Ces derniers dénoncent parfois la « *prévalence du regard et de la pratique sécuritaire sur le préventif et l'éducatif* », ainsi que « *la primauté et l'obligation de l'échange d'informations au détriment de la confidentialité nécessaire à toute relation de confiance et à l'exercice d'une pratique éducative* », entraînant des « *difficultés de contact et de rencontre avec les jeunes, étant donné le renforcement des actions dissuasives et répressives sur l'espace public* ». ⁶¹

Avec le temps, ces difficultés s'étaient atténuées, mais l'actualité a entraîné les instances locales à se préoccuper, parfois de manière prioritaire, des dits « phénomènes de bandes » de jeunes, lors de l'élaboration des nouveaux Contrats locaux de sécurité. Les acteurs de prévention spécialisée sont donc amenés à exercer leur vigilance lors des concertations auxquelles ils sont invités à participer. La prévention spécialisée est fréquemment interpellée pour apporter son concours à la mise en œuvre de « fiches-actions » basées sur l'information nominative et le renseignement et décidées dans ces contrats.

Cette situation s'est présentée en particulier à Paris lors de l'élaboration, au cours de l'année 2009, du Contrat parisien de sécurité, pour lequel « *la lutte contre le phénomène des bandes et ses formes de délinquance représente une priorité* ».

⁶¹ « **Prévention spécialisée, pratiques éducatives et politiques de sécurité** », étude du C.T.P.S. 2001

Dans le projet de Contrat local de sécurité de Paris, on note par exemple :

« **Coopérations requises** : GPIS, Clubs de prévention, bailleurs sociaux....

« **Objectifs** : mieux connaître les bandes, leur nature, leur mode d'agrégation, leurs lieux d'action et identifier leurs membres.

«**Méthode** :.....la présidence du CSPDA... est chargée de collecter et de centraliser toutes les informations utiles à la connaissance des bandes auprès des acteurs locaux concernés par la problématique : les services de police, ..., le rectorat, la mairie, **les clubs de prévention**, les bailleurs sociaux,...

« Mise en place d'une Commission permanente de lutte contre les bandes et d'une Cellule parisienne de suivi des bandes.

« **Suivi** : Veille et échange d'informations dans le cadre des réunions de la présidence du CSPDA, et de réunions mensuelles opérationnelles :

- les actions liées aux phénomènes des bandes ;
- la composition de ces bandes (nombre d'individus et âge) ;
- leur implantation ;
- leur caractéristique en termes de comportements troublant l'ordre public.

Evaluation : Transmettre périodiquement ces informations aux autorités ...

3 - L'importance d'une position claire des équipes éducatives et des organismes gérant des actions de prévention spécialisée

Il s'agit, pour les acteurs de prévention spécialisée, d'expliquer et de rappeler en permanence que les conditions d'exercice de leur pratique, qui permettent la libre-adhésion des jeunes à l'offre éducative et l'établissement d'une relation de confiance, ne sont pas négociables. Les enjeux sont importants, puisque cette pratique éducative, notamment auprès des groupes, ne peut concourir au bien public (sécurité et prévention de la délinquance) que si la démarche et le respect des règles de confidentialité qui la construisent, sont compris et respectés.

Ainsi, les associations de prévention spécialisée étant désignées comme des partenaires dans la conduite des actions retenues dans la plupart des arrondissements, l'Union Parisienne de la

Prévention Spécialisée a adressé au Président du Conseil de Paris en octobre 2009 un Mémoire intitulé « **La prévention spécialisée à Paris, le travail en partenariat et l'échange d'information** ». Ce texte reconnaît la réalité et l'intérêt de la participation de la Prévention spécialisée dans le développement d'une politique de sécurité, et rappelle à quelles conditions ce partenariat peut être efficace. Il insiste sur le cadre des échanges d'informations :

*Du fait du rattachement de la prévention spécialisée aux missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, les salariés et bénévoles qui y participent sont soumis aux dispositions de l'article L 221-6 du **Code de l'action sociale et des familles**, qui leur impose le secret professionnel. Sous réserve de l'application des dispositions légales en matière de secret professionnel, et notamment de l'application de l'article 223-6 du code pénal relatif à la non-assistance à personne en danger, **il ne peut être exigé des acteurs de la prévention spécialisée de délivrer des informations concernant leur connaissance individuelle des jeunes.** »*

Le rapport du groupe interinstitutionnel sur la prévention spécialisée initié conjointement par l'Etat et l'Assemblée des départements de France, publié en 2004, pointait cette exigence et en précisait la justification : « **Une telle pratique aurait pour effet immédiat une complète remise en cause de l'intégralité de leur travail. Elle détruirait la confiance des jeunes envers les éducateurs, confiance indispensable à la conduite de leur mission éducative et qui demande beaucoup de temps pour s'installer.** »

Pour autant la prévention spécialisée a sa place dans ces instances de politique locale. Elle participe à l'évidence aux politiques de sécurité, et se doit d'être présente au sein des instances locales. Mais, comme un rapport précédent du CTPS l'a déjà signalé :⁶²

« Les différents positionnements des uns et des autres [au sein de ces instances], doivent être discernés clairement, pour que chacun puisse assumer son rôle propre en toute sérénité...

« Pour les acteurs de prévention spécialisée qui, avec et parmi d'autres, sont ou peuvent être de précieux « informateurs », la réponse ne peut s'analyser que sur un plan technique, déontologique et éthique...

« Ainsi, il apparaît peu opportun que l'éducateur de terrain participe systématiquement aux instances de rencontre prévues... Il est souhaitable que cette participation soit assurée conjointement avec un cadre, voire un administrateur, qui peut jouer une fonction de tiers et de garant. »

⁶² « Prévention Spécialisée, pratiques éducatives et politiques de sécurité » - CTPS – 2001

Voir aussi : « Prévention Spécialisée et politiques territoriales, quelles marques construire ? CTPS - 2006

CHAPITRE 6 : AGIR AVEC LE GROUPE

Les conditions d'exercice d'une pratique éducative auprès des groupes de jeunes et de son évaluation

1 - Les conditions d'exercice institutionnelles et professionnelles

Comme nous l'avons déjà signalé, l'action éducative auprès des groupes naturels de jeunes dans l'espace public est inhérente à l'histoire de la prévention spécialisée. Elle est inscrite de manière explicite dans les commandes institutionnelles se référant au Code de l'Action Sociale et des Familles⁶³. Cette approche particulière auprès des groupes est donc reconnue et a acquis une légitimité.

Encore est-il nécessaire que l'équipe d'éducateurs soit confortée dans son action par l'organisme gestionnaire qui doit inscrire ce type d'action dans les missions assignées à l'équipe. C'est dans le contenu des documents associatifs que l'on doit retrouver, explicitement, cette partie essentielle d'une action de prévention spécialisée.

En outre, sa mise en œuvre présuppose que les éducateurs aient acquis les compétences propres à cette pratique et l'intègrent dans la stratégie éducative développée sur le territoire de leur action.

a. Au niveau de l'organisme gestionnaire

Le projet associatif (en référence à l'article L227-4 de la loi du 17 juillet 2001) **est rédigé par la personne morale**. Ce document est commun à l'ensemble des services gérés et il traduit l'engagement de l'association, ses principes, ses priorités, il fixe les orientations et finalités éducatives et les moyens à mobiliser. Il est nécessaire que le projet associatif d'une personne morale envisageant de gérer ou gérant une intervention de Prévention Spécialisée en rappelle les règles de base, notamment la libre-adhésion et la confidentialité, quelles que soient les interventions proposées. Il doit également préciser que celles-ci doivent être en adéquation avec **les attentes des personnes rencontrées, tout en prenant en compte le groupe et son environnement**.

Compte tenu de sa dimension « Employeur » et de la spécificité de cette démarche éducative, ce projet associatif pourra préciser qu'en accord avec les instances représentatives des personnels, soient recherchées des modalités d'adaptation de la législation du travail concernant des temps d'astreinte en arhythmie horaire, ce qui est une condition sine qua non de mise en œuvre d'une intervention pertinente.

Le projet de service et/ou projet éducatif (en référence à l'article R227-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles) est mis en œuvre par le directeur. Celui-ci en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnels éducatifs. Ce projet est un document

⁶³ « Le service de l'aide sociale à l'enfance est... chargé des missions suivantes : ... Organiser,... des actions collectives visant à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles... »
Voir ci-dessus chapitre 5 « Les attentes et commandes institutionnelles », page 57

spécifique aux caractéristiques de chaque équipe; il traduit l'engagement de la personne morale, ses principes, ses priorités, ses orientations éducatives et les moyens qu'elle envisage de mobiliser. Il résulte d'une préparation collective et traduit l'engagement d'une équipe dans un temps et un cadre donné. Il sert de référence tout au long de l'action. Il prend en considération le public, le secteur d'intervention, les méthodologies envisagées et décline les objectifs éducatifs. Il doit préciser les caractéristiques de la Prévention Spécialisée, la nature des interventions proposées en citant notamment **l'intervention auprès des groupes**, les modalités de fonctionnement de l'équipe, la répartition des temps respectifs d'activité et de récupérations (concrétisant ainsi les éventuelles arythmies) et les modalités d'évaluation.

*Quelle que soit la nature spécifique d'un projet, il est possible de conceptualiser sa réalisation dans un univers à trois dimensions : **la dimension technique, la dimension temps, la dimension coût.***

*A partir d'un diagnostic partagé, il fixe les priorités et la ligne de conduite pour les deux à trois ans à venir, pour **recentrer les missions du service, améliorer ses prestations et son fonctionnement**, en définissant **clairement quelques objectifs de service**, en précisant **les étapes, les actions et les moyens adaptés aux personnes en poste pour y parvenir**. Il doit donc intégrer clairement la place des pratiques développées auprès des groupes.*

b. Au niveau de l'équipe

■ Les associations gérant des équipes de prévention spécialisée depuis plusieurs dizaines d'années ont inscrit depuis leur origine **le travail éducatif auprès des groupes de jeunes comme une des missions fondamentales de l'action des équipes de terrain**. Mais les équipes mises en place récemment par des institutions ou des organismes ne bénéficient pas de ce vécu historique. Les professionnels recrutés ne sont donc pas porteurs de cette histoire, et certains ont plus de mal à s'approprier les méthodologies permettant le travail éducatif avec les groupes de jeunes dans l'espace public.

Dans l'exercice au quotidien de l'action des éducateurs auprès des groupes de jeunes, ces praticiens sont confrontés à des difficultés qui parfois suffisent à les dissuader d'y consacrer une partie de leur temps de présence sur le terrain.

Le comportement de jeunes en situation de désœuvrement, en groupe, souvent stigmatisé par l'environnement, n'incite pas spécialement un adulte à entrer en contact. Leur méfiance à l'égard de ce qui peut leur paraître comme une intrusion dans leur univers peut être exprimée d'emblée :

« Notre présence peut faire fuir... il m'est arrivé de jeter un froid dans le groupe en l'abordant. » Parole d'éducateur au cours d'une audition d'équipe

Il y a donc une démarche d'approche particulière, qui diffère sensiblement de celle adoptée dans le cas d'un jeune isolé, et qui peut prendre plus de temps :

« D'abord, ça a été des bonjours, puis des regards, c'était un début d'identification. Après cela, j'ai fait un peu de travail de rue... La 2^{ème} fois que je me suis présentée à l'entrée du quartier, j'étais seule et ils sont venus me voir... » Parole d'une éducatrice au cours d'une audition

Cette démarche, exposée en détail dans les pages de ce document traitant spécifiquement de la rencontre avec les groupes naturels⁶⁴, **demande de la réflexion collective au sein de l'équipe**. Et là intervient le rôle de référent de l'encadrement. Le chef de service, ou à défaut l'éducateur d'expérience, jouera un rôle indispensable au cours des réunions d'équipe lorsque cette question du travail avec un groupe provoquera débat et questionnements.

L'analyse de la situation et la réflexion d'équipe sont primordiales pour que les éducateurs soient confortés dans leurs options d'approche, afin de nouer une relation permettant d'évoluer vers une action véritablement éducative. En particulier, il s'agit de ne jamais perdre de vue l'objectif éducatif, qui peut sembler, dans la temporalité qui lui est nécessaire, s'éloigner d'injonctions adressées parfois aux éducateurs par des partenaires territoriaux. **Le rôle de l'encadrement de l'équipe consiste** alors, d'un côté, à **rassurer les éducateurs** dans leurs pratiques, et d'un autre côté, à **faire comprendre à ces partenaires qu'une pratique éducative ne peut avoir que des effets bénéfiques par rapport à leurs propres attentes, à condition de respecter la temporalité propre des jeunes et prendre en compte leur fonctionnement à un moment donné.**

Dans la réalité, une action de prévention spécialisée auprès des groupes est toujours initiée et élaborée par l'équipe et ne procède pas toujours d'une préoccupation et d'orientations clairement exprimées par la gouvernance associative. Très souvent l'action n'est mentionnée ni dans le projet

⁶⁴ Voir II – partie 2 – chapitre 2 « Les pratiques éducatives » page 162

associatif, ni dans le projet éducatif. Une démonstration en a été obtenue par les réponses au questionnaire distribué aux participants des journées de formation de l'UNASEA de novembre 2007⁶⁵. L'analyse des réponses à ce questionnaire montre que **82% des actions conduites en direction des groupes de jeunes trouvent leur origine et leur justification dans une décision de l'équipe.**

■ Si les pratiques éducatives conduites avec les groupes dépendent de la place qui leur est faite dans les projets associatifs, et dans les projets éducatifs ou de service, elles dépendent aussi des compétences propres de chaque éducateur.

Les auditions d'équipes, comme les études monographiques sur site⁶⁶ ont fait apparaître que cette compétence se fonde essentiellement sur la capacité personnelle de l'éducateur à rencontrer les groupes et sur son expérience de pratique avec eux.

En effet, si ce n'est la formation générique acquise dans le cadre de qualifications initiales en matière d'animation, d'éducation ou d'action sociale, peu d'éducateurs indiquent qu'ils possèdent une formation spécifique sur le travail auprès des groupes. Dans l'enquête réalisée en novembre 2007⁶⁷, 21 éducateurs sur 121 indiquent qu'ils ont eu accès à des apports théoriques spécifiques sur la question des groupes.

Alors que les travaux dans ce domaine sont nombreux et documentés, il serait souhaitable de pouvoir engager un travail visant à élaborer un référentiel de compétences et permettant d'identifier les apports conceptuels et méthodologiques à intégrer dans une formation. Celle-ci compléterait et donnerait sens aux aptitudes personnelles et aux acquis de l'expérience des éducateurs. Ainsi, le savoir viendrait enrichir et étayer leurs compétences en matière de « façon de faire » acquises à partir de l'approche clinique et de l'empirisme intuitif développé dans l'exercice de leur pratique.

Lors des auditions, tous les éducateurs qui se sont exprimés ont souhaité pouvoir disposer de ces connaissances spécifiques. Il faut néanmoins souligner que la compétence réelle de la pratique avec les groupes se construit sur le terrain dans le cadre d'une équipe en capacité de mettre en œuvre le processus d'auto-formation qu'apportent les analyses de pratique.

2 - Les enjeux de l'évaluation

a. Comment l'évaluation peut-elle intégrer les pratiques éducatives auprès des groupes ?

⁶⁵ Voir annexe : Questionnaire flash : analyse, tableaux de résultats, fiche d'enquête, page 79

⁶⁶ Voir II « Rapport des études monographiques sur site » conclusion générale : « faut-il des compétences spécifiques pour travailler avec les groupes ? » page 191

⁶⁷ Cf. Questionnaire flash .

L'évaluation des actions entreprises dans le cadre des politiques de prévention spécialisée est une préoccupation de bon nombre d'organismes et d'équipes depuis plusieurs années déjà. Cependant, de même que l'action auprès des groupes de jeunes dans l'espace public est rarement évoquée dans les rapports d'activité, cette action spécifique fait très rarement l'objet d'une attention particulière dans les documents d'évaluation. En particulier, si certaines équipes ont élaboré des outils permettant d'évaluer l'accompagnement individuel des jeunes, il est tout aussi nécessaire qu'elles puissent disposer d'outils spécifiques permettant l'évaluation de l'action avec les groupes.

Mais l'évaluation des effets du **travail éducatif auprès des groupes s'inscrit dans une histoire complexe** qui se tisse **au travers d'un temps relativement long**. Des événements, des faits circonscrits peuvent s'analyser, voire s'évaluer. Cependant, en tirer des conclusions, en termes d'expertise, serait faire croire, que les données éphémères rendent compte des réalités à l'œuvre dans ces quartiers difficiles, et notamment du travail engagé sur le long terme par la présence active de la Prévention Spécialisée.

S'agissant d'évaluation, il ne s'agit pas de répondre succinctement et factuellement aux commandes institutionnelles. Il y a lieu d'interpréter les réalités pour tenter de comprendre leur nature et leurs enjeux ainsi que la responsabilité à laquelle nous sommes conviés.

- i. Ici nous tenterons de **repérer les paramètres qui alimenteront le débat** en ce qui concerne l'intervention auprès des groupes de jeunes auprès desquels nous exerçons notre mission de Prévention Spécialisée.

La mesure quantitative est une recherche de résultats par l'enregistrement objectif des effets d'une pratique. Il s'agit alors de noter, puis de mesurer de manière qui se veut objective et chiffrée, des faits bruts, des événements, des comportements de ces groupes. Le quantitatif est une façon de procéder. Ce système est supposé donner des indications sur le résultat socio-éducatif des actions menées auprès de ces groupes de jeunes. Ce qui est ici recherché, de façon périodique, c'est l'enregistrement – sur le modèle du baromètre à mercure par exemple – de la capacité du groupe à vivre ses relations dans le respect ou non des règles sociales.

Ainsi, pourrait-on penser que notre efficacité professionnelle serait mesurée et donnerait des renseignements sur la suite à donner à notre travail. Le côté opérationnel de notre métier d'éducateur en Prévention Spécialisée serait donc valorisé aux yeux du service, de l'association employeur et des éducateurs eux-mêmes, et des commanditaires de l'action selon une échelle de progression rendant visible un travail qui se fait dans l'ombre d'un quotidien toujours recommencé. Cependant, **il semble que demeurent des écueils dommageables pour la pratique elle-même, à se cantonner dans cette quantification objective, qui rigidifie et segmente de façon artificielle le continuum significatif de l'action.**

La mesure du qualitatif fait appel à une autre façon de penser et elle ne vise pas seulement la prise en compte des événements qui se produisent avec les groupes sur le quartier. Il s'agit plus ici de **recueillir la dimension complexe du travail socio-éducatif** mis en œuvre par l'équipe des éducateurs de Prévention Spécialisée :

- Il y a un lien avec **des jeunes en groupe** ;
- Il y a **une équipe missionnée pour aller à leur rencontre** et établir avec eux des liens ;
- Il y a **un service** qui a élaboré **un projet** d'intervention socio-éducative dans le cadre d'une mission de Prévention Spécialisée ;
- Il y a **une commande** financée **par une collectivité publique** (Conseil Général, et parfois la commune ou groupement de communes qui, sur certains sites, participent au financement de l'action en étant associés au pilotage).

Ces quatre éléments constituent chacun un axe qui peut être interrogé pour rendre compte, pour évaluer ce qui est à l'œuvre dans ce projet porté par l'action socio-éducative des éducateurs de Prévention Spécialisée.

Pour être évaluées, **les complexités en jeu ne doivent être ni réduites, ni simplifiées**, au moyen d'un chiffrage fabriqué par des grilles, des paramètres et des critères. Il n'y a pas de « savoir tout fait » à appliquer, **il s'agit d'une pratique d'exploration engagée avec une dimension d'inconnu et d'énigme, qui articule des interventions dans une stratégie toujours singulière**. Mais il y a en plus **une dimension d'observation, d'immersion et d'interrelation portée par les éducateurs**. Cet exercice professionnel s'apparente à une **approche clinique**⁶⁸ dans la mesure où il va être question de **se pencher sur une réalité sociale typique vécue par un groupe de jeunes en difficulté sur un lieu donné**.

Reprenons dans l'autre sens nos quatre axes en les déconstruisant un peu plus :

1. **A partir des normes de vie sociale** qu'une société imagine pour le bien de ses congénères, les élus politiques, renseignés sur les conditions de **vie difficiles de ces jeunes**, vont tenter de proposer **des actions de prévention, de protection et parfois de réparation**.
2. C'est donc là que **les élus politiques, les élus associatifs** avec leurs personnels cadres des services de Prévention Spécialisée vont passer **une convention pour une mission** de prévention spécialisée **auprès de ces groupes de jeunes**.
3. La scène sociale où s'exerce **cette approche clinique** laisse apparaître le plus souvent des constantes : **isolement des groupes, stigmatisation, pas d'occupation, précarité, scolarité en berne** ou délaissée, **sentiment d'inutilité...**, ce qui pourrait indiquer un risque d'enlèvement vers une désocialisation plus importante.
4. **Le projet** que va initier le service de Prévention Spécialisée sera, avec son équipe d'éducateurs, d'élaborer des actions spécifiques pour **prendre en considération la situation de « mal être »** repérée par l'observation patiente et attentive.

⁶⁸ Clinique : 1^{er} sens : qui concerne les symptômes perçus par la seule observation.
2^{ème} sens : diagnostic construit par l'observation directe.

5. **Ces éducateurs** vont essayer d'aller à la rencontre des jeunes, sans complaisance mais avec prévenance et bienveillance ; le « **prendre soin** » fait partie de leur éthique de « protection de l'enfance ». Ils vont noter au quotidien ce qu'ils observent, se passer des relais entre éducateurs pour continuer à construire une compréhension de la réalité psychique de ce groupe (de ces groupes), et une compréhension des différentes réalités sociales auxquelles ces groupes sont confrontés. **Les éducateurs tenteront de repérer les dialectiques à l'œuvre entre ces différentes réalités et comment, suivant les moments et les lieux, elles sont vécues.**

Cette démarche clinique va éclairer leurs actions. Ainsi, les difficultés, la souffrance de ces jeunes en groupes, notamment mais pas seulement, dans les quartiers « difficiles », vont pouvoir s'expliquer au fil du temps, au fil des rencontres... **Les « objets sociaux »** que sont l'école, la formation, le travail, l'accès aux soins, le logement, etc. **peuvent apparaître sous le signe du manque ; les liens sociaux sous le signe de l'absence ou de la grande fragilité.**

Ces éléments de connaissance ne sont pas des faits bruts observables objectivement ; ils sont le plus souvent cachés, déniés, occultés par ceux-là même qui les vivent. Ils émergent et s'éclairent à partir du lien de confiance qui procède de la libre-adhésion du jeune à la rencontre offerte par l'éducateur.

Il s'agirait donc **d'évaluer l'intelligence de ce travail quotidien d'évaluation indissociable de l'engagement dans l'action.** Il s'agirait d'évaluer l'intelligence de la pratique qui a pu se mettre en place pour « **faire face** », essayer de « **faire rencontre** », **d'inventer une posture**, de **se situer** devant telle ou telle attitude du groupe.

Cette pratique d'évaluation est une étude, **une recherche action** qui cherche à aboutir, à réaliser un objectif. C'est un engagement sur le terrain du groupe de jeunes pour s'essayer ensemble à découvrir au fil du temps ;

- ce qu'il en est de leurs repères pour vivre ensemble,
- ce qu'il en est de leur résignation,
- ce qu'il en est de leur capacité de penser, de se risquer à penser et à dialectiser.

En même temps, c'est un engagement sur le propre terrain de l'éducateur, **celui de la professionnalité** et des questions qu'il s'agit de porter chaque jour.

- ii. **Comment évaluer cette dynamique complexe** sans céder à l'illusion de croire qu'il serait possible d'en extraire une mesure objective d'efficacité du travail entrepris, et qui plus est dans un temps court ?
- Le travail écrit d'enregistrement par l'équipe de Prévention Spécialisée des rencontres avec les jeunes chaque jour, est un outil indispensable pour décrire ce qui se fait, ce qui se vit ; pour tenter d'apprécier les interactions au sein du groupe et avec l'environnement.

- Mais avec un éducateur plus ancien et/ou expérimenté, et/ou un chef de service, il sera possible de reprendre ces écrits pour affiner les perceptions, déconstruire les stratégies apparentes des groupes, repérer éventuellement quelques-uns des effets générés par la présence des éducateurs.

Ainsi l'évaluation, est-il besoin de le préciser plus, est au cœur même de la pratique spécifique de prévention spécialisée

Les écarts entre les normes de la pratique telles que l'équipe les a énoncées dans son projet d'intervention **vont pouvoir**, après coup et en partie, **s'appréhender par cette pratique qui viendra se raconter dans les écrits des éducateurs.**

Ainsi selon des rubriques choisies, par exemple le respect du hall et de la montée d'escalier, les écrits de l'équipe enregistreront ce qui se passe autour de leur posture, autour des échanges avec le groupe de jeunes, avec les habitants. Ces échanges transcrits serviront à analyser ce qui se joue, ce qui se crispe ou se détend, les enjeux qu'il y a pour les jeunes à occuper ce lieu ... A partir de ces constats, les éducateurs continueront à assumer leur présence, à s'engager dans les rencontres avec le groupe en faisant jouer les différentes réalités pour les faire évoluer patiemment.

Ces échanges évaluatifs interrogent les réalités à l'œuvre. Ils sont nécessaires pour continuer à penser cette présence professionnelle singulière faite de tâtonnements, d'erreurs, d'échecs mais aussi de créativité constructives.

S'il y a du « projet social » et une action éducative pour le mener à bien, **ce n'est pas pour autant l'application mécanique d'un savoir sur « les bonnes pratiques » qui garantirait la maîtrise des actes éducatifs et de leurs résultats** en matière de vie sociale pour ces groupes de jeunes.

L'observation patiente et quotidienne retracée par écrit, servira de point d'appui pour penser et pour continuer à se risquer dans ces rencontres. La maîtrise de l'opérationnalité éducative échappe au temps court qui se vit au jour le jour.

La collecte patiente des éléments quotidiens observés, à la manière d'un Claude Monet⁶⁹, viendra colorer et donner forme à cette action spécifique. Pour continuer la métaphore, le tableau ne se révélera pas immédiatement et même une fois achevé, ses lignes de force n'auront pas les contours figés d'un trait. **La démarche de recul sera nécessaire pour reconstruire une vision de l'ensemble**, puis des impressions pourront s'en dégager.

⁶⁹ Claude Monet et les impressionnistes ont utilisé des techniques de peinture qui ne révèlent la forme du tableau qu'en se reculant de quelques mètres.

La complexité des interactions dans les relations humaines échappe à la vision binaire qui, elle, a des applications logiques réelles, imparables, avec des chiffrages précis qui permettent de « faire des plans sur la comète » et d’y aller poser ses pieds.

L’enjeu de l’évaluation interne régulière **serait donc**, non pas de faire une coupe du cerveau du groupe pour en comprendre les questions et les cheminements, mais **de décrire** :

- **comment les éducateurs s’y prennent** avec les décalages constants qu’ils se doivent d’inventer pour éviter les réactivités, les confrontations brutales en miroir, etc.
- **comment ces tâtonnements construisent un modèle**, un repérage, qui, au fil du temps, peut prendre forme, peut prendre sens pour le groupe et/ou pour certains de ses membres.
- **comment la réalité psychique du groupe de jeunes va entrer en collision parfois, en interrogation, en combinaison,... avec la réalité psychique de l’équipe d’éducateurs, et avec les autres réalités de la vie sociale et relationnelle.**

Le tableau « impressionniste » de **l’évaluation interne peut rendre compte de ces réalités qui se dialectisent entre elles**, en montrant comment ce que pensent les éducateurs de ce qu’ils vivent et perçoivent dans leur travail relationnel, les oriente dans leur projet. Les tendances qu’ils croient percevoir et leurs impressions décrites et analysées sont des indicateurs pour ajuster, modifier, accentuer... les postures qu’ils incarnent avec conviction et engagement.⁷⁰

j. Des méthodes diverses, en cours d’élaboration...

Le groupe de travail auteur de ce rapport a auditionné un conseiller technique d’une association qui conduit depuis plusieurs mois, avec des professionnels de terrain, une recherche/action destinée à doter les équipes de prévention spécialisée d’un tel outil⁷¹. Les pistes de réflexion les conduisent à produire un document composé de fiches. Ce document, propre à chacun des groupes de jeunes suivis, fera l’objet, à intervalles plus ou moins réguliers, d’une mise à jour des diverses rubriques.

⁷⁰ « *la clinique du lien défait* » envisage de prendre en compte « *l’ensemble d’un monde social accidenté et générateur d’une vulnérabilité de masse* ». « *l’exigence d’une écoute adaptée passera bien avant le souci d’insertion ; ce faisant le travail effectué (certains parlent d’engagement thérapeutique) cherchera sa pertinence dans le cadre (« humanitaire ») de la rencontre (voir chapitre 2) la relation étant définie comme moyen et comme fin, comme un moment ayant sa propre autonomie* ». Jacques Ion, in « *Travail social et souffrance psychique* », Editions Dunod, p.49

⁷¹ Audition de Yann Briançon, Conseiller technique à l’A.P.S.N.

Nous présentons un aperçu de l'état actuel de cette réflexion collective – mais ce n'est pas un modèle, chaque équipe, chaque association, peut envisager une telle démarche, avec des objectifs et des critères qui lui semblent les plus appropriés à son action :

3 objectifs généraux sont d'emblée énoncés concernant l'action éducative avec les groupes. Chacun de ces objectifs généraux est décliné ensuite en **objectifs opérationnels**, et chaque objectifs opérationnel donne lieu à l'énoncé de **critères d'évaluation** de l'action.

1. Favoriser la responsabilité collective et la citoyenneté

1.1. Favoriser l'apprentissage des règles, des risques et des limites

- 1.1.1. Connaissance des règles et des limites
- 1.1.2. Transgression des règles et normes sociales
- 1.1.3. Transgression des engagements pris et du cadre éducatif
- 1.1.4. Connaissance des risques
- 1.1.5. Niveau de prise de risque

1.2. Favoriser l'autonomie

- 1.2.1. Capacité du groupe à élaborer des projets
- 1.2.2. Capacité du groupe à réaliser un projet et des démarches
- 1.2.3. Capacité du groupe à s'organiser dans la vie quotidienne

2. Favoriser l'ouverture du groupe vers l'extérieur

2.1. Favoriser l'ouverture du groupe aux habitants et structures du quartier

2.1.1.

2.2. Favoriser l'ouverture du groupe aux habitants et structures en dehors du quartier

3. Favoriser les solidarités et la cohésion dans le groupe

.....

Cet exemple montre qu'il est possible de décrire concrètement des contenus d'action éducative s'adressant à des groupes de jeunes, et que des critères d'évaluation peuvent être élaborés. Il s'agit bien là **d'évaluer le groupe dans son ensemble, et non les individus dans le groupe, sans toutefois faire disparaître l'individu dans un anonymat de groupe**. Cependant le groupe est ici considéré comme une entité à part entière. Cette démarche se présente comme dynamique dans la mesure où les dates auxquelles les fiches sont renseignées permettent d'évaluer la réalité d'une évolution de la vie du groupe dans le temps, et de la signification des fluctuations et des variations observées. Cet outil permet alors à l'équipe de poursuivre son action, en évoluant avec ses méthodes en fonction des résultats de l'évaluation.

La réflexion concernant cette recherche/action n'est pas achevée, et nous pensons, avec l'A.P.S.N., qu'elle doit se poursuivre. Surtout, il nous semble que chercher à tout prix à distinguer des « séquences » et les nommer distinctement les unes des autres, peut présenter le risque de perdre de vue la globalité de l'action éducative, et l'équilibre peut se révéler difficile à trouver. Notamment, le choix et la mise en œuvre d'un objectif d'action isolé, peut occulter a priori l'analyse de l'interdépendance des effets d'une pratique sur des objectifs qui n'auraient pas été choisis.

Dans l'analyse développée précédemment, nous avons recherché ce qui, dans l'action éducative d'une équipe de prévention spécialisée auprès d'un groupe de jeunes, en constitue l'essence et le sens profond, et qui reste souvent difficile à exprimer par les éducateurs, tant la subjectivité de ces données semble apparente. Cependant, à **partir du subjectif et de l'intersubjectif, il peut être envisagé de rendre compte de cette intelligence collective au travail.**

Une présentation des réflexions de l'équipe en trois colonnes pourrait tenter de montrer les logiques à l'œuvre et leurs interactions :

- la première colonne à gauche indiquerait par thématique (par exemple, à l'instar des rubriques établies par les équipes de prévention de l'A.P.S.N.), les normes sociales visées, l'évolution relationnelle des adolescents dans la dynamique du groupe, leur capacité à réguler les conflits, accéder à l'altérité et au respect de l'autre, élaborer des projets, se situer dans le lien et l'autonomie.
- la deuxième colonne préciserait en face de ces rubriques les organisations et les actions génériques et particulières que chaque service de prévention spécialisée envisagerait pour cadrer la mise en œuvre de sa mission avec les groupes de jeunes, les habitants, l'école, les partenaires, etc.
- la troisième colonne à droite serait ce tableau impressionniste en train de se peindre - avec régulièrement les prises de recul – en analyse de la pratique, en réunion d'équipe, dans les écrits quotidiens, les synthèses mensuelles et/ou trimestrielles, le rapport d'activité annuel. Ces traces, témoignages des risques engagés dans les rencontres avec le (les) groupe(s) construiraient des formes et des couleurs. Cela construirait des tendances, des façons de regarder les relations et les événements, des façons de tenter d'en repérer les liens en cours ou en rupture.

Le « donner à voir » de ces rationalités différentes tenterait d'indiquer en quoi ces complexités interagissent. Il serait possible de façon circulaire de s'en rapprocher en réinterrogeant les pratiques, les organisations et les normes mêmes de la pratique.

« Une façon d'être au service d'une façon de faire »⁷² pourrait continuer à se questionner, à s'évaluer, à s'inventer et à se décliner suivant une première colonne qui aurait été revisitée éventuellement avec de nouvelles rubriques de normes de la pratique à mettre au travail. La deuxième colonne prendrait cela en compte pour modifier certaines organisations du service et/ou des équipes. Ainsi, s'ouvrirait éventuellement une approche modifiée lors des rencontres ou dans la mise en œuvre d'action avec les groupes, ou encore dans le choix des tranches d'âge à prendre plus en compte, etc.

⁷² Titre du projet d'établissement d'un CHRS de l'Isère

Si les éléments chiffrés restent utiles pour connaître le nombre de jeunes et de groupes rencontrés, le sexe et l'âge, les heures de rencontres, les fréquentations des activités construites..., ces seuls éléments sont insuffisants pour permettre d'évaluer la véritable efficacité et la pertinence de l'action éducative de prévention spécialisée auprès des groupes de jeunes.

Au-delà de la production d'objets ou de services, qui réduit trop souvent l'action de prévention spécialisée à sa dimension factuelle, il s'agit de pouvoir expliquer comment elle s'inscrit fondamentalement dans une production de liens et de sens, une prise en compte du devenir de la conduite adolescente dans toute sa complexité et dans une temporalité non déterminée a priori.

L'évaluation interne doit ainsi permettre aux éducateurs de mieux contribuer au parcours de socialisation des adolescents, par une analyse lucide de leur action.

L'évaluation des pratiques de groupe reste donc un chantier ouvert, visant à l'élaboration d'instruments qui ne dénaturent pas leur singularité et leur place dans une stratégie éducative globale.

POSTFACE

L'incompréhension et le préjugé procèdent en général d'une absence d'information sérieuse, objective et éclairée.

L'ambition de la Commission Groupes de Jeunes et Pratiques Educatives du CTPS, en s'engageant dans ces travaux, était de fournir :

- des données concernant les groupes de jeunes et les questions qu'ils posent, qui contribueraient à modifier le regard et les jugements habituels portés sur ces réalités ;
- et des éléments lisibles et compréhensibles des pratiques éducatives conduites par la prévention spécialisée auprès des groupes.

Le concours d'une équipe de chercheurs est apparu une condition nécessaire, afin que les éléments issus des seuls acteurs engagés auprès des jeunes ne soient taxés de partialité et de subjectivité.

Les études monographiques réalisées et leur analyse, présentées en seconde partie de ce rapport, apportent ainsi la richesse de l'objectivité et de la rigueur aux propos et analyses de la Commission.

Quelle meilleure approche qu'une démarche d'acteurs qui ne sont pas partie prenante des problèmes en question ?

La convergence des observations et des analyses qui ressortent des deux approches – celle de la Commission et celle des Chercheurs – démontre leur réalité.

Cet éclairage sur les groupes de jeunes tout d'abord qui, dans leur diversité, répondent aux processus habituels de socialisation juvénile.

Le constat que les « bandes » fonctionnant dans la violence et la délinquance, ne sont qu'une occurrence possible de cette diversité.

L'inexistence de « bandes ethniques », au sens où l'opinion et parfois les institutions les perçoivent, mais bien plutôt la réalité de jeunes qui se regroupent à partir d'une expérience existentielle commune, basée sur le partage d'un même espace d'habitat, d'une même école, d'un même collège, ...

La nécessaire rencontre avec des adultes qui deviennent partie prenante de la dynamique du groupe adolescent, favorisant, au-delà de son évolution habituelle selon les événements, sa progression vers la coopération et le projet.

La valeur d'une relation fondée sur une offre éducative portée sur les lieux de vie des jeunes, dans une rencontre basée sur leur libre-adhésion et la confiance, afin d'engager des parcours constructifs de leur personnalité.

La nécessité d'une médiation permanente avec l'environnement adulte et institutionnel, afin que les liens et les regards se modifient et favorisent les capacités et les richesses personnelles des jeunes.

La complémentarité du travail éducatif de groupe et individuel, qui considère la complexité de toute évolution des personnalités.

L'intelligence clinique et l'intuition empirique des éducateurs qui, dans toutes situations, s'impliquent personnellement, et trouvent appui dans l'analyse de pratiques effectuée dans le cadre d'une équipe.

L'espace-temps nécessaire pour conduire cette action et la temporalité propre du développement de l'adolescent.

La nécessité de se situer à la fois dans la proximité, dans le partage relationnel et dans la rigueur et l'exigence.

L'ensemble de ces travaux donne une résonance claire et accessible au sens du travail auprès des groupes, souvent occulté par la dimension factuelle des « activités de groupe ». En effet, soit l'éducateur partage du temps avec le groupe sans rien faire et il est jugé inutile,... soit il engage des activités visibles dont le sens profond n'est pas perçu, dans la mesure où leur finalité ne se réduit pas à l'activité elle-même. C'est pourtant l'élément essentiel, car l'activité s'intègre dans le continuum d'une stratégie éducative construite en fonction de la connaissance des jeunes, de leur contexte de vie et du projet éducatif.

La seconde partie de ce rapport emmènera le lecteur dans les chemins propres à la découverte du fonctionnement des jeunes en groupe et des pratiques développées par les éducateurs.

Certes ces travaux n'apportent pas de solution immédiate aux phénomènes de violence qui envahissent périodiquement les médias :

* « Depuis peu nous avons remarqué l'émergence d'une inquiétante bande d'adolescents adeptes de la violence gratuite »

« Incontrôlables et faisant preuve d'une violence inouïe, ces mineurs sont devenus de la matière explosive. Ils sont capables de s'acharner à 10 ou 15 sur une victime, à coups de marteaux ou de barres de fer ... » Le Figaro, 17/18 octobre 2009

* « A Toulouse, au cœur de la Reynerie, un quartier aux mains des adolescents » Le Monde – 30 décembre 2009

* « Mortelle bataille rangée au centre commercial de Cergy... Un adolescent de 16 ans a reçu trois coups de couteau... » Ici.tf1.fr/France/faits-divers – 6 janvier 2010

* « A Epernay, la dérive d'une bande de jeunes en rupture sociale » Le Monde, 10 mars 2010

Les travaux du CTPS ne nient pas la réalité de cette violence et de cette délinquance, portée à la connaissance de l'opinion publique. Ils ne banalisent pas les faits. Les dire est une chose, mais il est nécessaire d'aller au-delà de l'évènement et d'avoir des clés de lecture qui permettent, en deçà des dispositions policières et judiciaires que légitiment ces comportements, de comprendre qu'il faut conduire avec les jeunes en souffrance des actions de rencontre et d'accompagnement à forte dimension relationnelle.

Il s'agit d'oeuvrer à la disparition des conditions d'émergence de ces comportements de jeunes qui vivent l'inexistence de réponses satisfaisantes aux problématiques de l'école, du travail, du logement, de la culture... que doivent apporter les politiques publiques, dont dépend le « vivre ensemble ».

La crise identitaire et sociale que vivent ces jeunes engendre tant pour l'individu que le groupe auquel ils appartiennent, un repli sur soi, un mépris de lui-même et des autres, un sentiment de frustration, d'humiliation et d'infériorité, la perception d'un déni de justice, qui conduisent à ces explosions de violence individuelle et collective.

Les pratiques éducatives et sociales à fort impact relationnel, s'inscrivant dans la durée et dans la communauté de vie, contribueront à apporter des réponses signifiantes. Chaque acteur du territoire (travailleurs sociaux, enseignants, policiers, etc. ...) et chaque habitant d'un quartier, doit se réapproprier sa responsabilité vis-à-vis de la jeunesse.

Les adolescents attendent des adultes des messages clairs. Chacun est donc comptable des références symboliques qu'il peut apporter aux jeunes et est un acteur essentiel de la reconstitution du lien social.

ANNEXE

ANNEXE : Questionnaire flash

Analyse, tableaux de résultats, fiches d'enquête

Dans le cadre de l'étude du CTPS concernant les groupes de jeunes et les pratiques éducatives, le recueil d'éléments auprès de professionnels de la Prévention Spécialisée et de ses partenaires a pris plusieurs formes : des auditions lors des commissions, l'analyse d'écrits professionnels, des monographies approfondies sur site par des chercheurs, mais également comme ici par un « questionnaire flash » proposé aux quelques 300 participants d'un colloque organisé par l'UNASEA en novembre 2007. L'intérêt de cette approche est de se faire rapidement une idée de ce dont on parle lorsque des éducateurs abordent des groupes de jeunes.

Ce questionnaire élaboré collectivement et testé en commission, a été rempli avec le soutien de Christian Mounier et Christian Grosse. Il a été renseigné par 121 participants essentiellement des éducateurs (106), des chefs de service (13) et des directeurs (2) venus de toute la France. Il n'est pas représentatif en terme scientifique mais offre néanmoins une image intéressante du travail réalisé en direction des groupes. Les éléments saillants apparus lors de la lecture et du dépouillement du questionnaire, que nous joignons ci-après, nous ont surtout permis de constater certaines grandes tendances et donc de questionner, de consolider ou d'infirmer ce qui apparaît par ailleurs dans les interviews, auditions ou enquêtes sur site.

Le portrait majoritaire qui ressort de ce travail est qu'en général les membres d'un groupe de jeunes ne nomment pas celui-ci. Il est surtout identifié par l'éducateur par ses caractéristiques (le groupe de telle rue, de telle cité ou de tel leader) ou par l'activité (le groupe de danse, de Rap, de tel projet...). L'éducateur rencontre le groupe dans son quartier (ou en centre ville, pour les équipes qui travaillent dans les centres urbains). Il est majoritairement masculin, et assez souvent mixte. Les tranches d'âges se partagent principalement entre préadolescents et des adolescents. Ils sont pluriethniques à 61% (ce qui questionne fortement certaines analyses évoquant le « déferlement de bandes constituées d'une même ethnie »). Le fait d'avoir introduit cette variable dans le questionnaire a fortement fait réagir ceux qui l'ont rempli, le percevant comme discriminatoire. La taille du groupe varie entre 2/3 personnes à 40 personnes, mais en général il est constitué d'un cœur de 5/6 personnes et de 9/10 personnes en tout. Ces groupes sont majoritairement sans leader et non hiérarchisés. Ils sont en général durables et avec des activités ouvertes sur l'extérieur. L'approche du groupe par l'éducateur est volontaire ; elle se fait seule ou avec un collègue. Elle se fait dans le cadre d'un projet d'équipe et est jugée indispensable à 60%.

Par contre à la question « avez-vous une formation spécifique sur le travail des groupes ? » les éducateurs répondent qu'ils n'ont qu'une formation générique. Seules 21 personnes parlent d'apports théoriques spécifiques (Flavigny, Moreno et Carl Rogers : approche et leadership des groupes de pairs, socialisation et fonctionnement de groupe, ...) Seuls 31 éducateurs répondent écrire sur le sujet des groupes.

Groupe	Nom du groupe		Territoire							
			Lieux de la rencontre				Lieux d'habitation			
	Nommé par l'éducateur ou l'environnement	Dénomination par le groupe	quartier d'Habitat.	centre ville	gare	centre commercial excentré	Autre	Dans le même immeuble	Dans la même cité	Dans le même quartier
121			87	17	3	11	34	3	30	77

Par leur signe d'appartenance	4	NON 106	71%	14%	2%	9%	25%	2%	24%	63%
Par leur activité avec l'éduc.	15	par le nom de l'activité								
Par le Nom de la cité	16	par la caractéristique								
Par le nom d'un lieu	14	par l'activité								
Par le prénom d'un membre	12	par le sexe ou l'âge								
Par une caractéristique	9									
Par leur sexe	14									
par leur âge	7									
original	10									
Non nommé	20									

Type															
sexe			Age				Ethnie		Nombre			Structuration			
Masculin	Féminin	mixte	<12 ans	12/15 ans	16/18 ans	>18ans	Mono ethnique	pluriethnique	cœur du groupe	Maximum	Nb estimé	Leader OUI	Leader non	Hiérarchisés OUI	Hiérarchisés NON
65	22	31	9	51	55	46	17	75	5~6	11~12	9~10	45	59	39	62
55%	18%	26%	5.5%	31.6%	34%	28.5%	14%	61%	En moyenne			43%	57%	39%	62%
									MINI	MAXI					
									2~3	40					

Activité			Stabilité		Ouverture membres du groupe		Approche						justificatif d'approche				Appréciation de l'action			
Convivialité simple	Activité spécifique	pluri activité	permanent	Ephémère	activités exclu groupe	activités extérieures	spontanée	Volontairement	Accidentellement	avec un membre	seul	avec un collègue	autre	Equipe	Directeur employeur	initiative personnelle	Autre demande	Utile	indispensable	prioritaire
43	35	58	81	36	51	71	61	75	8	6	65	80	9	99	10	31	11	28	73	22
35.5%	30%	48%	67%	30%	42%	58.6%	50%	62%	6%	4%	53.7%	66%	7.5%	82%	8%	25.5%	9%	23%	60.3%	18.2%

CONSEIL TECHNIQUE
 DES CLUBS ET EQUIPES
 DE PREVENTION SPECIALISEE

PRATIQUES EDUCATIVES AUPRES DES GROUPES ET PRATIQUES SOCIALES COLLECTIVES

Secrétariat du CTPS : Tél. 01.40.56.86.30

- Novembre 2008 –

Commission « Groupes de jeunes et pratiques de Prévention Spécialisée »

Président : Bernard MONNIER Tél. 06.82.83.09.38

Secrétariat de la Commission : Michel BRETON Tél. 04.70.07.12.80 – 06.82.63.28.99

Mail : michel.breton@club-internet.fr

Contribution aux travaux du CTPS
 Merci de bien vouloir remplir une fiche par groupe de jeunes

Composition du groupe (remplir une fiche par groupe) :

Garçons	Filles	Mixte	-12 ans	12 / 16	16 / 18	+ 18	Monoethnique	Multiethnique

Les membres du groupe habitent : - dans le même immeuble
 - dans la même cité
 - dans le même quartier

Effectif du groupe : - Nombre estimé :

cœur du groupe :

Maximum :

Où le rencontrez-vous ?

dans leur quartier d'habitation
 en centre ville
 dans un centre commercial excentré
 à la gare
 autre (à préciser)

3. Structuration du groupe : - avec un leader oui non
 - hiérarchisé oui non

4. Activité du groupe : - convivialité simple

- activité spécifique

- pluri activités

5. Stabilité du groupe : - permanent

- éphémère

6. Sociabilité des membres du groupe :

participation exclusive à l'activité du groupe

participation à des activités extérieures au groupe

7. Le groupe se donne-t-il un nom ? - oui - non

si oui, lequel :

8. Comment le nommez-vous ?.....

9. Comment abordez-vous le groupe ?

volontairement spontanément accidentellement

seul avec un collègue avec un membre du groupe

autre (à préciser) :.....

10. Votre intervention auprès des groupes est :

Un élément de votre stratégie éducative d'équipe

Une directive de votre employeur

Une initiative personnelle

Une demande autre (à préciser).....

11. Quelle formation à l'action éducative auprès des groupes pensez-vous avoir ?

Aucune

Générique

Spécifique

12. Pensez-vous posséder des références théoriques ? - oui

- non

si oui, pouvez-vous préciser lesquelles :

.....

13. Dans votre pratique éducative, l'intervention auprès des groupes de jeunes dans leur milieu de vie vous paraît-elle :

- utile

- indispensable

- prioritaire

14. Ecrivez-vous sur votre démarche auprès des groupes ? - oui

- non

Quelle est votre fonction au sein de votre association : - éducateur

- chef de service

- directeur

- administrateur

Nous vous remercions de votre collaboration

Indications facultatives : Vos nom et prénom :

Organisme ou association :.....

Adresse :

.....

Tél. :

II- PRATIQUES EDUCATIVES ET GROUPES DE JEUNES : ANALYSE DES ETUDES MONOGRAPHIQUES SUR SITES

RAPPORT D'ÉTUDE DE DOMINIQUE MANSANTI, MAÎTRE DE CONFÉRENCE,
RESPONSABLE DE L'ÉTUDE, JULIE SLAMA ET MARION SCHERRER, SOCIOLOGUES,
INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette étude.

Ce travail doit beaucoup aux compétences de la Commission CTPS « Groupes de jeunes et pratiques éducatives », des associations de prévention spécialisée et, plus particulièrement, des équipes éducatives engagées dans l'action auprès des groupes de jeunes.

Merci aux équipes d'ARC 75/Mozaïc (Paris 18^e), du CODASE (Pays voironnais), de la JEEP (Strasbourg, le Neuhof) de leur accueil et de leur disponibilité.

INTRODUCTION

La question des groupes de jeunes et des pratiques éducatives auprès de ces groupes appartient à l'histoire de la prévention spécialisée. Au lendemain de la seconde guerre, ceux qui inventent cette nouvelle forme d'action ont pour ambition d'aider les jeunes dans leur « milieu » et expérimentent une démarche à la fois individuelle et collective, auprès des bandes ou des groupes qui constituent alors une donnée essentielle de la réalité juvénile. Actualisée au fil du temps, en fonction de l'évolution du contexte et des besoins, la question fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion renouvelée au sein du Conseil Technique des clubs et équipes de Prévention Spécialisée (CTPS).

En effet, lors de la séance plénière du 4 octobre 2007, le Conseil a décidé d'engager un travail approfondi sur le thème. Il a chargé une Commission thématique, constituée ad hoc, de conduire la réflexion et d'entreprendre pour cela un ensemble d'investigations. L'étude «groupes de jeunes et pratiques de prévention spécialisée », dont ce texte constitue le rapport final, est un élément de cette démarche et a été réalisée avec le soutien de la Direction Générale de l'Action Sociale. La mise sur agenda de cette préoccupation témoigne d'une mobilisation autour de la question et, également, d'une forte attente. Ce contexte nous a encouragés à travailler dans une logique de recherche action, associant étroitement aux différentes étapes de la réflexion ceux qui en sont les promoteurs, les membres du CTPS, ainsi que les acteurs locaux présents dans les sites retenus pour l'enquête monographique.

Centrée sur des objets précis, les groupes de jeunes et les pratiques éducatives, cette étude s'inscrit dans un ensemble de travaux menés par ailleurs et en bénéficie. Elle est en continuité avec les travaux réalisés par le CTPS à d'autres moments sur les questions de la jeunesse, de la prévention spécialisée, des politiques publiques concernant cette catégorie de population. Elle puise, en effet, dans les études qui ont été produites antérieurement et qui constituent un capital de connaissances contribuant à identifier directement les thèmes qui sont au centre de ce programme de travail⁷³. Cette réflexion présente une cohérence, également, avec des thèmes traités par d'autres Commissions du CTPS qui se sont réunies dans le même temps et qui abordent des enjeux que nous avons retrouvés à propos des groupes de jeunes, notamment la diversité culturelle ou la question de l'évaluation. Elle entre, enfin, en résonance avec les débats qui ont été rouverts récemment au sein d'instances spécialisées, l'Inspection Générale des Affaires Sociales et le Conseil Supérieur du Travail Social, sur les modalités de l'action professionnelle. Revisitant les notions d'intervention sociale d'intérêt collectif, d'action sociale de proximité, de développement social, ces travaux se penchent sur les conditions du « faire avec », sur l'impact et les effets du travail avec les groupes, et soulignent l'intérêt de ce type de pratique aux côtés de la relation individuelle d'accompagnement.

Les orientations de travail

L'étude a donc pour objectif de produire une meilleure connaissance de la réalité que constituent les regroupements juvéniles ainsi que de l'intervention socio-éducative menée en leur faveur par la prévention spécialisée. Cette question du travail éducatif auprès des groupes renvoie à des enjeux particuliers.

L'enjeu est social, tout d'abord. Si la Prévention spécialisée a pour vocation d'accompagner la jeunesse en difficulté et de l'aider à trouver sa place dans la société, elle ne peut qu'être attentive à la façon dont cette jeunesse existe dans l'espace public, se structure collectivement, engendrant des comportements, des modes de sociabilité, des types de relations à son environnement. Des travaux consacrés aux émeutes urbaines de novembre 2005 ont clairement mis en évidence le rôle fondamental du groupe de pairs comme mode de socialisation, et son effet d'entraînement sur les attitudes des jeunes⁷⁴.

L'enjeu est ensuite politique. L'action éducative se trouve mise à l'épreuve par une commande publique ambivalente, entre une demande d'accompagnement social et d'aide à l'insertion et une préoccupation d'ordre public visant à réparer le sort des victimes et à contenir les débordements de la jeunesse. Dans ce contexte, l'action auprès des collectifs juvéniles devient un enjeu dans les politiques locales et suscite des attentes multiples, potentiellement antinomiques.

Le dernier enjeu est d'ordre professionnel. Face à l'émergence, ou à l'affirmation, de la problématique des groupes, comment se modifient les pratiques quotidiennes et les professionnalités ? Quelle est la capacité des équipes à adapter et à enrichir leurs outils et modalités de travail, leurs comportements professionnels ? Ces interrogations surgissent dans un contexte où la Prévention spécialisée doit faire face à la critique récurrente sur la faible lisibilité de l'impact de

⁷³ En particulier le travail mené sur *Pratiques éducatives et politiques de sécurité* (2000), ou l'étude sur *Pratiques éducatives et politiques territoriales* (2006) qui abordent la question des groupes.

⁷⁴ *Enquêtes sur les violences urbaines. Comprendre les émeutes de novembre 2005, les exemples d'Aulnay-sous-Bois et de Saint-Denis*, Centre d'Analyse stratégique, la Documentation française, Rapports et documents, rapport au Premier ministre, n°4, 2006. Voir le chapitre sur les « dynamiques d'implication des jeunes ».

son action sur les jeunes et sur les territoires, et où elle se trouve fortement concurrencée par un ensemble de dispositifs ou de fonctions qui ont également la jeunesse pour cible.

Ainsi, les deux axes de travail ne sont pas déconnectés d'une série d'enjeux. De ce fait, ils ont été appréhendés non comme des objets isolés mais comme des thèmes ou des préoccupations à réinscrire dans une réflexion d'ensemble portant, in fine, sur les modalités et le sens de l'action éducative aujourd'hui. Chacun, cependant, a fait l'objet d'une observation et d'un traitement spécifiques mobilisant des outils conceptuels et méthodologiques appropriés.

En ce qui concerne les groupes de jeunes, nous avons pris en compte ce qui nous a été donné. En d'autres termes, nous avons été attentifs aux regroupements que connaissent ou croisent les équipes avec lesquelles nous avons travaillé, pensant que l'état des lieux ainsi effectué était susceptible de résumer le phénomène. Nous nous sommes efforcées de qualifier ce phénomène dans ses caractéristiques d'ensemble et, également, dans sa diversité. Les éducateurs, en effet, ont mis en avant une réalité multiple. Celle-ci s'offre le plus souvent sous la forme de rassemblements de pairs, plutôt paisibles ou à peine provocateurs même s'ils suscitent facilement méfiance et inquiétude. Les professionnels n'ont pas masqué, toutefois, l'existence de groupes difficiles, installés dans des situations de retrait social ou adoptant des comportements violents. Concernés et préoccupés par ces groupes, les éducateurs reconnaissent aussi que l'action, dans ce contexte, est problématique et incertaine.

Par ailleurs, nous n'avons pas cherché à acquérir une compréhension du fonctionnement interne des groupes, ce qui aurait nécessité le recours à une méthode d'observation particulière, de type ethnologique, ou une démarche d'immersion.

Concernant les pratiques éducatives, nous avons privilégié une approche concrète à partir de questions apparemment simples posées aux équipes : une action avec des groupes de jeunes est-elle identifiable ? que fait l'éducateur avec ces groupes ? Comment s'y prend-t-il ? Quel regard porte-t-il sur cet aspect de son action ? Ces questions renvoient aux contenus de l'action, aux stratégies et aux représentations que les équipes éducatives nous ont livrés à travers leurs récits. Le décryptage des pratiques ne peut ignorer, cependant, les éléments d'ordre institutionnel qui conditionnent l'action. Il s'accompagne donc d'une analyse du contexte institutionnel interne, c'est-à-dire du côté des acteurs de la prévention spécialisée, et externe, c'est-à-dire le système local d'acteurs. Cette seconde dimension est essentielle puisque les initiatives auprès des groupes, si elles tiennent au profil de l'opérateur qui dispose de marges de manœuvre, sont largement déterminées par les logiques institutionnelles qui constituent des facteurs de facilitation ou d'empêchement. Elle a donc été prise en compte même si elle a été rapidement explorée.

Le choix d'une approche monographique

Plusieurs modes d'investigation ont été mis en œuvre. Dès le démarrage, une recherche documentaire a permis de repérer les principaux travaux existant sur la question ou sur des thèmes connexes, et d'éclairer notre réflexion. Ces travaux sont de différentes sortes⁷⁵ : écrits produits par les réseaux professionnels, rapports officiels répondant à des commandes ou réalisés par des

⁷⁵ Voir la bibliographie.

instances du secteur, textes administratifs et réglementaires, travaux universitaires. En particulier, les événements récents de novembre 2005 ont donné lieu à des ouvrages traitant de la question de la jeunesse dans ses différents aspects –sociabilité, modes d’implication dans l’espace public...- que nous avons utilement consultés.

Nous nous sommes largement appuyés, par ailleurs, sur la connaissance accumulée par la Commission thématique du CTPS dans ses différentes phases de travail : auditions de personnes qualifiées, entretiens exploratoires auprès d’une vingtaine d’équipes de prévention spécialisée, questionnaire adressé aux personnels éducatifs. Ces matériaux, déjà disponibles au démarrage de l’étude, ont aidé à identifier rapidement les principaux enjeux.

L’enquête sur site a constitué, cependant, notre principal mode d’investigation. Nous avons travaillé dans trois sites qui ont été sélectionnés en concertation avec la commission « Pratiques éducatives et groupes de jeunes » du CTPS sur la base de plusieurs critères. La diversité des contextes locaux – caractéristiques du territoire, configuration du système d’acteurs et structuration de l’offre institutionnelle- a constitué un premier critère de choix. La capacité des équipes sur place, responsables et équipes de terrain, à s’impliquer s’est également imposée comme un élément indispensable à la bonne réussite du travail. Avant tout choix définitif, nous avons donc vérifié que les équipes étaient prêtes à se rendre disponibles et à se mobiliser. Un troisième point a fait débat, concernant la pertinence de retenir ou non des sites affichant l’action auprès des groupes comme une priorité. Finalement, c’est le cas pour deux terrains d’étude sur les trois.

Les trois sites retenus sont le Pays Voironnais, dans le nord Isère, où intervient le CoDASE, le quartier du Neuhof à Strasbourg avec une équipe de la JEEP et, enfin, un secteur du 18^{ème} arrondissement à Paris où Mozaïc, équipe de l’association ARC 75, est installée depuis une dizaine d’années. La composition de l’échantillon répond au souci de couvrir différents types de territoires sur lesquels les équipes de prévention spécialisée peuvent être amenées à intervenir.

Le premier site, le Pays Voironnais, concerne une équipe d’éducateurs intervenant dans un espace composé de plusieurs communes semi rurales. L’intérêt de mener une investigation dans ce type de territoire réside, d’abord, dans l’observation d’une équipe qui adapte ses pratiques à de nouveaux enjeux liés au contexte local. En effet, historiquement, la Prévention spécialisée est amenée à intervenir dans un milieu urbain, auprès d’une population en difficultés économiques et sociales. Toutefois, aujourd’hui, les communes plus rurales subissent une fragilisation croissante de leur population et sont démunies face aux difficultés d’insertion vécues par les jeunes de leur territoire. Elles se tournent vers les services de Prévention spécialisée pour répondre à l’émergence de ces nouveaux besoins. Dans le Pays voironnais, en outre, la communauté de communes a fait le constat de l’importance des rassemblements juvéniles dans l’espace public et a inscrit l’intervention auprès de ces groupes comme une préoccupation. Ce site permet donc de décrire à la fois la spécificité des groupes de jeunes des milieux ruraux ou semi ruraux, et les modalités de l’action socio-éducative dans ce type de territoire, en tension entre une logique préventive et une préoccupation sécuritaire.

Le second site d’investigation se situe à Strasbourg dans un grand ensemble d’habitat social caractéristique des territoires d’intervention traditionnels de la Prévention spécialisée. Ce quartier, le Neuhof, est concerné par la plupart des dispositifs de lutte contre l’exclusion, de la réhabilitation du bâti aux programmes de développement social local destinés à agir auprès des populations

précarisées. Ce site nous a permis d'examiner les pratiques de la prévention spécialisée dans un contexte qui est historiquement le sien et qui est institutionnellement dense.

Le troisième terrain est celui du 18^{ème} arrondissement parisien, à proximité de la butte Montmartre et du quartier Barbés. Ce site, dont la population est en partie touchée par une forte précarité, présente la spécificité de ne pas être concerné par la Politique de la ville. Il nous a permis d'étudier les modalités d'intervention dans un milieu urbain, autre type de territoire investi depuis longtemps par les professionnels de la prévention spécialisée, qui n'est pas « assailli » de programmes publics comme c'est le cas dans les quartiers de grands ensembles. Mais s'il n'y a pas cumulé des intervenants, le secteur rencontre des problématiques très proches de celles des quartiers d'habitat social périurbains. La seconde spécificité tient à l'association ARC 75, et donc à l'équipe Mozaïc, qui s'est toujours attachée à développer le travail avec les groupes considéré comme la base de l'action éducative.

Une démarche de travail partagée avec les réseaux professionnels

L'enquête de terrain a associé plusieurs outils de recueil des données. La collecte des documents institutionnels constitue un volet important qui permet d'accéder à une connaissance qualitative et quantitative par le rassemblement des écrits produits localement sur les thèmes qui nous intéressent. Rapports d'activité, rapports d'orientation, projets d'établissement ou de service, comptes rendus de réunions, chartes, diagnostics locaux nous ont donné une approche des sites dans leurs principales caractéristiques, ainsi que de la population jeune et des perceptions dont elle fait l'objet. C'est l'entretien, cependant, qui a été notre principal outil de travail. La rencontre avec les acteurs locaux s'est révélée très riche, dans le cadre d'entretiens semi-directifs organisés sous forme individuelle ou collective⁷⁶.

La première phase d'investigation sur les terrains s'est déroulée en interne, c'est-à-dire auprès des acteurs de la prévention spécialisée. Administrateurs et directeurs, chefs de service, éducateurs et élèves stagiaires lorsque c'était le cas, et autres professionnels comme les psychologues ont formé le premier cercle des interlocuteurs. Le schéma a été identique dans les trois sites, où nous avons d'abord rencontré les responsables, puis l'équipe éducative au complet pour une prise de contact, une rapide présentation du site, un « tour de table » sur l'action auprès des groupes. A la suite, nous avons travaillé avec chaque membre de l'équipe, sous forme de rendez-vous individuels. Chaque entretien s'est déroulé avec une consigne simple adressée à l'éducateur : décrire les groupes de jeunes qu'il connaît ou croise dans le site, et présenter sa pratique envers ces groupes, de la genèse de l'action à la réalisation, en détaillant les différents temps et composantes de la démarche éducative. Nous avons ainsi travaillé en privilégiant la méthode du récit. Nous avons, également, passé du temps à découvrir chaque site, accompagnant les équipes dans leur travail de rue ou dans leurs déplacements quotidiens.

Conformément à une orientation décidée en Commission thématique du CTPS, nous avons mené une investigation spécifique rapide sur les jeunes errants, dans le but de caractériser ce type de fonctionnement collectif et les modalités d'intervention.

⁷⁶ Voir en annexe, la liste des personnes rencontrées.

Dans un second temps, nous avons rencontré les principaux partenaires. Il s'agit, d'une part, des professionnels intervenant, dans le site, auprès des groupes de jeunes, dans le cadre de dispositifs de proximité : structures d'animation, éducation nationale (collège, dispositif de réussite éducative), forces de l'ordre (police nationale ou gendarmerie), associations locales diverses. Il s'agit, ensuite, des acteurs institutionnels, décideurs et/ou experts dans le champ de la jeunesse, qui orientent l'action et exercent des responsabilités dans différentes structures : collectivités locales, administrations d'Etat, instances de coordination... Ces différents interlocuteurs ont été identifiés avec le concours de l'équipe éducative, en fonction des configurations locales et des enjeux qui s'y déploient. Ce volet de l'enquête revêt une importance variable selon les sites. Il occupe une place importante au Neuhof où les réseaux d'acteurs sont nombreux et se croisent en permanence. Il est beaucoup plus réduit pour le site parisien où le paysage institutionnel est plus sobre et où l'équipe, même si elle se trouve au cœur de réseaux et d'enjeux, noue des partenariats sélectifs. Pour ce site, le volet interne de l'enquête, auprès d'une structure qui considère le travail avec les groupes comme la base de l'action éducative, a été particulièrement fécond et développé.

Dans un troisième temps, et dans une perspective axée sur une méthodologie de recherche-action impliquant le réseau professionnel, nous avons convié les acteurs de la prévention spécialisée dans chaque site à une réunion de présentation des résultats intermédiaires et de mise en débat des premières analyses issues des investigations. Ces temps d'échange ont permis de discuter les premières hypothèses de travail et de les enrichir par le recueil de nouveaux éléments dans le cadre d'une démarche d'élaboration collective de la réflexion.

C'est également dans cet esprit d'échange et de co-production que nous avons travaillé avec la Commission thématique du CTPS. Du démarrage de l'étude à son achèvement, une dizaine de réunions programmées à intervalles réguliers ont jalonné l'avancée de la réflexion : validation des axes problématiques et méthodologiques, choix des sites, débat à partir des premières conclusions et ajustement des orientations de travail, confrontation des résultats de l'enquête avec les analyses issues de l'investigation menée par la Commission elle-même. Ces réunions ainsi que les échanges informels avec la Commission et le climat général de confiance, ont enrichi la réflexion et ont permis, en outre, de la relier aux travaux menés par d'autres Commissions du CTPS.

L'étude s'est déroulée sur plusieurs mois, de septembre 2008 à novembre 2009. Les résultats sont présentés dans ce document qui comporte deux parties. La première est consacrée aux monographies. Les trois sites sont analysés successivement. Puis, nous effectuons une lecture transversale des terrains, pour construire l'analyse des groupes des jeunes et celle des pratiques éducatives. Ces deux thèmes font l'objet de la seconde partie et sont traités séparément, un chapitre étant consacré à chacun d'eux. La conclusion, enfin, constitue une échappée. Elle prend de la distance par rapport au contenu même de l'étude, les groupes et les pratiques. Elle rend compte d'un ensemble d'interrogations qui surgissent à ce propos en tentant de les réinscrire dans des enjeux d'ensemble.

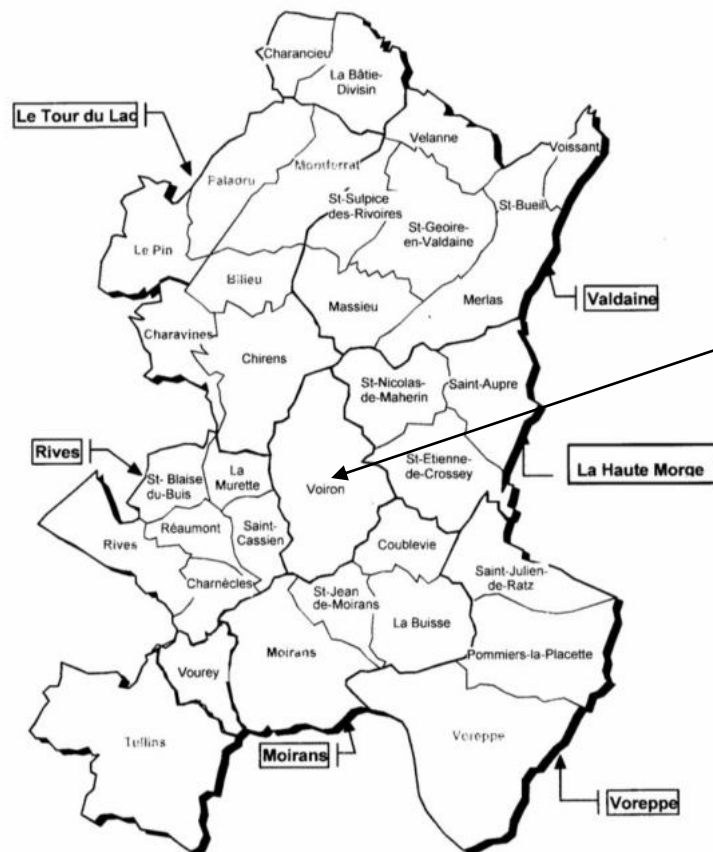
PARTIE 1 : Monographies des sites

Cette première partie rend compte de l'enquête monographique. Nous présentons les trois sites qui ont constitué notre terrain d'investigation en adoptant, pour chacun d'eux, un même trame d'exposition : qualification rapide du territoire sur le plan socio-économique et de l'organisation politico-institutionnelle ; présentation de la prévention spécialisée resituée dans son histoire, son cadre institutionnel et politique ; enfin, approche des rassemblements juvéniles -naturels ou constitués- connus des éducateurs ainsi que des pratiques qui sont développées en leur direction. En fin de monographie, quelques exemples d'actions rapportées par les équipes illustrent le travail éducatif réalisé auprès des groupes. Ainsi, le regard, d'abord large, se resserre progressivement sur les phénomènes ou questions qui nous intéressent prioritairement.

Nous nous sommes efforcées de restituer la richesse et la complexité des terrains que nous avons abordés de façon « compréhensive ». Nous avons recueilli tout ce que les éducateurs et autres professionnels de proximité ont accepté de nous transmettre. C'est, nous semble-t-il, l'intérêt de cette méthode d'enquête qui permet d'effectuer une « plongée » dans la réalité, ne gommant ni la diversité, ni les contradictions éventuelles. Le travail monographique offre un second intérêt qui correspond bien à notre projet intellectuel ou à notre cadre théorique. Il permet d'appréhender un territoire dans sa globalité avec l'idée que l'objet étudié ne peut être déconnecté de son environnement. Ainsi, le refus d'une approche immédiatement spécialisée permet d'acquérir une compréhension d'ensemble, de saisir les logiques fortes qui structurent le système d'action, d'appréhender les enjeux globaux ou spécifiques qui s'imposent à l'intervention professionnelle.

CHAPITRE 1 : Le Pays Voironnais - CODASE

1 - Le territoire du Pays Voironnais



L'équipe du PV n'intervient pas sur cette commune urbaine couverte par une autre équipe de prévention spécialisée du CODASE.

NB : Voiron constitue la ville centre de la communauté

Le territoire du Pays Voironnais est constitué autour d'une communauté d'agglomération composée de 35 communes et 83 800 habitants. Situé à la sortie de l'agglomération grenobloise en direction de Lyon, il se compose à la fois de communes de type urbain (plus de 5 000 habitants) et d'autres plus rurales. Cela en fait un territoire diversifié et étendu au sein duquel de multiples problématiques socio-économiques se rencontrent.

Sa population représente 13% de la population urbaine grenobloise. Près d'un quart se situe en sa ville centre, Voiron, et plus de la moitié est polarisée sur les 5 principaux pôles urbains (Voiron, Moirans, Tullins, Voreppe et Rives). Par contre, la population jeune se situe majoritairement dans les communes périphériques, plus rurales, et principalement au sud du territoire.

Un territoire périurbain dynamique et attractif

Le Pays Voironnais dispose d'une forte attractivité résidentielle des populations travaillant sur l'agglomération grenobloise. L'arrivée de ces nouveaux habitants a modifié les fonctionnements sociaux traditionnels basés sur un lien social fort. En effet, et notamment dans les petites communes,

les familles se connaissent entre elles, parfois depuis plusieurs générations et une forte solidarité de proximité perdue. La venue de ces nouvelles familles a modifié les rapports sociaux, important des milieux urbains des comportements plus citoyens ancrés dans l'anonymat, une indépendance plus forte et des contacts de proximité moins développés.

Ce territoire présente également un certain dynamisme économique, avec pas moins de 30 000 emplois comptabilisés sur le territoire dont 45% se situent dans le secteur industriel⁷⁷.

Il est possible de distinguer deux pôles urbains principaux, situés plutôt au sud : Voiron (ville principale de la communauté d'agglomération) qui regroupe environ le tiers de l'ensemble des emplois du territoire et Voreppe avec près de 5 000 emplois, puis en second lieu les villes de Moirans, Tullins et Rives.⁷⁸

Un territoire étendu aux espaces éclectiques

Il semble important de retenir que ce territoire se caractérise par l'éclectisme de ses espaces :

- Des **communes urbaines**, aux problématiques proches des grandes agglomérations puisque composées d'ensembles d'habitat social : Brunetière et Baltiss à Voiron et Bourg-Vieux à Voreppe. Un diagnostic effectué par le cabinet d'études Trajectoire en 2005 a montré que ces quartiers présentaient les mêmes caractéristiques que ceux des grandes agglomérations classés en ZUS ;
- Des **communes semi-urbaines**, comptant plus de 5 000 habitants mais dont les caractéristiques socio-économiques sont plus nuancées, les quartiers d'habitat social moins denses et disposant de fonctionnements sociaux plus proches des communes de type rural (Moirans, Tullins et Rives) ;
- Des **communes rurales**, composées d'une population en moyenne plus aisée avec des fonctionnements spécifiques, à savoir un lien social entre les habitants plus développé et des équipes municipales composées d'« élus-habitants ».

La seconde notion centrale à retenir concernant ce territoire concerne son étendue : approximativement 30 km du nord au sud, 15 km de l'est à l'ouest, composés de plaines et de montagnes.

⁷⁷ Source : site de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais

⁷⁸ Source : Rapport d'activité de l'équipe

Les dispositifs « jeunesse »

Pour mieux suivre les problématiques du territoire, l'équipe de prévention spécialisée organise son action en fonction de bassins de vie qui passent outre les frontières communales et qui sont constitués sur la base de l'implantation des collèges, lieu de formation des liens affinitaires entre les jeunes. Il semble donc important de noter que le Pays Voironnais dispose de 10 collèges : 6 collèges publics (Voiron, Rives, Moirans, Coublevie, Tullins, Voreppe) et 4 collèges privés (2 à Voiron, Saint Jean de Moirans et Voreppe). Ils sont situés sur la partie sud du territoire. Ces établissements sont de taille importante et regroupent des élèves venant parfois de loin, certains jeunes du Pays Voironnais allant dans des collèges extérieurs au territoire (près de 300 jeunes) et d'autres venant de l'extérieur du territoire dans les collèges du territoire (près de 500 jeunes).

Nous noterons également la présence de diverses structures d'animation dont le fonctionnement peut varier selon les lieux (régularités d'ouverture et modes d'organisation différents selon les communes). On décompte au total 16 structures, une sur chaque pôle urbain et d'autres dispersées sur certaines communes de taille moins importante. Une large part de ces structures est de nature associative, avec une forte présence de l'Association Famille Rurale (AFR) qui, outre les problématiques liées à la jeunesse, s'intéresse également à d'autres thématiques sociales de type insertion professionnelle, parentalité, petite enfance, santé, culture, etc.

D'autres dispositifs sont de type MJC ou MPT. En règle générale, ce sont les communes au nombre d'habitants plus important qui disposent de structures d'animation. Pour les autres, l'animation jeunesse se résume le plus souvent à une ou plusieurs associations sportives ou de loisirs, mais souvent sans animateur professionnel. Dans ce cas, l'équipe de prévention spécialisée doit chercher des relais ailleurs, souvent auprès des élus, afin de répondre aux demandes des jeunes rencontrés.

Les animateurs des différentes structures travaillent en étroite collaboration avec l'équipe de prévention spécialisée et font eux-mêmes du travail de rue : ils vont régulièrement sur le terrain pour repérer les jeunes qui ne participent pas aux activités et tenter d'entrer en contact avec eux, voire de les mobiliser pour intégrer les loisirs et animations proposées. Cela leur permet également de suivre l'évolution des problématiques jeunes sur leur territoire d'intervention. Pour autant, une réelle complémentarité existe entre l'animation et la prévention spécialisée car, s'ils sont d'un côté comme de l'autre amenés à travailler auprès des groupes de jeunes, l'équipe de prévention spécialisée est mobilisée uniquement dans les cas qui posent problèmes et devant lesquels les animateurs sont démunis. Parfois, également, l'équipe de prévention spécialisée intervient en tant qu'expert et fournit conseils et bonnes pratiques de travail aux professionnels en demande.

L'organisation politique concernant le secteur social de ce territoire se base largement sur la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV), qui a investi pleinement ses compétences en matière de solidarité et notamment dans le cadre de la politique de la ville, pour laquelle elle développe plus particulièrement quatre axes de travail principaux, au sein desquels s'inscrit la mission de l'équipe de prévention spécialisée.

Un premier axe de travail est basé sur les loisirs et les Initiatives jeunes avec la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ, 2006-2009) qui succède en 2006 au Contrat Temps Libre. Celui-ci a permis depuis 2003 de développer une politique d'action sociale globale et concertée en faveur des jeunes

de 6 à 18 ans pendant leur temps libre, à l'échelle communautaire et communale, dans les 6 bassins de vie du Pays Voironnais. Outre ce CEJ, la CAPV développe des actions transversales avec la création en 2003 d'un poste d'Agent de développement afin de mettre en place le suivi du Contrat Temps Libre ou encore l'organisation de formations BAFA de 2004 à 2007 auprès de 59 personnes, ayant permis à une trentaine d'entre elles de travailler en tant qu'animateur dans des centres de loisirs du territoire. La CAPV tente d'affirmer une ligne politique dans le cadre de l'organisation des loisirs sur son territoire en mettant en place des réunions de travail regroupant les directeurs de centres de loisir du territoire organisées dans le cadre du CTL et animées par la communauté d'agglomération. La CAPV anime également un réseau des animateurs jeunesse du territoire en engageant une réflexion dans le cadre d'un travail partenarial sur la question de l'accompagnement des jeunes et de l'évolution des pratiques. Enfin, elle a mis en place une réflexion sur le thème de l'accompagnement des jeunes en partenariat avec la CAF de Grenoble, le CG de l'Isère, la DDJS, les communes de Tullins et Voiron, le CODASE et les MJC. On notera également l'existence d'un Fonds d'Aide à l'initiative des Jeunes (FDAIJ) mis en place en 2004 par la DDJS mais peu activé en 2007 par les structures d'animations socioéducatives accompagnant les jeunes du PV. Quatre projets de jeunes ont été présentés au jury. Depuis 2004, douze projets sur quatorze ont été financés par l'Etat.

Le second axe de travail concerne la prévention et s'organise en trois orientations. D'abord la mise en réseau et la formation des professionnels intervenant auprès des jeunes sur des thématiques diverses telles que les conduites à risque des jeunes ou encore la parentalité (organisation de groupes de travail ou de colloques). Le réseau intercommunal regroupe cent quarante professionnels (éducateurs, animateurs, personnels de l'Education nationale, travailleurs sociaux, responsables d'associations de parents d'élèves et élus locaux chargés des questions de jeunesse). La seconde orientation est constituée par le travail partenarial de prévention spécialisée mis en œuvre par l'équipe d'animateurs de prévention du CODASE en partenariat avec le CGI. Outre le travail de rue et l'accompagnement des jeunes et groupes de jeunes en difficulté, l'équipe favorise l'organisation de chantiers éducatifs par le biais du Pool Technique (organe du service de prévention spécialisée du CODASE prenant en charge les activités chantiers éducatifs.). La troisième orientation est basée sur l'animation d'une commission Ville Vie Vacances. Ce dispositif d'Etat permet d'attribuer des fonds pour des projets d'animation en direction des publics « en danger de déviance » pendant la période des vacances scolaires, destinés aux porteurs de projets des communes possédant un CLSPD ou un CISPDP soit Voiron, Voreppe, Saint Jean de Moirans, La Buisse, Coublevie et Moirans.

Un troisième axe de travail développé par la CAPV est constitué par le Dispositif de Réussite Educative (DRE) mis en place suite au diagnostic effectué par le cabinet d'études Trajectoires. Ce dispositif, à destination des jeunes de 16 à 18 ans, est animé par le service politique de la ville de la CAPV. Parallèlement, des groupes de travail sur la thématique du décrochage scolaire ont été mis en place et une équipe pluridisciplinaire en charge du suivi des parcours des jeunes en difficultés scolaires, intégrant l'équipe du CODASE, a été créée.

Enfin, la CAPV organise des dispositifs en faveur de la petite enfance que nous ne développerons pas ici.

Pour conclure sur cette présentation du territoire du PV, il semble important de noter que deux équipes de prévention spécialisée du CODASE interviennent sur ce territoire : une équipe à Voiron, avec un fonctionnement identique aux équipes de prévention spécialisée intervenant sur les

quartiers de grands ensembles des agglomérations et encadrée par le CGI et une seconde, celle qui nous intéresse dans cette monographie, qui intervient sur l'ensemble de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais sauf Voiron.

2 - La Prévention spécialisée

L'association CODASE : de l'internat aux clubs et équipes de prévention spécialisée

Le CODASE (Comité Dauphinois d'Action Socio-Educative) est une association loi 1901 pour « la prévention, la rééducation et la réadaptation d'enfants et d'adolescents »⁷⁹ qui intervient sur le territoire Isérois depuis 1954 auprès d'environ 1250 jeunes enfants et adolescents. Elle regroupe 220 salariés partagés entre 10 structures⁸⁰, dont le service de Prévention Spécialisée, sur des thématiques diverses telles que la prévention, l'hébergement éducatif, l'éducation et le soin, le soutien parental ainsi que la formation et l'insertion des adolescents et des jeunes adultes. Chacune de ces structures possède son propre Projet d'Etablissement correspondant aux tenants et aux aboutissants de l'action mise en œuvre. Toutes répondent aux valeurs prônées par l'association dont trois grandes orientations sont à souligner⁸¹ :

- reconnaître la souffrance individuelle ou collective et tenter d'y trouver un remède ou de l'atténuer
- intervenir dans un esprit de neutralité politique et confessionnelle
- donner à la société civile la possibilité de s'exprimer, de participer de façon démocratique par l'intermédiaire d'actions auprès des intéressés ainsi qu'auprès des institutions

Le service de prévention en lui-même représente la seconde dépense pour le budget associatif. C'est un service qui s'est structuré avec le temps et qui est en place depuis plus de vingt ans sur certains quartiers tels que le Village Olympique à Grenoble. L'action de la Prévention Spécialisée s'inscrit dans la politique départementale d'Aide Sociale à l'Enfance et est encadrée par une charte départementale. Signée en 2000, elle concerne l'ensemble des services isérois de Prévention Spécialisée, et est constituée sous la forme d'un contrat bipartite entre les services et le CGI. Elle rappelle les notions clefs concernées par ce mode d'intervention ainsi que le public auquel elle doit s'adresser.

Il semble important de noter qu'à l'origine, le service de prévention spécialisée est une émanation de l'internat. Dès le début, la notion du groupe de jeunes a donc été au centre des préoccupations et des pratiques, celle-ci s'est donc assez naturellement transposée sur les orientations du service de prévention spécialisée. Le directeur du CODASE insiste, en effet, pour rappeler que pour lui et son association, l'éducation n'a de sens que par ce qui se joue dans la socialisation et dans l'espace

⁷⁹ Projet associatif du CODASE, 2000

⁸⁰ L'Espace Adolescent, l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert), l'Accueil enfance, le service ambulatoire ou Chalet Langevin, l'Institut de rééducation, Point Virgule, Service d'enquête rapide, le centre de vacances de Massacan et les entreprises d'insertion professionnelle (Pony Express et Pare-Choc)

⁸¹ Op. Cit.

public. Pour l'association et ses membres, le groupe, par le rapport à l'environnement qu'il développe, fait partie du processus éducatif. Le service de prévention spécialisée a une position centrale dans l'ensemble associatif. Selon son directeur, elle constitue un service pivot pour le CODASE, un « bataillon spécial » qui est continuellement en tête de ligne, l'éducateur observant en direct les évolutions des problématiques des jeunes en difficulté dans leur milieu de vie.

Outre les interventions de prévention spécialisée traditionnelles, le service dispose de deux outils éducatifs qui interviennent en soutien à l'ensemble des équipes. Le Pool Technique qui développe des chantiers éducatifs encadrés par des éducateurs techniques dans le secteur de la peinture, des espaces verts et de la restauration. Il dispose d'un budget détaché du service et subventionné par le Conseil Général. Il se compose d'une équipe d'éducateurs techniques appartenant à AGIL (Association Gestion des Initiatives Locales) qui les met à disposition du CODASE et de l'APASE⁸². Ces éducateurs techniques sont coordonnés par une personne, elle-même éducatrice, qui prend également en charge les démarches concernant le PLI⁸³. Les jeunes sont envoyés par la Mission Locale au Pool Technique pour entrer dans ce programme. Une circulaire de février 2002 a donné un statut juridique à cette collaboration, permettant de rémunérer les jeunes venant en chantier par le biais d'une association intermédiaire appelée Synergie Chantiers Educatifs qui emploie légalement les jeunes. Cette coopération permet une mutualisation des moyens par un fonctionnement institutionnel (analyse de la pratique, groupes de projets, réunions techniques...) et un projet pédagogique commun répondant aux exigences de la loi de 2002 et prenant notamment en compte l'évaluation du dispositif.

Ensuite, le second outil est la compagnie des quartiers, le pôle culturel du service. Elle se compose d'un éducateur qui met en place des actions d'ordre culturel en direction du public de la prévention spécialisée. Son objectif est de pouvoir aider les jeunes à s'ouvrir aux activités artistiques et/ou à les soutenir dans un projet. La compagnie des quartiers a également pour rôle de centraliser les projets touchant au domaine de l'artistique que les éducateurs des différentes équipes peuvent avoir envie de développer en collaboration avec les jeunes. La compagnie des quartiers apparaît alors comme un support à ce type d'actions, à la fois par le biais de son réseau dans le domaine mais également par ses compétences spécifiques. A cela s'ajoute un ensemble d'activités organisées afin de promouvoir l'expression artistique auprès des jeunes tels que des ateliers d'écriture, de musique, de dessin...

Depuis les débuts du service de prévention spécialisée, de nouveaux territoires se sont greffés à ses espaces d'intervention historiques situés dans l'agglomération grenobloise, le dernier en date étant le Pays Voironnais qui constitue un nouveau type d'espace d'intervention plus étendu et semi-rural, soulevant de nouvelles problématiques. Aujourd'hui, le service compte 13 équipes, chacune intervenant sur un territoire donné⁸⁴, avec un total de 43 salariés parfois accompagnés d'élèves stagiaires.

⁸² Association de prévention spécialisée intervenant sur des territoires différents que le CODASE

⁸³ Plan Local d'Insertion

⁸⁴ Abbaye, Jouhaux-Bajatière, Teisseire-Malherbes, Villeneuve, Village Olympique, Seyssinet, Eybens, Centre ville de Grenoble, Mistral, Voiron, Pays Voironnais avec en plus la Compagnie des quartiers et le Pool Technique.

L'équipe du Pays Voironnais

Suite à un diagnostic effectué par le cabinet d'études ALGOE (janvier 2003) sur la jeunesse en difficulté du Pays Voironnais, la pertinence de la mise en place d'une intervention de type prévention spécialisée sur le territoire a été confirmée. Le CGI et la CAPV ont donc décidé de financer deux postes d'animateurs de prévention.

Le montage mis en œuvre par la CAPV a amené le CGI à adopter un positionnement spécifique, en distinguant ce type d'équipe de celles qu'il finance dans leur globalité. On retrouve cette distinction dans la dénomination des postes « animateurs de prévention » : la qualification est particulière et en lien direct avec des enjeux politiques. Pour autant, selon le directeur du CODASE, la directrice du service, le chef de service de l'équipe et les éducateurs de l'équipe, le travail mis en œuvre constitue bien de la prévention spécialisée. Si certaines modalités de travail diffèrent, cela est en lien avec la spécificité du territoire et non avec les orientations politiques imposées à la mise en place du projet. D'ailleurs, l'équipe est pleinement intégrée à la vie du service, puisque ses membres participent aux séances d'analyse de la pratique avec les éducateurs des autres équipes, mais également à l'ensemble des projets qu'il propose. Leur pratique est homogénéisée avec celles des autres équipes, des échanges ont lieu dans des cadres structurés, comme par exemple l'évaluation interne impulsée par la loi de 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Une convention tripartite (CODASE – CGI – CAPV) et trisannuelle (2004 – 2006) a donc été signée et renouvelée pour un an pour 2007 puis 2008. Cette convention précise les missions de l'équipe d'animation de prévention, à savoir le « *développement d'actions collectives de prévention sur le territoire la CAPV (...) visant à prévenir la marginalisation et à favoriser la promotion sociale des jeunes et des familles.* »⁸⁵ Dans ce cadre, les membres de l'équipe « *proposent et assurent un accompagnement éducatif individuel et collectif aux publics en rupture ou en risque de marginalisation et d'isolement* » mais également « *interviennent en direction du jeune et du groupe de jeunes et de l'environnement familial et social.* »⁸⁶

Des objectifs précis pour l'intervention ont été établis, à savoir effectuer le travail de rue (observation, aller vers), favoriser les initiatives d'animation, mais également intervenir afin d'éviter les tensions entre les jeunes et les habitants, et plus globalement tout débordement de la part des jeunes. Le rôle des éducateurs, outre le pan plus collectif constitué par leur intervention auprès des groupes de jeunes occupant l'espace public, consiste également, comme pour toute équipe de prévention spécialisée, à mettre en œuvre des accompagnements individuels. Enfin, le troisième pan de leur travail, tel qu'il est défini dans la convention, réside dans la participation à la construction et au renforcement du réseau en s'appuyant sur les ressources locales présentes dans les différentes communes et en mettant en lien les partenaires à la fois entre eux et avec les jeunes.

La convention détermine également de façon précise l'étendue du territoire couvert et deux modalités d'intervention distinctes de l'équipe sur les différentes communes :

- les cinq territoires prioritaires : Voreppe, Moirans, Rives, Tullins et les communes du Tour du Lac (Le Pin, Paladru, Montferrat, Billieu et Charavines), sur lesquels l'équipe met en œuvre un travail de prévention spécialisée traditionnel constitué par le travail de rue (présence régulière

⁸⁵ Extrait de la convention, article 2

⁸⁶ Op. Cit.

dans l'espace public) et l'accompagnement individuel des jeunes en difficulté repérés par le biais du travail de rue ou suite à l'interpellation des partenaires de l'action socio-éducative ;

- les communes non prioritaires, sur lesquelles l'équipe intervient exclusivement à la demande des élus municipaux.

Les modalités d'intervention de l'équipe sur les territoires considérés comme non prioritaires sont formelles et précises. Il convient de les détailler afin de prendre conscience des enjeux de l'intervention sur ce type de territoire semi-rural. Il semble également important de préciser qu'étant donnée l'étendue du territoire, un mode de fonctionnement basé uniquement sur du travail de rue traditionnel nécessiterait des moyens humains particulièrement conséquents. Les membres de l'équipe mettent donc en œuvre une organisation rigoureuse leur permettant de couvrir l'intégralité des espaces prioritaires tout en ayant le souci de traiter les problématiques des territoires non prioritaires pour lesquels ils ont été interpellés. Le souci de préserver un équilibre permettant de répondre à l'ensemble des besoins est donc constant.

Procédure d'intervention sur les territoires non prioritaires

1. *L'interpellation par les élus communaux* : l'information transite systématiquement par le service politique de la ville de la CAPV qui interpelle à son tour le service de prévention spécialisée (directrice ou chef de service de l'équipe)

2. *Le recueil de la demande* : il s'effectue dans le cadre d'une rencontre tripartite mairie - CAPV - service de prévention spécialisée (membres de l'équipe et chef de service). Au sein de cette instance, les élus présentent les raisons de leurs inquiétudes et celles-ci concernent dans une très large majorité des cas la présence de regroupements de jeunes dans l'espace public qui questionne à la fois les services en charge de la jeunesse mais également les habitants. D'un côté comme de l'autre, ces adultes se sentent démunis et en manque de réponse éducative appropriée. L'équipe répond favorablement de façon systématique à l'élaboration d'un diagnostic de la situation.

3. *Diagnostic de la situation* : avec le concours des deux membres de l'équipe, ce diagnostic passe par un travail de repérage sur le terrain de six mois environ. Cette phase de l'intervention implique les deux dimensions du travail éducatif : une compréhension des problématiques liées au groupe mais aussi des problématiques individuelles qui peuvent émerger suite à la prise de contact avec le groupe de jeunes. Ce diagnostic s'effectue par du travail de rue, un « aller vers » le groupe de jeunes et une prise de contact avec eux. Dans ce cadre, l'équipe pratique une approche assez directe, car dès la première rencontre avec les jeunes, elle se présente et explique la raison de sa présence.

4. *Retour aux élus* : l'objectif de l'équipe est de rassurer, expliquer la problématique du groupe et les raisons de sa présence, si possible de répondre à la demande du groupe (salle, équipements de loisirs, mise en lien avec les structures existantes...). Toutefois, jamais ne sont évoqués dans cette instance les accompagnements individuels qui ont pu se mettre en place suite à la prise de contact avec le groupe de jeunes. A ce stade, un des éducateurs de l'équipe est désigné comme référent, bien que les deux continuent d'intervenir afin de ne pas personnifier l'intervention.

Il faut cependant noter que, souvent, entre la première et la dernière phase, l'équipe entre en contact avec les élus, surtout si les demandes émergeant du groupe sont urgentes. Par exemple, il

est possible d'organiser une rencontre jeunes - élus afin clarifier ou de faire aboutir la demande des jeunes.

En 2007, l'équipe a rencontré 247 jeunes et en a suivi 121. On notera donc que la moitié des rencontres débouche sur un accompagnement. Les trois quarts des jeunes connus sont des garçons, la proportion est même légèrement supérieure en ce qui concerne les jeunes suivis.

La moitié de la population totale connue par l'équipe (rappel : 247) est constituée de nouveaux jeunes rencontrés dans l'année. On voit donc bien qu'une des priorités, d'ailleurs affichée par l'équipe, est de continuellement lier de nouveaux contacts avec des jeunes. La proportion atteint presque les 2/3 pour les jeunes filles, ce qui laisse supposer une augmentation de la fréquentation des espaces publics par les filles sur le territoire.

Enfin, on notera que l'équipe dispose d'un local situé à Saint Jean de Moirans destiné non pas à recevoir les jeunes (sauf pour un objectif précis tel que leur permettre d'accéder à Internet pour des recherches spécifiques) mais plutôt à offrir à l'équipe un lieu au sein duquel elle peut se retrouver. En outre, les éducateurs disposent d'un véhicule leur permettant de se déplacer sur le territoire, mais également d'accompagner les jeunes dans les diverses démarches qui peuvent être nécessaires à leur processus d'insertion sociale ou professionnelle.

L'émergence de nouveaux territoires d'intervention : vers un renouvellement des problématiques « jeunesse » et de l'action de la prévention spécialisée ?

On comprend bien que le territoire du Pays Voironnais, par ses spécificités, implique un renouvellement de certaines des modalités d'intervention de la prévention spécialisée. Le choix du service, à la mise en place de cette nouvelle équipe, a été de recruter des professionnels du service qui intervenaient alors sur d'autres territoires afin de ne pas dénaturer l'intervention et de respecter les exigences propres à la Prévention spécialisée bien que le contexte local implique le renouvellement de certaines modalités de travail.

D'abord, le contexte social de ces espaces ruraux ou semi ruraux est particulier. Les problématiques propres à la jeunesse en difficulté sont souvent identiques de celles rencontrées en milieu urbain, mais la massification est moins forte car la densité de la population est plus faible. Et si en moyenne le niveau de vie des ménages est plus élevé qu'en ville, il n'en reste pas moins que les jeunes rencontrent de réelles difficultés d'insertion sociale et professionnelle, et parfois comportementales. Une partie de ceux-ci appartiennent aux familles nouvellement arrivées, dont les parents travaillent en général en ville et rentrent tardivement le soir, laissant parfois leurs adolescents livrés à eux-mêmes. Toutefois, peu de structures d'accueil ou d'animation sont à leur disposition, comme cela peut exister en ville. Ainsi, on peut noter de façon plus générale que ces familles appliquent un mode de vie citadin dans leur nouveau lieu de vie, alors que les dispositifs de prise en charge ne sont pas les mêmes, mettant ainsi à mal les fonctionnements ruraux traditionnels.

Ensuite, comme cela a déjà été présenté plus haut, un lien plus direct avec les élus et techniciens communaux ou intercommunaux existe. L'interpellation de l'équipe lorsque des regroupements de jeunes sont repérés, y compris parfois sur les territoires prioritaires, répond à une nécessité de

moyens : les éducateurs ne peuvent effectuer une veille constante sur l'ensemble du territoire d'intervention. Dans les petites communes, où un fort maillage social entre les habitants perdure, le service de prévention spécialisée est appelé lorsque les systèmes de régulation sociale traditionnels ne permettent pas de répondre aux problématiques, notamment lorsqu'il s'agit de problèmes de comportements tels que des addictions (drogue ou alcool) ou d'une dérive délinquante du groupe. Ce fonctionnement formalisé de lien direct avec les équipes municipales et intercommunales nécessite pour la prévention spécialisée un renouvellement de certains de ses modes de faire. D'abord, elle est mise en position d'expert, lorsqu'on l'interpelle pour une situation particulière, et intervient ainsi parfois en appui aux partenaires sur le territoire (conseil, collaboration pour la mise en place de certains projets). Ensuite, dans le cadre de la convention tripartite encadrant son intervention sur le territoire, elle est régulièrement amenée à produire des écrits rendant compte de son action (comptes rendus des diagnostics effectués, rapports annuels...) ce qui favorise pour l'équipe une pratique de formalisation par écrit du travail effectué.

L'étendue de l'espace d'intervention implique une organisation particulière du travail de l'équipe de prévention spécialisée afin que l'ensemble des besoins soient couverts et que des réponses adéquates puissent être apportées. Pour cela, l'équipe travaille rarement en binôme (sauf pour l'élève stagiaire), d'où l'importance de la transmission d'informations entre ses membres. Cela se met en œuvre d'abord par le biais de media tels que le téléphone portable et l'agenda d'équipe, deux outils qui permettent à chacun de se tenir informé sur ce que fait son homologue. Ensuite, afin de couvrir l'étendue de ce territoire, un véhicule est mis à disposition de l'équipe afin de se déplacer entre les différentes communes. Enfin, dans un objectif de réponse adéquate aux besoins repérés, l'équipe travaille largement en partenariat avec les structures d'animation, les élus et les techniciens des collectivités locales : le passage de relais s'effectue dès que cela est possible dans un souci de complémentarité et d'efficacité.

Pour conclure, ces espaces ruraux ou semi-ruraux sont confrontés à des situations nouvelles, telles que celles qui peuvent être observées au sein de la jeunesse des milieux urbains. Cela nécessite donc de pouvoir apporter une réponse inédite, souvent en créant de nouveaux dispositifs d'action, afin que les jeunes soient pris en charge par des professionnels aptes à répondre à leurs besoins. On peut vérifier cela par le fait que les élus de ce type de communes sont de plus en plus en demande d'intervention de type prévention spécialisée.

3 - Les groupes et les pratiques de la prévention spécialisée

Les groupes de jeunes occupent une position centrale dans le travail des équipes de prévention spécialisée intervenant sur des territoires semi-ruraux, car ils sont souvent à la source des interpellations des élus. De plus, dans le cas de l'équipe du Pays Voironnais, l'intervention auprès des groupes est inscrite dans les orientations institutionnelles du service auquel elle est rattachée et dans le contrat tripartite signée avec la CAPV et le CGI. Il faut savoir que ces territoires de type rural sont largement concernés par les problématiques des regroupements de jeunes et on notera que toutes ces communes sont concernées par cette occupation de l'espace public par des jeunes.

Le territoire du Pays Voironnais est concerné par des groupes de jeunes dont les caractéristiques spécifiques s'expliquent par la nature semi-rurale du territoire.

D'abord, de manière générale, les groupes sont moins violents que ceux des milieux urbains, peut être parce que leurs membres se situent moins dans une contestation systématique des institutions et que, selon les professionnels rencontrés dans le cadre de l'étude, subsiste dans ces territoires un respect de l'adulte moins présent en milieu urbain. Ainsi, les groupes sont plus faciles d'approche pour l'équipe de prévention spécialisée. Toutefois, on constate une transmission de plus en plus forte de la culture urbaine (tags, rap, graffitis,...) et, par là-même, de l'opposition à l'ordre public en général.

A cela s'ajoute une proportion montante de jeunes ancrés dans des conduites à risque telles que la consommation de produits divers (alcool ou stupéfiants), des délits mineurs (vols, petites dégradations...) ou encore de conduites sous l'influence de produits (scooters, mobylettes, voitures pour les plus âgés...).

Les membres de l'équipe éducative notent également que les filles sont plus présentes sur l'espace public que dans les milieux urbains. Cela peut s'expliquer par un contrôle social des familles moins fort, et peut être aussi par une culture issue de l'immigration africaine moins forte car la population immigrée est moins présente. Les filles ont donc des espaces de liberté plus développés et se mélangent aux groupes constitués de garçons : la mixité de genre a été plus souvent rapportée que sur les autres sites investigués dans le cadre de cette étude.

D'une manière générale, les groupes de jeunes de ce territoire sont concernés par des problématiques aussi graves mais moins nombreuses que celles que l'on peut retrouver en milieu urbain. Toutefois, ils sont à la source d'un problème plus politique : le groupe de jeunes dans l'espace public constitue une gêne et une peur, en large part dues à la vision qu'il en est donnée dans les médias nationaux. Cela explique certainement le fait que l'intervention auprès de ces groupes est inscrite comme une priorité de l'action pour l'équipe de prévention spécialisée du PV. D'ailleurs, c'est dans une large majorité des cas pour cette raison que l'équipe est interpellée pour intervenir.

Le skate park d'une commune prioritaire : offrir aux jeunes un espace bien à eux

A l'origine, un groupe de skateurs se retrouvaient sur un parking de la ville situé devant la salle des fêtes communale et sur lequel avaient été installés quelques modules de skates. Mais la cohabitation avec les usagers de ce parking posait quelques problèmes. L'équipe de prévention spécialisée est donc allée à la rencontre de ces jeunes de façon directe, en se présentant ostensiblement et en expliquant que leur venue répondait à une demande de la commune.

Suite aux contacts noués, les jeunes ont confirmé leur envie de disposer d'un espace pour exercer leur activité. L'équipe a donc contacté la mairie afin de faire remonter la demande des jeunes et suite à une concertation jeunes/élus mise en œuvre par l'intermédiaire de l'équipe de prévention spécialisée, le projet de création d'un skate park à un autre endroit de la ville a pu se concrétiser. Les jeunes ont été intégrés dans la construction du projet (choix des modules, de l'emplacement...). Cela permet à l'équipe de les faire entrer dans un processus éducatif en les impliquant dans les

démarches liées au projet mais également de renforcer ses liens avec les membres du groupe de façon plus individuelle.

Différents aménagements urbains ont été financés par la ville : des modules de skates, mais également des poubelles et un banc. Le lieu, sélectionné par l'équipe municipale, se situe entre deux gymnases, à proximité du collège, où ne se retrouvait alors aucun jeune.

Ce ne furent pas tout à fait les jeunes qui occupaient le parking qui s'y retrouvèrent, puisque certains membres du groupe d'origine ne suivirent pas le mouvement et de nouveaux jeunes vinrent, pas forcément pour pratiquer le skate. Ce nouveau lieu est en fait devenu un espace de rencontres pour toute une partie des jeunes de la ville : les collégiens qui y viennent pendant leur pause de midi ou après les cours, les skateurs qui viennent pour pratiquer leur sport mais aussi pour se retrouver entre eux et, également, des plus âgés qui squattent la butte surplombant le terrain pour fumer du cannabis ou consommer de l'alcool. Ces trois différents types de jeunes s'y retrouvent rarement aux mêmes moments de la journée, il y a donc peu de cohabitation directe entre ces groupes.

La présence de ces jeunes a entraîné certains effets pervers. D'abord, l'équipe de prévention spécialisée et ses partenaires ont constaté certaines dégradations sur le mobilier urbain (modules de skate, banc, graffitis sur les murs des gymnases) et des déchets laissés par le groupe de jeunes squattant la butte, notamment des bouteilles de bière vides. Ensuite, et surtout, cet espace protégé des regards extérieurs, puisque situé entre deux bâtiments, est devenu un lieu de regroupements de jeunes, ce qui a soulevé certaines inquiétudes chez les habitants. Pour l'élue et la technicienne en charge du projet, cela ne pose pas vraiment problème. Mais celles-ci restent vigilantes, en appui avec l'équipe de prévention spécialisée, à ce que les petites rivalités entre les skateurs et les autres jeunes ne dégénèrent pas.

La ville où se situe le skate park constituant un des territoires d'action prioritaire de l'équipe, les éducateurs maintiennent une présence constante sur ce lieu qui, de plus, constitue pour eux un lieu ressource où un grand nombre de jeunes se retrouvent. Mais d'autre part, afin de créer du lien entre les différents groupes de jeunes occupant le lieu, la commune, en collaboration avec la MJC, l'équipe de prévention spécialisée du CODASE et les jeunes, est en train de mettre en œuvre un projet culturel autour du skate park. Ce projet repose d'abord sur l'organisation d'une inauguration du lieu, en organisant une démonstration de skate. Ensuite, l'idée est de promouvoir la culture urbaine et de permettre aux jeunes qui ne pratiquent pas le skate de s'approprier à leur manière le lieu en taguant « légalement » les murs des gymnases. Ainsi, les acteurs locaux espèrent désamorcer les possibles conflits entre groupes de jeunes et éviter la stigmatisation du lieu par les adultes. Dans ce second volet du projet skate park, la prévention spécialisée a conservé son rôle d'interface directe avec les jeunes.

Pour conclure sur ce projet, on voit bien que l'idée d'offrir aux jeunes un espace qui leur appartient et qui ne soit pas partagé avec des adultes a été au cœur des préoccupations : l'occupation du parking n'était plus gérable. Ainsi, les jeunes ont été déplacés mais non sans créer quelques effets pervers : un espace de regroupement encore plus important qu'auparavant.

La présence d'un groupe dans une petite commune rurale : un exemple d'interpellation de l'équipe sur une commune non prioritaire

Cet exemple concerne une petite commune rurale de 600 habitants environ qui constitue un milieu plutôt privilégié, avec des ménages assez aisés. Une association (AFR) active sur les thématiques socio-familiales est installée dans le site. Et un animateur est présent 8 heures par mois pour organiser des activités qui mobilisent surtout les collégiens et, de façon moindre, les lycéens.

Le conseil municipal a pourtant vu émerger de plus en plus de réclamations de la part des habitants, qui ont constaté la présence de groupes de jeunes de la commune et d'autres communes environnantes qui consommaient alcool et drogues (cannabis surtout mais également drogues dures type cocaïne) et étaient impliqués dans de petits trafics. Ces regroupements, surtout, dérangeaient à cause du bruit et de nuisances diverses (petites dégradations, détritus...). Mais c'est surtout le constat d'une augmentation des conduites de consommation qui a amené la commune à saisir la CAPV afin de solliciter l'intervention de l'équipe de prévention spécialisée car malgré une forte solidarité entre les parents, les habitants se sentaient démunis en termes de réponse à apporter à ce type de problématique.

L'élue en charge de la question de la jeunesse avait déjà essayé de s'autosaisir du problème en proposant aux jeunes une salle appartenant à l'AFR. Celle-ci avait été mise à disposition du groupe de jeunes de la tranche d'âge 15-18 ans qui avaient expliqué qu'ils souhaitaient disposer d'un lieu où ils puissent se retrouver sans la présence des adultes. Un contrat avait donc été signé entre les jeunes et l'association AFR. Mais un groupe de plus jeunes est venu un soir les rejoindre alors qu'ils avaient consommé de l'alcool et ont eu un accident de mobylette en repartant de la salle. Cela a amené l'association à rompre le contrat et l'élue à s'interroger sur la pertinence de la réponse apportée et sur ses propres capacités à prendre en charge ce type de problématique. Le conseil municipal a donc décidé de saisir la CAPV afin de solliciter l'intervention de l'équipe de prévention spécialisée.

L'équipe s'est donc mobilisée pour faire un diagnostic de la situation. Les éducateurs sont allés à la rencontre des jeunes afin de comprendre les problématiques du groupe et de ses membres et de mettre en place des accompagnements avec ceux qui étaient le plus en difficulté. Le constat a débouché sur le pointage d'un manque d'activité pour occuper le temps libre des jeunes.

L'équipe de prévention spécialisée a donc organisé des chantiers éducatifs sur la commune. Elle a également mis en place des accompagnements individuels avec les jeunes les plus en difficulté. Toutefois, il lui a été compliqué d'approcher le groupe qui posait le plus de problèmes car les parents d'un des membres du groupe avaient mis à leur disposition une grange dans laquelle ils se retrouvaient pour des moments festifs au cours desquels ils consommaient alcool et cannabis, peut-être d'autres drogues. Cette grange étant un lieu privatif, les éducateurs ne pouvaient pas y avoir accès. Toutefois, un lien a pu se tisser avec les jeunes et les familles, ce qui a permis de dédramatiser la situation et de calmer les esprits.

L'équipe reste présente sur cette commune et disponible pour l'élue chargée de la jeunesse qui n'hésite pas à la contacter lorsque de nouveaux problèmes sont repérés. Aujourd'hui, la commune organise une seconde session de chantiers, avec un appui toujours effectif de l'équipe de prévention spécialisée mais moins important car l'équipe a transféré son savoir-faire afin que la commune puisse prendre en charge ce type de projets seule.

Le projet Futsal : une salle en gestion libre

A la base, un gymnase avait été mis à disposition des jeunes par la commune pour la pratique de l'activité Futsal. Celui-ci était en gestion libre tous les lundi soir de 19h à 23h : un agent de sécurité ouvrait la porte et ensuite, les jeunes se débrouillaient seuls. Ils étaient une trentaine à jouer, filles et garçons entre 12 et 20 ans. Mais d'autres jeunes venaient également pour se retrouver dans les tribunes, dans les vestiaires (un jeune venait coiffer les autres moyennant un peu d'argent), et plusieurs restaient dehors avec leurs scooters. Lorsque l'équipe de prévention spécialisée a pris connaissance de ce fonctionnement suite au travail de rue qu'elle effectuait sur cette ville (commune prioritaire), elle a organisé une concertation avec les partenaires et la mairie. Il a été décidé que cette mise à disposition devait cesser, même s'il n'y avait pas eu de problèmes majeurs jusque-là : l'équipe a expliqué que les jeunes devaient avoir un cadre et respecter des règles, car l'autogestion telle qu'elle était proposée ici ne pouvait qu'aller à l'encontre de tout processus éducatif et constructif pour des adolescents.

Dans un premier temps, la MJC a repris l'activité pour deux groupes chaque vendredi soir : un groupe de moins de 15 ans et l'autre de plus de 15 ans (15 garçons dont certains jeunes étaient déjà connus de la prévention spécialisée pour des accompagnements individuels). Mais il a été difficile pour les animateurs de tenir le cadre, car les jeunes s'étaient habitués à un autre fonctionnement et, notamment, les plus de 15 ans qui portaient l'histoire de la gestion libre et se rebellaient. L'équipe de prévention spécialisée a donc été ré-interpellée pour venir soutenir les animateurs. Si elle est intervenue auprès des deux groupes, son travail s'est surtout centré sur les plus de 15 ans qui étaient ceux qui posaient le plus de difficultés.

Des temps de discussion entre l'équipe et les jeunes ont été organisés en dehors et à l'intérieur du gymnase afin de clarifier la demande. La question s'est, en effet, posée de savoir s'ils étaient vraiment intéressés par une activité Futsal. En fait, contrairement à ce que l'équipe avait pu penser au départ, ils étaient demandeurs d'un encadrement plus strict avec un vrai entraîneur de Futsal et, donc, des entraînements plus techniques.

L'équipe est restée pour les séances, en soutien à la MJC qui ne pouvait seule répondre aux besoins. Mais, il est apparu que l'encadrement d'une activité de ce type dépassait les compétences de la prévention spécialisée sur le territoire et risquait de mettre en péril l'équilibre de l'organisation de l'intervention répartie entre les différentes communes. Il a donc été décidé qu'un jeune majeur prêt à se mobiliser encadre l'activité. Les jeunes, en fait, recherchaient quelqu'un qui comprenne leur fonctionnement de groupe, tel qu'avait su le faire l'équipe de prévention spécialisée mais peut être pas l'animateur de la MJC. L'idée de créer une association a également émergé, mais le projet n'a pas abouti pour le moment.

Actuellement, la MJC a accepté de reprendre les 15-18 ans et l'activité fonctionne plutôt bien. Les jeunes sont moins dans l'opposition à l'encadrement par l'animateur, certainement grâce au dialogue mis en place par l'équipe de prévention spécialisée qui a permis de réduire les tensions et les incompréhensions. Le gymnase est devenu un lieu ressource pour l'équipe afin de rencontrer et écouter les jeunes. Cet exemple illustre bien le fait que l'absence de cadre est déstabilisant pour les jeunes et que ceux-ci sont souvent en recherche d'encadrement, mais pas par n'importe qui...

Une sortie de collège: les problématiques d'aménagement du territoire en lien avec les groupes de jeunes

Comme toutes les sorties d'établissement scolaire, celle de ce collège constitue un lieu intense de regroupements de jeunes pendant un laps de temps assez court. Mais l'établissement, en coopération avec l'équipe de prévention spécialisée, avait fait le constat de fortes perturbations à la sortie de la fin de journée, impliquant des jeunes du collège et des plus âgés. Notamment, des règlements de compte avaient lieu, impliquant parfois même des parents. La concentration de groupes de jeunes, souvent particulièrement éphémères, était à l'origine des inquiétudes des professionnels car ils ne pouvaient pas les gérer. Notamment, l'équipe de prévention spécialisée n'arrivait pas à créer des liens et à entrer en contact avec les groupes de jeunes car la densité de personnes était trop importante.

Il faut savoir que l'entrée de ce collège donne directement sur une rue passante qui, à l'heure de la sortie, est occupée non seulement par les parents et leurs véhicules, mais également par les divers bus de ramassage scolaire. Ainsi, en collaboration avec l'équipe de prévention spécialisée et le collège, une réflexion sur un réaménagement de l'espace a été mise en place. Une seconde sortie a été aménagée et les emplacements des bus de ramassage scolaire ont été espacés afin de mieux gérer les flux d'élèves.

Cet exemple illustre bien l'implication de la prévention spécialisée dans des réflexions allant au-delà de l'accompagnement ou de la simple présence dans l'espace public. Dans ce cas, le travail même de l'équipe de prévention spécialisée était mis à mal car le lieu était devenu source de danger pour les jeunes qui ne bénéficiaient d'aucun encadrement sûr en raison d'un mauvais aménagement de l'espace. Depuis, cette nouvelle configuration des lieux a permis de réduire les tensions car la densité de personnes est moins forte et un meilleur contrôle peut se mettre en œuvre.

CHAPITRE 2 : Le Neuhof - JEEP

1 - Le quartier du Neuhof⁸⁷

Situé dans la partie sud de la ville de Strasbourg, le Neuhof est un quartier long de 4 kilomètres du nord au sud. S'étirant entre des espaces naturels (les berges du Rhin Tortu, les forêts d'Illkirch et du Neuhof) et des espaces non bâtis (aérodrome du Polygone), il compte une population nombreuse, près de 20 000 habitants en 2005 représentant 7,4 % de la population strasbourgeoise⁸⁸.

Une « mosaïque de quartiers »⁸⁹

Le quartier s'est constitué par ajouts successifs. Historiquement, le noyau villageois s'agrandit dans sa partie sud au début du vingtième siècle lors de la construction de « cités jardins ». Le Neuhof est alors constitué de deux entités : le « village » et les « cités ». Puis dans les années 50, il s'étend progressivement à l'Est et au Nord, remontant vers le centre ville. C'est la période durant laquelle les grands ensembles d'habitat social apparaissent, couvrant les espaces encore non construits. Ces différentes phases d'urbanisation et d'extension expliquent la diversité actuelle du site. Perçu comme l'archétype du grand quartier d'habitat social, le Neuhof est plus contrasté que la représentation courante dont il fait l'objet. Maisons individuelles en accès à la propriété dans les zones périphériques et petits ensembles locatifs sociaux disposés autour d'espaces verts avoisinent les « barres » d'habitat social ou des formes plus précaires comme le camping/caravaning où se concentre essentiellement la population tzigane. Composé de secteurs présentant des morphologies urbaines et des types d'habitat différents, il donne plutôt l'image d'une « mosaïque de quartiers » aux identités bien marquées.

Mais cette configuration particulière due à l'histoire est en train d'évoluer. La dégradation des logements et des immeubles, l'évolution du peuplement et la paupérisation des habitants, l'isolement du site éloigné du centre urbain et mal desservi ont justifié la mise en place dès les années 70 de différents programmes d'intervention urbaine et sociale. Les opérations actuelles s'inscrivent dans le cadre de deux dispositifs (GPV sur la période 2001-2006, puis ANRU pour 2004-2009) autour d'un projet de grande envergure : amélioration des logements (réhabilitation et construction d'appartements, résidentialisation) et diversification des types d'habitat social (maisons, petits ensembles) ; désenclavement (ligne de tramway) et ouverture de voies dans le quartier ; aménagement d'espaces publics ; création de centres commerciaux et de zones économiques... Ce programme ambitieux, mené sur une longue période et en partie réalisé, va conduire, à terme, à transformer totalement le visage du quartier. Cette métamorphose entraîne des conséquences, déjà visibles, sur le plan du peuplement, de la vie sociale et de la structuration des réseaux sociaux.

⁸⁷ Sources : *Diagnostic territorial, Neuhof*, septembre 2008, Communauté urbaine de Strasbourg ; *Neuhof, Informations pratiques*, Communauté urbaine de Strasbourg et ville de Strasbourg, 2008.

⁸⁸ Au 1^{er} juillet 2005, Strasbourg compte 272 500 habitants.

⁸⁹ Expression utilisée pour qualifier le Neuhof dans le document *Diagnostic territorial*, 2008, op.cit.

Aujourd'hui, le Neuhof est relié aux quartiers voisins par des voies transversales et au centre ville par un axe routier principal (l'avenue du Neuhof). Il est également desservi par les transports collectifs. Plusieurs lignes de bus facilitent les déplacements de la population et l'ouverture récente de la ligne de tramway a réduit le temps nécessaire pour effectuer le trajet entre le quartier et le centre. L'arrivée du tramway contribue au désenclavement du quartier et constitue un élément de la revitalisation du site sur le plan économique. Autour de la station de tramway, se déploie un pôle d'activité avec l'implantation de nouveaux commerces et d'une grande surface, de locaux administratifs et, en projet, d'un centre médical. Localisé stratégiquement à la frontière du quartier pour favoriser les échanges économiques et sociaux, ce pôle est complémentaire à l'activité qui se développe autour des commerces installés au cœur du quartier, sur la Place de Hautefort.

Une population jeune et précaire

La population qui habite dans le quartier présente deux caractéristiques principales. La première caractéristique est la jeunesse. Les jeunes de moins de 20 ans sont particulièrement nombreux. Ils représentent quasiment le tiers de la population (soit 32,3% de la population du Neuhof)⁹⁰

Plusieurs indicateurs révèlent, par ailleurs, l'existence d'une situation globale de pauvreté ou de fragilité.

Du point de vue de la structure familiale, le quartier compte davantage de ménages susceptibles de faire partie des publics dits à risque. Les données fournies par la CAF en fin d'année 2007 mettent en évidence, en effet, le poids des familles monoparentales et des familles nombreuses. La monoparentalité concerne plus de 40% (42,4 %) de l'ensemble des familles allocataires de la CAF, pourcentage bien supérieur à la moyenne strasbourgeoise (33,6 %) et parmi les plus élevés observés sur la commune. Quant aux familles nombreuses⁹¹, l'écart entre la moyenne strasbourgeoise (26,3% de familles nombreuses parmi les familles allocataires) et le taux enregistré dans le quartier (30,8 %) est moins important mais reste significatif.

Tous les indicateurs de revenus traduisent la pauvreté de la population⁹². Les données concernant les ressources placent les habitants du Neuhof en situation nettement défavorable par rapport à la population de l'espace urbain ou bas-rhinois. Le revenu médian⁹³ se situe à 985 euros/mois (moyenne strasbourgeoise : 1243 euros/mois). Les 10% les plus pauvres (premier décile) ont moins de 300 euros/mois (moyenne strasbourgeoise : 318 euros/mois, moyenne départementale : 586 euros/mois). Enfin, plus de la moitié (soit 55%) des ménages de 20/59 ans allocataires de la CAF se situe en deçà du seuil de bas revenus⁹⁴, résultat beaucoup plus élevé que celui enregistré pour l'ensemble de la ville de Strasbourg (30,5%) ou du département du Bas-Rhin (18,7%). 3055 enfants vivent dans ces familles à bas revenus et représentent 62% des enfants d'allocataires CAF. Ce

⁹⁰ Sauf indication contraire, les données utilisées proviennent du *Diagnostic territorial, Neuhof*, 2008, op.cit.

⁹¹ Une famille nombreuse comprend un parent isolé ou un couple ayant au moins 3 enfants à charge.

⁹² Données INSEE DGI, 2001-2004 et CAF, année 2007.

⁹³ Le revenu médian sépare la population en deux parts. La moitié touche moins, la moitié touche davantage.

⁹⁴ La CAF produit un seuil de bas revenus, calculé uniquement sur la base de la population des ménages allocataires. Ce seuil correspond à 60% du revenu médian, qui prend en compte la composition du ménage et l'ensemble de ses ressources y compris les revenus de redistribution (par différence, le revenu fiscal est une donnée avant redistribution). En 2007, le seuil de bas revenus est de 871 euros/unité de consommation.

pourcentage, le plus haut comparativement aux autres quartiers de Strasbourg, met en évidence la présence massive, dans le Neuhof, d'enfants pauvres.

Les données sociales amènent le même type de constat. Les bénéficiaires de minima sociaux sont en forte proportion : 38,4% contre 16,4% pour l'ensemble de la commune. Les difficultés liées au logement sont prégnantes (plus d'un tiers des ménages fréquentant les services sociaux évoque ce type de problème) ouvrant sur des risques d'expulsion. La sollicitation des services sociaux est fréquente : un tiers quasiment des ménages, soit 32%, a bénéficié d'au moins une intervention d'une assistante sociale. La répartition des usagers de l'action sociale selon l'âge met en évidence le poids des personnes de moins de 25 ans qui représentent 18% de ce public. Notons que le secteur de Hautefort enregistre le plus fort score de ménages usagers de l'ensemble du territoire strasbourgeois, la moitié de la population est, en effet, connue des services sociaux. Enfin, le pourcentage d'enfants suivis dans le cadre d'une action éducative, AED ou AEMO judiciaire, est proche de la moyenne strasbourgeoise bien que légèrement supérieur (2% pour Neuhof contre 1,8% pour Strasbourg).

Ces différentes données convergent pour dessiner le profil d'un quartier marqué par la précarité. Les taux concernant le site montrent fréquemment un décalage, aggravant pour le Neuhof, par rapport aux taux moyens calculés à l'échelle de la ville, et le placent dans le groupe des quartiers qui affichent invariablement les résultats les plus critiques. Par ailleurs, les données produites au niveau du quartier masquent des disparités internes. Une investigation menée à une échelle géographique plus fine, par « IRIS »⁹⁵, permet d'identifier des secteurs dont l'écart à la moyenne est encore plus significatif. C'est le cas pour des espaces comme Guynemer au nord ou, plus au centre, comme Hautefort ou Marschallhof qui, sur l'ensemble des indicateurs, affichent des résultats préoccupants (plus forte proportion de bénéficiaires de minima sociaux, de ménages en deçà du seuil de pauvreté...). La difficulté se concentre dans ces sites où se trouvent les locaux des deux équipes de Prévention spécialisée travaillant dans le Neuhof.

Des dispositifs et des intervenants nombreux

La population nombreuse du Neuhof justifie la présence de structures elles-mêmes nombreuses. Certaines d'entre elles se sont implantées récemment dans le cadre de l'opération de réhabilitation du quartier qui comportait un objectif d'amélioration de l'offre publique et de maillage du site par les services de droit commun.

Les habitants du Neuhof disposent de services publics de proximité : une Mairie de quartier qui traite les différentes questions relevant de la compétence municipale, un Bureau de Police nationale, des Relais Emploi. Le quartier est doté d'équipements sportifs (2 gymnases dont un récemment rénové, un gymnase en construction) et culturels (antenne de la Bibliothèque municipale de Strasbourg, Ecole de musique, salle de spectacle). On y trouve également la panoplie classique des structures à vocation sociale qui s'adressent aux différentes tranches d'âge de la population locale et offrent des services sur plusieurs registres : structures d'accueil de la petite enfance proposant

⁹⁵ Ilot Regroupé pour l'Information Statistique (IRIS). L'IRIS est l'unité géographique de base pour la production des données statistiques et représente une certaine homogénéité. Le Neuhof se compose de 10 IRIS (Ziegelwasser, Guynemer, Hautefort, Marschallhof, Altenheim, Klebsau, la Ganzau, Colombes, Forêt de Neuhof, Port autonome sud). Ces deux derniers IRIS peu habités n'ont pas été pris en compte dans notre analyse du quartier.

diverses modalités de garde, services spécialisés pour personnes âgées (établissement d'accueil et intervention à domicile), centre médico-social où se trouve une équipe d'intervenants professionnels sur le champ de l'action sociale et de la protection de l'enfance. Dans les domaines culturel, sportif comme dans celui de la vie sociale, initiatives publiques et privées, de type associatif, se conjuguent pour apporter des services à la population et, également, créer une dynamique locale dont témoignent le restaurant associatif « Mosaïque », l'association culturelle maghrébine, les entreprises d'insertion Batiscot et Sea Proxim, les associations sportives... Cependant, les professionnels qui travaillent dans le quartier ont le sentiment d'un certain effritement de la vie sociale et d'une tendance des habitants à un repli sur la sphère privée même si le tissu social reste riche et les initiatives nombreuses.

Plusieurs établissements scolaires couvrent le territoire et accueillent enfants et adolescents de la maternelle au secondaire (7 écoles maternelles, 7 écoles élémentaires, 2 collèges). L'existence de Contrats Educatifs Locaux (CEL) et de Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) permettent à ces écoles de travailler avec les acteurs hors du système scolaire. Les collèges, celui du Stockfeld de taille importante et l'établissement Solignac, plus modeste et dont les effectifs ont baissé ces derniers temps⁹⁶, sont tous deux localisés à la jonction du Neuhof et des quartiers voisins. Ils drainent de ce fait des publics hétérogènes, issus de différents milieux géographiques et sociaux même si dominant les catégories modestes. Classés d'emblée en Zone d'Education Prioritaire (ZEP) dès 1982, lors de la mise en place de ce dispositif, les deux établissements sont toujours inscrits dans ces programmes publics destinés à lutter contre les difficultés scolaires des enfants issus de zones défavorisées.

Aujourd'hui, le Réseau Ambition Réussite (RAR), nouveau programme né de la transformation des ZEP en 2006 et articulé au Contrat Urbain de Cohésion sociale (CUCS), couvre l'ancien territoire de la ZEP du Stockfeld. Il réunit autour du collège du même nom trois écoles maternelle et élémentaires avec comme objectif général d'apporter un soutien à « des élèves à besoins éducatifs spécifiques » selon les termes officiels⁹⁷. Poursuivant dans cette voie, le collège propose la mise en place prochaine d'un « Groupe opérationnel de proximité » dans le but « d'installer la prise en charge globale de la difficulté au cœur du collège »⁹⁸. Partant du constat de l'augmentation de la précarité des conditions de vie d'une part des élèves, l'idée est d'instaurer des réunions mensuelles régulières rassemblant une dizaine de partenaires pour un repérage, une évaluation et une prise en charge collective des situations individuelles de risque ou de décrochage scolaire. Associée à ce projet, la Prévention spécialisée est pressentie pour être membre du Groupe et pour assurer à l'intérieur du collège des permanences hebdomadaires⁹⁹ durant lesquelles élèves, parents, enseignants peuvent rencontrer les intervenants éducatifs.

Le collège Solignac est de même inscrit dans un RAR et a également développé depuis plusieurs années une collaboration avec les éducateurs de la JEEP. Ceux-ci peuvent être interpellés par les

⁹⁶ La baisse d'effectifs s'explique principalement par le déplacement des familles, suite aux opérations de démolition d'appartements dans le Neuhof.

⁹⁷ *La ZEP et le REP du Neuhof Stockfeld*, document réalisé par Philippe Daney, coordonnateur ZEP/REP du Stockfeld, 2007/2008.

⁹⁸ Dossier de candidature élaboré par le collège du Stockfeld, 15 octobre 2008.

⁹⁹ La présence de la JEEP au sein du collège est plus ancienne, sous forme d'activités culturelles proposées aux élèves. Dans le cadre de ce projet, deux autres partenaires (SOS Aide aux habitants et l'ASS Tu, association de solidarité envers les familles turques) vont assurer des permanences hebdomadaires dans le collège.

responsables du collège qui, lors des temps scolaires, peuvent repérer des situations individuelles difficiles et sont présents à certains moments dans l'établissement pour y rencontrer les jeunes. Enfin, l'installation récente, en janvier 2007, du Programme de Réussite Educative (PRE), complète les initiatives des établissements mais hors du cadre scolaire, dans une logique d'accompagnement individuel renforcé et par la mobilisation des ressources partenariales. La démarche du PRE est de travailler au cas par cas, sur mesure et avec une approche globale de la situation, ce qui peut conduire à une sollicitation de la Prévention spécialisée sur un aspect précis.

Les partenaires « jeunesse »

Outre les établissements scolaires et les initiatives qui leur sont rattachées, il existe des structures et dispositifs spécifiquement destinés à la jeunesse. Il s'agit notamment des structures d'animation tournées vers le sport (Centre de Loisirs de la Jeunesse) ou vers le socioculturel (deux équipements socioculturels¹⁰⁰) même si dans ce dernier cas, la jeunesse constitue la cible principale mais non unique.

Proposant des activités de loisir, récréatives, de pleine nature, ces associations insistent sur la dimension éducative de leur action associée à un double objectif d'apprentissage du « vivre ensemble » et de prévention pour les adolescents et les jeunes adultes. animateurs du CLJ et du centre socioculturel de la Klebsau participent aux « animations de rue » organisées en lien avec les éducateurs de prévention spécialisée et vont ainsi à la rencontre des jeunes. Ils ne s'engagent ni dans un travail de rue ni dans les accompagnements individuels qui restent le fait des éducateurs, mais cherchent à entrer en contact avec les jeunes fragiles et à les intégrer dans des activités de groupe avec l'espoir de recréer chez eux de la confiance et de les réinstaller dans une dynamique positive. Affichant son investissement particulier en direction des publics jeunes, le centre social de la Klebsau est sur le point d'initier des « Etats généraux de la jeunesse » en partenariat avec les acteurs de proximité, rappelant par là même sa fonction d'animation globale du quartier. Dans un registre différent et en lien avec son origine institutionnelle puisqu'il est né d'une initiative de la Police nationale, le CLJ joue un rôle important en matière de prévention de la délinquance. Il est missionné pour accueillir les jeunes exclus du système scolaire, par convention avec les deux collèges du quartier, et les jeunes signalés par la police à la suite d'actes de violence ou d'agressions, et pour lesquels il engage un travail de type éducatif et de rappel à la loi.

Sur le plan de l'insertion professionnelle, plusieurs partenaires et structures sont présents. Nous avons déjà signalé la présence d'un Relais emploi, géré par la ville de Strasbourg et intégré au PLIE de la Communauté urbaine de Strasbourg. Des chantiers menés sur place par des structures d'insertion par l'économique sont susceptibles d'accueillir les jeunes du quartier. Des emplois sont, d'ailleurs, réservés aux habitants du quartier dans le cadre de l'opération de démolition prévue par le projet ANRU. Les jeunes qui le souhaitent peuvent, également, se rendre au Point Accueil Jeunesse (PIJ) implanté dans le site proche de la Meinau et qui comprend le Neuhof dans son périmètre d'intervention. Ce PIJ ne fonctionne pas sur le modèle classique. Sous l'impulsion de son coordinateur, il s'est donné des missions élargies qu'illustre l'appellation de « Maison des Potes » choisie pour désigner cette action. La mise à disposition d'informations s'enrichit de fonctions

¹⁰⁰ Il existe deux équipements socio-culturels, le centre socio-culturel de la Klebsau et la Maison de Quartier de Ziegelvasseur, situés dans le secteur de la JEEP

d'animation et d'accompagnement de l'insertion professionnelle des jeunes (explication du droit du travail, identification de personnes ressources...) avec une visée globale d'éducation à la citoyenneté. Concrètement, cela signifie qu'à l'occasion de l'échange qui s'effectue lors d'une demande d'information s'engage un processus beaucoup plus large visant à aider les jeunes à acquérir des repères, à aller vers l'autonomie, à réaliser leur insertion sociale.

Maison des Potes, CLJ et Centres sociaux sont des partenaires habituels de la prévention spécialisée avec laquelle ils mènent des actions complémentaires.

Cette brève approche des dispositifs et des acteurs montre le fort investissement dont le quartier a fait l'objet. La plupart des dispositifs actuels de lutte contre les différentes formes d'exclusion sont présents : PRE, CEL, PEL, CUCS, ANRU, GPV... Ce fait tient à la réalité fortement dégradée du tissu socio-économique du quartier, mais aussi à la mobilisation des acteurs locaux pour capter des dispositifs, des ressources et accroître leur capacité d'action en direction de la population d'habitants. La densité institutionnelle s'accompagne d'une diversité d'intervenants dont le cadre de travail est plus ou moins pérenne car parfois lié à la durée de vie des programmes qui leur ont donné naissance. Assistants sociaux, coordonnateur ZEP/REP, médiateurs scolaire et interculturel, « femmes relais », médiateurs de quartier, animateurs socioculturels et autres professionnels ou bénévoles arpentent le quartier dans un contexte qualifié de bonne entente.

Les deux équipes de Prévention spécialisée présentes dans le quartier y tiennent une place spécifique liée à leur vocation d'intervention. L'une dépend de l'Association Locale de Prévention (ALP), la seconde de l'association JEEP.

2 - La Prévention spécialisée

La JEEP : de l'éducation populaire à la prévention spécialisée

Née en 1957, « Jeunes Equipes d'Education Populaire » est, à l'origine, une association d'éducation populaire destinée à la jeunesse et développant des activités à but socio-éducatif et culturel. Elle crée et anime des clubs de jeunes encadrés par des bénévoles et très liés alors aux paroisses protestantes de la ville, avec une finalité clairement affichée qui est l'accès de tous à la culture. Ces actions permettent à la JEEP d'acquérir à travers des pratiques socio-éducatives une connaissance du public jeune et des savoir-faire. Les missions évoluent dans les années 70. Les activités de loisirs et d'encadrement des jeunes disparaissent, alors que se développe une activité de Prévention spécialisée. Le premier éducateur est recruté en 1969. L'émergence des problèmes dans les quartiers de banlieue, la sollicitation de l'association par les pouvoirs publics dans un contexte local de « démocratie chrétienne » et le processus interne de professionnalisation expliquent le changement qui se produit dans la période. Aujourd'hui, l'association se consacre entièrement à la Prévention spécialisée. A l'exception d'un club de loisir encore rattaché à la structure, il n'y a pas d'autre activité dans le champ de l'accueil, de la prévention, de l'accompagnement ou de l'insertion des jeunes.

L'histoire a façonné différentes modalités de travail, évoluant du modèle du « club de prévention » à celui des « équipes de prévention ».

La Jeep se compose d'une direction et de 3 équipes implantées dans 4 territoires périphériques de la ville de Strasbourg : Ecrivains/Marais, Haute pierre et Neuhof. Le total représente 24 postes ETP, dont 20 postes éducatifs répartis dans les équipes de secteur¹⁰¹. Varié en termes d'âge et d'expérience professionnelle, le personnel est assez stable mais des mobilités internes s'effectuent par le passage d'un site d'intervention à l'autre ou par l'accès à de nouvelles responsabilités au sein de la structure. Des instances de régulation et de coordination, nécessaires au fonctionnement de toute institution, existent. Des réunions hebdomadaires regroupent le directeur de l'association et les trois chefs de service. Des commissions thématiques se mettent en place selon les besoins et permettent, sur un thème précis, la rencontre entre professionnels issus des équipes de secteur. Quelques temps institutionnels forts rythment la vie de l'association. C'est le cas lors de l'élaboration du « Projet de travail triennal » qui donne lieu à un processus de « réflexions communes »¹⁰² rassemblant élus associatifs et salariés.

Le Projet 2009-2011 récemment diffusé prend la forme finale d'un texte d'une cinquantaine de pages et affiche des orientations pour les trois années à venir sur le plan de l'action associative et sur celui de l'action professionnelle. C'est donc un document politique et stratégique. Les options globales qui qualifient le projet associatif sont déclinées par chaque équipe en objectifs concrets d'action, dans un contexte présenté comme marqué par plusieurs défis majeurs dont, sur le plan éducatif, la question de l'articulation entre action personnelle et action de groupe¹⁰³. Travaillée dans le cadre de la préparation du Projet triennal, l'action avec les groupes est une question à l'ordre du jour au sein de l'association. L'approche qui en est faite est en cohérence avec l'héritage « éducation populaire » de l'association : insistance sur le fait de ne pas « désunir le jeune du groupe » ou sur l'idée que le groupe joue un rôle de « tiers éducatif »¹⁰⁴. En ce qui concerne le public, le Projet rappelle que la Prévention spécialisée s'adresse aux 10/25 ans, mais annonce une attention plus particulière à deux catégories considérées comme vulnérables : la tranche d'âge des 10/15 ans vulnérables car dans une phase de construction identitaire et le public féminin, vulnérable car moins présent dans les espaces publics et plus difficile à joindre.

La définition d'une politique départementale « Jeunesse »

Ce texte fait référence, par ailleurs, à la Charte départementale de la Prévention spécialisée dans le cadre de laquelle s'inscrit le projet de la JEEP. Promue en octobre 2006 et aboutissement d'un long processus de négociation entre les associations et l'administration compétente, cette Charte est le signe de la reprise en mains par le Conseil général du champ de la Prévention spécialisée et de la définition d'une politique à l'échelle départementale.

De la création des premières équipes suite à l'arrêté de 1972 jusqu'à la décentralisation, la Prévention spécialisée a fonctionné dans un cadre particulier, basé sur un accord entre l'Etat, la municipalité de Strasbourg et la Caisse d'Allocations Familiales qui la cofinancent. C'est le temps où les associations locales de Prévention développent dans les quartiers des activités socio-éducatives

¹⁰¹ Dont 2 ETP correspondant à l'accueil d'éducateurs en formation par la voie de l'apprentissage. L'ensemble se répartit ainsi : Ecrivains/Marais : 6,5 ETP ; Haute Pierre : 6,5 ETP ; Neuhof : 7 ETP.

¹⁰² Formule employée dans le texte, *Projet de travail triennal 2009-2011. Prévention spécialisée*, Jeep, décembre 2008.

¹⁰³ *Projet de travail triennal*, op.cit., p 5.

¹⁰⁴ Entretien avec les responsables de la Jeep.

en direction des adolescents, animent des clubs d'enfants avec une visée préventive large. Cette orientation que l'on peut qualifier d'animation socio-préventive explique l'implication de la ville et de la CAF. Lorsque la décentralisation confie le dispositif à la collectivité départementale, celle-ci exerce d'abord sa compétence sans modifier l'existant, puis remet en question les orientations de travail sur lesquelles la Prévention spécialisée, du moins bon nombre d'équipes, fonctionne alors. Le contexte de la fin des années 90, entouré d'une série d'enjeux à la fois politiques et sociaux liés à la question de la jeunesse¹⁰⁵, va se révéler propice à cette mise en cause et à l'évolution de la situation. Le Conseil général affiche une attente précise vis-à-vis de la Prévention spécialisée en tant que composante de la Protection de l'enfance, et sa volonté de l'intégrer à un projet d'ensemble d'une politique Jeunesse. Ce sera pour la Prévention spécialisée un temps de crise et de recadrage des missions.

Le changement s'accompagne d'un bilan critique de la part de l'autorité départementale. Le point principal de la critique porte sur les types d'action considérés comme trop tournés vers une logique socioculturelle au détriment des modalités qui font l'identité de la Prévention spécialisée, en particulier le travail de rue. Le département affine sa demande en faveur d'une Prévention spécialisée recentrée sur l'action de rue et le suivi éducatif, et plusieurs décisions s'enchaînent : gestion politique du dispositif directement rattaché au cabinet du Président du Conseil général ; réalisation d'un état des lieux accompagné de propositions ; réorganisation de l'existant qui entraîne le redéploiement de postes éducatifs et aussi des suppressions ; création en 2005 d'une Cellule d'appui avec 3 conseillers techniques¹⁰⁶ chargés de suivre et d'accompagner les équipes de secteur ; rédaction de la Charte départementale qui donne des orientations cadres et qui fournit des outils d'évaluation destinés à homogénéiser les bilans effectués par les équipes. Dans la partie consacrée aux orientations éducatives, le document évoque le double registre d'action : individuel et auprès des groupes.

Autorité décisionnelle chargée d'effectuer le contrôle et la régulation du dispositif, le Conseil général souhaite aussi se présenter à travers l'action de ses services comme un ressource travaillant en appui des associations de Prévention spécialisée qui, ainsi que le rappelle la Charte, contribuent au déploiement de la politique Jeunesse du Département dans son double volet de protection de l'enfance¹⁰⁷ et d'engagement d'une politique globale pour un « épanouissement des jeunes de 12 à 25 ans »¹⁰⁸.

Il existe aujourd'hui 9 associations de Prévention spécialisée qui interviennent dans différents sites du Bas-Rhin. Ce nombre élevé d'associations s'explique par l'histoire mais traduit également le choix de la collectivité départementale de maintenir une pluralité. Hormis deux d'entre elles, dont la JEEP, il s'agit de structures avec une seule équipe de prévention spécialisée mais qui, pour certaines,

¹⁰⁵ Nous n'avons pas d'éléments précis sur ce point, mais la fin des années 90 correspond d'une manière générale à la montée de la préoccupation en direction de la jeunesse, en danger ou délinquante, avec la création des Contrats Locaux de Sécurité (CLS) en 1997 et, dans plusieurs Conseils généraux ou communes, à une structuration et à un affichage des politiques jeunesse.

¹⁰⁶ Dont la personne responsable de la Cellule.

¹⁰⁷ La récente loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance réaffirme le rôle de la Prévention dans ce domaine. Le Guide pratique de la Protection de l'enfance comporte une annexe sur la Prévention spécialisée précisant le rôle que celle-ci peut jouer dans la prévention des inadaptations sociales, de la maltraitance, de la délinquance et des conduites à risques, et met en avant l'importance des actions collectives ou du travail avec les groupes qualifiés de « support à la socialisation ». *Prévention en faveur de l'enfant et de l'adolescent*, guide pratique, ministère de la Santé et des Solidarités, 2008

¹⁰⁸ Le Conseil général a affiché une politique globale de la jeunesse dans un document : *Engagement départemental pour la jeunesse*, décembre 2007.

développent d'autres actions sur le plan de l'hébergement social par exemple ou de l'accueil de jour. Elles se rencontrent occasionnellement au sein du Comité de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée (CLAPS), mais la concertation s'effectue plutôt de façon spontanée entre certaines associations que dans le cadre de cette instance.

L'équipe de prévention spécialisée du Neuhof

L'équipe s'est implantée dans le quartier du Neuhof au moment même de la création du service en 1969. Sa place dans le réseau local et vis-à-vis des habitants, ses orientations de travail et son périmètre d'action ont évolué au fil des transformations du site, de l'installation de nouveaux dispositifs, de l'arrivée de nouveaux acteurs.

Jusqu'en 1998, cinq équipes appartenant à des associations différentes¹⁰⁹ se partagent le territoire du Neuhof. Depuis et à la suite de la restructuration opérée par le Conseil général, seules la JEEP et l'ALP restent présentes, couvrant à elles deux une partie du quartier et comprenant dans leur périmètre respectif les espaces que les indicateurs sociaux et de revenus désignent comme les plus dégradés (Guynemer, Hautefort, Klebsau, Marschallhof). L'ALP intervient sur la partie nord/nord-ouest du quartier (Polygone, Solignac, Hautefort) et met en avant sa volonté de renforcer le travail avec les familles, le soutien à la parentalité auprès des très jeunes parents notamment. Son action se spécifie aussi par le fait que son territoire comprend la place de Hautefort, espace ouvert situé au centre du quartier où sont localisés les commerces et les services publics, mais aussi lieu de regroupement de jeunes où s'effectuent les transactions entre dealers et consommateurs. Depuis septembre 2008, l'ALP a repensé son intervention en direction de ces jeunes qui se rassemblent en nombre important et qui suscitent un fort sentiment d'insécurité chez les habitants. Inscrite dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain et bénéficiant du soutien de la ville, cette mission renforcée poursuit le double objectif de proposer une aide aux jeunes et de rendre la place aux riverains, de la restaurer dans son usage de lieu de passage et de rencontre entre les habitants. Pour mener cette action, l'équipe composée jusqu'alors de 3 éducateurs¹¹⁰ s'est étoffée récemment par l'adjonction d'un personnel éducatif disposant d'un savoir spécialisé sur les comportements addictifs et sur l'offre institutionnelle d'aide dans ce domaine.

Le territoire de la JEEP est plus au sud, en bordure de l'allée Reuss qui traverse le quartier. Le local est situé au cœur de la zone Marschallhof et permet d'assurer des permanences pour accueillir les jeunes de façon libre ou sous forme de rendez-vous individuels programmés. L'équipe comprend un chef de service, 6 éducateurs et un « apprenti », c'est-à-dire un éducateur en formation et bénéficiant d'un contrat d'apprentissage. Elle se caractérise par une grande stabilité (4 éducateurs sont là depuis plus de 10 ans), par une réelle mixité du point de vue de l'âge et de la répartition hommes/femmes, ainsi que par une homogénéité sur le plan de la qualification initiale. Les éducateurs spécialisés sont largement majoritaires en effet, mais les parcours professionnels sont divers. Des temps de travail collectifs sont programmés sur un rythme hebdomadaire pour des réunions plutôt consacrées à des échanges d'information et de coordination de l'activité, et sur un

¹⁰⁹ ALP (1 équipe), ELAN (1 équipe), JEEP (1 équipe), OPI (2 équipes).

¹¹⁰ Dont le chef de service. A ce total s'ajoute un jeune éducateur en troisième année de formation, présent une semaine par mois dans le cadre du stage pratique.

rythme mensuel pour une analyse de la pratique. Deux fois par an, l'équipe au complet opère une « mise au vert », selon sa propre expression, pour engager une réflexion plus fondamentale sur l'action menée et sur les perspectives invitant, selon les préoccupations mises à l'ordre du jour, partenaires ou membres des autres équipes Jeep à se joindre à elle.

L'équipe se présente elle-même comme très soudée, comme un « un groupe qui fonctionne bien »¹¹¹, solidaire. Cette bonne dynamique collective tient vraisemblablement à l'encadrement institutionnel ainsi que, on peut le penser, au fort engagement des personnes dans leur activité professionnelle et, au-delà, dans diverses initiatives locales en lien avec la question de l'insertion des jeunes. L'organisation du travail traduit cette posture d'engagement. Les plages horaires sont très larges, elles comprennent le samedi et les soirées souvent jusqu'à une heure avancée pour assurer une présence éducative au moment où les jeunes sont dehors. Chaque éducateur dispose d'une grande marge d'autonomie. La moitié du temps de travail n'est pas planifiée à l'avance mais organisée en fonction des situations qui émergent et laissée à l'appréciation du professionnel.

En fonction de leurs aptitudes, de leur trajectoire professionnelle ou de leur histoire personnelle, certains éducateurs ont développé au fil du temps et sans que cela soit pensé a priori, une compétence particulière. Un éducateur, très à l'aise dans le contact direct avec les jeunes, pratique plus que d'autres la présence en rue. Mettant à profit la connaissance de la communauté tsigane acquise lors d'expériences professionnelles antérieures, une éducatrice agit largement en faveur de ce public et remplit spontanément un rôle de référente. Une spécialisation spontanée s'observe aussi selon les tranches d'âge. Par exemple, un professionnel a développé un savoir faire en direction des groupes d'adolescents dont il a, de façon intuitive, une bonne compréhension. Ces compétences sont reconnues et prises en compte dans le partage des tâches éducatives mais la polyvalence reste la règle. Tous mènent un travail généraliste incluant les modes d'intervention qui font la spécificité de la Prévention spécialisée : travail de rue, accompagnement individuel, action avec les groupes, projet collectif¹¹².

En 2007¹¹³, l'équipe a noué une relation avec 534 personnes, essentiellement des jeunes âgées de 10 à 25 ans (470) mais également des parents (64). Ce total correspond au « public rencontré »¹¹⁴. En augmentation de 108 personnes par rapport à 2006, ce « public rencontré » montre d'une année sur l'autre les mêmes tendances. Le public féminin dépasse à peine les 40%. Deux tranches d'âge sont fortement représentées, constituant chacune le tiers et légèrement davantage de l'ensemble. Les 18/25 ans sont les usagers les plus nombreux, avec une présence massive des 18/21 ans. Ils sont immédiatement suivis des collégiens, les 12/15 ans, cible privilégiée par l'équipe. Ces deux tranches d'âge sont également celles qui, d'une année sur l'autre, enregistrent la plus forte augmentation. Cette évolution peut renvoyer au vécu des individus et à leur plus ou moins grande capacité à solliciter des aides aux différentes étapes de leur vie, mais aussi à des options institutionnelles. Elle

¹¹¹ Propos d'un éducateur.

¹¹² Le projet ou action collective de quartier est ainsi défini : « les actions collectives de quartier ont pour finalité la production de lien social et intergénérationnel ». *Rapport d'activité 2007 de la Prévention spécialisée*, JEEP, p 92.

¹¹³ Les données utilisées dans le texte sont extraites des rapports d'activité de la Prévention spécialisée de la JEEP, 2006 et 2007.

¹¹⁴ Public défini selon trois critères : reconnaissance de l'éducateur dans sa fonction par l'utilisateur ; relation entre l'utilisateur et l'éducateur à base d'échange verbal *a minima* ; pour l'éducateur, à partir de son observation, être dans l'hypothèse d'une possible intervention éducative et/ou sociale. Critères énoncés dans le rapport d'activité 2007 et constituant une base commune aux équipes de la JEEP.

traduit le choix de l'équipe de porter un effort particulier en direction des 12/15 ans et d'être présente là où se manifestent les premiers signes de difficulté, les collèges.

3 - Les groupes et les pratiques de la Prévention spécialisée

Avant d'entrer dans une analyse détaillée des formes de regroupement juvéniles dans le quartier, éducateurs et autres professionnels en lien avec la jeunesse insistent sur l'existence d'un clivage fondateur entre le dedans et le dehors. Les jeunes s'identifient d'abord par rapport à l'extérieur comme appartenant au groupe du Neuhof. Puis en interne, ce « groupe du Neuhof » se décline en de multiples sous-groupes dont la composition, la taille, le profil varient. Loin du schéma connu et très médiatisé de la « bande structurée », le Neuhof laisse apparaître deux types d'organisations juvéniles. Le premier est le rassemblement des « potes » qui constitue une réalité quotidienne, diffuse, largement inscrite dans l'espace. Il se différencie nettement du second type, celui d'un groupe de taille importante et impliqué dans l'économie parallèle. Ces deux formes de regroupements renvoient à ce qui est communément observé dans les quartiers populaires ou cités de banlieue.

Le poids de la jeunesse dans ce quartier, très dense, explique la présence de nombreux « micro » rassemblements. Souvent peu nombreux -trois à quatre- et répartis par âge, les jeunes sont dans la rue, sans raison autre qu'être ensemble durant les temps inoccupés et oisifs. Ils se retrouvent en bas des cages d'escaliers car c'est là qu'ils habitent, ou bien dans des espaces qui présentent un intérêt particulier parce qu'ils sont situés au cœur du quartier, par exemple l'épicerie du coin ou la pizzeria tenue par un ancien éducateur qui a un bon contact avec les jeunes. Mais des lieux plus retirés et à l'abri du regard des habitants, comme les passages sous des immeubles peu empruntés par les résidents, sont également investis. Ces jeunes sont ceux qui « tiennent les murs » selon l'expression consacrée. Membres d'une fratrie, cousins ou voisins, ils se côtoient naturellement car ils se connaissent. Ils appartiennent à la même famille, ils habitent le quartier ou fréquentent le même établissement scolaire. Cette « histoire commune » en fait des semblables et les rapproche, même si avec le temps les parcours individuels peuvent différer. C'est ainsi que des éducateurs évoquent l'existence de groupes qualifiés d'hétérogènes dans le sens où les jeunes adultes qui le composent ont des statuts variés : étudiants, jeunes travailleurs, personnes en insertion ou en recherche d'emploi. S'ils inspirent une certaine peur ou méfiance par leur attitude parfois provocatrice et par quelques actes d'incivilité ou de trouble à la tranquillité publique, par exemple les feux de poubelle, ils ne sont pas perçus comme menaçants ou violents.

Ces regroupements sont nombreux mais impossibles à dénombrer ou à cartographier, car non pérennes et en perpétuel renouvellement. Les groupes sont plutôt décrits comme stables dans le sens où les mêmes personnes se retrouvent régulièrement au même endroit, mais non durables et avec une existence courte. Cette fidélité au groupe empêche la multi appartenance qui se pratique peu, semble-t-il. Mais les recompositions permanentes rendent possibles les passages et les affiliations successives qui s'opèrent sur un mode relativement opportuniste, c'est-à-dire en fonction de l'activité projetée par le jeune et de ses intérêts personnels. Le caractère éphémère de ces groupes à géométrie variable constitue donc une première spécificité. Il peut expliquer l'absence, en

interne, de fonctionnement structuré. S'il existe un « meneur », celui qui donne un sens à la déambulation du groupe mais qui peut changer selon l'objectif du moment, il n'y a pas de leader reconnu comme dans les formations fortement hiérarchisées. L'invisibilité des filles constitue un second élément notable. Certains récits nuancent cette affirmation en indiquant qu'il existe chez les plus jeunes une certaine mixité mais que celle-ci disparaît avec l'adolescence. Or c'est bien à ce moment là que s'installe l'habitude de se retrouver dans la rue. De ce fait, le phénomène se présente comme essentiellement masculin et lié à des tranches d'âge précises, de « l'âge collègue » à l'entrée dans la vie adulte. Le cap des 20 ans correspond à une mise à distance de cette forme de sociabilité par les pairs.

Dans ce quartier marqué par la diversité culturelle, les regroupements juvéniles sont naturellement multiethniques. Notamment, les jeunes maghrébins vont fréquemment avec les jeunes africains. Mais ce brassage ethnique comporte des limites. Les jeunes issus des communautés turques et tsiganes, fortement représentées au Neuhof, restent entre eux. Mais cet entre soi communautaire, très marqué aussi bien dans la rue que dans les lieux spécialisés comme les établissements scolaires ou sportifs, peut s'expliquer de deux façons : traduire un réflexe communautaire et/ou résulter de la répartition spatiale des populations dans le quartier. En effet, les populations d'une même origine étrangère ont tendance à se concentrer dans certaines zones. La population tsigane domine dans le secteur du Polygone, les familles turques sont localisées dans la grande tour de la « demi lune »... Cette concentration profile les groupes, accentuant les mécanismes identitaires et les clivages communautaires qui, quelle que soit la communauté considérée, se trouvent renforcés par les logiques de peuplement.

Ces assemblages affinitaires entre pairs constituent donc la forme principale de regroupement de la jeunesse dans l'espace public du Neuhof. Une autre forme, bien différente, caractérise le quartier. Il s'agit des individus concentrés sur une des places du quartier qui constitue pour ces jeunes impliqués dans le « deal » leur lieu de travail. Ce phénomène est massif par son implantation centrale dans le quartier et par le grand nombre de personnes concernées –parfois jusqu'à une cinquantaine de participants au groupe. Il est en partie extrêmement visible par la concentration des jeunes dans un seul espace, mais aussi invisible puisque les plus impliqués dans l'activité illicite ne s'exposent pas sur la place. Il draine des tranches d'âges larges allant des 12/16 ans, les plus jeunes qui « gravitent », aux jeunes adultes de 18/20 ans qui sont les plus nombreux et aux plus âgés ancrés dans l'activité. Suite à l'arrivée du tramway qui facilite les liaisons non seulement avec le centre ville mais avec les autres quartiers de l'agglomération strasbourgeoise, l'activité se serait développée. Cette évolution suscite de vives inquiétudes parmi les habitants, les intervenants du site et plus largement les responsables locaux, et est à l'origine du projet d'intervention porté par l'ALP.

La spécificité et la gravité de la situation ont nécessité, en effet, l'élaboration d'une stratégie d'intervention spécialisée et à long terme auprès de ces jeunes installés dans le trafic illicite et dans des conduites à risque. Vis-à-vis d'eux, en effet, « l'aller vers » ne peut être pratiqué de la même façon que pour les autres groupes affinitaires que nous avons évoqués. Pour autant, cette place n'a jamais été un espace laissé vide par l'action éducative. Celle-ci, jusqu'alors, s'est plutôt construite non pas sur une approche collective qualifiée de « suicidaire » par un éducateur mais sur les contacts individuels avec les jeunes et hors du territoire où ils « travaillent » et sur une présence discrète sur la place, consistant à saluer les jeunes sans s'attarder.

Par différence, le registre d'intervention auprès des groupes de pairs est beaucoup plus ouvert. Le contact s'effectue principalement « en rue », celle-ci restant l'espace privilégié pour l'action professionnelle. Face à ces groupes évolutifs qui ne sont pas installés de façon durable mais se transforment rapidement, l'approche est rarement directe car elle ne se justifie pas. La présence éducative suffit, elle permet de « se montrer », de « discuter de tout et de rien » avec les jeunes. En outre, les éducateurs connaissent à peu près tous les jeunes qu'ils croisent dans l'espace public, soit directement, soit à travers ce qu'en rapportent leurs collègues de l'équipe. Par ailleurs, ils n'interviennent pas ou très peu à la suite d'interpellations qui sont exceptionnelles de la part des habitants mais réelles, par contre, de la part des institutions ou autorités locales. Lorsque le cas se présente, les éducateurs préfèrent expliquer, objectiver la situation et proposent aux responsables qui les ont interpellés une visite du quartier destinée à rassurer et à dénouer les tensions.

La rue est investie par l'équipe de la JEEP de trois façons. Tout d'abord par le travail de rue qui l'éducateur effectue seul ou à deux, et qui est laissé par les partenaires à la Prévention spécialisée. Historiquement fondateur et emblématique de la Prévention spécialisée, il est toujours au cœur des pratiques. Il permet de rencontrer plus des deux tiers du public de la Prévention spécialisée, dans le cadre d'un premier contact ou du maintien de la relation éducative. Les deux autres types d'action sont l'accueil et l'animation de rue, et s'effectuent en partenariat avec les acteurs jeunesse du quartier.

La rencontre en rue peut se prolonger de différentes façons, sur le mode individuel et/ou sur le mode collectif. Les jeunes ont la possibilité de se rendre au local de l'équipe lors des permanences. Les rapports d'activité montrent que 40% des usagers en moyenne s'y rendent. L'accompagnement est une autre façon privilégiée de mettre en œuvre une relation d'aide avec les jeunes, et peut être individuel ou collectif. En 2006, l'accompagnement de groupes a bénéficié à 42% des publics et seulement à 35% l'année suivante. Notons que l'évolution est inverse pour l'accompagnement individuel qui s'adresse à 36% des personnes en 2006 et s'élève à 38% en 2007. La variation constatée sur une courte période de 2 ans est vraisemblablement conjoncturelle, liée à des facteurs aussi différents que les événements dans le quartier, l'évolution du réseau institutionnel local, le montage d'opérations particulières ou le calendrier de travail de l'équipe orientant selon les moments vers davantage d'individuel ou de collectif. Dans tous les cas, ces données mettent en évidence la part significative de l'action éducative auprès des groupes. Outre son importance quantitative par le nombre de personnes qui en bénéficient, elle se caractérise aussi par sa diversité. Les rapports d'activité en rendent compte, listant des actions plus classiques comme les sorties culturelles et sportives, les chantiers éducatifs, les camps d'été, les ateliers de préparation à l'emploi, et d'autres plus exceptionnelles, par exemple les voyages à l'étranger ou l'encadrement d'une équipe féminine de football.

Accueil et animation de rue : deux formes de rencontre avec les groupes dans la rue

Hormis le travail de rue pratiqué classiquement par les équipes de Prévention spécialisée et présenté comme la principale façon « d'aller vers » les groupes, la JEEP développe d'autres formes de présence dans la rue.

Il y a d'abord « l'accueil de rue ». Cette action consiste pour les professionnels à prendre place physiquement dans la rue en y installant des chaises, des tables avec des brochures portant sur des questions diverses intéressant les jeunes, et à laisser ceux-ci s'approcher. La mise à disposition d'informations crée la rencontre entre les éducateurs ou les animateurs qui apportent une première réponse à la demande et tentent de repérer les préoccupations, les jeunes qui s'avancent vers les stands effectuant en général cette démarche à plusieurs. Le contact se noue ou se renforce, permettant une identification mutuelle.

La seconde initiative est « l'animation de rue ». Elle offre une autre forme d'appropriation de l'espace public à travers des actions diverses proposées par les professionnels du quartier et auxquelles les habitants et particulièrement les plus jeunes peuvent participer librement. A chaque nouvelle période de vacances scolaires, un programme d'animation est mis sur pied, comportant en général des ateliers artistiques et créatifs, l'organisation de jeux pédagogiques, la pratique d'activités sportives. Les activités se déroulent plutôt à l'extérieur et n'ont jamais lieu au même endroit. D'une année sur l'autre, elles se déplacent dans des secteurs différents du Neuhof. Portée à l'origine par la JEEP qui en a eu l'idée, cette animation de rue relève aujourd'hui d'une dynamique partenariale. Elle rassemble en effet les différents acteurs jeunesse -Centre de loisirs de la jeunesse, centres sociaux, Maison des Potes- et entre dans le cadre du Programme d'animation du quartier (PAQ), coordonné par le centre socioculturel de la Klebsau et financé en partie par le CUCS.

Visant à renforcer la vie sociale du quartier, plus réduite aujourd'hui qu'il y a quelques années, et à structurer les temps libres des jeunes par des activités socio-éducatives, cette opération renouvelée à différentes reprises dans l'année repose clairement, de même que pour l'accueil de rue, sur une logique d'offre. L'objectif est d'attirer les jeunes, principalement les adolescents qui constituent le public cible de ces animations, et d'être en relation avec eux, c'est-à-dire établir la relation ou la consolider. Pour cela, les partenaires définissent le périmètre qu'ils vont occuper en commun et vont sur le territoire même des jeunes. La rencontre ou l'attache s'effectue spontanément avec les groupes de pairs qui sont présents sur ce territoire ou qui se forment à l'occasion des animations. Par différence, les plus âgés, moins intéressés par le type d'activité proposée, ont tendance à rester à distance et à observer.

L'information, l'animation comportent en elles-mêmes un intérêt mais servent aussi de prétexte pour se présenter aux jeunes. Une demande d'accompagnement, d'aide ou de simple conseil peut s'exprimer plus facilement par la suite. Pour leur part, les éducateurs sont en prise directe avec les réalités du quartier, observent le mouvement des jeunes et les groupes qui se forment, identifient les liens affinitaires ou les rivalités.

L'intérêt est donc multiple. Aux professionnels ensuite de donner du sens aux contacts noués, aux observations effectuées et d'ajuster en fonction leurs pratiques éducatives. En tout cas, ces actions de rue sont présentées comme de bons supports pour démarrer un travail auprès des organisations juvéniles.

La présence dans les établissements scolaires : observer les dynamiques de groupe et les comportements collectifs

Le partenariat entre la Prévention spécialisée et les collèges existe de longue date. Les professionnels de part et d'autre se connaissent bien, ont l'habitude de se côtoyer, ont instauré entre eux une relation de confiance permettant de faire circuler rapidement les informations. Au sein de l'équipe de Prévention spécialisée, d'ailleurs, des éducateurs sont identifiés comme les référents des collèges. Certaines facettes de ce partenariat permettent d'illustrer la prise en compte du groupe. Selon le projet et l'objectif poursuivi par les professionnels, le groupe représente un cadre d'appui pour aider un jeune, ou bien il est appréhendé comme une catégorie sociologique révélatrice des processus d'affiliation et de socialisation des jeunes et dont il faut appréhender les contours pour donner sens à l'action éducative.

Le collège est un lieu propice au repérage des difficultés que peut rencontrer un jeune. Les éducateurs présents dans les établissements, lors de permanences ou activités diverses, peuvent repérer directement la situation, ou bien en être informés par les responsables, principaux ou conseillers d'éducation, qui font un signalement sans suivre pour autant une procédure formelle mais en agissant de façon spontanée. La réponse à la situation peut alors consister à encadrer la situation individuelle dans un cadre collectif : associer des élèves en « décrochage scolaire » à des projets culturels portés au sein de l'établissement, intégrer le jeune à un groupe constitué hors des murs de l'établissement en créant ainsi un effet d'entraînement. Le groupe constitue ici un levier que les éducateurs ne se privent pas de mobiliser en faveur d'un jeune en particulier.

Les éducateurs viennent aussi dans les établissements scolaires dans un tout autre contexte. Un des collèges, en effet, ouvre ses portes aux éducateurs de la JEEP et de l'ALP durant les temps de récréation. La cour offre, en effet, la possibilité d'un contact direct avec les collégiens et renvoie une image assez parfaite des logiques de regroupement des jeunes dans le Neuhof selon la communauté d'appartenance. Les jeunes turcs, filles et garçons dans le même espace mais séparés, investissent les marches d'escalier et se parlent dans la langue d'origine. Les maghrébins, surtout les garçons, occupent les bancs, tandis que les filles se dispersent dans la cour. Le groupe des tziganes se rassemble dans un autre coin de la cour. Les « groupes du milieu », multiethniques, complètent la scène. Au sein de ces groupes, les garçons se mélangent tous âges confondus. Ce clivage ethnique très marqué traduit la force de l'appartenance communautaire comme élément de différenciation et de reconnaissance identitaire dans un espace réduit, comme celui du collège. Les responsables de l'établissement nuancent cette géographie communautaire qui, selon eux, masque l'élément qui est déterminant dans le mode de répartition des jeunes, c'est-à-dire leur lieu d'habitation. En fait les deux se superposent, les cités étant fortement ethnicisées¹¹⁵.

Deux fois par semaine, les éducateurs sont dans la cour de récréation pour se faire connaître des jeunes, pour répondre à d'éventuelles sollicitations et pour observer les fonctionnements collectifs.

¹¹⁵ L'autre collège observe également une organisation en groupes. Mais les critères de répartition plus nombreux - par sexe, par ethnie, par clan au sein des communautés les plus représentées comme les turcs ou les tziganes, par groupe résidentiel- brouillent la radicalité du phénomène tel qu'il se manifeste au collège où intervient l'équipe de Prévention spécialisée

Un autre projet est en cours, celui de mettre en place des « Stammtisch »¹¹⁶, moments de convivialité et de débat sur des thèmes sensibles, par exemple la discrimination. Les équipes de Prévention spécialisée et la Maison des Potes sont associés à cette initiative.

Le partenariat noué avec le monde scolaire permet à la Prévention spécialisée d'être là où se trouvent les jeunes, en l'occurrence les lieux d'enseignement. Cette simple présence a pour effet de rendre possible une éventuelle démarche de la part du jeune. Elle contribue aussi au travail de veille qui fait partie des missions de la Prévention et offre un lieu d'observation à la fois des comportements individuels et des dynamiques de groupe.

Le « foot féminin », ou le sport comme levier d'action avec les groupes

Chaque semaine, le mercredi en fin de journée, le groupe de foot féminin s'entraîne dans un gymnase du quartier. L'activité a démarré il y a 3 ans environ avec une dizaine de jeunes filles âgées de 12 à 16 ans et attirées par ce sport. C'est l'éducateur de la JEEP, connaissant le goût de ces adolescentes pour le foot, qui a eu l'initiative de les réunir et de mettre sur pied l'activité. Depuis, le groupe a grossi et s'est renouvelé, il compte aujourd'hui une quinzaine de personnes encadrées par des professionnels lors des séances d'entraînement. Grâce à l'assiduité des joueuses, il a atteint un bon niveau et participe à des tournois contre des équipes locales, ce qui suppose de satisfaire à plusieurs exigences : ponctualité, hygiène de vie, respect des règles...

« Le groupe a évolué de manière positive » analyse l'éducateur qui se souvient qu'au début, les vols, les bagarres, les « crépages de chignon » étaient fréquents. Il a fallu du temps, en effet, pour instaurer un bon climat d'entente et de respect mutuel entre ces jeunes filles, au début, plutôt méfiantes les unes envers les autres. Le fait d'habiter au Neuhof avait rapproché certaines d'entre elles qui se connaissaient déjà et se fréquentaient, mais éloigné d'autres qui ne s'identifiaient qu'à travers les qu'en dira-t-on. Les origines ethniques sont différentes mais cela n'a pas posé problème, les jeunes sont habitués à cette diversité. Le véritable pari a plutôt consisté à réunir des adolescentes instables et en manque de repère, fragilisées par la précarité socio-économique de leur famille et les difficultés scolaires, et à les engager ensemble dans une démarche qui dure dans le temps.

Le groupe s'est soudé progressivement autour de la pratique d'un sport collectif qui nécessite solidarité et complicité au sein de l'équipe. L'éducateur assiste aux séances d'entraînement et est présent lors des déplacements, il veille à la bonne dynamique collective et est attentif à ce que chacune trouve sa place. L'une des jeunes filles, dont les talents sportifs se sont révélés, est devenue l'élément indispensable qui fédère et stimule le groupe. Elle a gagné l'estime des autres joueuses et, par répercussion, a transformé son image dans le quartier. Confrontée à de sérieuses difficultés familiales et scolaires, cette jeune fille a trouvé dans cette activité sportive un moyen de prendre conscience de ses capacités et de les faire reconnaître. Se montrant capable d'autonomie et d'engagement, elle a aussi noué des liens forts avec des personnes hors de son environnement naturel allant jusqu'à remplir, au sein de ce nouveau réseau constitué autour du sport, une fonction de régulation et d'équilibre. Ce comportement, inattendu, s'est confirmé lors du voyage à l'étranger

¹¹⁶ En alsacien, Stammtisch signifie « moment de bière ». Le terme a été choisi pour désigner ce projet qui consiste à promouvoir des rencontres de type « café-débat »

organisé par les éducateurs de la JEEP et auquel la jeune fille a participé alors que sa famille manifestait de l'inquiétude à la voir partir seule sans aucun autre membre de la fratrie. Club de foot et voyage constituent des éléments positifs dans le parcours chaotique de cette jeune fille dont les acquis sont toujours fragiles.

Le sport d'une manière générale, et en particulier le sport collectif, constitue comme le fait remarquer l'équipe de Prévention spécialisée, un très bon levier d'action auprès des jeunes et est fréquemment utilisé. Exigeant, il offre de nombreux avantages sur le plan éducatif. A travers la pratique sportive les jeunes apprennent le sens de l'effort, la force du collectif qui permet d'aller loin, le respect de l'autre. Au Neuhof, l'éducateur poursuit son action auprès de l'équipe de foot féminin avec un double objectif : celui de rattacher cette équipe à un club sportif local et celui de pousser les jeunes filles à une pratique sportive régulière en les encourageant dès maintenant à fréquenter, lorsqu'il sera ouvert, le nouveau gymnase construit dans le cadre de l'opération de réhabilitation du quartier.

Le voyage aux « portes du désert » : une expérience collective propice à la découverte des autres et de soi-même

L'idée du voyage est d'offrir aux jeunes la possibilité de vivre à plusieurs une expérience valorisante et de découvrir d'autres cultures. L'objectif est également, tel que le formulent les éducateurs qui sont à l'origine de l'action, de permettre à des jeunes de s'engager dans un projet à long terme avec toutes les difficultés que cela suppose et, par ce biais, de surmonter leurs propres difficultés (manque de confiance en soi, de maturité...) ou, du moins, de prendre conscience de leur capacité à aller de l'avant. En février 2008, 8 jeunes font donc un voyage aux « portes du désert ». Ils partent trois semaines en Tunisie, accueillis dans une petite ville par le maire, le principal du collège et l'association locale de jeunes avec lesquels le voyage et le séjour ont été organisés.

Le groupe a été constitué par les éducateurs qui ont identifié puis rapproché quelques jeunes pour lesquels il apparaissait qu'un voyage à l'étranger serait bénéfique. Sur la dizaine de jeunes initialement mobilisés autour du projet, deux se désistent et huit partent qui sont issus du Neuhof et de Hautepierre, autre quartier populaire situé au nord de Strasbourg et où intervient une équipe de prévention spécialisée de la Jeep. Le fait de réunir dans un même projet éducatif des jeunes de deux quartiers différents ne représente pas la seule spécificité du groupe qui se caractérise aussi par la mixité d'âge et de sexe. Au Neuhof, ce sont essentiellement des jeunes filles âgées de 12 à 16 ans qui s'engagent dans l'aventure, tandis qu'à Hautepierre ce sont exclusivement de grands adolescents (3 garçons de 16/17 ans). Par ailleurs, les origines ethniques sont multiples. Cette diversité n'est pas recherchée d'emblée et n'est pas un critère de composition du groupe mais apparaît *in fine* et va se révéler très riche.

Le départ est précédé d'une phase de préparation longue de plusieurs mois, quasiment une année, durant laquelle les jeunes sont actifs. Ils établissent des contacts en Tunisie avec des personnes susceptibles de les accueillir, ils organisent matériellement le voyage, ils collectent des fonds en complément du soutien financier apporté par les collectivités locales. Cette phase sert à gérer les questions matérielles, mais également à construire le groupe qui apprend à se connaître lors des

sorties le weekend end ou des soirées conviviales. Les éducateurs notent la différence d'investissement entre les uns et les autres. Certains se montrent assez vite responsables, capables de s'impliquer durablement et de respecter leurs engagements. D'autres participent irrégulièrement et éprouvent une réelle difficulté à s'inscrire dans une vision à long terme, alors que la motivation est tout aussi forte. Le voyage lui-même fait apparaître d'autres différences dans les comportements quotidiens. L'expérience de la vie en groupe et à l'étranger pendant plusieurs semaines induit pour certains de fortes ruptures (modifier le rythme de vie, adopter des horaires corrects...) et de nouveaux apprentissages (partager un repas, s'exprimer sereinement, entrer en relation avec des étrangers...). De retour, les amitiés nouées sur place se prolongent grâce à internet. Les couples formés durant le voyage continuent à se voir. Pour tous, l'envie de repartir est forte.

Le voyage constitue un temps exceptionnel, mais non une parenthèse. Il possède un avant et un après. Cette expérience collective s'inscrit donc dans la continuité de la relation éducative et prend sens pour chaque jeune en fonction de son histoire personnelle. La rencontre avec un pays et avec une culture, culture d'origine pour quelques jeunes du groupe, constitue une première dimension essentielle. L'ouverture aux autres, compagnons de voyage et habitants croisés lors du séjour, favorise la découverte de soi-même et fait de ce voyage une expérience enrichissante. Du côté des éducateurs, l'action est à forte valeur éducative mais également éprouvante. Ils sont fortement sollicités sur une longue période -avant, pendant et après le voyage- pour que tout se passe bien et pour que l'objectif éducatif soit atteint.

Mais pour tous, ce voyage représente une « expérience magnifique ». Magnifique, elle l'est par les effets positifs constatés sur le plan du développement personnel du jeune et de sa socialisation, et par la confiance instaurée alors permettant de mieux comprendre les fonctionnements individuels. Elle l'est pour les professionnels eux-mêmes qui en soulignent l'effet de « ressourcement » par la redécouverte des éducateurs entre eux qu'autorise le partage de la vie quotidienne, et par le renouvellement de la relation avec le jeune.

CHAPITRE 3 : Paris 18^e - ARC 75/Mozaïc 18

1- Le territoire d'intervention : quartier Clignancourt/Montmartre

Le périmètre d'intervention de l'équipe Mozaïc présente plusieurs caractéristiques. Il s'agit d'un territoire essentiellement urbain, situé dans la partie nord de la ville de Paris. Il est donc extrêmement densifié et, par ailleurs, très contrasté dans le sens où des populations différentes se côtoient. Les tendances actuelles d'évolution du site renforcent cette mixité mais creusent aussi les écarts entre les groupes, les habitants de longue date et les nouveaux venus.

Un petit quartier animé et en mouvement

Le secteur d'intervention de l'équipe Mozaïc 18 se situe sur le 70^{ème} quartier administratif de Paris, et correspond à la zone Sud du quartier Clignancourt, dans le 18^{ème} arrondissement. La délimitation du territoire d'intervention est très précise et s'effectue rue par rue. Les éducateurs de l'équipe conduisent leurs actions dans une zone qui prend schématiquement la forme d'un rectangle délimité par deux grands boulevards. Le secteur est borné au Nord par la rue Ordener, à l'Est par le boulevard Barbès. La limite Sud du secteur est marquée par le boulevard Rochechouart ; la rue Mont-Cenis ainsi que la partie Est de la butte Montmartre en constituent la limite Ouest. Les données du recensement 1999 de l'INSEE évaluent la population du secteur d'intervention de l'équipe Mozaïc 18 à environ 20 000 personnes, soit 10,6 % de l'ensemble de la population du 18^{ème} arrondissement.

Ce secteur se caractérise par l'animation que connaissent ses rues. Les deux grands axes de circulation, la rue Custine et la rue de Clignancourt qui traversent de part en part le quartier, ainsi que la présence de sept stations de métro bordant le périmètre, en font un lieu de passage et de mouvements. La densité de l'habitat et la présence d'une multitude de commerces de proximité sont d'autres éléments permettant d'expliquer le caractère animé des rues du quartier. L'équipe Mozaïc 18 note, par ailleurs, un certain nombre d'interactions avec les habitants des quartiers limitrophes, comme ceux du quartier Amiraux Simplon au Nord-Est du secteur, ainsi que ceux de la Goutte d'Or, quartier situé à l'Est du périmètre d'intervention de l'équipe, avec le boulevard Barbès comme ligne de démarcation entre les deux quartiers. Au Sud du secteur, de nombreuses interactions sont aussi remarquées avec les habitants du Nord du 9^{ème} arrondissement.

Une population éclectique : précarité et boboïsation

Le secteur d'intervention de l'équipe Mozaïc 18 est entouré de trois quartiers classés Politique de la Ville (les quartiers de la Goutte d'Or, de La Chapelle et de Clignancourt) mais n'est pas lui même un quartier inscrit dans ce dispositif. Le secteur comprend, en effet, un nombre très faible de logements sociaux : les statistiques de l'INSEE en 1999 ne font état que de 4% de logements HLM. Pourtant, une large part des habitants du quartier connaît des situations de précarité, et est donc particulièrement concernée par cette absence de logements sociaux. D'ailleurs, des squats accueillant des familles immigrées parfois sans papiers ont pu être repérés dans le secteur d'intervention ces dernières

années. De leur côté, les jeunes du quartier sont particulièrement touchés par la problématique du logement : quitter le quartier au moment du passage à l'âge adulte constitue parfois la seule solution trouvée par certains pour obtenir un logement. De façon plus générale, les habitants du quartier doivent faire face à un certain nombre de difficultés économiques et sociales avec notamment un taux de chômage plus fort que la moyenne parisienne : les chômeurs représentaient en 1999 16 % des actifs du secteur, alors que la proportion pour l'ensemble de la ville de Paris était de 12 %.

Le secteur se caractérise tout de même par une certaine mixité sociale, renforcée ces dernières années par les évolutions récentes du quartier. En effet, on assiste à des phénomènes d'embourgeoisement et de « boboïsation » d'une partie de la population qui habite ou qui vient s'installer sur le quartier, et qui côtoie donc des habitants issus de la classe moyenne ou de catégories sociales plus défavorisées, voire en situation de grande précarité. Les évolutions démographiques récentes ont également entraîné une certaine transformation du visage du quartier avec la présence de plus en plus marquée de restaurants et de bars « branchés » fréquentés par une clientèle plus aisée. C'est donc l'économie du quartier qui est touchée par les évolutions de la population du secteur, et en particulier l'économie parallèle, très présente sur le secteur d'intervention des éducateurs de l'équipe Mozaïc 18. L'arrivée sur le quartier d'une clientèle avec plus de moyens a entraîné une transformation du trafic de drogue, notamment en terme d'évolution des produits qu'il est possible de se procurer sur le secteur. La cocaïne et le crack remplacent progressivement cannabis et haschisch, témoignant d'un durcissement du trafic dans ce secteur. Les jeunes du secteur sont particulièrement touchés par les problématiques liées à la drogue, que ce soit dans la consommation de produits stupéfiants ou le commerce de drogues. Ces problématiques sont donc travaillées par les éducateurs de l'équipe Mozaïc 18 avec les groupes de jeunes qu'ils rencontrent dans la rue. On notera, enfin, que ce secteur se caractérise également par une mixité ethnique, bien qu'il y ait tout de même une forte présence de populations d'origine du Maghreb et de l'Afrique Noire.

Selon les statistiques fournies par le recensement effectué en 1999 par l'INSEE, les jeunes sont au nombre de 2 555 sur le secteur d'intervention éducative de Mozaïc 18, soit 13 % de la population totale du secteur. Ces chiffres sont évidemment à nuancer, puisque près de 10 ans se sont écoulés depuis le dernier recensement, mais ils permettent tout de même de donner une estimation de la proportion de jeunes habitant sur le périmètre d'intervention des éducateurs de Mozaïc 18.

Structures et dispositifs pour la jeunesse

En ce qui concerne les structures et institutions à destination des jeunes, le secteur d'intervention de Mozaïc 18 regroupe plusieurs établissements scolaires qui accueillent la majorité des jeunes habitant le quartier. En plus des six écoles primaires, un collège public est implanté sur le secteur. Cet établissement est le plus fréquenté par les jeunes suivis par l'équipe d'éducateurs, et si certains des jeunes connus sont scolarisés dans les collèges des quartiers voisins, la présence d'un unique collège sur ce secteur constitue un élément fondamental dans la constitution des groupes de pairs. Le collège est, en effet, à la fois un lieu de construction identitaire mais aussi d'édification d'une histoire

commune à tous les jeunes du quartier puisque la grande majorité se connaît. On trouve également un lycée professionnel mais qui n'est investi ni par les jeunes du quartier, ni par l'équipe éducative.

Le fait que le quartier ne soit pas qualifié en Politique de la ville semble avoir des conséquences en termes de tissu associatif, moins important sur ce secteur que sur les quartiers voisins, classés « sites sensibles » par la politique de développement social urbain. Les équipements sportifs et culturels sont donc présents mais en nombre assez réduit. En ce qui concerne les activités sportives, un gymnase est implanté sur le secteur, complété par deux autres infrastructures sportives, un stade et un autre gymnase, situées à proximité du périmètre d'intervention de l'équipe éducative. La bibliothèque municipale Clignancourt ainsi que la Halle Saint Pierre, centre culturel abritant un musée, une galerie et un auditorium, constituent les équipements culturels à la disposition des habitants du quartier. A proximité se trouvent également deux centres d'animation (un premier à la porte Montmartre et le deuxième aux Abesses) pouvant accueillir les jeunes du quartier où interviennent les éducateurs d'ARC 75.

2 - La Prévention spécialisée

L'association ARC 75 : des équipes d'amitié à la prévention spécialisée

ARC 75 (Atelier-Rue-Club-75) est une association loi 1901 qui mène des actions de Prévention Spécialisée sur la ville de Paris. Créée en 1979, l'association est née de la constitution, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, d'une association appelée les Equipes d'Amitié. Cette association créée en 1948 par Maurice Dacier-Falque, bénévole à la Liberté surveillée auprès du Tribunal pour enfants de Paris, regroupe à ses débuts une trentaine de bénévoles qui engagent un travail de rue en allant à la rencontre des bandes de jeunes de huit quartiers de la capitale parisienne. Des années 1950 au début des années 1980, l'association s'élargit avec la création de plusieurs structures et clubs de prévention, d'abord dans des villes de la banlieue parisienne (l'Equipe-rue Bobigny, les clubs de la Courneuve et de Montreuil en sont quelques exemples) puis dans la capitale parisienne, avec, entre autres, la création de Relais 18 et de l'Equipe-rue Greneta. En 1964, l'association des Equipes d'Amitié est reconnue d'utilité publique et prend part, au Ministère des Affaires Sociales, à l'élaboration de textes sur le champ d'action de la Prévention Spécialisée. Quelques années plus tard, le développement de l'association conduit à une nouvelle forme de structuration. Le 7 juin 1979, l'association ARC 75 est créée pour gérer les Equipes-rue et les Clubs des Equipes d'Amitié qui interviennent spécifiquement sur la ville de Paris.

L'évolution vers la constitution d'un réseau associatif se fait progressivement. Dans les années 1990, les Equipes d'Amitié s'organisent en fédération avec quatre associations dont ARC 75 et c'est en mai de l'année 2000 qu'est institué le Réseau associatif « Equipes d'Amitié ». Ce Réseau rassemble aujourd'hui des associations créées ou soutenues dans leur création par les Equipes d'Amitié. Au sein de ces associations, travaille un ensemble de professionnels engagés « dans des actions d'éducation, de prévention et d'insertion auprès de jeunes en difficulté personnelle ou en rupture sociale ».

ARC 75 fait partie du Réseau Equipes d'Amitié et est l'une des vingt associations de Prévention Spécialisée intervenant sur la ville de Paris. Elle reprend, lors de sa création, les initiatives engagées depuis 1948 par les Equipes d'Amitié auprès des jeunes en difficultés sur Paris puis, à partir de 1990, étend son action à d'autres arrondissements de la capitale. Aujourd'hui, elle regroupe 45 salariés (42,25 ETP), investis dans l'action éducative auprès des jeunes et répartis en 12 équipes éducatives intervenant sur la ville de Paris. L'association compte également une trentaine de personnes engagées dans des actions bénévoles. Les 12 équipes éducatives sont sous la responsabilité non pas de chefs de service, mais de trois responsables de pôle chacun chargé d'une zone ou d'un domaine d'intervention éducative (un responsable pour les équipes des arrondissements du Nord de Paris, un autre pour ceux du Sud et un responsable pour les actions qui ne relèvent pas du travail de rue). Depuis 2007 et la redéfinition de leurs prérogatives, les responsables de pôle sont impliqués dans la gouvernance de l'association et associés à la conduite des actions ainsi qu'à la direction de l'association.

Le siège social de l'association se situe dans le 4^{ème} arrondissement au cœur de l'île Saint Louis. Les 12 équipes éducatives interviennent sur trois arrondissements situés plutôt dans la partie nord de la ville de Paris (3^{ème}, 10^{ème} et 18^{ème}) et sur un arrondissement du sud, le 13^{ème}. Depuis début 2009, ARC 75 intervient également sur le 15^{ème} arrondissement. Si elles relèvent toutes de la Prévention Spécialisée, les actions menées par les équipes éducatives dans ces arrondissements demeurent diversifiées. Le travail de rue constitue l'action principale menée par ARC 75 et est mis en œuvre par la majorité des équipes éducatives. Les équipes Volta (3^{ème}), Nord Way (gare du Nord), Tempo (10^{ème}), Pari 13, Rap Onyx 13, Saga, Clipper (13^{ème}), Relais 18 Rue et Mozaïc 18 (18^{ème}) conduisent des actions rue auprès des jeunes et des groupes de jeunes. L'équipe Rap Onyx 13 organise également des activités chantiers. Des actions d'insertion par le travail sont également mises en œuvre par l'équipe Atelier Michal (13^{ème}) qui propose des activités de conditionnement et d'assemblage mécanique aux jeunes inscrits dans une démarche de formation et/ou de recherche d'emploi. L'équipe Relais 18 hébergement, installée dans le 18^{ème} arrondissement, mène des actions diversifiées dans le domaine de l'hébergement et de l'accueil (réseau chambres, accueil d'urgence, suivi extérieur, accueil des mineurs isolés étrangers). L'équipe Jeunes Auto-école (18^{ème}) conduit, quant à elle, des actions de quartier et de préparation au permis de conduire.

L'ensemble des activités menées par ARC 75 et des postes éducatifs sont financés par convention. L'association remplit une mission d'aide sociale à l'enfance et son habilitation à agir dans le champ de la Prévention Spécialisée lui est accordée par le département de Paris qui constitue le principal financeur des actions de l'association, avec une dotation globale de 2,7 millions d'euros représentant 90,1% des ressources d'ARC 75 en 2007. Des financements complémentaires partiels sont attribués par d'autres organismes comme la Caisse d'Allocations Familiales et la DDASS et concernent des actions liées à des difficultés spécifiques des jeunes (Dispositif Mineurs Isolés Etrangers, projets Ville Vie Vacances...). Les habilitations pour l'intervention de l'association dans les arrondissements sont délivrées pour trois ans et ont été renouvelées par le Conseil général de Paris jusqu'en 2009, date à laquelle l'ensemble des actions aura reçu, conformément à la loi du 2 janvier 2002, une autorisation du CROSMS d'Île de France.

En 2007, l'association ARC 75 a mené des actions auprès de 2 905 préadolescents, adolescents et jeunes majeurs. Les actions mises en œuvre par les éducateurs concernent des jeunes dont l'âge varie en général entre 12 et 25 ans, même si certains peuvent être plus jeunes. Il est à noter que de plus en plus de jeunes sont concernés par le travail des équipes, puisqu'ils étaient 2 480 en 2003 à être suivis par les éducateurs.

Une dynamique associative forte

Orientation inscrite dans le projet associatif et éducatif, le travail auprès des groupes de jeunes se situe au cœur de l'action menée par ARC 75. Les équipes éducatives placent l'intervention envers le groupe au centre de leur travail et de l'action éducative : l'accompagnement collectif, la mise en place de projets et d'actions de groupes sont des outils privilégiés et utilisés en priorité dans le travail auprès des jeunes. La prise en compte des problématiques individuelles et la mise en œuvre de suivis individualisés constituent, également, une part importante du travail mené par toutes les équipes, en particulier celles qui mettent en œuvre des projets d'insertion professionnelle. L'association définit ses orientations et objectifs d'action en quatre points :

- Aller à la rencontre de jeunes et de groupes de jeunes dans leur milieu de vie ;
- Etablir une relation de confiance ;
- Engager un accompagnement éducatif ;
- Aider aux médiations sociales et apporter à chaque jeune la possibilité de s'inscrire dans un projet et dans une histoire.

La question du groupe de jeunes et les problématiques qu'elle soulève tiennent une place très importante dans le travail de réflexion que mène ARC 75 sur sa pratique éducative et son intervention, ainsi que dans l'orientation de l'action éducative, réajustée tous les ans par chacune des équipes éducatives. L'intervention auprès des groupes et la mise en œuvre d'actions collectives sont des thèmes fréquemment abordés au cours des réunions Gestion et Pédagogie organisées chaque mois par l'association, dans un objectif d'amélioration des compétences des professionnels mais aussi des réponses apportées aux besoins des jeunes. Ce sont des thèmes qui sont également évoqués lors des journées associatives d'ARC 75, deux jours de réflexion qui rassemblent les membres salariés et bénévoles (administrateurs) de l'association et les amènent à réfléchir ensemble et à partager leurs expériences et leurs idées sur un thème donné. Les journées associatives du 19 et 20 octobre 2006 étaient ainsi spécifiquement axées sur « Les jeunes en groupe et l'action éducative en Prévention Spécialisée ». Différents aspects de cette thématique, tels que le positionnement de l'éducateur par rapport au groupe, les dimensions sociologiques de celui-ci et les actions collectives à mener, ont été discutés par les professionnels.

L'association ARC 75 s'inscrit également dans un important réseau associatif et partenarial. Dans l'idée d'un approfondissement du travail de réflexion mené au sein de sa propre structure sur les questions relatives à la Prévention Spécialisée mais aussi de partage de son expérience et de son approche de l'action éducative conduite envers les groupes de jeunes en rue, ARC 75 fait partie de plusieurs réseaux de professionnels travaillant dans le champ de la Prévention Spécialisée. Elle est un membre actif de la Fédération des Equipes d'Amitié et de l'Union des Clubs et équipes de Prévention Spécialisée de Paris, qui rassemble la quasi-totalité des associations de Prévention Spécialisée

intervenant dans la capitale. Ces deux instances fédératives et associatives sont des organes de réflexion et visent à la mutualisation des savoir faire et des analyses en Prévention Spécialisée. Le Président et le Directeur d'ARC 75 sont également, en tant que personnes qualifiées, membres du Conseil Technique des clubs et équipes de Prévention Spécialisée, instance consultative auprès du ministère des Affaires Sociales chargée de réfléchir à l'ensemble des questions relatives aux actions de Prévention Spécialisée et à la jeunesse en difficulté.

L'association développe aussi ses actions en lien avec un certain nombre de partenaires travaillant sur les questions de jeunesse et impliqués dans des actions envers les jeunes et les groupes de jeunes. Pour ne citer que quelques exemples, ARC 75 participe aux conseils de quartiers et aux réunions d'habitants des quatre arrondissements où elle intervient afin de faire connaître l'action des éducateurs de rue auprès des jeunes et des groupes de jeunes. En tant que membre du conseil d'administration de la Mission Locale Soleil, l'association contribue à ce que soient mieux connues les réalités de vie des jeunes présents en rue et participe à la recherche de solutions pour faciliter et améliorer l'accès de ces jeunes aux dispositifs en faveur de la formation et de l'emploi. ARC 75 est également très en lien avec l'association intermédiaire Réagir qu'elle a créée en 1996 pour agir dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes connus par les équipes éducatives, notamment par la mise en œuvre de chantiers éducatifs. Cette recherche d'interlocuteurs professionnels et de travail en partenariat permet à la fois de mieux faire connaître les missions de la Prévention Spécialisée et les problématiques liées aux jeunes qui en émergent, mais aussi de créer une synergie qui soit favorable au travail mené auprès des jeunes et de leurs familles.

L'équipe Mozaïc 18

Mozaïc 18, équipe éducative qui nous intéresse pour cette monographie, est l'une des équipes d'ARC 75 qui mène un travail de rue auprès des jeunes et des groupes de jeunes. Elle est habilitée par le département de Paris pour 3 postes éducatifs. Elle intervient sur un secteur du 18^{ème} arrondissement de Paris, le quartier Clignancourt/Montmartre. La majorité des jeunes présents sur le secteur, connus et suivis par les éducateurs, résident d'ailleurs dans le quartier.

L'équipe Mozaïc 18 intervient sur ce périmètre du 18^{ème} arrondissement depuis 1999. La décision de créer un nouveau secteur d'intervention éducative et donc de faire travailler une équipe de l'association ARC 75 sur ce territoire, a fait suite à une demande de la mairie du 18^{ème} arrondissement, confrontée à des difficultés avec des groupes de jeunes en rue et à des plaintes de la part de certains habitants. Suite à l'interpellation d'ARC 75 par la mairie, l'association a organisé des rencontres avec l'ensemble des partenaires présents sur le secteur et concernés par les problématiques de la jeunesse, en particulier celle des regroupements de jeunes dans l'espace public. Il s'agissait dans un premier temps de faire un diagnostic afin de cerner les difficultés et problèmes rencontrés sur le secteur. Un éducateur d'ARC 75 a également été chargé pendant 6 mois de procéder à une observation des différents groupes de jeunes présents en rue dans le quartier. Cette période d'observation a permis à l'éducateur de se faire progressivement connaître et reconnaître par les jeunes mais aussi par les commerçants du secteur, ce qui a facilité la mise en œuvre des premières actions de rue quand la décision de s'installer sur ce nouveau secteur

d'intervention pour ARC 75 a été officialisée, avec l'habilitation délivrée par le Département de Paris pour l'intervention de trois éducateurs.

L'action de l'équipe en 2007 a concerné 223 jeunes âgés de 6 à 25 ans mais dont les $\frac{3}{4}$ ont entre 14 et 24 ans. Sur l'ensemble des jeunes, les $\frac{3}{4}$ sont des jeunes habitués de l'action de l'équipe, c'est-à-dire qu'ils sont nominativement connus par les membres de l'équipe et/ou qu'ils sont concernés par des actions spécifiques. Près de 80% de ces jeunes sont des garçons, mais le nombre de filles connues ou suivies augmente régulièrement depuis 2000 (seulement 15% de fille alors) : cela illustre bien la féminisation de l'occupation de l'espace public. Parmi ces jeunes, 103 ont participé à des sorties sportives et culturelles, deux camps Scopados ont été organisés et une cinquantaine de jeunes ont participé à un atelier de boxe thaïlandaise animé par un des éducateurs de l'équipe.

Actuellement, les éducateurs de l'équipe Mozaïc 18 interviennent auprès des jeunes présents dans l'espace public sur le secteur décrit ci-dessus et officiellement défini par la convention, mais également dans une zone située hors-périmètre où une très grande partie des jeunes du quartier se regroupe. Il s'agit d'un square, un grand espace vert situé à quelques rues du secteur d'intervention et qui rassemble à la fois des mères de famille se promenant avec des enfants en bas âge, notamment aux horaires de sortie des écoles, mais aussi un nombre important de jeunes -près de 80- répartis en sous-groupes selon leur classe d'âge, allant des préadolescents (12-14 ans) aux jeunes adultes (21-25 ans). La présence de ces jeunes du quartier dans ce square s'explique par l'absence sur le secteur d'espaces verts permettant à des groupes de jeunes de se retrouver. Les rares jardins publics qui existent sont très petits et ne sont pas fréquentés par les jeunes du quartier.

Pour compléter le travail réalisé en rue, l'équipe Mozaïc 18 a souhaité acquérir un local sur le 18^{ème} arrondissement près du secteur d'intervention. Depuis 2002, l'équipe partage un local avec l'association Réagir, situé au Nord du secteur d'intervention. Cette acquisition a été précédée d'intenses réflexions. La charge de travail en termes de suivi et d'accompagnement des jeunes devenant de plus en plus importante, le local est conçu comme un lieu de travail pour tout ce qui concerne les accompagnements individuels, mais en aucun cas il ne constitue un lieu d'accueil permanent pour les jeunes. Dans cette idée, l'équipe n'a pas instauré de permanence au local, afin de privilégier les rencontres sur les lieux de regroupement des jeunes, c'est-à-dire dans la rue. L'équipe présente et se sert donc du local comme d'un espace « ressource », un lieu de référence pour les familles, un lieu de préparation et d'organisation des suivis, des accompagnements et des camps et, enfin, un lieu de rangement du matériel pour l'équipe.

Le local est donc utilisé dans l'accompagnement des jeunes à la recherche d'un emploi, avec par exemple la préparation à l'entretien d'embauche et l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation. C'est aussi un lieu privilégié pour sortir les jeunes du groupe et individualiser les relations entre jeunes et éducateurs. Le local devient un lieu d'échanges et de confidences, consacrant une relation de confiance établie entre l'éducateur et le jeune. Enfin, l'équipe l'utilise également pour l'accueil des partenaires dans le cadre de réunions de présentation et d'échanges des pratiques. En plus du local, l'équipe Mozaïc 18 dispose d'un véhicule 9 places pour les sorties collectives.

L'organisation du travail de l'équipe est donc aussi un moyen éducatif pour provoquer des rencontres avec les jeunes à des moments qui diffèrent des temps d'ouvertures des institutions et des structures orientées vers la jeunesse. Elle s'apparente donc à une vraie stratégie d'action pour que le travail mené soit le plus favorable à l'accompagnement éducatif des jeunes et des groupes de jeunes. C'est

également dans cet objectif d'accompagnement favorable aux jeunes que l'ensemble de l'équipe se réunit chaque semaine avec le responsable de pôle pour discuter des situations des jeunes, des projets, des objectifs et des orientations éducatives.

Conformément à l'orientation générale de l'association ARC 75, l'équipe Mozaïc 18 travaille en relation avec un certain nombre de partenaires. Dans le cadre de l'accompagnement et des suivis individuels, la Mission Locale est un interlocuteur privilégié pour les éducateurs qui sont en relation avec un conseiller « référent » pour l'accompagnement à la recherche d'emploi des jeunes suivis et connus dans l'espace public.

Le collège du secteur est également un partenaire même si les relations ont été un peu plus difficiles ces derniers temps avec l'équipe de direction de l'établissement. Pour les éducateurs, il s'agit de remettre en place un lien de confiance et de travail avec un partenaire important puisque la plupart des groupes trouvent leurs origines dans les liens affinitaires créés pendant les années de scolarité au collège.

L'équipe Mozaïc 18 est également en lien avec deux associations du secteur qui proposent des activités aux jeunes du quartier. En effet, en lien avec l'équipe éducative, l'association Capoeira Viola organise depuis 2006 des initiations à la pratique spécifique de la capoeira pendant les vacances pour les jeunes qui ne partent pas.

Le Secours Populaire est également un partenaire de l'équipe Mozaïc 18. Cette association organise chaque année des séjours pendant les vacances d'été et des places sont réservées aux jeunes suivis par les éducateurs de l'équipe.

Des institutions ou structures comme le CIO, le rectorat, la PJJ constituent aussi des interlocuteurs des éducateurs mais, cette fois, de manière beaucoup plus ponctuelle.

3 - Les groupes et les pratiques de la Prévention spécialisée

Le travail auprès des groupes de jeunes présents « en rue » constitue la base de l'action éducative en Prévention Spécialisée de l'équipe Mozaïc. Pour les éducateurs, cette modalité est inscrite dans les fondements historiques et associatifs de leur intervention éducative et l'approche des jeunes se fait systématiquement par le biais du groupe dans son milieu de vie. Le travail de rue reste donc l'action principale de l'équipe éducative. Les éducateurs le mettent généralement en œuvre à deux, mais il arrive qu'ils soient trois ou bien, au contraire, seuls.

La mise en place d'actions collectives s'inscrit également au cœur du travail mené par les éducateurs de Mozaïc 18 : chaque année, plusieurs projets collectifs et sorties de groupes sont proposés aux jeunes et mis en œuvre. L'équipe maîtrise en particulier la pédagogie des projets Scopados prévus pour les groupes de moins de 16 ans. Ce dispositif sera présenté dans la suite de la monographie. Les accompagnements et suivis individuels ne sont pas absents, loin de là, du travail entrepris. L'action conduite auprès des groupes permet souvent de faire émerger des problématiques individuelles qui sont ensuite reprises et travaillées.

L'équipe organise son travail de manière hebdomadaire afin de prendre en compte le mieux possible les évolutions qui peuvent survenir chaque semaine dans la mise en place de projets, dans le suivi des jeunes. Les temps de présence et d'action sont donc déterminés en début de semaine par l'ensemble de l'équipe en fonction des projets prévus et des priorités d'action préalablement définies. Les éducateurs décident ensemble à quel moment, sur quel lieu et à quelle fréquence il est opportun d'être présent dans la rue pour que le travail éducatif progresse.

Le square : les éducateurs sur le territoire des jeunes, une démarche éducative ouverte et risquée

Depuis longtemps, les jeunes du quartier se rassemblent quotidiennement dans un square situé à proximité directe du territoire d'intervention de l'équipe Mozaïc 18. Dans l'environnement très urbanisé du 18^{ème} arrondissement, c'est l'un des rares espaces verts à la disposition des habitants qui viennent s'y promener ou s'asseoir sur les bancs. Les jeunes y sont aussi, nombreux, et se regroupent par âge dans différents endroits du site. Le terrain plat, à l'entrée, est le territoire des plus jeunes qui viennent y jouer au foot. Les marches d'escalier constituent le domaine des 17/18 ans. Les plus âgés, les 18/25 ans, se concentrent dans le haut du jardin, près de l'entrée principale, où ils se retrouvent en fin de journée après le travail et tard dans la nuit, occupés alors par l'activité parallèle. La topologie du site, en pente et avec des escaliers, a engendré une géographie des groupes : au fil des années, les jeunes grandissent, passent d'un groupe à l'autre se déplaçant du bas du square réservé aux enfants à l'entrée supérieure investie par les jeunes adultes. Usagers du lieu parfois depuis leur enfance¹¹⁷, les jeunes s'identifient fortement à cet espace au point d'inscrire sur leur vêtement le numéro de la rue qui correspond à l'entrée dans le square ainsi que celui de l'arrondissement.

De leur côté, les éducateurs de Mozaïc 18 ont pris l'habitude de se rendre régulièrement dans le square. Ils viennent sur le territoire des jeunes mais ils n'ont pas d'objectif précis si ce n'est être là. Cela fait partie de leur travail de rue. Parfois, ils s'efforcent d'arriver avant les jeunes et prennent place sur les bancs, laissant les groupes se former progressivement. Ils adaptent leur attitude selon leur perception de la situation, laissant les jeunes qui le souhaitent venir à eux ou rester aux abords. Lorsque le « deal » est en cours, ils se tiennent volontairement à distance. A d'autres moments, ils choisissent d'être plus actifs. Ils prennent possession du terrain au centre du square et organisent entre eux une partie de ballon, créant une dynamique et attirant peu à peu les adolescents. Ce jeu de ballon se pratique de préférence pendant les vacances scolaires quand le lieu est très fréquenté par les jeunes, période durant laquelle une autre animation spécifique se déroule aussi parfois. A l'invitation de la Prévention spécialisée ou de sa propre initiative, l'association la « Capoeira viola » s'installe dans le jardin. Elle improvise une démonstration de capoeira¹¹⁸, danse de combat afro-brésilienne, et propose sur place des séances d'initiation pour les jeunes qui se laissent facilement entraîner par le rythme, la gestuelle de combat et la symbolique de ce jeu théâtral, qui rappelle la résistance d'une culture opprimée, largement répandu déjà dans les quartiers populaires.

¹¹⁷ Plusieurs jeunes ont, durant leur enfance, joué dans le bac à sable qui se trouve dans le bas du square.

¹¹⁸ La Capoeira est un jeu théâtral combinant danse, musique et chant. Source : plaquettes de présentation de l'association Capoeira Viola.

Cette modalité d'action, le passage des éducateurs ou de Capoeira Viola, illustrent une stratégie d'approche qui combine proximité spatiale et distance respectueuse du groupe. Le déplacement des professionnels vers l'espace occupé par les jeunes et la volonté des éducateurs d'être les premiers sur place ne traduisent pas une tentative d'appropriation de ce territoire. Peut-être y a-t-il l'idée de signifier aux jeunes qu'il existe de multiples usages sociaux de cet espace public qu'ils ont tendance par leur présence visible, assidue et parfois inquiétante à s'arroger, risquant d'en chasser d'autres publics. Mais l'objectif principal est bien de se tenir auprès des groupes en s'immisçant préalablement dans le site pour que la rencontre puisse se faire de façon naturelle et sans casser les agencements spontanés des jeunes entre eux. Cette démarche éducative, réfléchie, se veut banalisée et ouverte. Mais elle ne peut être anodine et relève quand même du pari dans le sens où elle peut être mal ressentie par les jeunes, l'interprétant comme une intrusion dans leur univers. Les réactions des jeunes, s'ils restent éloignés ou s'approchent, constituent alors un bon baromètre de la relation avec les éducateurs, même si celle-ci est susceptible d'évoluer rapidement vers plus ou moins de confiance selon les événements dans le quartier, la vie des jeunes et leurs intérêts. Enfin, la présence dans ce lieu de rendez-vous de la population juvénile rend possible l'observation des dynamiques collectives et le repérage des rôles joués par les individus.

Dans tous les cas, s'asseoir sur le banc, jouer au ballon, improviser une séance de Capoeira sont un prétexte pour être à proximité des adolescents et jeunes adultes et communiquer avec eux. Ces jeunes, les éducateurs les connaissent quasiment tous d'ailleurs. Ils les croisent dans le quartier, en reçoivent certains pour un conseil ou pour un accompagnement individuel, en intègrent d'autres à des groupes constitués pour des actions spécifiques. Le groupe de boxe thaïlandaise, par exemple, a démarré avec des jeunes du groupe du square qui, depuis, pratiquent régulièrement. De même, la Capoeira a fait des adeptes qui se sont inscrits à l'atelier permanent, qui se sont intégrés à un groupe partageant des valeurs communes et qui trouvent dans cette expression artistique et ludique très ritualisée les repères dont ils ont besoin.

Les jeunes du « CAP moquette » : l'accompagnement individuel des jeunes en groupe dans la rue

Quelques jeunes âgés de 14 à 17 ans et engagés dans une formation professionnelle préparant à un CAP de poseur de moquette ont pris l'habitude de se regrouper dans une rue en impasse. L'endroit n'est pas très fréquenté mais cette présence inquiète. Les jeunes sont agressifs envers les passants et les résidents, et sont violents entre eux. Informée par les habitants, la mairie s'est tournée vers l'équipe de Prévention spécialisée et lui a demandé de se rendre sur place.

A la différence de ce qui s'observe communément, ce groupe comprend des jeunes qui ne vivent pas dans le site mais qui sont issus d'autres quartiers. Ces jeunes partagent une histoire commune, très récente. Ils se sont rencontrés dans le cadre de l'enseignement professionnel démarré trois mois auparavant. Malheureusement, ils ont interrompu leur formation préparatoire au CAP pour laquelle ils n'étaient peut-être pas vraiment motivés, mais qui ne répondait pas non plus aux promesses et aux attentes sur les plans pédagogique et professionnel. L'abandon du projet de formation et le vide qui s'en suit les ont réunis. Sortis des murs du lycée professionnel, ils se sont installés dans cette impasse déjà investie par l'un d'entre eux qui habite dans un squat voisin.

Outre l'absence de qualification et l'incertitude de l'avenir, ces jeunes connaissent tous des situations familiales lourdes. Formant un groupe « marqué, perdu » selon les qualificatifs des éducateurs, ils ont été entraînés dans une spirale collective qui a accentué les comportements agressifs, les passages à l'acte (vol, racket...) et l'implication dans le commerce parallèle. Puis, le groupe s'est peu à peu disloqué, à la suite de différents événements : épisodes violents, fermeture du squat, incarcération. Un jeune a été placé à sa demande par le juge des enfants. Quelques uns sont toujours présents, isolément, dans le quartier et « continuent à aller mal ».

Deux d'entre eux antérieurement en contact avec les éducateurs de Prévention dans le cadre d'un accompagnement socio-éducatif ont fait le lien avec le reste du groupe. Si ce n'est l'organisation de quelques chantiers, l'intervention collective s'est révélée impossible vis-à-vis de ce groupe dur. Elle a laissé place aux suivis individuels, assez nombreux, qui ont permis de maintenir un lien social et de résoudre ou d'atténuer des difficultés concrètes. Plusieurs ont pu ainsi solliciter une aide en matière de formation, de santé ou de justice.

La boxe thaïlandaise : une activité support pour la socialisation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes

Le projet « Boxe Thaïlandaise » est issu de la volonté de l'association Arc 75 et de l'équipe Mozaïc 18 de développer une activité sportive. L'association a donc recruté un éducateur de rue, également éducateur sportif, afin de développer une activité autour de la boxe. Le professionnel en charge de ce projet possède, en effet, le BPJEPS activité pugilistique, mention boxe thaïlandaise.

A peine arrivé, il s'est présenté aux jeunes du quartier et a proposé son activité boxe. Celle-ci a démarré rapidement avec 10 jeunes issus d'un groupe du square décrit ci-dessus, et que l'équipe éducative connaissait. Elle a plu tout de suite et d'autres jeunes, que les éducateurs ne connaissaient pas, sont venus se greffer, parfois amenés par ceux qui étaient déjà inscrits dans l'activité. Au départ, la proposition a été faite à des jeunes connus qui, ensuite, sont venus avec des copains. L'éducateur explique que, volontairement, il n'a pas repéré de jeunes en particulier ce qui a permis au groupe de se constituer de manière naturelle.

L'activité a été mise en place en 2006, et se déroule chaque samedi pendant 2 heures, de 12h00 à 14h00, dans un gymnase à proximité du secteur d'intervention. Avec l'arrivée des nouveaux venus, elle regroupait une vingtaine de personnes d'âges différents (de 10 à 22 ans), dont 3 filles (une de 14 ans et 2 de 17 ans).

Les filles ne faisaient pas partie du groupe de base. Celles de 17 ans sont venues par le biais d'un collègue. Elles connaissaient quelques membres de ce groupe, mais sans en être véritablement proches. C'est l'éducateur, présent à la sortie du collège, qui est allé vers elles et leur a proposé des sorties ou des activités. Elles ont décidé de venir aux séances de Boxe et, bien qu'elles ne se connaissaient pas entre elles, sont maintenant devenues copines, s'entendent bien, sortent ensemble et vont parfois au cinéma. Celle de 14 ans a été rencontrée dans un squat présent sur le secteur d'intervention de l'équipe et vient à la boxe avec son jeune frère. Tous deux ont été bien intégrés.

Le support sportif a permis d'agréger à un groupe naturel des jeunes qui ne se connaissent pas toujours. La présence d'un groupe de pairs n'a pas constitué un obstacle à l'intégration de nouvelles personnes. L'ensemble des jeunes entretiennent de bonnes relations entre eux, puisque l'objectif est de pratiquer un sport. L'éducateur en charge de l'activité pratique, selon ses propres termes, une « pédagogie différenciée ». Il a mis en œuvre, au fil du temps, une approche plus individuelle, remotivant certains jeunes au sein du groupe ou encourageant individuellement d'autres à venir pratiquer.

Aujourd'hui, les jeunes sont moins assidus et seul un noyau de 6 à 7 personnes continue à venir avec régularité. En fait, le groupe est resté très impliqué le temps de la mise en œuvre d'un projet de séjour à Budapest et à Vienne. L'organisation et la perspective du séjour ont maintenu les jeunes à proximité de l'équipe éducative. Puis, ils ont été « aspirés » par autre chose. Les membres de l'équipe éducative font remarquer que quelques jeunes, présents depuis le début et rencontrés dans le jardin public, sont « montés dans le square » et ont pris la place des plus grands. Cette évolution de statut au sein du groupe de pairs du quartier est susceptible de les attirer vers d'autres préoccupations, au détriment de l'activité boxe.

La fréquentation est donc irrégulière, alternant des périodes d'affluence et d'autres avec une moindre assiduité. Mais la boxe thaïlandaise jouit en permanence d'une bonne représentation auprès des jeunes. C'est une activité très attractive qui permet de développer les relations avec autrui et qui offre la possibilité d'un travail sur le corps. De plus, le sport de combat s'inscrit dans la culture urbaine de la jeunesse populaire. Dans une perspective plus éducative, une activité boxe offre un cadre, des règles et cette exigence est très bien assimilée par les jeunes. C'est un sport individuel mais qui nécessite la présence d'un partenaire pour progresser. D'ailleurs, le principe de fonctionnement des jeunes entre eux est basé sur l'entraide : ceux qui sont confirmés vont aider les plus jeunes, ce qui leur permet de montrer une image d'eux-mêmes différente de celle qu'ils ont sur le quartier. Donc au-delà de la création de liens entre les jeunes, cette activité permet de faire évoluer les mentalités et les positionnements de chacun vis-à-vis des autres. De plus, la mise en œuvre d'actions de ce type permet un emboîtement avec d'autres actions éducatives, comme par exemple un séjour sportif à Dieppe.

Un des jeunes « boxeurs », âgé de 17 ans, a vécu une « évolution incroyable ». Au début, il était agité, perturbateur, indiscipliné, incapable d'écouter les consignes. Aujourd'hui, il « coache » les plus jeunes et leur apprend le respect des autres. Il retransmet ce que l'éducateur lui a enseigné et, de plus, il a trouvé sa place dans le groupe. Cette expérience est fortement valorisante pour lui. Son image a changé, dans le groupe mais aussi à l'extérieur. Il a, par ailleurs, participé au voyage Vienne et Budapest. Le parcours de formation d'un jeune offre une autre illustration de l'intérêt éducatif du sport. La pratique de la boxe a fait naître chez lui le souhait de préparer un Brevet professionnel et de faire ainsi le lien entre l'activité sportive et la dimension professionnelle.

[Scopados : séjour à Londres autour d'un match de football : permettre à un groupe de jeunes de prendre part à un projet](#)

Les projets Scopados s'inscrivent dans une initiative menée au niveau national dans plusieurs villes de France (Toulouse, Villefranche de Rouergue, La Rochelle, Strasbourg, Sainte Geneviève des Bois et Paris). Ils ont pour but de « *rechercher avec les acteurs locaux de nouvelles réponses en direction des jeunes adolescents et dans le sens de la reconstitution de lien social.* »¹¹⁹ Pour ce faire, les jeunes impliqués participent à l'élaboration du début à la fin, c'est-à-dire choisissent, en accord avec l'équipe éducative, le projet qu'ils souhaitent développer et collaborent à son financement en participant à des actions destinées à débloquer les financements. L'idée est de mobiliser des jeunes ayant moins de 16 ans, qui ne peuvent pas travailler légalement pour financer leurs loisirs, et de leur proposer non pas une rémunération mais le droit de participer à l'activité proposée dans le projet. Cela permet de développer le sens pratique des jeunes par l'organisation des diverses étapes du projet, et de se poser la question de l'argent et de sa valeur. De plus, la pédagogie est basée sur la notion de non assistanat : pour participer, il faut d'abord s'investir.

Pour monter une initiative de ce type, l'équipe éducative rassemble environ trois jeunes déjà connus grâce au travail de rue, et leur présente le projet. En général, les jeunes adhèrent à la proposition qui porte sur des activités de loisirs assez attractives.

Le projet « Londres » est né avec un groupe de pairs de 7 jeunes garçons, de 14 et 15 ans. Il s'est étalé sur 8 mois. L'idée de départ était d'aller voir un match de football. La première étape a consisté à travailler sur les contraintes du choix : quel match voir, quand ? Etc. Les concertations entre jeunes ont conduit à la décision d'assister à un match entre deux grandes équipes. Le choix s'est porté sur un match Arsenal/Chelsea qui se déroulait à Londres. Plusieurs semaines, voire mois, séparent la décision de monter un projet et la définition des contours de celui-ci. Cette période correspond au temps du travail pédagogique de la part des membres de l'équipe et de la concertation entre les jeunes.

Il est important, ensuite, de rencontrer les familles afin que celles-ci donnent leur aval pour la participation de leur enfant (ce sont des mineurs, cela constitue donc une obligation légale) et qu'elles soient impliquées dans la démarche. Pour cela, au moment de l'inscription du jeune, il est demandé aux parents une participation financière symbolique. Puis, un contrat est signé avec le jeune et sa famille, engageant également l'équipe d'éducateurs. Celui-ci stipule que le jeune ira jusqu'au bout et, si ce n'est pas le cas, qu'il ne pourra pas récupérer sa part en argent. C'est suite à des difficultés rencontrées auparavant, que cette procédure contractuelle a été mise en place par ARC 75. Le contrat, comme l'élaboration du budget prévisionnel par les jeunes et l'équipe, permet d'aborder la problématique de l'argent. De surcroît, la rencontre avec les parents a pour but de valoriser, aux yeux de sa famille, le jeune qui s'implique dans un projet.

Le groupe-projet recherche, ensuite, des idées d'activité pour le financement. A cette étape, ce sont en général les membres de l'équipe éducative qui sollicitent leur réseau de partenaires. Pour ce voyage à Londres nécessitant une somme d'argent conséquente, plusieurs activités ont été organisées :

- affichage pour les mairies du 18^{ème} et du 2^{ème} arrondissement, dans le cadre d'un projet construit avec les collectivités

¹¹⁹ Fiche technique du projet Scopados

- réalisation d'un calendrier-photo vendu aux habitants. Les jeunes ont recherché d'anciennes photos du quartier, puis sont retournés sur le lieu pour re-photographier l'endroit tel qu'il est aujourd'hui. Un photographe s'est intéressé à cette démarche et a aidé techniquement les jeunes. Le bilan est positif, le projet a renforcé les liens avec les habitants du quartier
- réalisation de papiers cadeau pour le magasin Tati, avec également un bon impact auprès des habitants.
- constitution de paniers gourmands. L'activité n'a pas donné les effets escomptés. Peu motivés, finalement, par cette action, les jeunes ont été turbulents alors qu'ils faisaient preuve, par ailleurs, d'un fort engagement. Mais l'intérêt éducatif est quand même là, l'argent non gagné a fait prendre conscience aux jeunes de l'impact de leur comportement sur la cagnotte collective.

Pendant ce temps, le groupe-projet multipliait ses démarches pour faire aboutir l'idée : réservation des billets de train pour se rendre à Londres, recherche d'informations pour l'achat des places pour le match. Finalement, le montant élevé du prix des places s'est révélé rédhibitoire. Mais, il a amené une initiative intéressante de la part des jeunes qui ont écrit aux joueurs français pour leur présenter leur projet et savoir comment se procurer des places à meilleur prix. Michel Platini a répondu, en les appelant par leurs prénoms, mais sans solution à leur proposer.

L'impossibilité d'aller au bout du projet n'a pas été contre-éducatif. Les jeunes ont accepté la contrainte des places, précisément parce qu'ils se sont investis, et le séjour à Londres n'a pas, pour autant, été annulé. Le groupe est parti 4 jours et a visité la ville. Il s'est quand même rendu au stade le jour du match pour essayer, en vain, de trouver des places moins onéreuses. De fait, il était possible d'en acquérir mais au prix de 400€. Les jeunes ont renoncé à les acheter, disant qu'à ce prix ils préféreraient refaire un séjour à Londres. On peut penser que la réaction n'aurait pas été la même, s'ils n'avaient dû eux-mêmes travailler pour gagner l'argent nécessaire au séjour.

La difficulté à trouver des places a développé chez les jeunes leur capacité à opérer des choix et a modifié leur comportement de consommation. De façon plus générale, porter un projet les a responsabilisés (bonne régulation du groupe et de ses conflits). Enfin, comme toute démarche collective, l'action a favorisé des approches plus individuelles, a permis de clarifier les situations administratives de certains jeunes et repérer des difficultés individuelles ou familiales (une situation de maltraitance, deux signalements). Toutefois, l'éducateur en charge du projet précise que l'individuel et le collectif étaient bien distincts : un problème individuel n'avait pas d'impact sur le projet. Par exemple, un jeune ne pouvait être sanctionné pour son comportement individuel par une non-participation au voyage. Pour finir, les jeunes se sont montrés fiers d'avoir été autonomes et d'avoir su mener à terme un projet de ce type.

PARTIE 2 : éléments d'analyse

L'immersion dans les terrains locaux a mis à jour les contenus, les modes de faire, les comportements des jeunes et des acteurs. Cette seconde partie propose, maintenant, de rassembler et d'organiser les éléments recueillis dans les sites pour dégager, par delà la spécificité des interventions locales, une connaissance des groupes de jeunes et des pratiques éducatives. Cette analyse offre autant d'enseignements que de questions.

Les groupes de jeunes, groupes naturels ou groupes constitués, sont étudiés dans le premier chapitre. Nous examinons cette réalité sociale en croisant deux types de données : les propos des acteurs qui ont fourni un état des lieux détaillé des groupes de jeunes qu'ils connaissent ou rencontrent ; les travaux effectués sur le sujet. Le recours à des données différentes permet d'enrichir et d'approfondir l'analyse.

Par différence, l'analyse des pratiques dans le second chapitre s'appuie sur les témoignages des professionnels, acteurs de la prévention spécialisée et divers partenaires. Ces témoignages constituent notre principal matériau d'analyse, sous forme de récits de pratiques et de points de vue livrant des visions et des conceptions de l'action qui sont assez proches.

CHAPITRE 1 : Les groupes de jeunes

« La destinée de tout homme est liée à celle d'un groupe, c'est-à-dire à l'établissement de liens avec les personnes qui l'entourent »

In *Les groupes de jeunes inadaptés*, Michel LEMAY, 1975

Définir le groupe de jeunes n'est pas évident, que ce soit pour le chercheur ou pour le professionnel. On retrouve parmi les travaux sur la thématique une littérature abondante sur les bandes de jeunes, notamment, en France, depuis l'apparition du phénomène des loubards puis des blousons noirs. Mais actuellement, les recherches socio-historiques mettent en évidence une disparition, en tout cas un net affaiblissement, des formes de collectifs juvéniles de ce type au profit des groupes de copains, appelés plus communément groupes de pairs. En 1976 déjà, Bruno Du Pouget écrivait que « *le groupe de quartier, réputé, il y a dix ans, en termes de "bande délinquante", semble s'estomper aujourd'hui au profit de groupes de voisinage d'immeuble, moins nombreux et même parfois réduits à des groupuscules d'affinités.* »¹²⁰ Les deux configurations peuvent aussi présenter une continuité, le groupe de potes réunis dans l'espace public pouvant évoluer, dans certaines conditions, vers une configuration plus agressive, voire violente ou délinquante. Mais ce type d'évolution est loin de constituer un phénomène généralisé. Ainsi, il semble important de souligner que l'imaginaire collectif qui se développe autour du phénomène de la délinquance et de la violence en bande, soutenu par les images politico-médiatiques distillées sur la thématique et notamment sur les banlieues françaises, ne reflète qu'une image partielle et déformée de la réalité.

Mais de quoi parle-t-on, alors, lorsque l'on évoque les groupes de jeunes ? Quelle différence entre les groupes et les bandes, si différence il y a ? De quels types sont les groupes rencontrés par les équipes de prévention spécialisée sur le terrain ? Nous allons dans un premier temps proposer quelques éléments de définition permettant de circonscrire le phénomène que nous étudions, à savoir les groupes de jeunes. Ces premiers éléments sont basés sur les données recueillies auprès des équipes éducatives de la prévention spécialisée dans le cadre de l'enquête.

La question que l'on se pose de prime abord est celle du critère quantitatif car pour que l'on puisse dire qu'il y a un groupe, il est nécessaire qu'il y ait interaction entre plusieurs individus. Mais à partir de combien de personnes peut-on parler de « groupe » ? Les professionnels de la Prévention spécialisée que nous avons rencontrés posent en général la limite à deux ou trois personnes. Pour notre enquête, et en appui aux pratiques de Prévention spécialisée, nous admettrons que l'on parlera de groupe à partir de trois jeunes.

Un critère qui peut être retenu pour définir le groupe de jeunes est celui de la présence d'un meneur ou leader, d'une personne qui domine, qui mène le collectif, sachant que cela ne signifie pas forcément qu'il existe une hiérarchie formelle au sein du collectif. Toujours est-il que dans un groupe, on repère souvent une personne qui a un certain ascendant sur les autres.

¹²⁰ Du Pouget, 1976

Enfin, un autre critère central dans l'appréciation du groupe de jeunes est celui de l'inscription du collectif dans un espace et dans une temporalité. En effet, le groupe est une réalité qui évolue constamment. Les groupes se font et se défont, y compris sur un temps aussi court que celui de la journée. D'ailleurs, la majorité des groupes est plutôt éphémère et les jeunes peuvent passer d'un groupe à l'autre au gré des occasions et des recompositions - « *les gravitants* » selon un terme utilisé par les éducateurs de l'équipe de Mozaic à Paris. Les jeunes peuvent d'ailleurs appartenir à différents groupes selon le moment de la journée (journée ou soirée), de l'année (temps scolaire ou vacances), de la vie du jeune et, également, selon le lieu (proximité du lieu d'habitation, de l'établissement scolaire, du centre ville, d'une structure d'animation...).

En termes de référence théorique, nous nous sommes tournés vers Laurent Mucchielli et Marwan Mohammed (2007). Pour eux, la bande est un groupe de jeunes que l'on rencontre dans les quartiers populaires et dont les liens entre les membres sont basés sur de l'affectif et sur le partage d'une même expérience de vie. Elle est constituée de jeunes adultes ou adolescents d'une même classe d'âge. Elle se caractérise par trois critères centraux : son homogénéité de genre - en général, masculin bien que les constatations actuelles mettent en avant une augmentation du phénomène de bandes de filles- et de lieu d'habitation de ses membres ; ensuite son informalité, c'est-à-dire qu'elle n'est pas constituée par un tiers extérieur ; enfin, sa finalité, « *être ensemble pour expérimenter sa force, l'activité sexuelle et l'accès à la consommation de masse* »¹²¹ ce qui peut amener, dans certaines conditions, des risques de déviance. Ces critères déterminent ainsi tout groupe naturel de jeunes que la prévention spécialisée peut être amenée à rencontrer sur l'espace public.

La différence entre le groupe et la bande dans son sens savant ne repose pas sur le fonctionnement interne du collectif mais plutôt, selon Laurent Mucchielli (2007), sur son degré de marginalisation vis-à-vis de la société. Cette définition se base sur le concept de ségrégation réciproque développée entre le groupe et son environnement. « *Petit groupe fermé sur lui-même, la bande apparaît alors comme un bloc où les différences de caractère entre les individus n'apparaissent pas à qui n'en fait pas partie. (...) En retour, les membres de la bande n'ont aucune empathie par rapport à ceux qui ne font pas partie de leur groupe, ce qui facilite d'ailleurs le passage à l'acte délinquant.* » Ce concept, développé par Philippe Robert (Robert et Lascoumes, 1974) s'illustre par une stigmatisation sociale forte des membres des groupes, souvent les moins bien dotés pour être en capacité d'y résister. La constitution en bande devient alors « *l'expression guerrière de la revendication diffuse d'une place dans la société, dans un quartier où rien n'avait été prévu qui puisse convenir à leur adolescence.* »¹²² Cela s'explique en général par une forte incompréhension réciproque, entre les jeunes et les adultes amenés à les côtoyer (habitants surtout).

D'autres types de groupes de jeunes sont repérés, à partir de l'analyse de Robert et Lascoumes (1974). D'abord, le regroupement informel de jeunes habitant à proximité ou fréquentant la même école qui ont des caractéristiques d'âge, de sexe et d'origine sociale –les classes populaires-homogènes.

Ensuite, le groupe à support institutionnel, qui est un groupe constitué par une institution pour une activité déterminée, comme par exemple les groupes de jeunes constitués pour une activité sportive par les éducateurs de prévention spécialisée.

¹²¹ Mucchielli et Mohammed, 2007, page 5

¹²² Esterle-Heidibel, 1997, page 73

Ils repèrent également le quasi groupe ou la *horde*. Ce groupe est considéré comme déviant vis-à-vis des normes imposées par son environnement et compte tenu de l'âge de ses membres. Selon Philippe Robert (1974), la horde est « *un agglomérat nombreux, sans structure, ni cohésion, ni pouvoir d'action bien entendu, mais cependant avec une secrète conscience commune d'appartenance, une élection secrète, à défaut d'un recrutement organisé.* »¹²³ On notera concernant ce type de regroupement de jeunes le faible volume d'interactions et d'interrelations. La bande constitue en fait un sous groupe de la horde qui diffère dans son fonctionnement par une structuration plus forte et un réseau d'interrelation qui la rend efficace, et qui se compose d'un nombre moins important de jeunes.

Pour conclure, selon ce que les professionnels de la prévention spécialisée rencontrés nous ont décrits, nous pouvons dire que les différents types de regroupements de jeunes gravitent entre le simple regroupement informel et éphémère et la bande, avec des structurations internes variant entre les deux extrêmes, idée par ailleurs défendue par Gérard Mauger dans son étude sociographique sur les bandes de jeunes (Mauger, 2006). Nous noterons, toutefois, que la plupart des groupes rencontrés par les professionnels de la prévention spécialisée interrogés sont des groupes informels, ou groupes de pairs.

1 - La fonction socialisante du groupe dans la construction identitaire adolescente

Socialisation et construction identitaire : éléments de base

L'interaction avec d'autres individus constitue la base de la relation humaine et de la construction identitaire. Ce processus, appelé socialisation, est défini comme « *l'ensemble des interférences avec son environnement social où l'enfant a un rôle actif à jouer* »¹²⁴. Dans ce cadre, les « *œuvres* » ou *activités créatrices* », ensemble des activités qu'il peut développer, jouent un rôle essentiel car « *l'échec ou le succès remporté dans ces tâches jouent un grand rôle dans la construction de l'identité positive ou négative par la succession des évaluations positives et négatives de Soi* ».

Cette identité se construit dès le plus jeune âge autour de valeurs acquises au cours de la socialisation. Il peut s'agir de valeurs religieuses, éthiques, patriotiques, familiales, bref de toutes les valeurs qui permettent au sujet de donner un sens à sa vie. Dans cette acquisition, la famille joue un rôle primordial et les jeunes ayant grandi au sein de familles plus ou moins défailtantes, ne transmettant pas ces éléments centraux pour la construction identitaire, se retrouvent souvent en difficulté à l'adolescence. En effet, si ces valeurs évoluent tout au long de la vie, une certaine cohérence, et donc un socle, reste nécessaire depuis la plus jeune enfance afin d'avoir le sentiment qu'on est la même personne. Il n'en reste pas moins que l'identité n'est pas rigide mais « *fonctionne comme un processus dynamique structurant le changement ET la continuité.* »¹²⁵

¹²³ Robert et Lascousmes, 1974, page 106

¹²⁴ Malewska-Peyre, 1999

¹²⁵ Malewska-Peyre, 1999

La construction de cette identité est centrale, et se reflète dans l'image de soi : une identité extériorisée, pouvant être formalisée verbalement, qui contient à la fois ce que l'on donne à voir de nous mais aussi ce que les autres observent de nous, qui peut parfois être superficiel. Cette image de soi est donc liée aux interactions avec les autres : s'ils nous renvoient une image négative de nous-mêmes, nous aurons tendance à nous dévaloriser. Elle découle donc pour une large part d'un jugement normatif imposé par autrui : l'individu est jugé négativement lorsque son comportement ne correspond pas aux attentes répondant aux normes sociales.

Ainsi, ce reflet de l'identité de chacun peut se développer selon deux orientations : soit une identité négative qui se caractérise par « *un sentiment de mal être, d'impuissance, d'être mal considéré par les autres, d'avoir de mauvaises représentations de ses activités et de soi* »¹²⁶ ; soit à l'inverse, une identité positive constituée par « *le sentiment d'avoir des qualités, de pouvoir influencer sur les êtres et les choses, de maîtriser (au moins partiellement) l'environnement et d'avoir des représentations de soi plutôt favorables* ». Les personnes ayant une image de soi positive construisent plus facilement des projets d'avenir et surmontent plus facilement les obstacles et les échecs.

Au cours de sa vie, l'homme appartient à divers groupes sociaux, qui forgent son identité sociale. Certaines appartenances sont constitutives d'un choix, mais pas toutes : on peut fréquenter un groupe, par exemple dans le milieu professionnel ou scolaire, par obligation. Ces multiples appartenances créent parfois des divergences d'intérêts qui provoquent des conflits d'identité qui menacent la cohérence de l'image de soi et obligent à des compromis. Mais « *l'individu cherche l'appartenance, la sociabilité, parfois la similitude aux autres, mais jusqu'à un certain point* »¹²⁷ car si la socialisation passe par un partage des valeurs, une construction identitaire positive ne peut s'accomplir que dans la mesure où l'individu demeure un être distinct. Ainsi, quand l'individu a l'impression d'une trop forte conformité aux autres, il cherchera au contraire à se différencier par de nouvelles manières d'être et de faire.

Tout l'enjeu pour les éducateurs de prévention spécialisée, et pour l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes en difficulté de socialisation, réside justement dans leur capacité à permettre à la personne d'acquérir une image positive d'elle-même, et donc de déconstruire l'identité négative qu'elle aurait pu se forger. L'adolescence est une période charnière dans cette construction identitaire, dans le sens où elle constitue une période de renouvellement de l'identité : le passage d'un état de dépendance vers celui d'indépendance, caractéristique du statut d'adulte. Durant cette période, l'image de soi est particulièrement constituée par les liens à autrui, et notamment aux affinités de groupe, comme nous allons le voir ci-dessous.

La fonction socialisante du groupe au cours de l'adolescence

Dès le plus jeune âge, l'enfant est amené à se construire dans un collectif d'abord restreint du couple mère-enfant, puis familial et, enfin, supra familial. A partir du jardin d'enfant et de l'école maternelle, le jeune enfant s'inscrit dans un fonctionnement collectif, souvent axé sur le jeu. Le groupe existe alors uniquement sur la base d'une activité.

¹²⁶ Malewska-Peyre, 1999

¹²⁷ Malewska-Peyre, 1999

Il faut attendre l'âge de neuf ou dix ans pour voir l'apparition de groupes qui existent au-delà de l'activité qui leur a donné naissance, avec l'apparition de liens affectifs qui permettent à l'enfant d'acquérir une conscience sociale. A l'adolescence, le groupe acquiert des caractéristiques particulières. « *Face à l'évolution psycho-sociologique que [l'adolescent] subit, au milieu familial qui réagit souvent à ses outrances, il lui faut découvrir les moyens de s'affirmer tout en retrouvant une sécurité et une identité. Le groupe, qu'il s'agisse d'un mouvement de jeunesse, d'un gang ou d'une clique, apporte une solution à cette crise.* »¹²⁸

C'est à partir de l'âge du collège que l'on retrouve les jeunes dans la rue, rarement plus tôt, et ceux-ci occupent l'espace public jusqu'à l'âge de 20 ans environ. En effet, à partir de cet âge, ils investissent moins le groupe puisqu'ils commencent à acquérir une certaine autonomie : ils ont un travail qui les astreint à certains horaires, développent des relations amoureuses qui ne peuvent s'épanouir au sein du groupe de pairs et, parfois, disposent d'un logement individuel qui leur permet de rester chez eux et/ou de recevoir le groupe. Ils peuvent également simplement avoir déménagé. Dans tous les cas, à ces âges, l'inscription dans le groupe est moins forte, plus disparate. Plus généralement, on note une individualisation progressive des jeunes avec l'âge, avec une période charnière d'équilibre entre l'individuel et le collectif vers l'âge de 17 ans.

Il semble important de rappeler que le groupe de pairs a une fonction propre et centrale, la sociabilité des jeunes, car il constitue un entre-soi pour les jeunes qui leur permet de se construire en tant qu'individu, sans la présence des adultes, en se retrouvant pour être ensemble, pour discuter, pour partager. Car l'homme est un "animal" social et, comme le souligne Michel Lemay, « *non seulement son avenir est dépendant des autres, mais il ne parviendra à se connaître lui-même que lorsqu'il commencera à découvrir l'existence d'autrui. Il va donc exister chez tout individu, et ceci dès les premiers mois de sa vie, l'intense besoin de se chercher dans les autres.* »¹²⁹ Le groupe constitue donc pour les jeunes un espace particulier au sein duquel ils se développent sans l'autorité directe des adultes. « *La fonction du groupe à l'adolescence est structurante. Les groupes viennent conforter une identité personnelle et, en général, masculine. Ce sont des jeunes qui connaissent des défauts de filiation, or on trouve son identité dans la filiation. Eux vont trouver une affiliation dans le groupe.* »¹³⁰

Cette construction identitaire est fondée sur deux principes : le mimétisme (mettre en soi quelque chose d'autrui, puis créer des liens assez forts pour permettre à autrui de prendre quelque chose de soi-même) et l'agressivité (opposition constructive à autrui). « *Ces deux attitudes opposées vont se combiner, se dissocier, selon des paliers successifs qui finissent par amener l'être humain à s'intégrer dans un ensemble social cohérent. (...) Le groupe est le moyen donné à chaque être humain de s'identifier à son semblable et d'arriver ainsi à sa maturité et à son autonomie.* »¹³¹

Quand la fréquentation du groupe est symptomatique d'un mal-être social

Les professionnels de la prévention spécialisée sont bien conscients que la présence des jeunes dans des collectifs est primordiale pour leur construction identitaire. L'enjeu pour eux est de savoir

¹²⁸ Lemay, 1975, page 16

¹²⁹ Lemay, 1975, page 9

¹³⁰ Entretien avec des psychologues de Prévention spécialisée

¹³¹ Lemay, 1975, page 12

repérer si le groupe permet au jeune de s'épanouir ou si, au contraire, il constitue un frein à sa socialisation, notamment lorsqu'il représente un des seuls espaces de vie en collectif qui ne peut suffire à une construction identitaire positive. La présence dans le groupe répond à un besoin de combler son temps libre. Mais les professionnels rencontrés nous ont expliqué que plus le jeune passe de temps dans un groupe, plus ils sont vigilants à son égard. En effet, parfois, le jeune peut passer toutes ses journées à « *tenir les murs* », selon une expression maintes fois utilisée dans les entretiens, ce qui traduit souvent un vide occupationnel qui illustre une forte désocialisation du jeune : déscolarisation, absence de projet professionnel, rupture des liens familiaux... Au contraire, un jeune peut fréquenter une « *bande de potes* » lors de son temps libre, souvent en fin de journée, et être par ailleurs intégré à d'autres collectifs constitués (activités sportive, professionnelle, scolaire...). Dans ce cas, le groupe peut bien remplir son rôle de socialisation, à l'écart des adultes et entre jeunes d'une même tranche d'âge.

De la même façon, les professionnels de la prévention spécialisée repèrent lorsque des très jeunes (moins de 12 ans) ou des « plus vieux » (plus de 20 ans) fréquentent assidûment des groupes de jeunes : ce sont des éléments qui mettent les équipes éducatives en alerte. Soit l'adolescent est trop jeune pour occuper l'espace public en dehors des heures dites « normales », c'est-à-dire en soirée, ce qui peut laisser paraître un désengagement des parents dans l'éducation du jeune, ou en journée la semaine, ce qui dans ce cas signifie que le jeune est en décrochage scolaire. Ensuite, les jeunes ayant dépassé la vingtaine et qui « *tiennent encore les murs* » sont souvent en forte désocialisation, surtout s'ils sont présents la journée, ce qui illustre en général un faible engagement dans une démarche d'insertion scolaire ou professionnelle.

Le collectif : un moyen de retrouver une estime de soi

Comme nous l'exposons ci-dessus, le passage par le groupe permet d'acquérir une conscience sociale et ce notamment pour les jeunes les plus en difficulté, qui ne sont pas ou peu inscrits dans les cadres formels, et notamment l'école. Comme le souligne Marwan Mohammed¹³², on observe une certaine homogénéité dans les parcours des jeunes fréquentant les bandes : « *Dans les groupes de 16-18 ans, on voit clairement une similitude des expériences scolaires qui fait lien. Dans les quartiers où je travaille, ces jeunes ont eu de lourds décrochages scolaires.* » Ces expériences négatives avec une institution à forte portée symbolique participent à la création d'un rapport conflictuel à l'environnement. Dans ce contexte, le groupe ou la bande va offrir aux jeunes un cadre normatif plus attirant : un espace de reconnaissance sociale. Cette référence alternative à la culture de la rue peut permettre aux jeunes de retrouver une estime de soi, un moyen de revalorisation à court terme, d'autant plus important pour les jeunes d'origine immigrée qui ont souvent vécu des expériences de discrimination et voient la société globalement raciste et donc comme un ennemi. La construction identitaire, dans ce cas, se fonde sur l'opposition du « nous » aux autres, « eux », qui n'acceptent pas « nos » normes et « nos » codes. Michel Lemay¹³³ a d'ailleurs constaté que chez les enfants ayant été privés d'une cellule familiale forte et constructive, l'appartenance à un groupe de pairs apparaît plus tôt : il devient le moyen de pallier les carences des autres groupes (familiaux, scolaires...) et de se

¹³² Raynal, juillet 2006

¹³³ Lemay, 1975

créer un espace sécurisé constitué par le collectif. On voit donc bien à travers ces deux exemples que le groupe constitue un espace fort de reconnaissance et de construction de soi, d'autant plus pour les jeunes en carence au niveau des liens sociaux, qu'ils soient affectifs (famille souvent) ou symboliques (école, monde de l'emploi...).

La bagarre et les rixes constituent, d'ailleurs, un outil de reconnaissance sociale : on retrouve cette idée chez Jean Monod et également, plus tard, chez Michel Kokoreff¹³⁴ « *les bagarres jouent un rôle paradoxal. Elles sont un facteur de solidarité, qui compte plus que le motif réel de la dispute, et un moyen de la tester. La violence favorise l'alliance. De même, aujourd'hui, s'embrouiller, c'est activer des chaînes de solidarité.* » Lorsque le groupe sort vainqueur d'une rixe, cela lui permet d'acquérir une position particulièrement valorisante au sein de son quartier. Cette valorisation joue aussi à un niveau plus individuel. L'utilisation du portable pour filmer les bagarres illustre bien ce phénomène : la vidéo circule dans tous les réseaux de proximité des jeunes, une façon pour eux de montrer leur réussite, peut être pas dans les créneaux habituels et normatifs de la société, mais à un niveau qui leur permet de renforcer leur estime de soi, et celle que les autres développent par rapport à eux et au groupe : du respect en quelque sorte.

En fait, le contexte vécu par ces jeunes de précarisation croissante, d'exclusion du marché du travail face à une société de consommation à laquelle ils souhaitent accéder les conduit à se créer de nouvelles normes. On observe, en effet, au sein des bandes de jeunes délinquants le développement des valeurs propres à la bourgeoisie, telles que la compétition, le matérialisme, le désir d'ascension sociale mais aussi la loyauté et la loi du plus fort, adossées à d'autres normes que celles de la réussite par le travail légal. L'accomplissement de la réussite sociale peut alors passer par le développement d'activités délinquantes, souvent ancrées dans la violence et l'illégalité afin d'acquérir un statut et une reconnaissance dans les cercles et réseaux qui sont les leurs et de pouvoir accéder à la société de consommation. Cela a notamment été étudié par Loïc Wacquant¹³⁵.

Enfin, le groupe constitue un **filet de sécurité** pour ses membres. D'abord, l'effet du nombre dissuade les potentiels agresseurs, et même si le jeune est seul à un moment, en cas de problèmes avec d'autres jeunes, tout son groupe le soutiendra et ira, au besoin, se bagarrer pour lui. Mais, de plus, l'appartenance à un groupe de jeunes connu et reconnu au sein du micro-territoire d'appartenance assoit la réputation de ses membres, ce qui a également un effet dissuasif. Cette réputation du collectif, et par le même biais des membres qui le composent, se forge à travers « *les démonstrations, au besoin spectaculaires, de ses capacités physiques, tout en testant la capacité de réaction de l'autre. L'incapacité à réagir est alors associée à une faiblesse qui, comme la lâcheté, constitue le motif de stigmatisation. La bagarre fait alors figure de rite initiatique et fondateur. Mais la mise en spectacle de soi passe aussi par les échanges de parole, l'éloquence étant un critère de réputation de première importance.* »¹³⁶

¹³⁴ Kokoreff, in « Bandes de jeunes : un espace de reconnaissance sociale », Florence RAYNAL, *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n° 2464, juillet 2006

¹³⁵ Wacquant, 1994

¹³⁶ Rubi, 2005, page 130 : ce livre est consacré aux jeunes filles, mais concernant cet élément, l'auteur explique que ce principe s'applique également aux groupes de garçons.

On voit donc que le groupe protège ses membres s'il acquiert une réputation, et ce par plusieurs biais : la violence et les bagarres, les joutes verbales et plus globalement sa capacité à avoir un ascendant sur les autres groupes ou individus présents sur un même territoire.

2 - La constitution des groupes

Souvent le groupe dans l'espace public se constitue « par défaut », parce que les jeunes ne peuvent pas se retrouver chez les uns ou les autres et ce pour diverses raisons : appartement trop petit, famille qui n'autorise pas, manque de place et d'espace à soi dans le logement parental ou, tout simplement, vouloir se retrouver entre jeunes, sans la présence d'adultes. Les jeunes sont donc dehors car ils ne peuvent pas être dedans et qu'ils désirent se rassembler. Ils se retrouvent dans la rue car souvent, ils ne vont dans un lieu collectif que s'il y a un intérêt à y aller. On notera sur ce point que les groupes de jeunes rencontrés par les équipes de prévention spécialisée ne sont pas, en général, ceux qui sont inscrits dans des structures d'animation.

Pour autant, les groupes ne se constituent pas au hasard. A travers les entretiens menés auprès des équipes de prévention spécialisée, on a en effet pu distinguer trois motivations à être ensemble, à la base de la constitution du groupe. Ces trois éléments ne sont pas exclusifs et, la plupart du temps même, se cumulent entre eux. En effet, comme nous l'avons expliqué en introduction, le groupe est souvent empreint d'une histoire qui prend ses marques dans une temporalité plus ou moins longue : souvent, les jeunes ne sont pas ensemble pour une seule et même raison, mais pour plusieurs facteurs qui peuvent varier selon les jours, les lieux voire les membres qui composent le groupe.

Le partage d'une histoire commune : les groupes de pairs, groupes de potes

D'abord, pour les jeunes, le critère qui prime semble être le partage d'une histoire commune par les membres du groupe. Ces groupes sont ceux plus couramment appelés les groupes de pairs, ceux que les éducateurs nomment également le « groupe de potes ». Plusieurs bases affinitaires peuvent expliquer l'existence de ces groupes. Cela peut être des liens familiaux (fratries, cousins...), professionnels (même entreprise pour les plus âgés), de voisinage (un même quartier et davantage, un même immeuble, voire une même montée d'escalier) ou scolaires (même collège, même lycée). Ces groupes sont les plus répandus dans l'espace public. Cette dénomination se retrouve dans de nombreux écrits de sociologues. Pour exemple, David Lepoutre en donne une définition intéressante : « *la sociabilité adolescente de la culture des rues s'épanouit dans le cadre de groupes informels, sans hiérarchie ritualisée ni dénomination particulière, forme d'agrégation juvénile que l'on retrouve dans de nombreuses sociétés et que l'on appellera ici les "groupes de pairs". Les groupe de pairs, c'est simplement la "bande de copains" qui ont l'habitude de traîner ensemble, qui ont tissé des liens au fil du temps, en bas des cages d'escalier, dans les rues de la cité, dans les classes d'école, sur les terrains de foot, dans les salles de sport, en colonie de loisirs...* »¹³⁷

Plus globalement, une forte segmentation de l'espace explique souvent la constitution de ces

¹³⁷ Lepoutre, 2001, page 129

groupes affinitaires. Les jeunes sont peu mobiles, et ce autant sur les territoires ruraux ou semi-ruraux au sein desquels il est impossible de se déplacer sans moyen de locomotion, qu'au sein des quartiers de grands ensembles ou de centre ville où les jeunes sont finalement assez statiques et attachés à un espace assez restreint qui symboliquement ne dépasse pas les limites du quartier. « *L'ancrage local est ici très marqué, le quartier faisant figure de support d'identité essentiel. (...) Le cadre de référence principal reste cependant celui du grand ensemble.* »¹³⁸ Les jeunes partageant un même espace au même moment sont donc amenés à se regrouper. Les liens d'affinités repérés sont donc le plus souvent des liens de voisinage, s'additionnant souvent au partage d'un même établissement scolaire. Pour les jeunes des quartiers d'habitat social, les liens de voisinage se cumulent souvent avec le partage de l'histoire commune de la galère, du même imaginaire car ces espaces concentrent des personnes partageant les mêmes difficultés (psychologues du CODASE).

Tous ces facteurs expliquent généralement la constitution des groupes par tranche d'âge, et indirectement par ethnie d'origine. « *Les affinités ethniques jouent parfois (...) mais ne conditionnent pas de façon définitive le recrutement des groupes. L'âge et les affinités de personnes sont plus souvent déterminants* »¹³⁹. En effet, les populations immigrées sont majoritairement présentes au sein des quartiers d'habitat social qui eux mêmes sont souvent segmentés sur une base ethnique : ainsi les jeunes d'une même origine ethnique se regroupent ensemble, non pas par choix communautariste mais parce qu'ils habitent à proximité et/ou fréquentent le même établissement scolaire. Toutefois, on notera l'exception du quartier du Neuhof au sein duquel les clivages ethniques sont forts, peut être en raison du fait que le quartier est composé de sous-quartiers avec de fortes dominantes ethniques (une « mosaïque de quartiers » selon les éducateurs rencontrés). Pour ce quartier, un fait marquant mérite d'être signifié : l'entre-soi des jeunes d'origine tzigane qui, outre un fonctionnement communautaire fort, est renforcé par le fait qu'ils habitent à proximité directe les uns des autres.

D'une façon plus générale sur l'ensemble des sites investigués, on retrouve, au sein d'un même groupe, des jeunes qui ont partagé le même collège, voire la même classe, puisque ce lieu est bien souvent à la base des constructions affinitaires à l'adolescence. Souvent, ces jeunes partagent également de mêmes lieux d'habitation, sauf en ce qui concerne l'équipe du Pays Voironnais puisque les collèges couvrent des espaces particulièrement étendus. Du coup, sur ce territoire, on notera que les affinités peuvent au sein du collège se construire en fonction de la répartition des jeunes dans les classes et les établissements, et pas forcément selon le lieu d'habitation.

La pratique d'une activité parallèle : les groupes de trafic

On retrouve un second critère pouvant expliquer l'existence d'un groupe de jeunes, celui de la pratique d'une activité parallèle. Ainsi, s'il semble important de rappeler que cela ne constitue pas le critère principal, nous avons tout de même pu identifier sur l'ensemble des sites d'enquête l'existence de groupes autour de ce type d'activité (trafic d'objets volés, de cannabis, de drogue dure...). En général, les membres sont déjà connus des professionnels intervenant auprès des jeunes en difficulté.

¹³⁸ Lepoutre, 2001, page 129

¹³⁹ Lepoutre, 2001, page 129

Souvent, les éducateurs remarquent qu'avant l'apparition d'une activité de ce type, les jeunes se connaissaient déjà et étaient donc déjà constitués en groupes affinitaires, mais ce n'est pas une condition *sine qua non*. « *Comment éviter en effet que des groupes de jeunes unis par une communauté d'origine (familiale et scolaire) et de destin (...), c'est-à-dire d'abord, très prosaïquement, sans le sou et dont, par ailleurs, un idéal de virilité (...) sous-tend la plupart des conduites commettent dans certains cas et sous certaines conditions, des délits plus ou moins graves, plus ou moins prémédités ? La "baston" (ludique) peut mal tourner, le vandalisme peut devenir saccage, les vols ne sont pas seulement le produit des phantasmes de petits bourgeois apeurés. Mais (...) la délinquance dans la bande n'occupe ni tout le monde, ni tout le temps ceux qu'elle occupe. (...) Les bandes délinquantes ne sont souvent rien d'autre qu'un groupe de copains auquel il arrive, "défi" et/ou "nécessité", de « faire des conneries" »¹⁴⁰. Pour autant, dans certains cas, le trafic peut constituer en lui-même une activité collective qui crée et renforce les liens interindividuels.*

Ce type de groupe de jeunes dispose d'une organisation interne parfois très structurée, avec des rôles bien distribués entre les membres. Par exemple, les plus jeunes sont utilisés pour faire le guet quand il y a transaction. Ceux-ci ne font pas vraiment partie du noyau dur du groupe et l'activité qui leur est dévolue peut jouer le rôle d'initiation, de rite de passage pour ensuite leur permettre d'intégrer vraiment le groupe et d'y jouer un rôle à part entière.

Le fonctionnement du groupe peut être tellement fort qu'il peut « happer » les jeunes, les privant de tout fonctionnement en individuel. Certains jeunes sont très ancrés dans le trafic de drogues dures (cocaïne, crack). Ces jeunes sont en général plus âgés, mais sont aussi ceux qui sont les plus marginalisés (absence complète de recherche d'emploi ou de formation). Pour eux, le trafic devient une finalité, voire une perspective d'avenir. D'ailleurs, tous ne sont pas dans la consommation car ils savent se préserver des produits, ce qui est d'autant plus inquiétant pour les éducateurs car cela montre qu'ils ont des objectifs et des stratégies en termes de « *business* ».

On notera que ce type de groupe est plus difficile d'accès pour les éducateurs car ils mettent en place des « stratégies d'évitement » impliquant que « l'aller vers est impossible ». Dans ce cas, le seul moyen de mettre en place un accompagnement individuel est de pouvoir aborder les membres de façon individuelle en dehors de leur territoire et donc de leur groupe.

Les activités ludiques

Une troisième et dernière motivation de faire groupe, également souvent basée sur l'existence de liens affinitaires, est celle des groupes pour activité ludique, qu'elles soient sportives, de loisirs ou culturelles. L'objectif est alors de se regrouper pour se divertir. Les éducateurs repèrent, parmi ce type, des groupes de jeunes pour lesquels la fracture avec les institutions est forte, ce qui explique qu'ils pratiquent leur activité hors des cadres mis à leur disposition.

¹⁴⁰ LEMAY Michel, *Les groupes de jeunes inadaptés*, PUF, Paris, 1975

Pour autant, la mise en place d'actions collectives avec les groupes ayant une activité déterminée est souvent plus aisée. Dans ces groupes, la mixité d'âge est souvent plus forte car ce qui motive le regroupement est le divertissement. Ainsi, sur le Pays Voironnais, on a rencontré l'exemple d'un groupe d'une trentaine de jeunes de tout âge auto-constitué autour de l'activité Futsal. La mixité de sexe, si elle reste assez peu répandue, se retrouvera également plus facilement dans le cadre de groupes constitués autour d'activités sportives ou culturelles.

On peut également intégrer à ce type de groupes ceux qui sont ensemble pour consommer de l'alcool ou de la drogue. Les comportements de ces jeunes posent plus souvent des problèmes de nuisance, telle que le bruit parfois causé par de la musique voire des éclats de voix, ou des détrit. De même, certains jeunes se rassemblent simplement pour des jeux avec des scooters, des mobylettes ou des mini-motos.

Dans tous les cas, ces rassemblements de jeunes sont basés sur le mode ludique, le fait d'être ensemble et de se divertir. Dans ce cas, les comportements occasionnent plus souvent une gêne pour les habitants qui se plaignent aux professionnels ou aux élus. Parfois, les jeunes peuvent également avoir des conduites délictuelles, telles que les graffitis ou la dégradation. Mais les jeunes ne se regroupent pas pour l'incivilité en tant que telle : c'est plutôt l'audace que permet l'effet de groupe qui mène à ce type de comportement. D'ailleurs, selon Mucchielli (2007), la délinquance serait une conséquence directe de la situation de bande.

Ces groupes sont en général assez faciles d'accès pour les éducateurs et, parfois, ce sont eux qui font la démarche de s'adresser à l'équipe pour obtenir des moyens, tels qu'une salle ou du matériel (par exemple, des modules de skate, dans le cas du groupe du skate park du Pays Voironnais). Pour les groupes de « défonce », et bien que ceux-ci soient souvent moins faciles d'accès pour les professionnels, il semble important de noter que la consommation de produits illicites ne constitue pas une cause systématique de non-accès pour les éducateurs. Ces activités sont en effet de plus en plus banalisées, et les éducateurs de rue sont bien distingués des forces de l'ordre par les jeunes. D'une certaine façon, la consommation de drogue s'est banalisée ces dernières années. Comme le souligne Gérard Mauger, « *on peut établir que la diffusion de la consommation de drogues chez les jeunes de classes populaires passe par les bandes et que la toxicomanie est devenue au cours de la dernière décennie un attribut de la bande.* »¹⁴¹

Pour conclure, et pour illustrer le fait que ces trois facteurs ne sont pas exclusifs, voici un exemple : un groupe de pair qui se retrouve souvent en bas de son immeuble pour discuter peut tout à fait se déplacer au centre ville pour aller au cinéma (activité ludique) ou vendre du cannabis (activité parallèle). Dans cet exemple, les trois éléments constitutifs du groupe de jeunes que nous avons développés ci-dessus se cumulent pour un seul et même groupe, selon différents temps et activités.

3 - Le fonctionnement des groupes

¹⁴¹ Mauger, 2006

La stabilité des groupes

De manière plus générale, on observe une grande diversité en ce qui concerne la stabilité des groupes. Ceux-ci peuvent se prolonger à travers le temps et l'espace, mais on peut repérer trois grandes tendances.

Certains explosent ou disparaissent, par exemple suite au départ de l'un des membres et, surtout, si celui-ci constituait le noyau dur du groupe, ou en raison de difficultés particulières pour le groupe. On peut donner comme exemple l'incarcération d'un ou plusieurs de ses membres ou des événements qui peuvent faire peur aux plus jeunes qui ne rejoignent pas le groupe et dont le renouvellement n'est du coup plus effectué. Mais la disparition du groupe peut tout autant être liée aux trajectoires personnelles de ses membres qui évoluent jusqu'à s'éloigner progressivement du groupe de pairs pour diverses raisons : scolarité, emploi, etc.

Certains groupes, au contraire, perdurent car ils s'assurent un renouvellement avec des nouveaux membres, souvent des plus jeunes, qui prennent le relais. L'exemple particulièrement illustratif de ce phénomène est constitué par le square situé à Paris où les "sous-groupes" de jeunes sont répartis dans l'espace en fonction de leur âge, qui détermine le lieu de rassemblement du groupe. Au fil des années les jeunes grandissent, passent d'un sous-groupe à un autre et changent ainsi de lieu de regroupement dans le parc, assurant par la même le renouvellement de l'occupation de l'espace et donc des différents groupes.

D'autres enfin perdurent, mais sans renouvellement de leurs membres. Ces groupes peuvent avoir une très longue durée de vie, qui s'explique par la pérennité du critère de regroupement. L'équipe Mozaic nous a parlé de jeunes faisant partie du même groupe depuis dix ans, très impliqués dans le trafic et qui avaient 16 / 17 ans lors de la constitution du groupe. L'activité délinquante doublée de liens affinitaires assez forts a permis aux membres de persister dans une activité collective. Un autre groupe, que l'on a pu observer dans le Pays Voironnais, s'était constitué autour d'une activité hip hop et a perduré. Il s'est monté en association et continue d'exister aujourd'hui, même si cette existence est différente de son fonctionnement de départ basé sur une occupation de l'espace public car les jeunes ont grandi et disposent d'un lieu où se regrouper. Dans ces deux exemples, on voit bien que ces deux collectifs étaient basés, au-delà des liens affinitaires, autour d'une activité qui a permis au groupe de perdurer.

De manière générale, plusieurs facteurs peuvent expliquer le départ volontaire d'un des membres du groupe. D'abord, on retrouve la relation amoureuse, qui peut difficilement s'épanouir au sein d'un groupe de pairs, d'autant plus lorsque celle-ci conduit à la constitution d'une famille. Ensuite, on peut repérer les jeunes qui quittent le domicile parental, soit suite à leur entrée dans la vie professionnelle, soit suite à une orientation scolaire éloignée du domicile parental. Pour conclure, de manière générale, le départ du groupe illustre souvent une autonomisation du jeune, qui l'éloigne de ses cercles d'affinités traditionnels, pas toujours physiquement mais tout au moins émotionnellement. Le jeune peut continuer à habiter au même endroit, mais ses activités font qu'il dispose de moins de temps à dépenser en collectif, mais aussi qu'il rencontre de nouvelles personnes qui peuvent l'amener à s'éloigner de son groupe de pairs d'origine. On notera toutefois, en écho aux

paroles des éducateurs de prévention spécialisée, que parfois un éloignement physique n'empêche pas les membres du groupe de se retrouver, souvent au même endroit, même après plusieurs années. Cela se vérifie uniquement pour les groupes de pairs ayant développé de forts liens affinitaires, jusqu'à constituer aux yeux du jeune une autre famille.

Cohésion de groupe et fonctionnement normatif

Le groupe, de par sa fonction socialisante et identitaire, se constitue autour de références communes, souvent ancrées dans la culture de la rue.

Ainsi, au sein des groupes rencontrés par les équipes de prévention spécialisée, on observe une certaine **homogénéité des références culturelles** : les membres écoutent un même type de musique, souvent du rap, ou pratiquent une même activité (skateboard, football, tags...). Il existe donc un élément partagé par tous les membres qui peut même être à la base de l'existence du groupe. Cela peut se traduire par un mode de communication commun, avec des codes langagiers. David Lepoutre note sur ce point que le langage adolescent est empreint de violence et de provocation à l'égard d'autrui. *« Il traduit (...) une expérience et des pratiques originales ; il sert de support à des relations sociales spécifiques, dans le cadre des groupes de pairs et il exprime une vision du monde et une idéologie qui lui sont propres. Bref, il relève d'une culture, ou du moins d'une sous-culture, à la fois organisée et cohérente. »* Il traduit l' *« opposition à la culture légitime et dominante et surtout [met] en lumière le rôle spécifique que joue la parole dans les relations sociales en vigueur au sein du groupe de pair. »* Ces éléments de culture homogènes participent à renforcer la cohésion du groupe, mais aussi le sentiment d'appartenance de ses membres.

La **cohésion entre les membres** des groupes peut être variable, selon la base de constitution des groupes. Les groupes de pairs affichent une solidarité plus forte, renforcée comme nous l'avons vu ci-dessus par le partage d'une culture commune et des liens affinitaires forts. Les membres des groupes constitués pour une activité ludique, au contraire, sont ensemble afin de pratiquer un loisir et, s'ils peuvent partager une même culture, la cohésion du groupe est moins forte. Concernant les groupes pour pratiques parallèles, la cohésion du groupe répond à un impératif de survie du groupe et de maintien de l'activité. On voit donc bien que la cohésion entre les membres est variable. Mais de façon générale, comme nous l'avons vu plus haut, le groupe constitue pour les jeunes adolescents un élément clef dans leur constitution identitaire, ce qui explique la forte implication des membres dans leur groupe de pairs, et donc la forte cohésion souvent observée.

Cette forte cohésion, si elle permet aux jeunes de se construire en tant qu'adulte en dépensant du temps entre eux, peut aussi faire émerger certains effets indirects tels qu'une forte **dépendance** des membres au collectif. Celle-ci peut avoir des effets positifs sur le jeune si le groupe favorise une sociabilité positive, mais le plus souvent, les effets sont plutôt négatifs pour l'insertion sociale des jeunes. Des psychologues d'un des services de Prévention spécialisée rencontrés lors de l'investigation l'ont d'ailleurs clairement exprimé : *« Dans le groupe on observe une dépendance, si un va mieux, tout le monde peut le tirer vers le bas pour garder une sorte de cohésion. En quelque sorte, ça rejoint le communautarisme, il y a l'idée de l'enfermement dans un groupe et de la pauvreté des échanges. »* Souvent, cette dépendance négative s'explique par un fonctionnement

communautaire et fermé du groupe par rapport à l'extérieur. « *Le groupe a un fonctionnement assez communautaire mais qui ne tire pas vers le haut. Le groupe constitue un frein pour le changement. Le groupe peut être par essence un tremplin pour un ado, mais là, ce n'est pas le cas. On est plutôt dans le maintien, dans la répétition et l'appauvrissement, en plus il s'agit beaucoup de jeunes qui ont décroché de l'école.* » En effet, le groupe constitue un palliatif aux autres espaces de socialisation propres à l'adolescent, tels que l'école ou la famille. Lorsque ceux-ci ne sont pas assez développés, le groupe peut prendre un tel ascendant sur le jeune qu'il l'empêche de se développer positivement. Notamment, une trop forte loyauté envers le groupe ne permet pas de développer l'autonomie du jeune car le groupe tire vers le bas. En effet, le groupe peut exercer une pression sur ses membres et même sur les collatéraux aux groupes. « *C'est un peu comme l'exemple des grands frères qui doivent surveiller les petites sœurs, où il y a une pression sur elles, et bien là, il y a aussi la pression du groupe.* »¹⁴² Cette emprise du groupe sur le jeune peut aussi le pousser vers des pratiques déviantes. Pourtant, paradoxalement, si le groupe est souvent considéré comme donnant de l'audace à ses membres, il peut également constituer un garde fou pour ses membres de par sa fonction de régulation. Dans ce dernier cas, on pourrait alors parler de pression positive.

Pour conclure, on voit bien que le groupe de jeunes, par son fonctionnement, a une forte influence sur le développement identitaire et sur les comportements de ses membres. Cette influence peut être, selon les cas, tout autant positive que négative. Sur ce point, les professionnels intervenant auprès des jeunes, et notamment les équipes de prévention spécialisée intervenant sur leur milieu de vie et donc directement auprès des groupes naturels, doivent donc pleinement prendre en compte ces éléments afin de déterminer si les groupes d'appartenance des jeunes suivis impactent positivement ou, au contraire, négativement leur développement.

La multi-appartenance

Suite aux investigations menées sur les différents sites, nous avons pu constater que la multi-appartenance au groupe n'était pas un phénomène marginal. Il est ressorti que, le plus souvent, les jeunes appartenaient à un groupe principal, ce qui ne les empêchait pas par ailleurs de fréquenter d'autres groupes de jeunes –peut être devrions nous parler de regroupements- souvent pour un objectif déterminé (se rencontrer pour discuter, se divertir, exercer une activité...). Ces groupes peuvent être, par exemple, des regroupements éphémères dus aux hasards des rencontres ou encore, des groupes issus de collectifs structurés, comme une même classe. Il semble donc important de noter qu'en général, les jeunes fréquentent un seul groupe de pairs, le groupe principal, ce qui ne les empêche pas de fréquenter d'autres jeunes, parfois en groupe.

Selon les éducateurs de prévention rencontrés, la multi-appartenance reflète souvent chez le jeune une dynamique positive vis-à-vis de son environnement. Au contraire, ils ont constaté que, souvent, lorsque le jeune fréquente de façon assidue un seul groupe de pairs, cela peut constituer le symptôme d'une socialisation négative dans le sens où cela signifie souvent une forte emprise du groupe sur le jeune. En effet, si le partage de temps avec des jeunes de son âge fait partie de la

¹⁴² Extrait de l'entretien avec des psychologues de Prévention spécialisée

construction identitaire d'un adolescent, elle ne doit pas être exclusive, au risque d'enfermer le jeune dans un fonctionnement unique qui pourrait s'avérer néfaste. D'ailleurs, lorsque la dépendance du jeune à son groupe est trop forte, il ne peut y avoir de multi-appartenance car la pression empêche le jeune de s'ouvrir vers l'extérieur.

La multi-appartenance répond, en général, à un intérêt pour le jeune. Par exemple, les éducateurs de prévention ont noté que les groupes constitués autour du trafic développent des liens avec d'autres jeunes et groupes de jeunes afin d'assurer le bon fonctionnement de leur commerce. On a pu également constater que souvent, les jeunes s'insèrent dans d'autres groupes pour développer des activités sportives ou culturelles. Dans tous les cas, la multi-appartenance ne se base pas sur des liens affinitaires mais plutôt sur des liens d'utilité, même si les professionnels de la prévention spécialisée ont constaté que le développement d'un réseau pour le trafic trouve souvent sa base dans des affinités préexistantes entre les jeunes. Mais l'objet de ce type de contact inter-groupe est alors bien de développer le trafic et non pas les liens affinitaires.

Composition des groupes et mixité

Nous avons pu constater à travers les entretiens menés que la mixité au sein des groupes de pairs est assez marginale, alors qu'elle est plus répandue dans les groupes qui se constituent autour d'une activité, qu'elle soit légale ou illégale. En effet, dans ce dernier cas, la motivation à être ensemble répond à un objectif précis, un besoin, et non pas à des liens affinitaires ou de proximité.

La faible **mixité d'âge** s'explique par le fait que les jeunes se regroupent souvent sur la base des liens tissés au sein de l'institution scolaire et, tout particulièrement, au collège au sein duquel il existe une forte segmentation par âge (classes). D'ailleurs, les groupes de jeunes rencontrés par les équipes de prévention spécialisée sont souvent fondés sur la base de tranches d'âge d'une amplitude d'environ trois ans, avec des variations selon les lieux et les groupes. Cette distinction d'âge renforce le sentiment d'appartenance des membres à leur groupe, avec une opposition parfois marquée et formalisée par les membres entre les plus jeunes et les plus âgés. Celle-ci est particulièrement visible au sein du square parisien (équipe Mozaic) puisque l'occupation de l'espace est en lien direct avec les âges des membres des groupes : plus ils sont âgés, plus ils montent dans le parc, les plus jeunes prenant la place de ceux qui sont directement plus âgés qu'eux lorsque ces derniers réduisent ou interrompent leur présence dans la rue, ou changent de lieu de regroupement. Cette segmentation par l'âge fait partie intégrante de la construction identitaire du groupe : dans un quartier de Strasbourg, les plus jeunes se sont approprié un nom qui fait directement référence à leur classe d'âge : les Microbes.

Toutefois, selon David Lepoutre, « si l'âge est un facteur de regroupement affinitaire, il ne constitue pas pour autant une barrière relationnelle. Au sein des groupes de pairs, les rapports entre les membres des différentes classes d'âge sont fréquents et multiformes. Les "petits" n'ignorent jamais les "grands" – "grands frères" – qu'ils admirent, respectent, défient parfois, subissent à l'occasion. De leur côté, les "grands" ne méprisent pas forcément les "petits", qu'ils initient, protègent, dominent et dont ils se servent au besoin. »¹⁴³ Cette distinction d'âge, dont les groupes usent pour renforcer leur spécificité identitaire, marque parfois les relations inter groupales ou groupe-individus. Les plus

¹⁴³ Lepoutre, 2001, page 131

jeunes, comme nous l'explique David Lepoutre, sont initiés par les plus âgés et parfois utilisés pour les basses besognes. L'exemple marquant, qui nous a été cité par les équipes du Neuhof et du 18^{ème} à Paris, est l'utilisation des plus jeunes comme "choufs" (comprenez guetteurs), c'est-à-dire qu'ils ont pour rôle de surveiller si la police, ou tout autre personne potentiellement dérangeante, n'arrive pas au moment où se font les transactions entre le vendeur et l'acheteur de drogue (en général du cannabis). Le passage par cette mission basique dans le trafic peut permettre au jeune par la suite de monter les échelons dans le groupe pour ensuite en devenir un membre à part entière. On peut donc dans ce cas parler de rite d'initiation. Dans une perspective plus positive, les plus âgés peuvent également surveiller les plus jeunes, soient parce qu'eux-mêmes s'en sont bien sortis et qu'ils essaient de les tirer vers le haut, soit au contraire parce qu'ils vivent des situations difficiles et ne souhaitent pas que leurs petits frères reproduisent le même schéma.

La marginalité de la **mixité de genre** s'explique principalement par une faible présence des filles dans l'espace public. Pourtant, elles se retrouvent aussi en groupe, mais plus souvent dans des lieux encadrés tels que les structures d'animation, ou bien chez elles car les femmes sont culturellement vouées à l'intérieur. D'ailleurs, et notamment dans les familles immigrées, les filles sont prises, selon Gérard Mauger (2006) dans un *double-bind* : « *l'assimilation au milieu d'accueil les condamne à passer pour des "traîtres" aux yeux de leur famille et l'identification à leur famille d'origine les vouent à passer pour des "arriérées" au regard du groupe de pairs. Injonctions contradictoires qui sont au principe d'une forme de schizophrénie sociale chez celles qui s'aménagent une double vie – "en famille" / "hors famille" (à l'école ou au travail) – protégée par le cloisonnement et le mensonge (...) ou de diverses stratégies d'ajustement des deux mondes.* »¹⁴⁴

L'espace de la rue est un territoire sexué, mais les filles n'en sont pas pour autant totalement absentes. Ainsi, « *la plupart des groupes de rue sont des groupes de garçons, mais il existe aussi quelques groupes de filles. Même si la culture des rues est caractérisée par une nette prédominance masculine, les filles occupent une place certaine dans les groupes de pairs au sens large.* »¹⁴⁵ On notera d'ailleurs que sur les territoires plus ruraux, les équipes de prévention spécialisée constatent une plus forte présence des filles dans l'espace public. Cela s'explique par une pression sociale et familiale à leur encontre qui est moins forte car dans les quartiers de grands ensembles, les hommes de leur famille (frères, cousins, oncles...) exercent sur elles une surveillance intense, notamment concernant leurs contacts avec les garçons. Du coup, les filles restent plutôt entre elles, pour ne pas être mal vues par leurs pairs et leur famille, et usent de stratégie de contournement pour pouvoir quand même se retrouver ensemble : « *le tissu d'interconnaissance dans son quartier est tel qu'elle [Fathia] est obligée, pour avoir droit à un certain anonymat, de franchir les frontières du quartier, pour se retrouver au sein d'espaces publics très fréquentés par les adolescent(e)s où elle peut se fondre dans la masse. (...) Les inquiétudes exprimées par Fathia concernant ce qu'elle peut laisser transparaître, ou le rôle qu'elle interprète, sont justifiées. Les ragots et les histoires portant atteinte à la famille sont nombreux. (...) De fait ses "performances" (toutes les activités mises en scène dans le quartier en présence d'autrui) et celles de nombreuses adolescentes vont dans le sens de cette "façade" respectable, normalisée, utilisée pour répondre aux attentes des interlocuteurs et ne pas mettre en péril, à travers sa propre image publique, celle de sa famille.* »¹⁴⁶ Ainsi, cela pourrait expliquer le fait que les éducateurs de prévention travaillant en milieu urbain (Strasbourg ou Paris

¹⁴⁴ Mauger, 2006, page 171

¹⁴⁵ Lepoutre, 2001, page 131

¹⁴⁶ Rubi, 2005, page 41

dans notre cas) rencontrent peu les filles : celles-ci ne restent pas à proximité de leur lieu d'habitation afin de ne pas subir la pression de leurs proches.

Lorsqu'elles sont dans le quartier, elles ne sont pas statiques, mais au contraire toujours en mouvement, dans le cadre de déplacements qu'elles effectuent rarement seules et qui semblent justifiés : visiter un proche, aller à l'épicerie, à l'école, au centre de loisir... « *Notons qu'à la nécessaire justification implicite de leurs déplacements dans le quartier, s'ajoutent les chemins de traverse qu'elles empruntent et qui, bien souvent, rallongent leur trajet mais leur évitent des face à face inopportuns.* »¹⁴⁷

Face à la faible présence des filles dans l'espace public, les éducateurs des équipes de prévention spécialisée ont avancé d'autres arguments, pouvant compléter les analyses socio-ethnographiques apportées par Stéphanie Rubi (2005) dans son ouvrage. Notamment, on nous a rapporté que les filles se « *chamaillent beaucoup* », ce qui implique que les groupes qu'elles constituent ne sont pas stables. Il n'en reste pas moins que le passage par le groupe de pairs répond parfois à une nécessité d'autant plus vraie en ce qui concerne les filles : le besoin de s'assurer une sécurité dans le quartier, par la dissuasion due au nombre ou par la réputation que le groupe peut procurer.¹⁴⁸ D'autre part, les équipes nous ont expliqué que les filles sont plus souvent inscrites dans les structures socioculturelles ou sportives de leur territoire, une façon notamment de justifier leurs sorties et de pouvoir se retrouver entre elles à l'extérieur de leur quartier.

Enfin, les membres des équipes de prévention spécialisée et les partenaires rencontrés se sont accordés pour noter une masculinisation des comportements des filles en groupe, avec le développement de la violence et des actes délictueux. Toutefois, ce constat est à tempérer vis-à-vis de la médiatisation récente autour du phénomène des « bandes de filles » qui reste assez marginal. Les jeunes filles membres des groupes de garçons sont en général elles-mêmes assez masculinisées dans leur façon de parler et de se vêtir. Ce type de groupe, mixte en terme de genre, a été rarement rapporté par les membres des équipes de prévention spécialisée rencontrées et les quelques exemples donnés concernent plutôt des groupes autour d'activités sportives, avec l'exemple du groupe de Futsal à Voreppe (équipe Pays Voironnais).

Enfin, la **mixité ethnique** est très répandue. Les groupes de pairs rassemblent des individus d'origines très diverses. A contrario, l'absence de mixité ne répond pas à une volonté de regroupement communautaire. En fait, les éducateurs se sont accordés pour dire que cette distinction des membres selon l'origine des jeunes s'explique plutôt par le fait que les lieux d'habitation sont segmentés ethniquement. Pour le Pays Voironnais, les jeunes d'origine immigrée habitent plus souvent les quelques petits quartiers d'habitat social, et pour les équipes strasbourgeoises et parisiennes, la répartition en sous-quartiers est souvent marquée ethniquement. En fait, exception faite du groupe des jeunes tsiganes dans le quartier du Neuhof, aucun des groupes rencontrés par les équipes de prévention spécialisée ne revendique l'origine ethnique comme critère d'être ensemble. Cette constatation est également rapportée par David Lepoutre (2001).

¹⁴⁷ Rubi, 2005, page 42

¹⁴⁸ Cf. Le groupe : une sécurisation pour le jeune vis-à-vis de ses pairs

Pour conclure, les jeunes membres de groupes n'expriment pas une volonté d'éviter la mixité dans les regroupements : ce sont plus des facteurs extérieurs qui favorisent cet état de fait. En effet, les affinités se créant largement au sein des collèges, elles favorisent les regroupements par tranche d'âge ; les filles ayant peu la possibilité d'être dans la rue à proximité de leur lieu d'habitation, elles en sont souvent absentes, contrairement à leurs homologues masculins ; enfin les jeunes de même origine habitant souvent à proximité, ils se retrouvent également dans les mêmes collèges, ce qui favorise la création de liens affinitaires entre jeunes de même origine ethnique, mais sans volonté de ne pas se mêler aux autres. On voit donc bien que les jeunes en groupe n'évitent pas sciemment la mixité.

4 - L'espace public et le territoire : un enjeu pour les groupes de jeunes

Occupation de l'espace public et construction adolescente

L'occupation de l'espace est un enjeu central dans l'observation et dans le travail auprès des groupes de jeunes.

Il faut de façon préliminaire noter que les lieux de regroupement des jeunes, en grande partie situés à proximité directe de leur lieu d'habitation, constituent aussi le lieu de leur naissance, de leur enfance, avec tout l'imaginaire et l'**attachement** qui peuvent y être liés. David Lepoutre note à cet égard, et concernant les quartiers des grands ensembles, que « *cet enracinement local, qui s'appuie sur une réalité spatiale à la fois objectivement définie et culturellement construite, trouve sa traduction sans doute la plus manifeste dans la perception du quartier comme un territoire. (...) Le quartier constitue par conséquent un support majeur de l'identité adolescente* »¹⁴⁹. Mais cette remarque peut s'appliquer également aux deux autres sites investigués : pour l'équipe parisienne (Mozaic), le contexte urbain de la capitale favorise une inscription infra communale forte, qui peut descendre au niveau de l'arrondissement, du quartier et de ses rues. Pour les jeunes du Pays Voironnais, la transmission d'une culture urbaine favorise une référence forte au lieu d'habitation, en référence par exemple aux groupes de rap qui s'identifient par leur ville d'appartenance. On note donc chez ces jeunes qui occupent l'espace public une appropriation territoriale forte et un attachement marqué et parfois revendiqué.

« *Le territoire est surtout culturellement inventé et construit. L'espace de la cité est **approprié et investi mentalement** par les adolescents. C'est un fait bien connu que la colonisation des espaces collectifs et publics par les groupes de jeunes.* »¹⁵⁰ En fait, le groupe de jeunes est un *media* pour s'approprier les espaces extérieurs, et ce en les occupant ostensiblement. Lors des entretiens avec les éducateurs de prévention, l'un d'eux nous expliquait qu'à son sens, cet espace auparavant occupé par les adultes avait été investi par les jeunes, ce qui avait participé à reclure les adultes dans les espaces privatifs et intérieurs. D'ailleurs, des lieux comme les bars, qui constituaient pour les équipes de prévention spécialisée des lieux ressources pour aller à la rencontre des jeunes, ne jouent plus aussi fortement ce rôle aujourd'hui car les jeunes sont plus souvent à l'extérieur, dans l'espace

¹⁴⁹ Lepoutre, 2001, page 52

¹⁵⁰ Lepoutre, 2001, page 55

public. De la même façon, sur les territoires ruraux ou semi-ruraux du Pays Voironnais, les éducateurs ont constaté le même phénomène et les jeunes, à défaut de pouvoir squatter les bas des barres d'immeubles choisissent des lieux centraux où ils peuvent à la fois voir et être vus (par exemple, la place du village, devant l'école, la mairie, la salle des fêtes...).

L'occupation de l'espace pour les groupes de jeunes a une forte portée à l'adolescence, et cela s'illustre bien dans les appellations que les professionnels de la prévention spécialisée donnent aux groupes pour les repérer : ils sont dans la grande majorité des cas nommés par le lieu qu'ils occupent, car il s'agit bien dans ce cas d'un marquage territorial du collectif. Celui-ci n'est pas forcément consciemment avancé par les jeunes, mais les professionnels les nomment ainsi parce qu'ils sont statiques et que le lieu de regroupement est ce qui se donne tout de suite lorsqu'on rencontre un groupe sur l'espace public, avant même d'en connaître sa composition.

Cette occupation est même devenue un **enjeu politique**, notamment en termes sécuritaires, avec la mise en place d'amendes contre les jeunes regroupés dans les cages d'escalier dans les quartiers de grands ensembles, mais aussi avec l'invention de toute sorte d'« outils » permettant d'éviter l'occupation des espaces publics : le *mosquito* (appareil à ultrasons d'une fréquence sonore puissante seulement audible par les jeunes de moins de 25 ans qui est destiné à disperser les groupes de jeunes), ou encore en Angleterre, les « néons roses » utilisés très récemment pour mettre en valeur les boutons d'acné et installés dans les lieux de regroupements afin de faire fuir les jeunes qui devraient avoir honte d'exposer ainsi leurs défauts dermatologiques... On voit donc bien à travers ces exemples que lutter contre les regroupements constitue un enjeu politique fort pour la réappropriation par l'autorité et les adultes en général, des territoires occupés par les jeunes.

Sentiment d'appartenance et rapports de force

Par cette double dimension d'attachement et d'occupation de l'espace par les adolescents, le territoire constitue souvent l'enjeu de rapports de force. D'ailleurs, il est rare pour les équipes de prévention spécialisée de rencontrer des groupes inter quartiers, ou alors ils les trouvent dans un endroit neutre, à l'extérieur des quartiers d'appartenance des jeunes. Cela illustre bien l'enjeu central constitué autour de l'occupation de l'espace pour les jeunes.

Dans une perspective protectionniste, les jeunes exercent une surveillance informelle des allées et venues sur « leur » territoire d'appropriation. Cela a été observé par David Lepoutre (2001) mais aussi par Stéphanie Rubi (2005) dans les quartiers de grands ensembles. Mais cela a également été constaté par l'équipe du Pays Voironnais qui nous expliquait que les groupes choisissaient le plus souvent des endroits stratégiques, d'où ils puissent « voir et être vus ».

Ces rapports conflictuels sont constatés entre les jeunes et groupes de jeunes. « *La constitution de l'espace du grand ensemble en territoire ne s'opère jamais de façon plus manifeste que dans les situations de conflit et de violence qui opposent épisodiquement les adolescents des Quatre-Mille [cité de la banlieue parisienne qui a fait l'objet de l'étude] à ceux des autres cités. (...) C'est principalement sur cette base que s'établit le sentiment communautaire au sein du groupe de*

pairs. »¹⁵¹ Ainsi, les jeunes règlent leur compte soit par le rapport physique direct (bagarres ou rixes verbales), soit par graffitis interposés. Le tag peut, d'ailleurs, être un élément de repérage des territoires des groupes, tant pour les professionnels que pour les jeunes eux-mêmes.

D'autre part, ces rapports de force s'exercent également contre les symboles de l'autorité. Cela est intrinsèque à la culture urbaine et le groupe donnant de l'audace à ses membres, c'est souvent en collectif que cette opposition à l'autorité s'exprime le plus. D'ailleurs, pour les équipes de prévention spécialisée, dans l'approche des groupes, l'étape de présentation est de prime importance car les jeunes ne doivent pas les assimiler à des représentants de l'ordre public, faute de quoi l'installation d'une relation de confiance serait fortement compromise. Cette opposition à l'autorité s'exprime par des pratiques de groupe déviantes qui consistent à attaquer les policiers ou les pompiers qui pénètrent dans l'enceinte du territoire d'appartenance, dans ce cas le quartier, ce qu'on retrouve sous le vocable violence urbaine. Les « émeutes » de 2005 en sont un exemple illustratif, les violences s'étant développées essentiellement en groupe et contre les symboles des institutions, au sein des quartiers d'appartenance des jeunes. Souvent, les jeunes participants jouent « au chat et à la souris » avec les forces de l'ordre, sur un territoire qu'ils connaissent mieux que quiconque puisqu'ils y ont grandi, ce qui leur donne un ascendant sur la police et renforce encore le sentiment d'appartenance. Les journaux, en diffusant quotidiennement le nombre de voitures incendiées et les dégradations constatées dans chaque quartier, ont d'ailleurs participé à cela : les groupes de jeunes avaient en effet l'impression de participer à un défi national entre quartiers pour savoir lequel battrait le record, notamment de voitures incendiées.

Ce sentiment d'appartenance s'exprime en fait, selon les équipes de prévention, à plusieurs niveaux, selon l'échelle de référence dans laquelle sont inscrits les jeunes. S'ils sont dans leur quartier, ils mettront plus facilement en avant leur rue ou leur immeuble alors que s'ils sont dans leur ville, ce sera plutôt le quartier. S'ils se trouvent à l'extérieur de leur ville, ils se référeront plutôt à leur ville. Par exemple, en sortie en province, les jeunes du 18^{ème} ont revendiqué leur appartenance parisienne alors qu'au sein de leur quartier, ils se réfèrent au numéro d'immeuble. D'ailleurs, certains se sont fait des T-shirt avec le numéro du lieu de regroupement, qui est devenu le nom du groupe. Dans ce cas, cela constitue la revendication d'une appartenance, mais ce n'est pas systématique pour tous les groupes présents dans la rue. Lorsqu'ils sont à l'étranger, ils peuvent aller jusqu'à se référer à leur pays, ce qui n'a pas pu être vérifié car le seul exemple à notre disposition concerne les jeunes parisiens qui avaient pu faire référence à leur ville, la capitale, en se faisant comprendre des autres. On voit donc que la revendication d'une appartenance à une unité territoriale semble importante dans la culture jeune. D'ailleurs, cela s'exprime dans les textes de rap, les chanteurs faisant constamment référence à leur département d'origine. Cela participe à renforcer les sentiments d'appartenance et donc les rapports de force entre groupes issus de territoires différents.

On voit bien à travers ces éléments que le territoire dans la culture jeune, et *a fortiori* dans le cas qui nous intéresse la culture urbaine, constitue un enjeu fort pour lequel les jeunes développent des stratégies défensives, voire parfois offensives.

¹⁵¹ David Lepoutre, 2001, pages 58-59

Stratégies d'occupation : le choix du lieu de rassemblement

Les jeunes ne se regroupent pas n'importe où, puisque comme nous l'avons exposé ci-dessus, l'occupation spatiale de l'espace public met en jeu des rapports de conflictualité et de défense de territoire. Mais, au-delà de ces conflits, les jeunes recherchent aussi un certain confort.

D'abord, il semble important de noter que **l'occupation de l'espace public varie** selon les heures de la journée (les mêmes espaces peuvent être occupés par des groupes différents), les périodes de l'année (les vacances sont propices à des regroupements intenses car les jeunes ne sont pas à l'école), les saisons (l'hiver et plus globalement lorsque le temps ne s'y prête pas, les jeunes sortent moins). Tous ces éléments sont centraux dans le travail auprès des groupes de jeunes et les éducateurs les ont bien en tête afin de savoir où les trouver.

Le **choix du lieu de rassemblement** n'est donc pas dû au hasard. Un pan du travail de rue consiste d'ailleurs à savoir repérer les espaces occupés, ou pouvant potentiellement être occupés, par les groupes de jeunes : c'est un travail de veille constante.

Plusieurs lieux habituels de rassemblement ont pu être distingués à partir des éléments issus des rencontres avec les équipes de prévention spécialisée :

> Les abords des sorties de collèges qui, en général, ne sont pas occupés par un groupe en particulier mais sont plutôt lieu de circulation intense pendant les courts laps de temps d'entrée et de sortie de l'établissement. C'est un lieu de repérage de nouveaux groupes potentiels par les éducateurs de rue, où sont parfois noués les premiers contacts pour un accompagnement collectif ou individuel. C'est également un lieu privilégié pour repérer les filles car c'est un des seuls espaces publics où elles sont présentes régulièrement.

> Les espaces aménagés, que ce soit pour les jeunes spécifiquement (skate park, terrain de jeu...) ou pour les habitants et leurs familles plus généralement (petites places, squares ou parcs...). Les groupes peuvent d'ailleurs s'approprier ces lieux au détriment de leur utilisation première, comme cela est souvent le cas pour les parcs qui se trouvent délaissés par les familles à cause de la présence des jeunes.

> Les halls d'entrée et cages d'escalier qui sont des lieux encore plus fortement appropriés par un groupe, car les jeunes habitent dans l'immeuble, mais dont l'approche est plus délicate car les jeunes savent forcément que les éducateurs sont là pour eux.

> Tout endroit où ils peuvent « *squatter* » avec un minimum de confort, par exemple parce qu'il est abrité ou dispose d'un élément pour s'asseoir (un escalier souvent), mais aussi où ils peuvent voir et être vus. Souvent ce type d'occupation pose problème car les jeunes sont à la vue de tous et créent un sentiment d'insécurité. C'est le cas, dans les grands ensembles, des entrées de quartier, surveillées par les groupes.

> La rue, le trottoir, à un numéro ou emplacement précis, toujours le même d'années en années. Ce type d'espace caractérise parfois la forte immobilité d'un groupe qui est connu par ses clients pour le trafic de drogue.

> Le squat qui peut, par exemple, être habité par des familles en grande précarité et qui peut s'accompagner de problématiques lourdes telles que la déscolarisation, la violence entre jeunes ou encore le trafic de drogue. Mais cela peut constituer uniquement un lieu de rassemblement particulièrement confortable pour le groupe, tel que cela a été vu sur le Pays Voironnais où une famille avait laissé à disposition du groupe une grange où les jeunes se retrouvaient pour faire la fête. Dans le cas d'un squat, l'approche est complexe pour les éducateurs de rue, car ils constituent des espaces privatifs auxquels ils n'ont pas légalement accès.

Pour les groupes de jeunes pratiquant le « *business* », souvent le trafic de drogue, le choix du lieu de rassemblement est encore plus réfléchi. Comme nous l'explique Jérôme Boissonade¹⁵² « *les bandes ne s'installent en effet pas n'importe où. Pour revendre, les jeunes doivent être à la fois discrets et visibles. L'endroit doit être repérable avant tout par la régularité de la présence. L'appropriation du lieu repose plus sur cette persévérance que sur une inscription spatiale affirmée en tant que telle.* »

Pour conclure, on voit bien que les lieux de regroupements des jeunes ne sont souvent pas anodins : ils recherchent confort, visibilité et tranquillité.

¹⁵² Mucchielli et Mohammed, 2007, page 246

CHAPITRE 2 : Les pratiques éducatives

Les regroupements des jeunes constituent une réalité qui s'impose à tout professionnel de l'intervention socio-éducative. Cette réalité constitue un phénomène spontané de structuration de l'univers social de la jeunesse, ce qui suffit à lui conférer une valeur « incontournable », que les équipes éducatives, en tant qu'intervenant spécialisé auprès de la jeunesse, ne peuvent que prendre en considération.

L'action auprès des groupes est-elle une composante de l'intervention éducative et comment se réalise-t-elle ? Selon les sites et les équipes, elle ne se livre pas immédiatement. Elle peut être donnée d'emblée dans l'acte de naissance comme c'est le cas dans le Pays voironnais par la nature de la commande institutionnelle à l'origine de la mise en place de l'équipe, ou bien pour Mozaïc dont elle constitue un des fondements historiques du projet associatif. Ou alors, elle est plus diffuse, plus difficile à isoler et à formaliser comme mode spécifique d'action engendrant des pratiques même si elle fait partie des orientations du projet d'intervention. Mais sa présence se confirme au fur et à mesure du décryptage des pratiques quotidiennes jusqu'à apparaître comme une dimension essentielle de l'action éducative. C'est le cas pour l'équipe du Neuhof. Les groupes de jeunes constituent donc une réalité que la Prévention spécialisée appréhende diversement.

Les approches monographiques permettent d'éclairer ces pratiques auprès des groupes, qu'il s'agisse des groupes dits naturels que forment spontanément les jeunes dans l'espace public ou des groupes constitués par l'action institutionnelle. Cette analyse prend en compte les récits des équipes éducatives et responsables d'équipes, mais également le point de vue de quelques acteurs concernés par cette thématique et qui sont en général des partenaires de la Prévention spécialisée (animateurs, responsables de dispositifs...) ¹⁵³.

1 - L'approche du groupe et la création de la relation éducative

La libre adhésion est un principe constitutif de l'intervention en prévention spécialisée. Celle-ci agit sans mandat nominatif, avec la double conviction qu'il ne peut y avoir d'intervention sans la mise à disposition d'une offre et que la relation d'aide ne peut se déployer qu'avec le consentement de la personne. Valable pour les individus considérés isolément ou en groupes, cette éthique professionnelle engendre un doute chez les éducateurs dès lors qu'ils réfléchissent à la position à adopter lorsqu'ils croisent dans le quartier des jeunes rassemblés : faut-il et comment aller vers ces groupes ? Cette interrogation se réfère à la philosophie fondatrice de la Prévention qui conduit à créer les conditions d'une rencontre entre une demande ou une attente de la part des publics et une offre éducative. Mais elle traduit aussi une certaine vision de la réalité sociologique du groupe qui est perçue comme le « coin de liberté » des jeunes « se retrouvant entre potes », et que les équipes souhaitent respecter. Cette vision n'empêche pas l'action, cependant elle oriente les façons d'agir.

Obligation éducative et respect du groupe créent donc une double exigence. Celle-ci se combine diversement sur les terrains, selon les contextes et les histoires institutionnelles, et détermine les modes d'approche des groupes. Nous allons nous intéresser dans ce premier chapitre à la façon dont

¹⁵³ Voir en annexe la liste des personnes rencontrées.

s'instaure le contact entre les éducateurs et les regroupements naturels, présents dans l'espace. Les pratiques observées permettent de distinguer trois voies différentes d'accès aux groupes.

Trois modes d'accès au groupe

La première voie d'accès correspond à une pratique spontanée et informelle. Les éducateurs ont l'habitude de côtoyer les groupes et s'adressent à eux naturellement. Ils vont dans les lieux où se trouvent les jeunes et créent un lien. Cette pratique suppose une présence éducative régulière dans le quartier et l'existence préalable non pas d'un lien formellement établi entre les professionnels et les jeunes, mais du moins d'une identification mutuelle. « *Dans notre secteur, on connaît à peu près tous les jeunes* »¹⁵⁴ affirme un éducateur tandis qu'un autre explique qu'en parcourant le quartier ou à l'occasion d'actions dans la rue, comme les animations de rue, il « *reste en phase* » avec les jeunes. Cette formule signifie qu'il actualise en permanence sa vision des groupes et des jeunes dont il connaît en outre les familles. Cette connaissance du milieu -au fondement de la pédagogie de la Prévention spécialisée- et ce voisinage permanent, résultat du travail de rue, rendent possible un échange spontané. Celui-ci n'apparaît pas alors comme une démarche exceptionnelle car il s'inscrit dans une continuité temporelle, ni ne suscite chez les jeunes une réaction particulière de défiance. Cette approche « lente », selon le qualificatif utilisé par les professionnels, nécessite moins une présence de longue date des équipes dans le site, même si l'ancienneté rend plus facile « l'aller vers », qu'une fréquentation constante. Par ailleurs, la circulation des informations, lors des réunions institutionnelles, contribue aussi à construire un fonds commun de connaissances, une sorte de savoir partagé, qui met chaque professionnel en capacité d'aller vers les groupes.

Dans d'autres cas, l'approche du collectif se fait par le biais de l'individuel. Des individus intégrés au groupe et connaissant par ailleurs l'éducateur font le lien entre les deux. Le contact dans la rue se fait d'abord avec ce jeune, puis le cercle s'élargit et l'échange s'engage avec tous. S'il est vrai, comme nous venons de le développer, que les équipes identifient quasiment tous les jeunes dans leur secteur, elles n'ont pas la même proximité avec tous. La relation de confiance avec l'un ouvre le groupe et confère une légitimité à l'éducateur pour entrer en discussion avec le collectif. « *Passer par l'individu pour atteindre le groupe* » revient à s'appuyer sur des relais pour avancer vers ce groupe avec un certain crédit. Cette voie d'accès au groupe peut conduire à procéder par étapes dans le temps : s'appuyer d'abord sur un individu et contourner le groupe, puis se faire reconnaître par lui. Les éducateurs confient que plus ils connaissent d'individus, plus ils vont vers le groupe.

L'aller vers les groupes peut, enfin, s'effectuer sur un mode volontariste lorsque les éducateurs considèrent qu'ils doivent agir ou lorsqu'un élément particulier engendre la démarche. Les éducateurs, sur leur propre initiative ou en réponse à une demande, interviennent. Des habitants agressés ou se sentant menacés par le comportement de jeunes rassemblés dans un passage d'immeuble en appellent aux élus qui se tournent vers la Prévention spécialisée, des organismes bailleurs s'inquiètent d'un désordre récurrent dans les cages d'escalier, les intervenants du quartier dont les éducateurs eux-mêmes repèrent une évolution critique au sein d'un groupe de grands

¹⁵⁴ Les phrases entre guillemets correspondent aux éléments recueillis lors des entretiens. Il s'agit en général de propos tenus par des responsables éducatifs ou éducateurs de Prévention spécialisée. Si ce n'est pas le cas, nous précisons la qualité de l'interlocuteur que nous citons.

adolescents en rupture scolaire qui gravitent autour du « deal »... Faits objectifs ou éléments de ressenti créent une forme d'urgence et une obligation d'intervention pour la Prévention spécialisée. Quels que soient l'élément déclencheur et la gravité, réelle ou perçue, de la situation, le schéma d'intervention est le même. Les professionnels s'adressent aux groupes. S'ils ne sont pas connus, ils se présentent, veillent à être identifiés par leur fonction éducative et expliquent la raison de la démarche n'hésitant pas à faire état d'éléments précis concernant ce qui fait problème. Un éducateur décrit son mode d'action dans de tels contextes : « *je vais voir le groupe directement, je me présente et j'annonce, je dis : on a entendu...* ». L'approche du groupe est donc sans détours et directe.

Ce schéma d'intervention correspond communément à des situations où la Prévention est interpellée. Les deux, abord direct du groupe et interpellation, vont assez bien de pair dans la mesure où l'interpellation traduit une urgence qui conduit ou oblige la Prévention à se mobiliser. Mais ils ne sont pas forcément associés. Si elle procède d'une réalité ressentie comme inquiétante et critique, l'interpellation ne s'accompagne pas forcément d'une action immédiate. Expliquer et fournir une meilleure connaissance de la situation préoccupante constitue une autre forme de réponse adossée au maintien d'une veille éducative.

C'est l'équipe qui apprécie le mode d'action vis-à-vis des jeunes et le type de réponse aux différentes sollicitations dont elle fait l'objet de la part des élus, des associations, des habitants, des autorités locales. Par exemple, interpellée par la mairie de secteur, l'équipe Mozaïc répond et se rend auprès des jeunes qui « squattent » une impasse près d'une artère centrale du quartier. L'abord des groupes se fait, a fortiori, de façon ostensible si l'obligation d'intervention est inscrite dans les missions constitutives de l'équipe et dans ses orientations d'action comme c'est le cas dans le Pays voironnais. Les éducateurs se déplacent vers les communes non prioritaires des espaces ruraux ou semi-ruraux, lorsqu'ils sont saisis d'une demande par les élus à l'issue d'une procédure codifiée. Ils se mettent en contact avec les groupes et annoncent les raisons de leur venue. Leur attitude directe mais contenue et sobre, qui se garde de tout « entrisme » s'accompagne ensuite d'un diagnostic rapide de la situation. L'idée de ce diagnostic est d'ajuster le niveau de la réponse sur le plan éducatif mais également sur le plan social et politique, c'est-à-dire clarifier les attentes, transformer ou apaiser les représentations négatives du phénomène.

Ces trois schémas se dégagent des pratiques observées dans les sites, où ils coexistent de façon non exclusive. Ils se combinent partout à des degrés divers et, selon le site, l'un ou l'autre tend à dominer. Mozaïc offre plutôt l'exemple d'une équipe qui a l'habitude d'aller de façon naturelle et quotidienne vers les groupes implantés dans son secteur. De même la JEEP privilégie volontiers les schémas de l'approche informelle et du lien préalable avec des individus comme relais pour accéder aux groupes. Il est vrai que ces deux équipes bénéficient d'une bonne antériorité, elles sont implantées depuis longtemps dans leur quartier où elles exercent une veille permanente. Elles adoptent peu l'approche directe, à la différence de l'équipe du voironnais pour laquelle, ainsi que nous venons de l'indiquer, c'est le principal mode de rencontre avec les groupes sur les sites non prioritaires.

La façon d'aborder les groupes dépend donc d'un ensemble de facteurs. Ces facteurs sont institutionnels, liés à la définition de la mission de Prévention spécialisée ou aux orientations

associatives. Ils sont liés aux caractéristiques sociales et physiques du site, à la nature et au fonctionnement des organisations de jeunes. Ils sont, enfin, liés aux choix ou aux postures professionnelles. Chaque intervenant compose avec les situations qu'il rencontre, en fonction de ses capacités et en mobilisant les méthodes et les outils qui lui paraissent appropriés.

Une axiomatique de l'abord des groupes

Parmi les méthodes de travail dont dispose l'éducateur de Prévention spécialisée, l'une d'elles est essentielle. C'est le travail de rue. Mode d'intervention à l'origine de la Prévention spécialisée lorsqu'elle naît dans l'après-seconde-guerre pour aider les jeunes livrés à la rue et qui, aujourd'hui encore, en fait la spécificité, la présence en rue conserve son rôle central. Tous les éducateurs s'y réfèrent et en soulignent les avantages qui sont nombreux.

L'utilité et la performance de cette démarche se confirment dans le travail avec les groupes naturels. Ceux-ci se forment et existent dans l'espace public, c'est donc bien là que la rencontre entendue comme contact ou maintien de la relation, entre eux et les intervenants spécialisés peut se faire. Mais si cette rencontre devient possible, c'est que les éducateurs s'y sont préparés et sont aptes à l'engager, grâce à la connaissance et à la compréhension du site acquises lors de ce qu'ils nomment leur « déambulation active ». Appréhender ce qui est « *visible de la vie sociale* » par le repérage des réseaux affinitaires ou les usages sociaux du quartier dévoile ce qui est invisible et plus profond. Cela procure une intelligence du site dans ses principales caractéristiques et, plus particulièrement, des dynamiques qui concernent la population juvénile. Enfin, le travail de rue produit une autre forme de visibilité. Les éducateurs sont là physiquement et se montrent. Observation et compréhension du site, proximité spatiale en tant que préalable utile à un échange social sont les mérites du travail de rue qui prépare professionnels et jeunes à la rencontre. Le travail de rue constitue donc la base de la pratique professionnelle auprès des groupes, comme il l'est pour l'action auprès des individus, ce que résumant les propos des différentes équipes : « *on débroussaille dans le travail de rue, on repère les fonctionnements collectifs et individuels* » ou encore « *le travail de rue, c'est une autre façon de repérer les groupes et de se faire repérer* ».

Les monographies illustrent largement l'importance accordée par chaque équipe à cette méthode et les déclinaisons qui en sont données. Dans le quartier du Neuhof, la prévention spécialisée investit la rue de trois façons différentes et complémentaires qui sont clairement présentées comme offrant l'accroche avec les groupes de pairs¹⁵⁵. C'est également une pratique quotidienne pour les éducateurs de Mozaïc qui arpentent les rues du quartier ou ciblent les lieux, stratégiques, où ils vont assurer une présence renforcée comme l'illustre l'action menée au sein d'un square¹⁵⁶. La mise en œuvre est autre pour l'équipe du CODASE. L'étendue et la diversité du territoire ont déterminé des modes d'action qui réservent le travail de rue aux sites prioritaires. Les éducateurs n'ont pas les moyens d'assurer une présence régulière sur l'ensemble du secteur couvert mais essaient malgré tout de passer à quelques reprises sur les territoires non prioritaires.

¹⁵⁵ Voir Partie 1, chapitre 2-3 « Accueil et animation de rue : deux formes de rencontre avec les groupes dans la rue »

¹⁵⁶ Voir Partie 1, chapitre 3-3 « Le square : les éducateurs sur le territoire des jeunes, une démarche éducative ouverte et risquée »

Le travail de rue est donc une pratique dont les éducateurs font un usage particulier vis-à-vis des groupes. Sur le plan concret, sa mise en œuvre est pensée en fonction des effets attendus. Elle requiert des outils et des postures professionnelles qui mobilisent à la fois des qualifications sociales et une intuition éducative. La méthode de l'action de rue envers les regroupements se compose de plusieurs éléments.

Le travail de rue, ainsi que nous l'avons rappelé, sert à effectuer un repérage large et informel des dynamiques sociales propres au site mais peut être centré sur des observations particulières. C'est le cas pour les groupes de jeunes. Les éducateurs procèdent à des observations spécifiques dans le sens où celles-ci portent sur un phénomène précis, et se déroulent dans des lieux et des temps réservés. Les établissements scolaires et leurs abords constituent alors des espaces privilégiés. Ils représentent, par définition, l'endroit où les jeunes sont nombreux et concentrés, et où les phénomènes collectifs se manifestent avec une certaine intensité ou avec une tendance à la polarisation plus forte qu'ailleurs en raison de la clôture de l'espace. Les éducateurs ont pris l'habitude de fréquenter ces lieux¹⁵⁷. Aux heures de sortie du collège et certains jours de la semaine, les éducateurs de Mozaïc s'installent dans les cafés qui se trouvent en face de l'établissement et qui offrent de parfaits postes d'observation. Dans les deux autres sites, la pratique est la même, les éducateurs s'attardent aux alentours des collèges. La JEEP, engagée dans différentes collaborations avec le monde scolaire, entre dans les murs. Elle est présente deux fois par semaine dans les cours de récréation, participe à des animations collectives montées avec des groupes de collégiens.

Il y a bien une pratique régulière d'observation de l'organisation spontanée des jeunes entre eux. Nécessaire pour définir les conditions et les objectifs de l'action éducative, cette pratique est programmée et intégrée au calendrier de travail, formalisée dans des projets partenariaux. Elle existe en lien avec la vie scolaire mais peut se déployer partout où les jeunes sont amenés à se retrouver naturellement avec une certaine régularité. Places de village, jardins publics, commerces, équipements sportifs deviennent des lieux habituels de travail pour les trois équipes qui y passent périodiquement.

« Passer » est indispensable, mais pas à tout moment. Le rythme de passage, en effet, n'est pas anodin. Comme le lieu, il est calculé et maîtrisé. Une présence trop souvent répétée nuit à l'effet recherché, donnant aux jeunes l'impression d'un contrôle, ou banalisant la démarche du professionnel et créant une forme de saturation : « *il faut être là régulièrement mais ne pas les saouler* » précise un éducateur. Le rythme, le choix du lieu participent à la construction d'un ensemble de règles dans l'approche mutuelle où tout est affaire de dosage : passer au même endroit, espacer les passages selon des intervalles réguliers, être là mais ne pas lasser, rester à distance mais se faire repérer.

En effet, dans le même temps où les éducateurs observent les jeunes, ils se présentent à eux. Le temps d'observation des groupes de pairs est aussi, pour l'agent éducatif, un temps de présentation de soi et de mise à disposition. L'éducateur se « montre » –c'est le terme utilisé couramment- il notifie son existence et se fait identifier par les jeunes en tant que professionnel. Ce faisant, il leur

¹⁵⁷ Voir Partie 1, chapitre 1-3 pour le CODASE « Sortie de collège : offrir aux jeunes un espace bien à eux », et chapitre 2-3 pour la JEEP « La présence dans les établissements scolaires : observer les dynamiques de groupe et les comportements collectifs ».

signifie qu'il constitue pour eux une ressource potentielle. Le passage revêt donc une double signification : « *se montrer et faire savoir qu'on peut aider* ».

La dimension d'aide donne sens en permanence à la démarche. Dans cette perspective, les éducateurs s'emploient à trouver différents motifs les autorisant à se rapprocher progressivement du groupe et à s'adresser à lui. Transmettre une information sur des questions d'emploi ou de formation, communiquer une adresse, inviter à une activité sportive ou ludique constituent autant de prétextes pour « *donner rendez-vous* » aux jeunes et pour accréditer le professionnel. Celui-ci saisit ou crée les opportunités, « *trouve une excuse* » pour renouveler la rencontre. Il est également attentif à la dynamique interne du groupe. Notamment, dès les premiers abords, certains jeunes vont se détacher de l'ensemble et apparaître comme exerçant une influence particulière. Le fait peut renvoyer à l'existence d'une hiérarchie qu'il faut détecter, mais ce n'est pas forcément le cas puisque les formations juvéniles sont en général peu durables et n'ont pas le temps de se structurer vraiment. En revanche, le phénomène de groupe conduit à distinguer, ne serait-ce que de façon éphémère, des figures centrales de « meneur » ou de porte-parole, dont il faut gagner la confiance pour qu'ensuite les autres adhèrent. Ces individus sont ceux qui se présentent en premier, ce sont ceux auxquels les éducateurs donnent des informations ou dont ils vont essayer de se procurer, avec des motifs divers, le numéro du téléphone portable.

Ainsi, semble-t-il, les équipes se sont donné des règles pour être en contact avec les groupes. Ces règles, ou repères pour l'action, sont présentées comme fortement liées à la subjectivité du professionnel et se construisent en partie par tâtonnements. Mais le repérage de procédures identiques dans les sites révèle un processus d'objectivation de l'action. Les pratiques sont plus affinées qu'il ne semble à première vue.

Ces pratiques, toutefois, ne sont codifiées comme méthode de travail vis-à-vis des groupes que par l'équipe du Pays voironnais. Cette équipe a formalisé sa démarche, sous forme d'un canevas d'action distinguant deux temps. Le premier contact correspond à un temps d'identification mutuelle entre jeunes et professionnels. Il doit rester bref. Vient ensuite le temps du maintien de la relation. Ce temps vise à faire parler les jeunes, à leur permettre d'exprimer des demandes individuelles ou collectives et à les recueillir, à repérer les problématiques.

Cette codification de la pratique s'explique par le contexte de travail de l'équipe, qui intervient dans un territoire semi rural et sur interpellation, et qui doit rendre compte. Les contours de la mission ont conduit à élaborer un cadre explicite de travail avec des étapes et des règles de conduite.

Malgré les quelques disparités qui tiennent à la spécificité de la commande dont est investie chaque équipe, il existe bien une façon d'approcher les groupes qui se vérifie globalement dans les trois sites et dont on peut énumérer les principaux éléments : l'approche directe en cas d'obligation d'intervention, le contournement du groupe par l'individu, un rituel de présentation de soi par les éducateurs, une présence régulière et renouvelée dans la rue ou dans l'espace, une logique d'observation active, la conciliation de la proximité et la distance. Ces éléments sont les dénominateurs communs aux pratiques éducatives observées. Ils renvoient à des principes qui composent, davantage qu'une simple méthode reposant sur des outils, une sorte d'axiomatique de l'approche des collectifs.

Des méthodes différenciées selon la nature des groupes

Sur le plan concret, la mise en œuvre des éléments constitutifs de cette axiomatique est modulée selon le groupe. Les modalités de l'action sont liées, en effet, à la composition d'ensemble, à l'âge, à l'existence ou non d'une forme de mixité ainsi qu'à la motivation ou la raison qui amène les individus à se rassembler. La méthode d'approche est donc ajustée au profil de l'organisation juvénile.

Les enquêtes ont montré des processus d'ajustement face à deux types de réalité au moins. D'une part, face aux groupes difficilement accessibles, constitués notamment autour de la consommation et du commerce de produits illicites, les équipes interviennent lorsqu'elles possèdent des compétences spécialisées. Si ce n'est pas le cas, elles sont fidèles à leur philosophie qui est de manifester une présence éducative, elles se rendent visibles aux abords du groupe mais ne cherchent pas à nouer un contact avec l'ensemble. Elles contournent ou évitent le groupe, et cherchent plutôt à créer un lien avec les individus qui en sont membres et à leur proposer un accompagnement personnalisé.

Le genre, d'autre part, introduirait une spécification des pratiques. Cette spécification est peu commentée, si ce n'est énoncée comme induite par la différence des comportements collectifs. Les garçons seraient plus rapidement dans la violence et la transgression, tandis que les filles se révéleraient plus soucieuses de la règle et adhèreraient plus vite à un projet. Mais la principale différence réside dans le fait que les filles sont beaucoup moins présentes dans les rassemblements juvéniles dans l'espace public. A l'exception de quelques unes qui adoptent des comportements masculins ou sont dans des situations critiques de mise en danger, elles n'occupent pas, désœuvrées, l'espace public. Selon les éducateurs, soit elles sont confinées dans l'espace privé, soit elles vont par deux ou trois avec un objectif immédiat, par exemple le shopping ou une activité de loisir. Vis-à-vis d'elles, la démarche éducative consiste à réunir des personnes isolées ou ces petites unités composées de « copines » isolées pour former un groupe par leur adhésion à un projet commun.

2 - Groupe naturel et groupe constitué

La proximité avec les groupes instaurée, la relation éducative va se déployer. Attitude de respect et réel volontarisme se combinent dans le travail mené avec les groupes naturels, ou lors du processus de formation de nouvelles entités en lien avec un projet éducatif précis. L'instauration du lien éducatif dans le temps amène fréquemment, en effet, à l'émergence de « groupe constitué ».

Une démarche éducative patiente et respectueuse

La conduite de la relation éducative confirme l'existence d'une posture professionnelle, qui caractérisait déjà la démarche d'approche des groupes. Fidèles à leur éthique qui commande de respecter l'entre soi juvénile, les équipes font le choix d'approches mesurées, évitant des comportements qui pourraient être perçus par les jeunes comme une ingérence dans leur monde et seraient, de surcroît, contre-productifs. Cette posture se traduit par la mise en œuvre d'une démarche éducative que l'on peut qualifier, en reprenant les mots employés par certains

interlocuteurs, de « *patiente et respectueuse* ». Elle peut être caractérisée ainsi dans le sens où les équipes éducatives construisent avec les groupes un lien qui est fait à la fois de persévérance, de constance et d'empathie.

Le travail auprès des groupes repose sur l'existence de qualifications sociales qui permettent de mobiliser des outils et des méthodes adaptés en fonction de la perception des situations. Il en appelle aussi à la subjectivité ou à l'engagement du professionnel. Ce registre de l'engagement affleure rapidement dans les récits éducatifs qui insistent avec beaucoup de force sur le sentiment de « confiance ». Placée au cœur de la relation avec les groupes, cette confiance traduit une sorte d'acclimatation des uns aux autres, les éducateurs réussissant à gagner l'adhésion des jeunes et le groupe acceptant l'offre de socialisation que représente l'action éducative. Ces processus de rapprochement, d'adhésion peuvent s'effectuer par la simple présence répétée auprès des groupes qui sont dans la rue, mais sans objectif plus précis qu'être avec eux. « *On essaie d'être avec eux* » racontent les équipes évoquant cette pratique faussement modeste et non dénuée d'une véritable portée éducative puisque c'est ainsi que se crée la confiance. Cette forme d'action s'adresse à tous les groupes et, en particulier, à ceux qui sont éphémères. De cette façon, les éducateurs leur manifestent une présence attentive et respectueuse qui a peu de chance de déboucher sur une action construite puisque le groupe ne dure pas, mais qui témoigne d'une prise en considération. Cette pratique se fonde, par ailleurs, sur une vision endogène, pourrait-on dire, du groupe. En effet, l'absence d'activité visible et tangible parmi les jeunes réunis ne signifie pas qu'il ne se passe rien. Dans ce vide apparent, le groupe est actif, il s'autoproduit et se transforme. Le fait que, selon la formule d'un responsable professionnel, « *le groupe qui fait rien, ne fait pas rien* » suffit à démontrer l'intérêt à la fois de ménager cet entre-soi des jeunes mais aussi d'y faire accéder ponctuellement des adultes bienveillants susceptibles d'accompagner cette évolution.

A d'autres moments, la confiance naît des propositions d'actions ou perspectives que les éducateurs peuvent ouvrir, apparaissant aux yeux des jeunes comme une ressource crédible : « *l'adhésion se fait dans la force de proposition que nous sommes et là nous pouvons tisser quelque chose* ». La confiance qui s'établit entre les jeunes et l'éducateur est une composante du modèle professionnel d'intervention, mais est aussi un sentiment qui relie deux subjectivités et qui, à ce titre, est fragile.

En effet, l'apprivoisement réciproque se rejoue en permanence. La relation éducative ne suit pas un schéma linéaire avec des étapes qui s'enchaînent dans le temps. Elle correspond à un processus complexe et itératif qui nécessite une vigilance professionnelle constante pour mesurer l'évolution de la relation, le degré de confiance ou d'adhésion du groupe à la parole éducative. Les outils ou modes de faire mobilisés pour exercer cette veille sont en partie ceux qui sont utilisés dès le début pour l'entrée en contact avec les groupes. L'intervention en rue est reconvoquée, associée de même à l'observation active du groupe pour en comprendre le fonctionnement ou au souci de bien gérer la périodicité de la rencontre et de l'échange. Ce sont les mêmes formules qui reviennent alors lorsque les éducateurs décryptent le contenu de leur pratique avec les groupes connus : « *on passe quotidiennement sur les secteurs où on a engagé un travail* » ou encore « *on passe dire bonjour aux jeunes* ».

La permanence des outils et modes de faire ne surprend pas puisqu'il s'agit là de la spécificité de l'intervention en Prévention spécialisée. Mais la continuité en termes de méthode cache une différence d'usage ou d'objectif. Parvenus à établir une relation durable, même si elle est irrégulière

avec les jeunes, les éducateurs se situent davantage dans une logique immédiate d'action : « *quand on se sent accepté et reconnu, on essaie de faire émerger la demande* », « *instaurer une relation de confiance et envisager une action collective plus poussée* ». Ils agissent moins en référence à une visée éducative d'ensemble qui, d'évidence, est présente dès l'abord du groupe mais reste lointaine, qu'avec une perspective concrète d'action qui peut se réaliser à tout moment puisque le cadre en est posé. Néanmoins, cette perspective peut mettre du temps ou ne jamais advenir, du moins dans la forme dans laquelle est apparu le groupe.

L'inscription dans une temporalité incertaine constitue, en effet, un autre aspect de cette relation éducative qui, de ce fait, doit se montrer patiente. L'incertitude provient d'abord de la difficulté à entreprendre un travail régulier et suivi avec les collectifs qui, eux-mêmes, ont une vie interne perturbée ou adossée à des rythmes qui leur sont propres, selon l'évolution de leurs préoccupations ou des histoires individuelles. « *Il y a des moments où on les voit, des moments où on ne les voit pas* » constatent les éducateurs qui composent avec cette irrégularité. De même, ils intègrent dans la gestion de leur activité professionnelle le temps long du travail avec les groupes. L'expression d'une demande ou d'une attente n'arrive qu'à l'issue d'une période de rue. Conséquence certainement de l'irrégularité ou de la dimension collective qui ralentit le temps, cet allongement de l'action est largement souligné. Ces deux caractéristiques, irrégularité et longue durée, dessineraient ainsi une temporalité spécifique du travail avec les groupes.

S'il prend forme, le projet éducatif peut s'amorcer alors à différents niveaux. Il est relié à une idée concrète dont les contours s'affinent progressivement en fonction des potentialités décelées au sein du groupe, en fonction des demandes individuelles ou collectives qui s'expriment ou qui sont pressenties par les éducateurs.

Défaire le groupe ?

La relation plus pérenne entre l'éducateur et les groupes naturels s'engage avec la poursuite d'objectifs divers et porte l'action éducative au-delà du seul « *être avec eux* ». Elle peut conserver une visée collective ou revêtir une dimension plus individuelle, ou bien associer les deux logiques d'action. Elle peut affermir le caractère spontané ou naturel de l'organisation juvénile ou le compromettre. L'intervention éducative, quelles qu'en soient les formes précises, introduit une dynamique nouvelle et, en cela, perturbe l'ordre collectif initial.

Le travail avec les groupes, en effet, ne se réalise pas forcément et à tout moment dans une forme collective. Passé le temps du premier abord, forcément collectif, il peut évoluer vers des accompagnements socio-éducatifs effectués séparément en faveur de membres du groupe. C'est ainsi, par exemple, qu'intervient l'équipe Mozaïc vis-à-vis d'un groupe qui squatte dans une impasse du quartier et qui est composé de grands adolescents confrontés à des situations lourdes sur le plan familial, scolaire ou professionnel et impliqués dans le trafic illicite¹⁵⁸. Le souci premier de créer et de maintenir le lien a rendu possibles des interventions individuelles. Ce sont les deux jeunes déjà connus par les éducateurs qui ont d'abord demandé une aide, ouvrant la voie aux autres personnes. Finalement, les éducateurs ont reçu beaucoup de sollicitations individuelles et ont accompagné

¹⁵⁸ Voir Partie 1, chapitre 3-3, « Cap Moquette »

plusieurs membres du groupe. Vraisemblablement, la lourdeur des parcours individuels, l'existence en interne de relations conflictuelles et violentes, et le contexte d'urgence issu des problèmes de justice et d'incarcération qui menaçaient les jeunes ont déterminé un mode d'intervention plus individuel que collectif. La préférence pour l'individuel n'a pas totalement effacé cependant le registre du collectif puisque certains jeunes ont participé à des chantiers qui se font en équipe. Mais on peut penser, cependant, que le contexte d'urgence et le profil à haut risque de ce type de regroupement rendaient peu probable un adossement sur le collectif pour développer un projet éducatif commun.

Certaines actions illustrent une autre orientation qui consiste à entretenir la logique collective et à faire reposer l'action sur le groupe naturel en valorisant ses potentialités. Le pays voironnais offre un exemple de ce type de démarche où le groupe de départ porte collectivement un projet d'activité qui se construit avec le soutien de la Prévention spécialisée. Celle-ci aide à la mise en forme des attentes souvent confuses du côté du groupe de pairs et les fait évoluer, elle veille à la faisabilité du projet et stimule les jeunes. Bref, elle remplit des fonctions essentielles d'intermédiation et d'accompagnement de l'action qui se déploie grâce à la dynamique du groupe¹⁵⁹. A l'arrivée, cependant, le groupe initial n'existe plus. Chemin faisant, il s'est transformé accueillant de nouveaux individus alors que d'autres se sont éloignés. La formalisation de l'action autour d'un projet précis a provoqué une recomposition du groupe dont les contours se sont complètement modifiés.

Sans doute, une évolution aurait eu lieu même sans l'émergence du projet particulier. Les organisations de jeunes se pérennisent rarement dans le temps avec une composition stable. Néanmoins, dans le cas présent, le projet d'activité et sa mise en œuvre ont perturbé l'agencement interne du groupe et ont déclenché le changement. Le processus, identifié ici à travers un exemple précis mais largement observé dans les trois sites, est celui de la transformation du groupe naturel sous l'effet de l'intervention éducative.

Ce phénomène n'est pas sans poser question aux équipes. « *Quand on mène une action avec le groupe, on prend le risque de le défaire, cela peut avoir du bon mais peut être pire* » confie un éducateur qui se fait involontairement le porte parole de ses collègues. Tous, en effet, ont une conscience claire du dilemme qui se présente à eux : s'appuyer sur la ressource que constituent les rassemblements spontanés pour aller plus facilement vers les jeunes dans une visée éducative et préventive, mais risquer de détruire cette ressource, de casser une dynamique interne souvent imparfaite ou même inquiétante, mais qui a le mérite d'offrir un cadre de sociabilité à ceux qui y participent. L'intervention éducative déplace ce qui fait lien entre les jeunes et, par là même, détruit pour construire autrement. « *C'est nous qui donnons du sens quand on constitue les groupes* » Extérieure au groupe, l'intervention professionnelle donne un autre sens à la réunion de jeunes. Cette opération de substitution d'un sens à un autre s'effectue au profit des jeunes qu'il faut protéger et inscrire dans des dynamiques positives, mais comporte une part aléatoire et incontrôlée. Là réside le risque, quelles que soient la technicité et la bonne volonté des intervenants.

Une des conséquences immédiatement visibles de l'empreinte éducative est donc la modification de la composition du groupe. Ce changement ne procède pas d'une volonté intentionnelle de réagencer le groupe. Mais il s'opère au fur et à mesure du processus éducatif qui conduit insensiblement à

¹⁵⁹ Voir Partie 1, chapitre 1 – 3 « Le skate park : offrir aux jeunes un espace bien à eux »

organiser autrement les collectifs en fonction des objectifs qui se dessinent. Dans ce processus qui conduit à une réorganisation, sont actifs chacun à leur façon les éducateurs qui ouvrent des perspectives sous forme de projet d'activité et de proposition d'aide, et les jeunes eux-mêmes. C'est en fonction de la façon dont les jeunes reçoivent ces perspectives, s'ils y adhèrent ou non et s'ils contribuent à leur élaboration, que le groupe se recompose. Ainsi s'effectue le passage du groupe naturel au « groupe constitué ».

« On est fabricant de groupe »

Le groupe constitué est donc celui qui naît par et pour l'action éducative. C'est en ce sens que se comprend le propos d'un responsable de Prévention affirmant : « *on est fabricant de groupe* ». Le terrain permet de distinguer trois schémas de fabrication de ce type de groupe.

Dans un premier cas, c'est avec un groupe de pairs qu'émerge l'idée d'une action : « *on a démarré avec un groupe de potes qui se connaissaient bien* ». Les jeunes déjà soudés sollicitent l'éducateur, ou celui-ci leur adresse une proposition d'activité, de type ludique ou sportive, à partir de ce qu'il perçoit du groupe et des goûts communs. Le projet se construit collectivement laissant une large place à l'initiative des jeunes, évolue, mûrit, se réoriente modifiant parfois l'assemblage de départ. Ici, le groupe de pairs devient un groupe constitué, dans le sens où sa vie interne s'organise en référence au projet. Le séjour à Londres dans le cadre du dispositif Scopados illustre ce schéma¹⁶⁰. Les adolescents, copains qui se retrouvent dans le quartier, sont les artisans de ce projet qui consiste à assister à un match de foot à Londres. Le projet prend vie grâce à l'implication de ce petit collectif partageant un fort intérêt pour le foot et apte à saisir la perspective offerte par l'éducateur qui, dans cet exemple, mobilise une procédure spécifique pour réaliser le voyage.

Par différence, le collectif peut n'exister que par l'action éducative. Il ne préexiste pas dans l'espace public comme c'est le cas précédemment, mais résulte d'une construction volontaire. L'éducateur réunit des individus, déjà connus, autour d'un projet commun. En amont, le travail de rue ou les accompagnements individuels ont donné la possibilité d'identifier des situations, des attentes, des capacités susceptibles de se croiser et de se rapprocher. L'éducateur est l'artisan de ce rapprochement, comme dans l'exemple de l'équipe féminine de foot¹⁶¹. Les jeunes filles n'étaient pas étrangères les unes aux autres mais elles n'étaient pas proches non plus. Leur rassemblement était improbable dans le cadre d'un processus naturel, mais se révèle possible et fructueux en lien avec une activité de type sportif qui constitue le dénominateur à l'ensemble des personnes.

Entre ces deux schémas qui correspondent à des pratiques distinctes, il existe une troisième voie. Celle-ci combine le collectif et l'individuel pour former une nouvelle entité. Selon les réalités sociologiques et les objectifs éducatifs, les configurations sont variées. Le groupe peut provenir de l'addition de deux petits collectifs. Par exemple, quelques garçons et quelques filles issus de deux quartiers différents se rencontrent à l'initiative des éducateurs et composent le groupe qui part en Tunisie¹⁶². Ou bien des personnes isolées sont intégrées à un ensemble. C'est ainsi que démarre

¹⁶⁰ Voir Partie 1, chapitre 3 – 3 « Scopados : séjour à Londres autour d'un match de football »

¹⁶¹ Voir Partie 1, chapitre 2 – 3 « Le foot féminin ou le sport comme levier d'action avec les groupes ».

¹⁶² Voir Partie 1, chapitre 2 – 3 « Le voyage aux portes du désert : une expérience collective propice à la découverte des autres et de soi-même »

l'activité de boxe thaïlandaise qui attire plusieurs adolescents du square auxquels se joignent au fur et à mesure et à l'invitation des éducateurs ou des jeunes eux-mêmes d'autres personnes¹⁶³. Ces combinaisons correspondent aux pratiques les plus répandues : « *au départ, on a travaillé avec un groupe de pairs, puis on a greffé d'autres jeunes* ».

Les groupes se fabriquent ainsi autour d'un projet et par la transformation des configurations naturelles. L'adhésion des jeunes est bien sûr indispensable, même si elle est parfois hésitante ou irrégulière. L'éducateur remplit un rôle central puisque c'est lui qui effectue les appariements entre les jeunes, pris isolément ou déjà en groupes. Il initie et/ou accompagne, il capte les dynamiques et les met en forme.

La fabrication des groupes repose en partie sur les liens spontanés qui unissent les individus, mais elle n'a rien d'improvisé. Elle requiert, au contraire, un vrai savoir-faire et un cadre éducatif. Plusieurs principes ou impératifs guident, en effet, l'action de l'éducateur « fabricant de groupe » qui doit prendre en compte différents facteurs. Tout d'abord, si le groupe constitué est en partie artificiellement créé, il ne peut que reposer sur une dynamique affinitaire. Aux éducateurs d'effectuer ce pronostic de bonne entente et d'évaluer la capacité des jeunes à s'entendre et à former un tout relativement homogène. La prévalence de la variable affinitaire explique que les groupes sont principalement constitués selon la troisième voie, c'est-à-dire d'abord par la mobilisation des pairs afin d'assurer dès le départ la cohésion d'ensemble, puis par un élargissement à d'autres membres : « *avec l'accord du groupe, on a greffé quelques jeunes mais il ne faut pas qu'il y ait mésentente* ». L'adjonction de nouvelles personnes extérieures aux pairs peut représenter un risque pour le collectif préexistant et pour l'individu lui-même qui peut être rejeté, ce qui conduit notre interlocuteur à prolonger son propos « *il nous a semblé difficile de ne greffer qu'un seul jeune* ». La modification de la forme groupale suppose donc une attention éducative renouvelée pour le maintien de son équilibre. Et il arrive ensuite que ce groupe continue à vivre de façon autonome, hors de l'action éducative, devenant alors groupe de pairs. Les groupes constitués produisent des groupes naturels. A l'issue du séjour en Tunisie, les jeunes qui ont voyagé ensemble continuent à se fréquenter. Ou bien, autre exemple, après une intervention éducative au sein d'un établissement scolaire qui a permis d'intégrer des collégiens « décrocheurs » à un ensemble d'élèves assidus menant une activité autour de la chanson, le groupe s'est maintenu et existe dans une forme naturelle.

Ce dernier exemple, et le souci préalablement évoqué d'équilibre du groupe, introduisent une nouvelle notion essentielle dans le processus de constitution des groupes. Le travail sur la morphologie du collectif introduit irrémédiablement la question de la mixité. Cette mixité se présente comme une exigence de type social -les individus les plus en difficulté et disposant d'une moindre capacité par rapport aux autres doivent être pris en compte- et comme un outil socio-éducatif -la diversité constitue une richesse et un atout pédagogique-. Elle est donc mise en avant comme une préoccupation permanente, un principe directeur et est appréhendée à différents niveaux.

¹⁶³ Voir Partie 1, chapitre 3 – 3, « La boxe thaïlandaise : une activité support pour la socialisation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes »

Sur le plan de l'âge ou du sexe, la mixité existe peu. De même que les groupes naturels dans l'espace public, les groupes constitués mêlent peu les âges ou les sexes. Ils se fondent sur les tranches correspondant aux principales périodes de la jeunesse –adolescents, grands adolescents, jeunes adultes- déterminant des comportements, des attentes, des préoccupations qui sont différents. Ils évitent les écarts trop importants susceptibles de mettre en péril la cohérence d'ensemble. Il en est de même pour la mixité filles/garçons qui est peu pratiquée. Les groupes sont d'abord féminins ou masculins. Cette segmentation par âge et par sexe comporte, cependant, des exceptions qui sont rendues possibles ou souhaitables par la nature du projet. La mixité est alors réfléchi par rapport à la dynamique générale et, si elle est introduite, est envisagée comme un élément d'équilibre. Par exemple, des adolescentes participent à un voyage à l'étranger à part égale avec les garçons, elles stabilisent le groupe, facilitent l'instauration et le respect des règles collectives, « *calment le jeu* » selon l'expression de l'éducateur. Celui-ci explique aussi qu'il n'aurait pas tenté la mixité avec des préadolescents, la présence féminine produisant l'effet inverse. Garçons et quelques filles très bien intégrées pratiquent ensemble la boxe thaïlandaise, de surcroît sans différenciation d'âge. Mais l'entraîneur qui est aussi l'éducateur souligne que cette absence de différence sur un double registre constitue un fait notable.

En revanche, introduire ou valoriser la différence sur le plan ethnique et sur celui des situations personnelles se fait régulièrement. Les professionnels s'accordent sur la diversité ethnique. Au demeurant, cette diversité ne fait que se déplacer de l'espace public où elle constitue déjà une réalité sauf dans certains territoires notamment ruraux où la répartition résidentielle induit une segmentation, à l'espace éducatif. Les groupes constitués rassemblent donc des jeunes d'origines culturelles variées. Aisé et devenu naturel pour certaines communautés, le rapprochement l'est moins pour d'autres, c'est-à-dire les groupes d'origine turque ou tzigane. Mais les éducateurs se donnent pour objectif de permettre ce qui s'effectue rarement de façon spontanée : « *dans les groupes constitués, on tente toujours la mixité ethnique* ». Un intervenant évoque la perspective ouverte à une jeune tzigane, suite à un long travail d'accompagnement socio-éducatif. Sa participation au collectif, un groupe sportif, profite à son développement personnel. Elle nous de nouveaux liens d'amitié, elle reprend le chemin du collège, elle fait des projets de voyage avec ses amies.

L'incorporation dans le même collectif de situations individuelles diverses représente une autre forme de mixité que les éducateurs recherchent. Ce n'est pas tant le type de difficulté qui diffère, tous les publics suivis par la Prévention se confrontent à des problèmes de nature proche, au moins en partie. La différence réside plutôt dans le degré de gravité qui obère plus ou moins l'avenir des jeunes. Elle réside aussi dans la capacité sociale des individus, dans leur aptitude à se mobiliser et à saisir les opportunités favorables. La diversité recherchée repose sur l'idée que les individus qui sont dans des trajectoires favorables peuvent, d'une part, porter le groupe et, d'autre part, exercer une influence positive sur ceux qui connaissent des situations très dégradées. Les interlocuteurs multiplient les propos allant dans ce sens : « *on ne peut pas faire se rencontrer que des personnes au fond du gouffre* », « *on a ciblé des jeunes peu connus, très présents en rue et qui déprimaient, ne savaient pas quoi faire* », « *il faut que la personne soit tirée vers le haut avec le groupe et non vers le bas* », « *on s'appuie sur le groupe pour intégrer des jeunes plus difficiles, exclus, moins sociables* » tout en énonçant la contrepartie nécessaire : « *on emmène des jeunes ressources, des jeunes référents* », « *on a les têtes brûlées mais aussi les leaders positifs* ».

La composition du groupe témoigne donc d'un équilibre qui est souvent fragile mais dont dépend la bonne poursuite du projet. Cette opération nécessite aussi du temps. Créer un climat d'entente, une proximité ne se décrète pas mais se construit et s'expérimente. Les groupes se font dans la durée. Le temps, que nous avons évoqué précédemment, apparaît à nouveau ici comme un facteur incontournable. D'abord, il est indispensable à la création de liens entre des personnes qui doivent apprendre à se connaître, si ce n'est pas le cas, et à être ensemble. Par la pratique régulière d'une activité en commun ou par une sortie en fin de semaine, naissent des sympathies mais se révèlent aussi des rivalités, des désaccords. Il faut donc tester la capacité à former un tout à partir d'éléments isolés ou de petites unités. Mais ce tout ne prend vraiment sens que par rapport à un projet commun, qu'il s'agisse de la pratique d'un sport ou d'un séjour à l'étranger. Le déroulement du projet dans le temps s'apparente alors à une mise à l'épreuve. Il permet de vérifier si ce qui fait le projet est apte à donner du sens et de la cohérence à la réunion des jeunes.

Ainsi des activités courtes, sur une demi journée, sont proposées à titre de test : « *avec des jeunes de la même école, j'ai fait deux sorties piscines pour fédérer le groupe et j'ai bien observé le fonctionnement* ». Les éducateurs insistent beaucoup sur l'importance des phases de préparation des voyages à l'étranger ou de montage d'une action spécifique, qui présentent de nombreuses utilités : « *le travail éducatif en amont de l'activité elle-même est important, il cimente le groupe* ». Comme le signifient ces propos, ces phases servent bien sûr à mûrir le projet et à en définir les conditions de mise en œuvre. Mais elles ont surtout une utilité immédiate vis-à-vis du groupe : évaluer la motivation de chaque jeune, perceptible à travers une implication dans la recherche de financement par la réalisation de chantiers par exemple, conduisant à une forme de tri qui s'opère spontanément, donner les contours du groupe et instaurer un fonctionnement collectif. Ainsi, l'inscription dans la durée est indispensable au bon déroulement du projet et à la réussite de l'intention pédagogique qui nécessite observation et élaboration collective.

La fabrique du groupe prend donc en compte un ensemble de facteurs. Elle requiert des savoirs sur le plan notamment de la dynamique de groupe ou de la pédagogie du projet, nécessaires au déploiement des stratégies éducatives. Les équipes affirment volontiers cette dimension stratégique qui ressort nettement de l'observation de leurs pratiques : « *on déploie des stratégies quand on monte un projet* », « *pour les groupes constitués, il y a une stratégie* ». Mais faire un groupe ne se résume pas à une ingénierie du collectif, assortie de méthodes et d'outils. Chaque recomposition traduit un arrangement ponctuel entre différentes exigences, dans un contexte qui évolue rapidement et que l'éducateur ne peut maîtriser totalement. Elle exige du professionnel une compréhension intuitive des fonctionnements collectifs et individuels, et une vigilance constante pour maintenir l'équilibre entre les composantes.

3 – La dimension relationnelle et les supports de l'action éducative auprès des groupes

Le travail des éducateurs avec les groupes s'appuie sur des supports concrets qui servent la démarche de prévention spécialisée. Ces supports doivent présenter certaines qualités et ne sont pas choisis au hasard. L'observation des sites en donne une bonne approche. Mais ces supports ne sont que des prétextes à l'éducatif qui s'exprime dans la dimension relationnelle.

La dimension relationnelle et la diversité des supports concrets

La dimension relationnelle est inhérente à l'action socio-préventive. Il ne nous appartient pas de l'analyser ici dans sa globalité mais d'essayer d'en dégager des aspects qui pourraient être considérés comme davantage liés au collectif. Les propos des interlocuteurs n'apportent pas d'élément définitif sur ce point. Mais ils autorisent à penser que le collectif constitue un cadre particulier où la relation éducative se développe différemment, en partie, du face à face singulier. L'analyse qui figure plus loin dans le texte essaie notamment d'éclairer la façon dont la démarche éducative s'appuie sur le collectif pour aller vers l'individuel¹⁶⁴. Le regard des autres absorbe la relation interpersonnelle, modifie les enjeux, produit un contexte particulier.

Il semble que deux éléments gagnent en force grâce au collectif. La première observation concerne l'importance de l'humour. « *L'humour est une bonne porte d'entrée* » selon l'avis d'un professionnel, conforté dans ce constat par ses collègues. L'échange avec les jeunes, il est vrai, s'effectue fréquemment sur ce mode, mais le collectif engagerait davantage sur ce registre que l'individuel. Peut-être est-ce dû à l'assurance que les jeunes acquièrent lorsqu'ils sont réunis et qui permet à l'éducateur de les aborder avec une assez grande liberté. Dans la dynamique de groupe, l'humour permettrait de se rendre proche des jeunes, de créer une forme d'alliance objective, si ce n'est une complicité, en utilisant un répertoire commun.

Le second aspect est celui du bien-être des jeunes dont la recherche donne sens à toute intervention éducative, destinée à un individu ou à un collectif. Le bien-être dont il est question se décline à différents niveaux, familial, social, physique et psychique. « *D'abord agir sur le bien-être, sur la prise de conscience de soi* » déclare un agent éducatif signifiant par ces mots que l'aide aux jeunes ne passe pas à tout prix par un projet précis, qu'il soit de formation ou de type ludique, mais par une attention à la personne. Ce processus que pourrait traduire le mot de « care » ou celui plus récent de « bienveillance »¹⁶⁵ utilisés aujourd'hui par les professionnels de la relation d'aide, serait facilité par la dimension collective. Des éducateurs rapportent que des jeunes filles d'abord à distance les unes des autres, échangent des gestes d'affection et s'interpellent lorsque l'une d'entre elles quitte le groupe sans avoir « *dit au revoir, ni fait la bises aux copines* ». L'activité, de type sportif, qu'elles pratiquent en commun repose sur la solidarité du groupe, leur apprend le respect de l'autre et ouvre à l'estime de soi. De même, le voyage qui fait vivre ensemble est propice aux confidences et à l'expression d'émotions ou de sentiments qui n'avaient pu, jusque là, venir à jour. Il permet l'acquisition d'habitudes plus respectueuses de soi que les adolescentes ne s'autorisaient pas, comme prendre soin de sa santé ou de son corps.

La relation entre la Prévention spécialisée et les groupes se noue donc sous forme d'échange et de soutien socio-éducatif, mais elle s'épanouit aussi grâce à des activités dans des domaines variés¹⁶⁶.

¹⁶⁴ Voir ci-après le chapitre 4

¹⁶⁵ Ce terme tend à se diffuser aujourd'hui dans la communauté professionnelle, désignant l'attention à autrui et une injonction à la dignité pour les publics bénéficiaires des dispositifs d'action sociale et s'inscrivant dans le cadre du renforcement de la lutte contre la maltraitance.

¹⁶⁶ Les actions de la Prévention spécialisée ont donné lieu à des tentatives d'inventaire qui sont rapidement présentées dans l'ouvrage *Des éducateurs dans la rue. Histoire de la Prévention spécialisée*, pp 216-219.

« *Il faut un support concret* » affirme un responsable d'équipe, largement relayé par d'autres professionnels qui vont dans le même sens et confirment la nécessité d'asseoir la dimension relationnelle d'aide, immatérielle, sur une activité précise, à la fois levier et prétexte de la rencontre avec les jeunes « *il faut venir avec un support concret, il faut qu'on puisse leur proposer et pas seulement y aller comme ça* ». Les activités mises en place relèvent de montages spécifiques qui entrent, pour certains, dans des dispositifs publics. Par exemple, les programmes Ville, Vie, Vacances ou « Scopados »¹⁶⁷, constituent un cadre d'action prêt à l'emploi que les équipes utilisent. Ils imposent des contraintes, en particulier en termes d'âge ou de démarche pédagogique, mais permettent de donner vie rapidement à un projet et d'accéder à des financements.

Les activités concrètes appartiennent à la panoplie traditionnelle de l'intervention éducative. Certaines peuvent être utiles à l'action individuelle ou à l'action collective, d'autres sont spécifiques à cette dernière. Elles servent aussi bien à l'accrochage avec les entités naturelles qu'au travail avec les groupes constitués.

L'information représente un premier moyen à la disposition des éducateurs vis-à-vis des jeunes. Elle porte sur des questions qui varient en fonction de l'âge, les adolescents étant plus intéressés par ce qui traite du loisir ou du sportif, tandis que les plus âgés sont davantage concernés par le domaine de la santé et, surtout, celui de l'insertion professionnelle. Lors des accueils de rue organisés dans le quartier, l'équipe strasbourgeoise en relève tout l'intérêt comme moyen de rencontre avec les groupes de pairs qui circulent autour des stands¹⁶⁸. D'une manière générale, les pratiques pour aborder les jeunes dans l'espace public mettent en évidence l'usage qui est fait de l'information, par delà son utilité intrinsèque, comme opportunité pour venir ou revenir auprès des groupes, se faire connaître d'eux ou rappeler sa présence, et installer sans s'imposer une relation de confiance.

La dimension professionnelle constitue, également, un vecteur efficace. Les jeunes adultes sont très en demande sur ce point, pour un conseil en matière de formation ou de recherche d'emploi, ou bien pour accéder rapidement à une activité qui va procurer des ressources financières. Les éducateurs se situent dans un rôle d'accompagnement et d'aide aux démarches, d'orientation vers les organismes spécialisés comme la Mission locale. En revanche, eux-mêmes se saisissent directement de l'outil socio-éducatif que représente le chantier d'insertion. Outre le gain financier, le chantier permet d'intégrer le jeune dans une équipe de travail, même si celle-ci est souvent réduite à deux ou trois personnes, de tester sa capacité à fournir l'effort demandé et à s'investir dans la durée, parfois courte d'ailleurs puisque l'activité peut varier de quelques heures, pour déménager un atelier ou distribuer des journaux par exemple, à plusieurs jours pour une activité peinture ou une mission dans une déchetterie.

Valorisant la dynamique collective, les activités répertoriées peuvent aussi se donner pour objectif une ouverture à la société environnante et à certaines de ses valeurs auxquelles les jeunes sont restés, encore, peu réceptifs. Il peut s'agir, par exemple, d'une sensibilisation à la dimension citoyenne ou d'une aide à la prise de conscience des questions environnementales. Une équipe de Prévention projette une sortie à la mer pour initier les adolescents au char à voiles tout en associant

¹⁶⁷ Financé par la Direction Générale de l'Action Sociale et aujourd'hui suspendu, ce programme a été mobilisé par l'équipe parisienne. Voir Partie 1, chapitre 3 – 3 « Scopados : séjour à Londres autour d'un match de foot ».

¹⁶⁸ Voir Partie 1, chapitre 2 – 3 « Accueil et animation de rue : deux formes de rencontre avec les groupes dans la rue »

cette activité ludique à une opération de nettoyage de la plage. L'idée a germé suite à un goûter organisé en plein air dans un square. Les jeunes y ont participé, mais n'ont pas respecté la propreté du site et jeté les emballages par terre. La sortie constituait une réponse à ce comportement afin de faire naître une prise de conscience, mais sur un mode ludique attractif.

L'inventaire des pratiques dans les sites fait donc apparaître une multiplicité d'activités, qui sont choisies en fonction de différents facteurs. En règle générale, les actions diffèrent selon la tranche d'âge, les préoccupations et les goûts évoluant avec le temps. Elles varient aussi selon le sexe. Les filles sont davantage représentées dans certains projets, les sorties socioculturelles par exemple, alors que les garçons sont plus nombreux à s'intéresser aux pratiques sportives. Outre la composition du groupe, le potentiel éducatif qu'offrent l'activité et les opportunités locales constituent des éléments déterminants. C'est ainsi que, au sein de la diversité constatée, reviennent des exemples d'actions menées dans des domaines qui semblent bien se prêter au développement d'un travail éducatif de groupe mais que les équipes éducatives investissent lorsque les contextes locaux et institutionnels le permettent.

Des activités récurrentes, en lien avec des contextes spécifiques

Le loisir socioculturel constitue un bon registre d'intervention. Les pratiques dans ce domaine sont régulières pendant l'année, sur proposition des éducateurs ou à l'initiative des jeunes, et sont plus soutenues lors des vacances scolaires. Elles prennent la forme classique de séances de cinéma suivies d'échange, de sorties culturelles pour assister à des concerts de musiques variées (hip hop, musique tzigane...), à des spectacles de danse, de théâtre ou de cirque. Grâce aux partenariats établis avec les institutions culturelles locales ou les directions municipales, les équipes bénéficient, dans certaines conditions, d'un accès préférentiel et à bas prix à certaines manifestations. Organisées ponctuellement et avec des groupes à géométrie variable qui se transforment en fonction du contenu de la sortie, ces activités visent l'accès au loisir des publics modestes ou dits « empêchés » et l'enrichissement personnel par les apports culturels tout en poursuivant une visée proprement éducative. Resserrement des liens par l'instant ludique et par le partage d'une émotion artistique, elles donnent aux éducateurs la possibilité d'associer des individus à des groupes déjà formés, de tester des configurations, d'observer les attitudes et les sympathies et, parfois même, d'être en contact avec des membres de la fratrie ou de la famille qui participent à la sortie.

L'activité sportive, très fréquente dans les pratiques professionnelles, présente les mêmes mérites mais comporte des avantages éducatifs supplémentaires. D'abord, certaines disciplines font l'objet d'un fort engouement, ce qui permet d'attirer facilement les jeunes. « *Le sport est un très bon support dans le quartier* » selon un éducateur qui, lui-même, s'intéresse au foot et amène les jeunes assister à des matches. L'activité de boxe thaïlandaise a rapidement trouvé des adeptes qui se rendent aux entraînements hebdomadaires ; les jeunes se mobilisent pour aménager un skate park ou pour structurer le fonctionnement du gymnase réservé au futsal ; des jeunes filles montent une équipe de foot qui connaît un succès très honorable. Par ailleurs, lorsqu'il est exercé régulièrement, le sport est exigeant. Cette exigence constitue un atout sur le plan éducatif. Elle permet d'explicitier et d'introduire des règles dans les fonctionnements du groupe, mais aussi de

modifier les comportements individuels dans la vie de tous les jours¹⁶⁹. En ce sens, le sport constitue un vecteur de socialisation, d'intégration de normes collectives, de respect des autres mais aussi de révélation de soi. Les quelques exemples que nous avons rapportés montrent que le sport a offert à des jeunes la possibilité de s'investir dans un projet fort et de mettre à jour leurs capacités sur le plan de l'activité physique ou en tant que « leader positif ».

Le troisième domaine, récurrent dans les pratiques, est celui des séjours et des voyages. Les exemples sont nombreux, aussi bien de voyages à l'étranger -Mali, Tunisie, Suisse, Italie, Londres...- parfois sous une forme itinérante comme le circuit en bus de Budapest à Vienne, que de séjours en France comme le weekend end sportif à Dieppe ou le camping au Tréport. Ces initiatives constituent, manifestement, des temps forts dans le travail éducatif. De plusieurs semaines à une paire de jours, elles présentent de l'intérêt par le simple fait de déplacer les jeunes hors de leur lieu d'habitation. Quitter la cité natale ou le quartier dérobe le jeune au regard stigmatisant de son environnement quotidien et l'autorise à changer de comportement, à exister différemment. Par ailleurs, cet éloignement, même très temporaire, constitue une confrontation avec l'extérieur et, par là, une ouverture à un autre monde. Cette dimension est nettement marquée lorsqu'il s'agit de voyages à l'étranger. La découverte d'autres cultures, d'autres modes de vie conduit à des prises de conscience comme celle de l'existence, hors de France, d'une pauvreté dans les pays de l'Est traversés lors du périple Budapest/Vienne. Le départ à l'étranger comporte également des avantages connexes que les professionnels savent mettre à profit. Passer la frontière oblige, en effet, à démêler les situations sur le plan administratif, ne serait-ce que pour disposer de pièces d'identité valides ou d'imprimé de prise en charge médicale. Pour effectuer cette clarification, les éducateurs sont amenés à rencontrer les parents qu'ils ne connaissent pas forcément. Ils saisissent donc cette opportunité pour impliquer les familles dans le projet, outre la contribution financière qui leur est demandée, et installer un contact sur une plus longue durée.

Sur le plan du collectif, qui nous concerne précisément, ces actions présentent des atouts multiples. Tout d'abord, comme les activités socioculturelles ou sportives précédentes, mais ici sur des périodes plus longues, elles favorisent des apprentissages sur le plan de la vie sociale et sur celui de l'organisation du quotidien¹⁷⁰. Le groupe apprend à s'autoréguler, selon le terme employé par quelques professionnels qui racontent la vie de groupe durant ces déplacements et la façon dont le collectif gère des incidents -un vol dans un supermarché commis par l'un d'entre eux- ou les situations critiques qui ne manquent de survenir en pays étranger. Le montage du projet dans lequel les jeunes sont très impliqués ou du moins sollicités pour l'être, constitue, par ailleurs, une expérience enrichissante. Il rend concrète l'idée du départ qui n'appartient pas à l'horizon immédiat des jeunes. Il oblige à décomposer les étapes et à anticiper. Il offre au travail éducatif la ressource du temps.

Le facteur temps, évoqué à différentes reprises, réapparaît ici. L'inscription dans la durée constitue un atout majeur de ce type d'activité. La relation entre les jeunes et les éducateurs est appelée à exister de façon non pas ponctuelle et incertaine, mais continue. Elle existe, en effet, avant, pendant

¹⁶⁹ Voir Partie 1, chapitre 2 – 3 « le foot féminin ou le sport comme levier d'action avec les groupes » et chapitre 3 – 3 « La boxe thaïlandaise : une activité support pour la socialisation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes »

¹⁷⁰ Voir Partie 1, chapitre 1 – 2 « Le voyage aux portes du désert : une expérience collective à la découverte des autres et de soi-même ».

et après le départ. Avant, car les phases préparatoires qui fortifient les liens et la solidarité au sein du groupe, multiplient les rencontres. Après, car au retour se mettent en place des suivis individuels ou naissent de nouveaux projets. Il y a un effet d'entraînement : un projet réussi en engage un autre. C'est d'ailleurs la visée explicite des éducateurs : *« quand on organise des courts séjours, c'est souvent la mise en place de bases pour autre chose qui viendra après »*. Pendant, car voyager avec un groupe c'est passer du temps ensemble. Ce temps dédié que rien d'extérieur au projet ne vient troubler, est précieux pour la démarche éducative. Les professionnels qui s'engagent dans de tels projets, passionnants mais accaparants et exigeants, en reconnaissent tout le bénéfice : *« le voyage, c'est une continuité pour approfondir notre connaissance des jeunes et notre relation avec eux », « ces séjours permettent de creuser d'autres problématiques, on passe du temps avec eux ce qui favorise le dialogue et l'échange »*.

Le quotidien qui crée une proximité –*« c'était très familial »* confie un éducateur-, la vie hors du cadre habituel et la pression du collectif qui oblige chacun à affermir son identité se prêtent vraisemblablement à une forme authentique de « partage relationnel ».

Ainsi que nous venons de l'analyser, le voyage comme le sport ou le loisir socioculturel requiert une dynamique collective et va dans le sens de l'effet recherché par l'intervention éducative auprès des groupes. Sans doute, cette caractéristique en fait, comme pour les deux autres domaines, un champ à investir. Mais les usages professionnels sont aussi liés à une série de facteurs qui sont extérieurs au contenu même de l'activité et à sa portée éducative. En effet, les projets réalisés nécessitent des montages qui s'appuient sur un ensemble de ressources existant au sein du collectif professionnel ou, plus largement, de l'espace local. Les compétences, les « talents », les goûts de tel ou tel professionnel qui lui-même pratique une discipline sportive ou artistique par exemple, donnent vie à des projets et créent l'envie chez les jeunes. Des éléments propres à la vie locale constituent également des données objectives qui expliquent les choix des activités : accords locaux de coopération qui donnent le cadre nécessaire à l'organisation de voyages, politiques culturelles locales offensives qui visent à ouvrir à tous l'accès aux équipements culturels et se traduisent par des tarifs très avantageux, installations sportives nombreuses et bien réparties sur le territoire.... La trajectoire personnelle de l'éducateur et les caractéristiques du site déterminent, en partie, l'activité mise en œuvre et sont pareillement mis à disposition du projet éducatif.

4 – Pourquoi travailler avec les groupes ?

L'effectivité de la pratique éducative auprès des groupes ouvre, en fin d'analyse, un dernier champ de réflexion. Ce champ porte, non plus sur le contenu et les modes d'intervention, mais sur les motivations de l'action. Pour quelles raisons la Prévention spécialisée agit en faveur des groupes ? Certes, nous l'avons déjà noté, les rassemblements juvéniles constituent un fait qui s'impose aux équipes éducatives. Ces rassemblements sont présents dans l'espace public, ils constituent une réalité physique et sociologique. Par ailleurs, c'est bien la jeunesse rassemblée dans la rue et lorsqu'elle est fragilisée, qui correspond au public cible de la Prévention spécialisée vis-à-vis de laquelle il faut pratiquer une mise à disposition. Ces éléments apportent une explication immédiate et juste de l'existence d'une telle action. Pour autant, ils ne suffisent pas à rendre compte de

l'ensemble des raisons. Celles-ci peuvent être explicites et présentes avant l'action, ou se donnent a posteriori comme un effet observé mais non recherché. Les intérêts sont multiples et se situent à différents niveaux que nous proposons d'examiner.

Les raisons institutionnelles

Le contexte institutionnel d'exercice de la Prévention spécialisée produit un ensemble d'orientations qui peuvent revêtir la forme d'injonctions au travail avec les groupes. Ces orientations découlent du modèle historique d'intervention en Prévention spécialisée, du projet associatif et de la commande politique. Ces trois aspects sont évoqués par les équipes et services rencontrés et composent les repères institutionnels, distincts mais étroitement imbriqués, de l'action auprès des groupes.

La méthode pédagogique qui s'expérimente au lendemain de la seconde guerre et qui va inventer la Prévention spécialisée, s'adresse aux jeunes regroupés en bandes¹⁷¹. L'usage de ce terme est répandu et le sera largement dans les décennies qui suivent. Cette expansion engendre des visions diverses du phénomène et englobe des réalités aussi différentes que les bandes de l'après guerre destinées à assurer la survie des mineurs qui en sont membres que les « Blousons-noirs » qui signent la rupture de la société avec sa jeunesse. Ultérieurement, les textes qui donnent un cadre juridique et administratif à ce type d'action contre « l'inadaptation de la jeunesse », selon l'expression consacrée, mettent en avant le travail auprès des groupes comme constitutif du modèle. La circulaire du 17 octobre 1972, texte d'application de l'arrêté du 4 juillet 1972 qui officialise le système, spécifie la Prévention par la dimension collective : « ainsi, à côté des interventions individuelles prises dans le cadre des textes de 1958 et 1959 sur la protection judiciaire et la protection sociale de l'enfance, se dégageait un mode d'intervention susceptible d'agir en profondeur sur un groupe puis sur le quartier »¹⁷².

La construction administrative du système se nourrit amplement du travail intellectuel qui s'effectue dans les réseaux professionnels. La nécessité de réunir les expériences partageant une même pédagogie d'intervention conduit les acteurs concernés à s'organiser et à élaborer progressivement une doctrine commune où les groupes sont en première place : « la pratique quotidienne en prévention spécialisée se caractérise par deux domaines : la libre adhésion des personnes et des groupes à l'action... »¹⁷³. Au même moment, mais les processus sont forcément concomitants, des chercheurs fournissent une contribution à l'élaboration de l'objet et du champ d'action. Des travaux sont réalisés à la demande d'administrations, comme le Commissariat général du Plan ou la Direction de l'Education surveillée, ou à l'initiative de chercheurs en sciences sociales qui s'intéressent à la

¹⁷¹ Voir le travail de V Peyre et F Tétard où sont présentées quelques « aventures » fondatrices. Illustrant leur texte de nombreuses citations, les auteurs pointent l'importance des regroupements de jeunes ou « bandes » comme préoccupation à l'origine des expérimentations sociales (Foyers de prévention sociale à Lille, Equipes d'Amitié à Paris qui développent une vision positive de la bande et la nécessité de s'appuyer sur le « potentiel éducatif » que celle-ci représente). Les auteurs soulignent aussi l'impact à la fin des années 50 d'un autre phénomène collectif, celui des Blousons noirs, qui crée une angoisse sociale et accélère la reconnaissance institutionnelle du mode d'intervention que représente la Prévention spécialisée. V Peyre, F Tétard, op. cit., voir partie 1, « L'invention et ses inventeurs (1943-1950) » et partie 3 « L'incitation (1957-1962) ».

¹⁷² Circulaire du 17 octobre 1972, du ministère de la Santé et du ministère de la Jeunesse et des Sports.

¹⁷³ Extrait cité dans l'ouvrage de V Peyre et F Tétard, op. cit., p 221. Les auteurs précisent que cet extrait figure dans le texte d'orientation adopté lors des journées de l'ANEJ en 1976 et a été repris dans un document du CNL, *Livre ouvert des clubs et équipes de prévention spécialisée*, 1982, pp 135-137

jeunesse. Le regroupement du jeune fait parti des principales thématiques de recherche. Il est étudié comme une composante fondatrice du modèle né en réponse aux problèmes des jeunes des quartiers, ou est traité en lien avec une préoccupation sécuritaire¹⁷⁴.

Le phénomène des groupes de jeunes traverse donc l'histoire de la Prévention spécialisée, comme élément du problème et comme cible naturelle de la réponse. Revendiqué, à des degrés différents, cet héritage tend à se retrouver dans les projets associatifs actuels. Il a été de tout temps au cœur du projet de la structure parisienne qui a construit son identité professionnelle sur cette orientation collective. Pour elle, le travail avec les groupes est « *systématique* » et « *s'inscrit historiquement dans la norme de la Prévention* ». L'association a consacré des journées d'étude et de formation au thème. Les équipes voironnaise et strasbourgeoise font également référence au projet associatif ou au projet de service qui a inscrit l'aspect collectif comme un axe prioritaire de travail, ce que résume un éducateur : « *c'est marqué dans notre mission et c'est décliné dans le projet associatif* ».

La troisième raison de type institutionnel explicative de l'effort éducatif auprès des groupes réside dans la commande politique. Celle-ci s'exprime en général sous forme de convention qui précise les orientations concrètes de la Prévention dans le site concerné et constitue un document de référence. Ce document, fruit d'une négociation entre l'instance politique et les responsables professionnels, peut mettre en avant de façon particulière, voire prioritaire, l'action auprès des groupes. C'est l'exemple de la convention qui lie les trois partenaires du Pays voironnais : « *ce qui est demandé dans la convention, c'est qu'on intervienne d'abord auprès des groupes* ». Dans d'autres contextes, la commande est plus diversifiée et cherche à concilier les deux logiques individuelle et collective. La Charte départementale de la Prévention spécialisée dans le Bas-Rhin, d'octobre 2006, évoque à quelques reprises les interventions collectives et inclut dans les orientations cadres le travail auprès des groupes.

La référence au collectif figure donc, peu ou prou, dans les différents documents institutionnels produits par les autorités publiques et par les organismes professionnels. Cette référence puise sa légitimité dans l'histoire. Mais la raison historique vaut car le projet éducatif d'origine conserve aujourd'hui toute sa force face aux évolutions contemporaines. Les propos recueillis laissent penser, d'ailleurs, que la thématique du groupe est en train d'acquiescer une force renouvelée dans le contexte actuel. On assisterait même à un « emballement » de cette thématique dont plusieurs événements ou réflexions témoignent : la mise sur agenda politique de la question des bandes de jeunes, la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance qui instaure les groupes de jeunes comme public prioritaire de la Prévention spécialisée¹⁷⁵, les travaux réalisés par les instances représentatives du

¹⁷⁴ Les études sur la délinquance des jeunes en groupe et sur les bandes qui se multiplient dans la période, vont susciter des polémiques dont les termes revêtent une tonalité très actuelle. On peut citer notamment la réflexion coordonnée par Henri Michard et Jacques Selosse du Centre de Recherche et d'Etude de l'Education surveillée (CFRES) sur les bandes de jeunes : « l'attention de l'opinion publique est attirée depuis plusieurs années sur des groupes de jeunes qui se manifestent par des excentricités, des désordres, des comportements plus ou moins répréhensibles troublant l'ordre public... », *La délinquance des jeunes en groupe. Contribution à l'étude de la société adolescente*, Paris, éd Cujas, 1963. Quelques années plus tard, l'ethnologue Jean Monod porte un regard critique sur le travail précédent et livre sa propre analyse : « les données qu'elles (les études) chiffrent reposent sur des observations déficientes, doublement faussées par l'interrogatoire policier et judiciaire. Les bandes qui nous sont présentées sont des cadavres ». Voir V. Peyre, F.Tétard, op. cit., p 171-172.

¹⁷⁵ Voir la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, annexe 14 sur la Prévention spécialisée : « La Prévention spécialisée s'adressant à des groupes de jeunes... ». Source : *Guide pratique de la Protection de l'enfant et de l'adolescent*, ministère de la Santé et des Solidarités, 2007.

champ professionnel¹⁷⁶.

A certaines périodes, pourtant, la visée collective a été beaucoup moins prégnante. Au moment où l'intervention sociale et socio-éducative se technicise dans les années 70, la commande politique et l'action professionnelle sont résolument tournées vers la relation individuelle. Cette approche a forgé des modèles professionnels qui se trouvent aujourd'hui en tension face à cet appel au renouvellement de l'intervention vers plus de collectif. De même et tout naturellement, la commande politique essaie de concilier le double impératif de l'individuel et du collectif, et n'est pas dénuée de ce fait d'une certaine ambiguïté. Des agents éducatifs et autres intervenants pointent le fait, décrivant un contexte institutionnel comportant de l'implicite et difficile à décrypter. « *Ce qui est demandé par les financeurs, c'est l'approche individuelle, on élude l'aspect collectif* » confie un éducateur, renforcé dans son analyse par les propos d'un partenaire du quartier : « *la Prévention spécialisée est implicitement renvoyée sur l'individuel pour traiter l'urgence* ». L'affichage politico-institutionnel de l'action auprès des groupes de la part du politique comme des milieux professionnels, ne peut masquer l'existence de positions plus contrastées et ambivalentes qui constituent pour les agents éducatifs un cadre d'action parfois incertain.

Les raisons éducatives et pédagogiques

Un ensemble d'autres considérations de type éducatif viennent justifier le travail avec les groupes. La forme collective constitue, en effet, un vecteur fécond de ce point de vue.

L'atout éducatif tient d'abord, et tout simplement, aux effets bénéfiques de la dynamique de groupe. Les éducateurs énumèrent ces bienfaits qu'ils appréhendent régulièrement au fil de leur activité professionnelle quotidienne et qui se réfèrent aux fonctions classiquement reconnues au groupe. Certains propos mettent en avant la dimension socialisante qui se comprend à plusieurs niveaux. Un premier niveau est essentiel : « *le collectif permet d'intégrer socialement les jeunes* ». Il permet l'apprentissage de la relation à l'autre, des codes sociaux, de la solidarité à travers des épisodes parfois conflictuels. La vie en groupe représente, par ailleurs, une forme d'initiation car elle rend possibles des expériences, par exemple les voyages, qui constituent autant d'ouvertures au monde et d'enrichissement par l'accès à des connaissances diverses. D'autres acteurs mettent en avant l'effet stimulant du groupe : « *il y a une émulation entre les jeunes, l'un stimule l'autre* » ou encore « *le collectif est un cadre stimulant et un moyen pour valoriser les potentialités* ». Enfin, un autre aspect, très complémentaire, est pointé : l'aide au développement personnel. Les professionnels illustrent cette observation avec de nombreux exemples comme celui de jeunes qui, au retour d'un voyage, ont créé une association de soutien à l'Afrique ou ont repris le chemin du collège. Le collectif sert de support à la construction identitaire du jeune, de moyen pour s'affirmer y compris, précisent les éducateurs, pour les jeunes les plus difficiles.

Outre ses mérites connus sur le plan de la socialisation et de la construction personnelle de tout un chacun, le groupe représente un support éducatif appréciable au service des jeunes qui rencontrent des problèmes particuliers. Il est intégré par les professionnels comme un élément de la stratégie d'ensemble et est utile de deux façons principales dans l'abord et la prise en compte des difficultés

¹⁷⁶ Notamment, les travaux réalisés par le CSTS, le CTPS, l'IGAS.

juvéniles. Si l'expression de la difficulté trouve à s'exprimer dans la relation duelle entre le jeune et l'éducateur qui garantit une réelle confidentialité, elle peut gagner à émerger dans un cadre collectif. Elle se livre au détour d'une activité, et pas forcément dans une forme verbale explicite, suscitant une réaction spontanée. Cette réaction est celle des pairs qui portent un regard à la fois empathique et distancé, qui interprètent et déplacent la réalité problématique. C'est aussi la réaction des semblables qui, pour certains, vivent ou ont vécu des expériences proches. Ce processus de médiation et d'objectivation de la difficulté que permet la présence des pairs nourrit et reconfigure le face à face éducatif riche mais parfois enfermant. C'est en ce sens qu'un éducateur peut affirmer « *il est intéressant que le groupe réagisse et pas seulement nous, les éducateurs* ».

La présence des pairs favorise un autre processus qualifié, selon la formule d'un éducateur, de « contournement » de la difficulté. Telle qu'elle est décrite mais sans être conceptualisée comme telle par ceux qui la mettent en œuvre, la démarche consiste à valoriser les potentialités du jeune en l'insérant dans un groupe plutôt qu'à s'attacher de prime abord à sa difficulté. Les témoignages sont nombreux : « *ne pas aller de front vers la difficulté, passer par le groupe pour aller vers la difficulté, pour atteindre le jeune* », « *quand on me fait part d'un problème d'un jeune, je vais donner de l'importance aux compétences et non à son problème, et recourir à la démarche collective* ». L'intervention en milieu scolaire donne de bons exemples de cette pratique. Dans certaines situations où le risque de déscolarisation se profile, l'éducateur cherche à créer une motivation chez le jeune concerné en l'associant à l'activité menée par un groupe considéré comme porteur.

De ces exemples et propos, se dégage l'idée que la logique collective modifie l'appréhension de la difficulté individuelle et de son traitement. Fondée sur l'expérience et sur la connaissance de la dynamique des groupes, cette idée est ici sous-tendue par une pédagogie de la réussite dont les composantes sont énoncées clairement : considérer le jeune dans ses capacités et non seulement dans ses difficultés, révéler ces potentialités en les intégrant à une dynamique collective, faire vivre des événements valorisants grâce à l'appartenance à un groupe.

Le contournement de la difficulté de la personne, qui n'est pas un évitement mais un adossement de l'aide individuelle sur le collectif, correspond à une démarche pensée et maîtrisée. Les professionnels en font état en indiquant que « *le collectif permet d'avoir une stratégie vis-à-vis du jeune* ». Mais la réussite de cette stratégie suppose plusieurs vigilances. D'abord, une vigilance vis-à-vis du collectif qui doit être porteur et exercer une influence favorable sur le jeune. La vigilance réside aussi dans un usage mesuré du groupe, ce qui est souligné à propos des situations d'urgence « *la difficulté du jeune, je la prends de front lorsqu'il y a une urgence, sinon je la travaille au sein du groupe* ». La préoccupation qui apparaît en filigrane est celle de la dialectique entre l'individuel et le collectif.

L'action avec les groupes présente, en effet, la spécificité de permettre un travail collectif et un travail individuel. Cette possibilité d'articuler les deux constitue un atout. Les éducateurs le soulignent et jouent des deux registres pour mettre en œuvre la démarche éducative et l'ajuster, dans la mesure de leur possibilité, à ce qu'ils perçoivent des évolutions de la situation du jeune et de ses attentes. Souvent complexe, ce jeu obéit à quelques lignes directrices.

Le premier principe prend la forme d'un constat : de l'action collective émergent les suivis individuels. Les voyages ou les séjours ont pour conséquence la mise en place d'accompagnements

individuels sur le plan de la santé ou de l'insertion professionnelle par exemple, en faveur d'une grande partie des jeunes, les deux tiers environ de ceux qui partent disent les éducateurs. Au demeurant, ceux-ci ne sont pas surpris par le phénomène qui résulte logiquement de l'activité de groupe conçue, entre autres, pour tisser une relation de confiance et ouvrir des perspectives : « *le groupe est un support pour que soient réalisés des accompagnements* » ou bien « *on intervient auprès du groupe et, après, on propose de l'individuel* ». La transition peut s'effectuer rapidement ou prendre du temps, emprunter des voies médianes. Un éducateur décrit les comportements de jeunes d'abord connus en groupes, puis qui se rendent par deux ou trois au local de la Prévention, avant de démarrer un travail individuel dans la durée.

Mais l'accroche individuelle ne signifie pas pour autant l'éloignement du collectif. Les deux logiques peuvent être concomitantes dans le sens où elles répondent à des attentes différentes. « *Agir collectivement, puis ou en même temps individualiser* », « *extraire les jeunes du groupe, leur montrer la différence entre ce qui se fait seul et ce qui se fait en groupe* » explique un éducateur. A l'exception de quelques situations qui peuvent l'exiger, l'arrachement au groupe n'est pas recherché. D'autant que les évolutions favorables que connaît l'un des membres sur le plan du comportement ou de la vie concrète grâce au suivi, peuvent avoir des conséquences positives sur le groupe lui-même : « *les suivis individuels peuvent faire monter le groupe vers le haut...utiliser la parole positive du jeune* ».

Le prolongement du collectif vers l'individuel ne constitue pas une règle. Le passage se vérifie régulièrement mais n'est ni une constante, ni une norme. Le travail collectif ne débouche pas forcément sur un travail individuel qui peut n'être voulu ni par l'éducateur ni par le jeune, et sans pour autant être considéré comme un échec. « *Le groupe est d'abord l'interlocuteur et non l'individu* » commentent des éducateurs qui affirment tenir la ligne du collectif et qui écartent l'idée d'un schéma donnant implicitement la prééminence à l'individuel vers lequel devrait tendre l'action éducative. Ils citent plusieurs exemples, à l'appui de leur propos, dans lesquels la cible est restée le groupe mais un groupe qui se métamorphose alors et se fragmente en fonction des parcours des individus, des propositions d'actions et événements divers. Par exemple, quelques uns des grands adolescents qui squattent sous un passage d'immeuble rejoignent un atelier d'écriture musicale à l'initiative de la Maison de quartier ou s'intègrent dans une démarche collective d'aide à l'emploi. Ils restent en lien avec la Prévention qui apporte un soutien sans individualiser la relation.

Enfin, l'absence de suivi socio-éducatif de la personne ne signifie pas, a contrario, la non prise en compte de l'individu. « *Quand on entre avec un groupe, on a le souci de travailler avec l'individu* ». Le travail avec le groupe donne l'opportunité d'une attention particulière aux membres qui le composent sans évoluer pour autant vers un accompagnement. Lors des séances d'entraînement, les éducateurs qui animent ou encadrent les activités sportives qu'ils ont initiées, recourent à ce qu'ils nomment une « *pédagogie différenciée* ». Celle-ci consiste à se comporter de façon identique pour tous dans le respect des règles communes, mais à s'autoriser des démarches qui s'adressent à certains en particulier. « *Pendant la séance, je ne mélange pas, on ne parle pas d'affaires personnelles, l'individuel c'est à la fin* » confirme un éducateur qui est attaché à cette pédagogie différenciée et qui s'emploie à repérer les comportements moins assidus et à remotiver chaque jeune, à verbaliser davantage lorsqu'il faut aller plus loin dans la communication, à valoriser les capacités de l'un ou de l'autre. Cette pratique est valable dans toutes les situations de travail avec les groupes : « *même dans le groupe, il y a toujours une relation individuelle, on agit de la même manière* ».

avec tous, mais on reprend différemment avec chacun ». Ainsi, l'individuel et le collectif ne sont pas déconnectés, mais ils se négocient ensemble et dans le même temps ou dans des temps proches.

L'enrichissement de la pratique professionnelle

Le travail avec le groupe n'est pas seulement bénéfique pour les publics jeunes, il est aussi enrichissant pour les professionnels. Cet éclairage de la question, l'apport du collectif à la pratique professionnelle, arrive dans les récits plutôt de façon incidente, peut-être parce qu'il semble aller de soi ou bien parce qu'il est peu identifié. En tout cas, les bénéfiques professionnels existent et sont de trois types.

Le premier bénéfice profite aussi bien au jeune qu'au professionnel. Le groupe présente l'avantage d'élargir la perspective et cela dans un double sens. L'inscription dans une dimension collective fait surgir des éléments que l'approche duelle ne permet pas de saisir : *« on découvre des choses qu'on n'a pas forcément dans la relation individuelle »*. Le groupe, par ailleurs, fait sortir du *« dogme de la référence unique »* qui met un même professionnel face à un même jeune. Il offre une alternative ou une dérivation possible à ce *dogme* qui, dans une vision négative, est qualifié de *« potentiellement intrusif »* pour le jeune mais aussi enfermant et pesant pour l'éducateur et, à terme, contre-productif : *« cela permet d'aller de l'avant car parfois on est dans des impasses », « il permet de sortir du toi et du moi »*.

Le groupe opère un élargissement à un autre niveau, celui des modalités d'action, et c'est là un second bénéfice. Le travail avec les groupes requiert une démarche collective du côté de l'équipe. De manière générale, même si l'un d'entre eux est davantage porteur et responsable de la dynamique, les éducateurs ne vont pas seuls mais à plusieurs en même temps ou se relaient vis-à-vis du groupe. Ils agissent de façon complémentaire et coordonnée, mais aussi chacun avec ses compétences, ses convictions, ses expériences. Les temps collectifs donnent l'occasion de mettre sous le regard des collègues, qui partagent un même projet associatif et un même parcours de qualification sociale, des façons multiples et diverses de travailler : *« on s'apporte des manières de faire différentes »*. Les activités collectives sont donc propices à une approche réflexive des pratiques, à une ouverture à de nouveaux outils, méthodes et supports que les éducateurs peuvent s'approprier pour enrichir et dynamiser leurs propres modes d'action. Elles représentent un puissant moteur de diversification et de renouvellement des pratiques professionnelles. Elles sont aussi présentées comme ressourçantes.

Ce ressourcement s'entend sur le plan professionnel, mais également sur le plan personnel. Outre ce qui nourrit et construit directement l'action, plusieurs observations signalent des apports essentiels qui se situent à mi-chemin entre les deux registres. *« Entre les éducateurs, ça a été fort, ça s'est super bien passé »* rapporte un professionnel qui, après avoir analysé la portée éducative du voyage pour les jeunes, s'attarde sur les liens entre collègues : *« nous avons eu des conversations extrêmement riches avec un vrai besoin de paroles et de partage »*. Autrement dit, l'action auprès des groupes a l'avantage de donner accès à la vie de groupe. Temps utile pour installer la confiance et la proximité avec les jeunes, les actions collectives sont aussi pour les éducateurs un temps privilégié d'échange, de reconnaissance et d'expérimentation du savoir être. Ces observations issues du vécu traduisent le sentiment de ressourcement dont font part certains éducateurs, et renouent avec l'idée ancienne qui

a traversé les mouvements éducatifs, selon laquelle il faut avoir expérimenté la vie de groupe pour aller vers le groupe. Elles redonnent du sens à cette notion de travail sur soi qui serait indispensable au travail avec autrui

Cette perception des professionnels remet au centre de l'analyse un élément que nous avons déjà noté et qui est la dimension personnelle. Présente dans tout métier de la relation qui oblige le professionnel à s'exposer, cette composante se perçoit dans l'investissement consenti par les éducateurs et dans l'appel qui est fait au savoir être, aux compétences de type expérientiel. La part personnelle se révèle aussi dans le choix des supports concrets qui se réfèrent à des compétences et à des goûts détenus par certains mais pas unanimement partagés. Les supports de l'action tiennent à des personnalités et ne sont pas interchangeables. « L'appétence » du professionnel constitue, à n'en pas douter, une condition essentielle de l'action avec les groupes.

CONCLUSION

La préoccupation qui est à l'origine de ce travail « Groupes de jeunes et pratiques de prévention spécialisée » conduit à de nombreux constats. Nous reprenons, ici, les principaux résultats de l'étude et formulons, à la suite, une série d'interrogations qui leur sont liées. En effet, les rencontres avec les professionnels ont fait émerger une vision des groupes et des pratiques et, au fil de la réflexion, un ensemble d'autres observations. Resserrée jusqu'ici sur l'objet central de l'étude, l'analyse s'élargit, alors, dans cette partie conclusive pour prendre en compte ces observations et porter un regard sur certains enjeux actuels de la Prévention spécialisée.

Les groupes de jeunes, dans la définition que nous avons pu en donner à partir de l'observation menée dans les trois sites, sont nombreux dans l'espace public et divers dans leur forme. Ils correspondent à un phénomène naturel de socialisation adolescente. Appartenir à un groupe, se retrouver entre pairs fait partie de la normalité et répond à un désir d'entre-soi à l'écart des adultes. Loin des amalgames qui consistent à assimiler d'emblée le groupe à un danger, ces rassemblements ont une fonction socialisante et ne sont, en soi, ni violents ni pathogènes. Educateurs et autres professionnels ne nient pas, pour autant, l'existence de formes dures de regroupements. Présentant des problématiques lourdes liées notamment au deal ou à la consommation de produits, et des comportements d'agressivité, ces formes là sont très préoccupantes mais résiduelles. Elles tendent, cependant, à masquer le caractère positif et constructif du regroupement juvénile dans sa forme la plus répandue, engendrant une vision négative et décalée de ce qui, somme toute, n'est qu'une dimension banale de la sociabilité adolescente, dans les quartiers dits défavorisés comme dans l'ensemble du territoire.

Il existe, par ailleurs, une forme particulière de regroupement qui a retenu notre attention. Certains professionnels rencontrés dans le cadre de l'enquête ou les associations auxquelles ils appartiennent interviennent auprès de jeunes en errance. Visibles notamment en centre ville, ces jeunes sont en relation les uns les autres et vont ensemble dans l'espace public. S'il y a un fonctionnement collectif, peut-on pour autant parler de groupe ? La réalité de l'errance et les situations vécues par les jeunes concernés permettent-elles la formation d'une entité ? Cette entité, si elle existe, est-elle comparable, proche des configurations juvéniles plus habituelles ? Présente-t-elle une même dynamique fondée sur les différents aspects que nous avons décrits ? L'enquête a permis d'éclairer la singularité supposée du phénomène, son caractère très éphémère et évolutif ainsi que sa dimension utilitaire puisque les raisons d'être ensemble sont essentiellement liées à la consommation de produits ou à la survie. La spécificité de ces formations ponctuelles tiendrait, également, à l'existence de rapports de domination qui, certes, s'observent dans les groupes de pairs mais qui trouveraient ici une expression exacerbée sous forme de « kidnapping de jeunes par d'autres jeunes »¹⁷⁷ et empêcheraient le développement de solidarités. Mais notre exploration est restée courte, insuffisante pour donner lieu à des résultats significatifs. Ces « réunions d'intérêt », ces « alliances » occasionnelles, ou encore ces « groupes qui ne fonctionnent pas avec un fonctionnement de groupe » et que les équipes éducatives cherchent, dans un premier temps, à défaire pour

¹⁷⁷ Les passages en italiques sont extraits des entretiens.

reconstruire ensuite différemment, méritent, sans doute, une investigation plus fine que l'approche rapide que nous avons pu leur consacrer.

Sur un plan plus général, si l'existence de groupes ne suscite pas d'inquiétude particulière chez les professionnels, elle engendre, par contre, une préoccupation éducative présente dans les trois sites. L'action envers les groupes fait donc partie des pratiques communes. Les équipes la décrivent, la commentent, l'illustrent sans omettre de rappeler que l'attention portée au groupe est une orientation constitutive, historiquement, de leur mission spécifique. Par leur propos, elles valorisent les deux aspects de cette action. Le premier consiste à être en interaction avec l'entité présente dans l'espace public ou « groupe naturel » et sans que cela conduise forcément à une activité structurée ou à un suivi. Le second, plus visible, consiste à mener un projet éducatif précis avec un ensemble identifié d'individus formant alors le « groupe constitué ». Entre ces deux formes groupales, il n'y a pas rupture ou opposition, mais continuité. La simple présence éducative, en effet, reconfigure le groupe naturel qui se constitue dans une forme nouvelle. Et, inversement, cette reconfiguration rend possible des appariements nouveaux et spontanés entre pairs. Les représentations communes, cependant, s'attachent essentiellement aux pratiques avec les collectifs constitués. Celles-ci tendraient à résumer le travail avec les groupes, alors qu'elles ne sont que l'aboutissement du rapprochement effectué en amont par l'éducateur, lors du temps passé « en rue », avec les regroupements naturels.

Cette prégnance de l'action envers les groupes, résultat essentiel compte tenu de nos axes d'investigation, peut sembler comporter une part d'évidence. En effet, deux des trois sites retenus sont connus pour accorder une importance de premier plan à l'action de type collectif par rapport à l'individuel. Mais nous n'avons pas seulement recueilli, dans le Pays voironnais ou dans le 18^e arrondissement à Paris, ce qui était donné d'avance. Nous l'avons mis à l'épreuve du concret en examinant méthodiquement les mises en œuvre. Pour la JEEP à Strasbourg, par différence, cette modalité de travail ne fait pas l'objet d'un affichage, mais les récits des éducateurs font apparaître l'intérêt qui lui est porté. On peut penser que l'étude a un effet immédiat de dévoilement : elle donnerait à la réalité le sens attendu et révélerait l'objet même. Cependant, et c'est ce qui est intéressant, quels que soient les contextes de départ – affichage ou non d'une priorité de travail, mise en avant du groupe comme support éducatif, tentative ou non de codification de l'action...- les discours et les pratiques éducatifs se rejoignent d'un site à l'autre. On peut donc formuler une double conclusion. D'une part, l'action auprès des groupes correspond à une pratique effective. D'autre part, elle n'est pas un impensé dans le sens où les professionnels sont en capacité de faire état de pratiques spécifiques, qu'elles soient identifiées comme telles a priori ou a posteriori, et de produire une analyse sur les raisons et les enjeux de celles-ci.

L'action auprès des groupes n'est pas un impensé

Le décryptage des pratiques a permis de mettre en évidence les éléments de l'action. Ceux-ci sont présentés de façon détaillée dans le texte. Ils sont en partie distincts et en partie communs aux différents sites.

C'est sur le plan de l'encadrement de l'action que résident les principales différences. Les contextes institutionnels qui orientent l'action diffèrent, aussi bien du côté de l'association que des partenaires locaux et des autorités compétentes. De même, le degré de formalisation dont cette action peut bénéficier varie, l'exemple le plus avancé étant celui de Voiron où des règles ont été explicitement formulées offrant quasiment une « feuille de route » aux professionnels. Ces éléments institutionnels sont essentiels car ils dessinent les contours de l'action. Mais s'ils la profilent, ils ne la produisent pas totalement, ni ne l'enserrent d'ailleurs. L'action possède sa propre force, elle se déploie aussi par elle-même, de façon autonome, en appui sur les compétences détenues par les professionnels.

Ce processus d'autoproduction de l'action, ou de « débordement », explique certainement le fait que les démarches éducatives suivent une même logique malgré la diversité des cadres. Les mêmes principes ou objectifs pédagogiques sont mis en avant, les ressources mobilisées sont identiques, les vigilances et prudenances sont similaires d'un site à l'autre. Les aspects communs sont repérables à la fois dans l'approche du groupe (une axiomatique de l'abord du groupe), la vision du groupe et de sa configuration (fonction socialisante du groupe de pairs, passage du groupe naturel au groupe constitué), les différentes dimensions de la relation socio-éducative (confiance, respect de l'entre-soi, articulation collectif/individuel...), la posture de l'éducateur (présentation de soi, explication de la fonction éducative...), le déploiement dans le temps et dans l'espace du lien éducatif (gestion maîtrisée du temps, phase et lieux d'observation...). Ainsi conçue et mise en œuvre, l'action laisse une place centrale au travail de rue. La présence « en rue » constitue le meilleur moyen de nouer un contact avec les regroupements juvéniles. Mais cette fonction inaugurale n'épuise pas l'utilité du travail de rue. Celui-ci constitue un temps éducatif autonome, par la possibilité qu'il offre de rester en lien avec les jeunes et par la veille éducative qu'il permet.

Récurrents, ces éléments sont des dénominateurs communs constitutifs d'une logique d'intervention auprès des groupes. Ils révèlent une proximité des pratiques, mais non une similitude. Par delà le partage des convictions et des outils professionnels, en effet, les mises en œuvre sont différenciées. Elles varient selon le profil des équipes, les caractéristiques locales et les contextes institutionnels dont nous avons déjà rappelé la diversité. Le portage de l'offre éducative vis-à-vis des groupes, par exemple, illustre bien cette idée. L'approche directe peut être très utilisée dans un site et être conçue comme une phase ordinaire du schéma d'action, mais être tout à fait exceptionnelle voire absente, dans un autre site. De même, les supports utilisés sont pluriels, mais ils répondent tous à la même utilité éducative.

L'homogénéité, établie, des registres d'action et des conceptions alimente une idée qui s'avère centrale dans notre analyse : le travail auprès des groupes n'est ni improvisé, ni dû au hasard. Cette homogénéité est la preuve que l'action menée par tel ou tel professionnel n'est ni isolée, ni laissée à sa seule subjectivité. Cette action est construite. Elle l'est, a fortiori, dans les sites qui ont produit un canevas d'action. Mais elle l'est aussi dans les sites où une telle démarche n'a pas eu lieu. Dans ce cas, l'absence de conceptualisation explique, peut être, la perception de prime abord des éducateurs. Interrogés, ceux de la JEEP par exemple, sont d'abord hésitants. Puis le propos s'affirme. La présentation et l'explicitation des actions quotidiennes opèrent une mise à distance qui rend visible ce qui s'effectue spontanément, et permettent à l'un d'entre eux de confier : « il existe une stratégie qui n'est pas forcément formalisée ni en équipe, ni par moi-même. C'est en discutant que je prends la mesure de mon action et de ma stratégie ». L'appréhension, dans un premier temps, très

empirique de l'action auprès des groupes fait émerger à la conscience de ces professionnels l'existence d'une démarche plus construite et réfléchie qu'il n'y paraît.

Les équipes analysent les situations, développent une connaissance et une compréhension des groupes, imaginent des stratégies appropriées et, pour cela, mobilisent des savoirs nombreux et divers.

Faut-il des compétences spécifiques pour travailler avec les groupes ?

La question de la nature des savoirs requis par le travail auprès des groupes est donc posée. Elle n'est pas soulevée immédiatement comme si, somme toute, ce type d'action relevait des savoirs classiques détenus par tout professionnel éducatif lorsqu'il exerce des missions dans le champ de la Prévention spécialisée. Mais lorsque la question survient, elle s'affine et se décline en une multitude d'interrogations : faut-il des compétences spécialisées ? Les éducateurs sont-ils préparés à ce type d'action ? Comment former à ce travail ?... Sur ces différents points, responsables et opérateurs de terrain mènent une réflexion proche qui consiste, d'une part, à postuler l'existence de compétences particulières et, d'autre part, à souligner la faiblesse de l'étayage professionnel.

La particularité des compétences se fonde sur deux éléments : l'aptitude personnelle et l'expérience. Le registre personnel, toutefois, caractérise l'action éducative qui, de manière générale, met en œuvre la subjectivité de l'agent. La spécificité revendiquée, ici, réside dans le fait que l'éducateur doit posséder des dispositions personnelles précises. Ces dispositions sont celles qui rendent possible la relation avec un collectif et qui ne se retrouvent pas forcément chez tout professionnel. Il est ainsi fait référence au savoir être, à « l'appétence » de l'éducateur ou à sa sensibilité qui lui permet d'être à l'aise avec des collectifs, à son autorité naturelle pour s'imposer et ne pas « se laisser déborder », ou encore à l'existence d'une passion, d'un centre d'intérêt sur le plan sportif, culturel ou autre et susceptible d'entraîner les jeunes. Nous avons relaté de nombreux exemples : voyage, boxe thaïlandaise, foot... La mise en avant d'une propension naturelle au travail avec les groupes avoisine l'idée, sans que le terme soit prononcé sur le terrain, d'un engagement de l'éducateur qui mettrait sa propre histoire et sa subjectivité au service de sa mission éducative. Quant à l'expérience, elle donne de la « bouteille ». La confrontation régulière aux groupes, la mise en situation permettent de se forger in situ des savoirs et d'acquérir la bonne posture éducative.

L'appel à la subjectivité et à l'expérience comme constitutives d'une capacité professionnelle spécifique traduit une double réalité. Cette réalité est, tout d'abord, celle du terrain et de l'exigence éducative qui, telle qu'elle est perçue et définie par les professionnels, nécessiterait donc une posture personnelle. Pour autant, l'accent mis sur la dimension personnelle n'efface pas la présence, tout aussi essentielle, des qualifications sociales classiques. L'éducateur mobilise ces acquis sur le plan, notamment, de la connaissance sociologique et psychologique des publics, de la compréhension des contextes, de la méthodologie d'action, de la dynamique de groupe, des outils d'intervention dans le champ de la prévention jeunesse. Ces connaissances forment la culture d'intervention dans le domaine considéré et créent les réflexes professionnels. Elles constituent le sous-bassement nécessaire à une action efficace et ne sont pas, loin de là, minimisées. Les modes d'approche des groupes, les stratégies d'observation et de gestion du temps, les modes de

constitution des groupes relèvent de ces savoirs professionnels qui, donc, se combinent avec pragmatisme et intuition éducative. Les formules en usage dans le milieu professionnel qui évoque « l'intelligence de la rencontre » ou un « fonctionnement à vu » traduisent cette idée que l'interaction avec les groupes de jeunes relève d'ajustements permanents, de « tâtonnements » et de compétences mixtes.

L'explicitation de la part personnelle sert, par ailleurs, à renvoyer à une autre réalité, qui est celle d'un déficit : travailler avec les groupes ne s'apprend pas dans les instituts de formation aux métiers du social. Il faut donc trouver par soi-même les chemins de l'action. Ce constat est massif, à peine tempéré par quelques jeunes éducateurs, qui se souviennent de modules d'enseignement consacrés à l'action collective. Notre investigation est restée sobre sur ce point. Elle ne nous permet pas de porter une analyse significative qui demanderait une étude des dispositifs et des démarches de formation, mais seulement de faire état de ce qui est signalé par une large majorité de professionnels comme un vide. Il y a peu d'apport de connaissances sur le sujet. Au sein des dispositifs de formation initiale ou continue, il y a peu d'enseignements relatifs à la méthodologie d'intervention auprès des groupes, ou à des approches théoriques du phénomène de regroupement juvénile. Pourtant, les travaux sur la question ne manquent pas. Pédagogues, sociologues et autres experts ont produit de nombreuses analyses qui pourraient guider l'action et lui donner un sens. Mais ces analyses n'entrent pas, ou pas encore, dans les programmes d'enseignement et, au-delà, sont peu diffusées dans le champ professionnel. En tout cas, les éducateurs n'en ont connaissance qu'exceptionnellement¹⁷⁸, et ont rarement lu sur le sujet. L'intervention éducative auprès des groupes n'est ni un thème d'enseignement, ni un objet de réflexion. En l'absence d'outillage pratique et théorique, l'apprentissage se fait sur le terrain. Il se fait par l'expérience et par la mobilisation simultanée des qualifications sociales d'ordre général et des capacités personnelles. Enfin, l'absence ou l'insuffisante transmission de connaissances a aussi un autre effet : l'action auprès des groupes est invisibilisée. Peu enseignée, peu débattue, peu promue, elle risque fort d'être peu pratiquée.

Cette situation lacunaire ne condamne pas le professionnel à agir seul et à être dépourvu de repère approprié. Il trouve, et c'est le cas dans les trois sites, un appui au sein de son institution. Cet appui s'effectue, d'abord et de façon régulière, au sein du collectif de travail que constitue l'équipe éducative ou le service de Prévention spécialisée. Les réunions d'équipe servent à l'échange d'informations et, surtout, à l'analyse des pratiques qui peut se dérouler, selon un rythme propre à chaque équipe, en présence de psychologues. Si elles rendent possible une mutualisation de l'intervention éducative -tout éducateur détenant les informations sur chaque situation peut prendre le relais de son collègue- elles constituent surtout un temps précieux d'auto-formation ainsi que d'élaboration et d'accompagnement de l'action. Les différentes démarches organisées à l'échelon de l'association sous les formes diverses que nous avons observées - séminaires annuels, journées associatives...- contribuent également à l'étayage professionnel. Ces lieux et temps dédiés jouent un rôle essentiel sur le plan de la connaissance, par l'apport de contenus, et sur le plan de la réflexion, par les débats ouverts sur le sens de l'intervention auprès des groupes. Ils remplissent aussi une autre fonction, essentielle à la construction et à la consolidation des professionnalités. Par l'intérêt

¹⁷⁸ Rares sont les éducateurs qui peuvent citer des références d'ouvrages sur la question des groupes de jeunes ou sur la méthodologie de travail avec ces groupes.

manifesté à ces occasions à cette pratique éducative, ils contribuent à « réassurer » le professionnel dans son choix d'intervention.

Ainsi, le soutien institutionnel, le recours aux aptitudes personnelles, l'autorité que confère l'expérience, les formations en travail social génèrent un ensemble de savoirs. Par ces différents processus d'apprentissage et d'étayage de la pratique, l'intervenant se qualifie pour aller vers les groupes et agir avec eux. Il se constitue progressivement ce qui pourrait être un socle de compétences. Ce socle est postulé implicitement lorsque les professionnels s'accordent sur l'idée que ce type d'intervention requiert des qualités qui ne sont pas complètement identiques à celles qui sont utiles pour, par exemple, effectuer un travail d'accompagnement individuel. Mais, il n'est pas identifié clairement dans le sens où la nature des compétences qui le composeraient n'a fait jamais l'objet d'une déclinaison rigoureuse. D'ailleurs, il n'a jamais été fait état de tentative visant à élaborer un référentiel de compétences comme cela a été le cas pour certaines interventions socio-éducatives (AEMO, AED). L'absence d'une telle démarche illustre l'écart entre la revendication, discrète mais réelle, d'une spécificité de savoirs et le degré, faible, de formalisation. La seule formalisation qui s'opère est celle qui s'effectue en interne et a posteriori, selon une méthode inductive qui consiste à raisonner et à conceptualiser à partir de situations empiriques pour dégager une compréhension des phénomènes et des règles de conduite. La connaissance d'ensemble, ainsi produite, ne peut être détachée d'une réflexion, sous une forme ou une autre, des effets de l'action éducative.

Que produit l'action auprès des groupes ?

S'interroger sur ce que produit l'action socio-éducative constitue une préoccupation présente sur le terrain, où elle affleure rapidement, et dans la pensée des responsables à l'origine de ce travail. Difficile, en effet, de faire l'économie d'une réflexion sur les effets de la pratique étudiée. D'une manière générale, la prévention spécialisée est tenue d'analyser l'impact de son action. La loi du 2 janvier 2002 a, en effet, rendu obligatoire et généralisé les démarches d'évaluation exigeant des professionnels la mise en place d'outils de suivi et de formalisation des pratiques. Ces démarches sont encore en construction. En attendant, les rapports annuels des trois équipes rendent compte de l'activité menée sur le plan collectif. Ils fournissent un ensemble de données qualitatives ou quantitatives -nombre d'interventions collectives, cartographie des groupes, analyse d'actions réalisées...- et livrent un ensemble d'observations et d'analyses qui constituent autant de tentative pour appréhender les impacts de l'action.

Partant, notre démarche de repérage de ces effets n'est pas de nature évaluative. Nous n'avons pas cherché à répertorier des données ou des faits objectifs, à partir d'indicateurs appropriés, pour mesurer des transformations. Là n'est pas notre intention. Notre visée est autre et plus modeste, exploratoire, consistant simplement à rassembler des fragments d'entretiens qui permettent d'alimenter le débat non pas sur l'efficacité et la performance de la Prévention spécialisée mais sur son rôle. Dans ce sens, nous nous sommes intéressées aux attentes des éducateurs lorsqu'ils entreprennent ce type de pratique, et à la façon dont ils interprètent, perçoivent les processus qui s'ensuivent en fonction des objectifs éducatifs qu'ils se donnent. Nous avons également été attentives aux réflexions des partenaires de la prévention, opérateurs de proximité ou responsables

institutionnels qui, en effet, expriment une attente, vis-à-vis de la Prévention. Les quelques éléments recueillis sont ceux qui ont été spontanément évoqués lors de l'enquête et sont plutôt dispersés, n'ayant pas vocation à épuiser le débat. Mais ils éclairent certains enjeux qui entourent le travail auprès des groupes.

Les effets de cette pratique sont abordés sur trois registres : l'individu, l'environnement du jeune et l'action publique puisque la prévention spécialisée concourt à une politique globale de la jeunesse. En ce qui concerne le regard sur l'individu, les professionnels n'expriment pas une attente prédéterminée, selon un schéma qui laisserait penser que l'action avec le groupe aurait de fortes chances de susciter chez les jeunes des démarches personnelles se traduisant, notamment, par la mise en place d'accompagnements individualisés. Les équipes adoptent des positions prudentes et réalistes, ouvertes. Mais, elles sont attentives à déceler chez chaque jeune les signes d'évolution qui peuvent être interprétés comme une conséquence de la prise en compte du collectif sur les comportements individuels. Les récits éducatifs donnent de nombreux exemples de ces changements sur le plan de l'estime de soi, de la relation à autrui ou de la construction de l'avenir. Ces évolutions positives sont à apprécier en lien avec chaque histoire personnelle, et s'effectuent progressivement. Dans ce sens, la durée est un indicateur essentiel. La relation éducative qui se prolonge dans le temps ou l'inscription successive du jeune dans les actions proposées par les éducateurs et son intégration à différents « groupes constitués » sont présentés comme les critères d'une action professionnelle réussie. « L'emboîtement des actions », selon les termes d'un éducateur, marque les étapes du jeune vers un mieux être, même si ce parcours n'est pas linéaire et peut comporter des phases rétroactives.

Travailler avec les groupes constitue, ensuite, une modalité d'action susceptible d'engendrer un processus plus large, concernant l'environnement social local. Cette ouverture constitue un second registre où peut s'apprécier la portée de l'action éducative. Elle concerne, en premier lieu, le lien qui se noue avec les familles. Le rapprochement avec celles-ci n'est pas immédiatement recherché, mais est la conséquence du travail avec les groupes. Celui-ci donne une voie d'accès aux familles lorsqu'il faut demander une autorisation pour une sortie, organiser un déplacement sportif, présenter lors d'une soirée conviviale les souvenirs de voyage, expérience enrichissante qui valorise les jeunes et, par ricochet, les familles venues pour cette occasion. Le montage d'un projet, la participation des jeunes à une activité sont autant d'opportunités que les éducateurs saisissent pour solliciter les familles, les connaître, les impliquer alors que le contact ne se réalise pas spontanément, celles-ci étant souvent en retrait ou « dépassées » par les situations qu'elles vivent. De surcroît, l'abord est facilité puisqu'il s'effectue dans un contexte doublement dédramatisé, d'une part, par le fait du collectif qui dépersonnalise et, d'autre part qui est celui d'une perspective porteuse et non de situations individuelles problématiques. Le milieu familial est donc largement pris en compte par les professionnels. L'aide aux jeunes passe par l'aide apportée aux familles, souvent fragiles, pour qu'elles offrent aux jeunes le cadre structurant dont ils ont besoin.

Au-delà du cercle familial, l'intervention avec les groupes permet de tendre une passerelle avec le milieu de vie dans ses différentes dimensions : communauté, réseaux de sociabilité, quartier. Les terrains montrent que l'action éducative offre plusieurs façons de passer de l'entre-soi juvénile à la vie sociale : un chantier ponctuel, destiné à financer une sortie, qui propose différents services à domicile ; une journée « propreté » et d'éducation à l'environnement ; un « jogging »

d'entraînement au petit matin dans les rues du quartier et sous le regard des habitants. Des liens se tissent entre les jeunes et la population, les représentations respectives évoluent. La confiance s'installe, du moins la méfiance qui éloigne les uns des autres peut se dissiper. Certaines initiatives vont au-delà. Elles favorisent un début d'implication citoyenne lorsque les jeunes s'instaurent comme interlocuteur et négociateur pour participer à des décisions concernant des aménagements urbains ou des équipements sportifs. D'autres peuvent avoir des impacts plus larges que prévu et concerner un cercle plus étendu que celui du groupe de jeunes. Le cheminement du projet éducatif peut impulser une dynamique engendrant ce que les milieux professionnels identifient comme une « pratique sociale collective ».

La prise en compte facilitée des familles et du milieu de vie constitue à la fois un objectif à poursuivre, puisqu'inscrit dans les missions de la Prévention spécialisée, et un résultat de l'action avec les groupes. Enfin, cette action, et c'est le dernier niveau de réflexion, est menée dans le cadre d'un dispositif, la Prévention spécialisée, qui est un segment de la politique publique envers la jeunesse inadaptée ou en risque de marginalisation et dont les finalités sont larges et potentiellement évolutives. A ce titre, l'action avec les groupes est porteuse d'un sens que les professionnels souhaitent analyser à un niveau politique d'autant qu'elle présente, dans le contexte actuel, de nombreux atouts et peut faire l'objet de fortes attentes.

Si, le travail avec les collectifs fait partie du métier d'éducateur de prévention spécialisée inscrit dans le champ de la protection de l'enfance, alors il prend sens dans une logique globale d'action sociale, d'aide à l'insertion des jeunes vulnérables ou en situation de besoin. La relation de confiance qu'il permet d'établir vise un objectif de socialisation, de régulation sociale. Le contexte de ces dernières années, comme cela a été le cas en d'autres temps, brouille cette vision. Les tensions dans les quartiers urbains et la représentation négative du regroupement juvénile stigmatisé par le phénomène des « bandes », la thématique de la montée de l'insécurité qui va de pair poussent la Prévention vers le champ de la prévention/sécurité. Alors, l'intervention éducative prend une autre signification. Elle glisse vers une logique d'encadrement et de contrôle de la jeunesse. La présence auprès des organisations de jeunes, perçues comme potentiellement dangereuses, serait utile pour contenir les dynamiques collectives en les réorientant, voire en les défaisant. Elle servirait à prévenir les désordres urbains et la délinquance, à garantir la « tranquillité publique ».

Dans les trois sites, les équipes revendiquent une finalité socio-éducative, tournée vers le soutien aux jeunes qui vivent des situations de rupture, des mises à l'écart. Elles expliquent, comme le montrent les développements précédents, que cette action éducative a une conséquence indirecte sur le maintien de la cohésion sociale et contribue au calme. Cette position ne nie pas l'existence de troubles causés par l'existence de regroupements dans l'espace public, mais apporte une autre réponse. Elle ne résout pas non plus certaines incompréhensions qui persistent de la part de partenaires, de la population locale, des élus. Educateurs et responsables d'équipe gèrent donc la tension qui naît de l'écart entre leur conception de leur mission et les demandes ou commandes qui leur sont exprimées espérant de l'action auprès des groupes une utilité qui n'est pas celle que les professionnels recherchent. Cette gestion s'effectue au quotidien et dans les territoires d'intervention, sous forme de négociation douce ou plus serrée selon les contextes et les événements. Elle n'évade pas la prise en compte de ces attentes, c'est le cas en particulier dans le

Pays voironnais où l'équipe, interpellée, traite la demande politique en essayant de la transformer et de modifier la vision de la situation qui fait problème.

Il est indéniable que l'action auprès des groupes représente un enjeu fort. La Prévention peut considérer que la présence collective des jeunes dans l'espace public crée un devoir d'intervention pour elle, en référence à son projet social. Mais ce qui constitue pour elle un devoir d'intervention représente aussi une mise à l'épreuve, où sa capacité à résister aux différentes attentes qui lui sont adressées est liée à sa capacité à expliquer ses choix.

Y a-t-il des facteurs favorables au travail avec les groupes ?

La réflexion, à l'origine de cette étude, part d'une volonté de connaissance du fonctionnement des groupes et de la pratique éducative qui leur est destinée. Elle naît aussi d'un doute sur la diffusion de cette pratique dans les territoires de la Prévention spécialisée : celle-ci correspond-elle à une réalité ? Est-elle largement mise en œuvre ? Nous avons apporté des éléments de réponse sur la nature de l'intervention et ses composantes, mais nous n'avons pas mesuré son étendue, cette mesure n'étant pas retenue comme un axe de travail. Il fallait, d'abord, identifier le mode d'action, dans ses variantes, et son utilité sociale avant d'envisager d'en faire un état des lieux si tant est que ce repérage est pertinent.

Le doute initial sur l'effectivité de la pratique nous amène à nous interroger sur les conditions d'existence d'une telle action. Y a-t-il, en quelque sorte, des conditions requises, des facteurs déterminants qui la rendent possible ou qui expliquent les formes de mise en œuvre observées dans les trois sites ? Au terme de notre observation, il apparaît que la pratique auprès des groupes requiert un ensemble de conditions dont aucune n'est entièrement déterminante mais qui, ensemble, créent un contexte plus ou moins favorable et profilent l'action.

De nombreux éléments ont été repérés et analysés. Parmi ceux-là, nous avons souligné l'empreinte associative. Nous l'avons vu et les monographies en rendent compte, l'histoire de chaque association influe sur les modalités de travail actuelles. Le service de Prévention spécialisée du CODASE s'inscrit dans une continuité associative où l'approche groupale, fondée à l'origine sur le travail en internat, a toujours été présente. ARC 75 et Mozaïc sont nées de l'initiative des Equipes d'Amitié qui, au lendemain de la seconde guerre, forge un modèle d'intervention auprès des « bandes positives » nombreuses dans la ville de Paris. Fidèle à cette tradition, le projet associatif d'aujourd'hui définit l'action auprès des groupes comme la principale mission à mener. La pratique vis-à-vis des groupes figure aussi dans la tradition de la JEEP qui se crée pour animer des clubs de jeunes et des dynamiques collectives. Dans les trois sites, l'histoire est convoquée pour commenter l'existence, aujourd'hui, de pratiques auprès des groupes. Les choix d'origine constituent donc une sorte de capital associatif, ils tracent une voie. Mais, cela ne signifie pas que ce type de pratiques n'existe que là où l'association porte de longue date un intérêt au groupe. D'autres facteurs entrent en ligne de compte.

Les compétences détenues par l'équipe d'intervenants représentent une seconde variable explicative de l'engagement auprès des groupes. Ainsi que nous l'avons amplement développé, ces

compétences tiennent autant à une qualification sociale qu'à des qualités personnelles et à l'expérience. Aller vers les groupes suppose une implication, une sorte d'exposition de soi que tous les professionnels ne peuvent consentir, même s'ils sont bien formés. Nous avons relevé, par ailleurs, l'utilité de formation technique dans un domaine autre que l'éducatif, par exemple la boxe thaïlandaise, qui favorise la médiation avec les jeunes. Seule une démarche raisonnée permet de réunir un tel éventail de compétences. La composition de l'équipe, essentielle pour la mise en œuvre et la réussite des pratiques, résulte d'une politique de recrutement, donc d'un choix institutionnel, qui privilégie certains profils éducatifs.

L'ancrage dans le site est un élément qui est appréhendé diversement. Une équipe installée de longue date possède une connaissance du territoire d'intervention dans ses multiples composantes, de ses évolutions et événements marquants. Elle a une compréhension des dynamiques sociales et des réseaux, et identifie les familles et les groupes d'appartenance. Incontestablement, la présence dans le temps est un élément facilitateur de la rencontre avec les groupes. Le contact s'opère spontanément, souvent le lien existe déjà avec les familles ou les membres de la fratrie. Il faut noter que cette ancienneté est toujours présentée comme un atout et n'est jamais pensée comme susceptible de faire obstacle à l'action, l'habitude pouvant freiner la capacité à renouveler l'action éducative ou l'approche des publics. Mais une situation inverse, une installation récente, n'empêche pas l'action en direction des groupes. Seulement, elle amène l'équipe à s'appuyer sur d'autres ressources que la connaissance fine du quartier. A défaut d'une présence ancienne, c'est la présence régulière et assidue de l'espace public qui compte. A défaut d'une pré-identification de l'espace qui rend naturel le mouvement « d'aller vers », c'est le cadre institutionnel qui initie et sous-tend la démarche. Dans ce cas, la primauté du cadre institutionnel pour enclencher le contact avec les groupes peut expliquer le besoin de formalisation de l'action et de production d'un ensemble d'écrits, visant à rendre la pratique visible et compréhensible, à passer de la légitimité institutionnelle à la légitimité sociale ou éducative.

Le cadre politico-institutionnel local est donc déterminant. Il influe fortement sur la réalité des pratiques. Il est constitué, en premier lieu, des orientations fixées par les autorités locales responsables de la politique socio-préventive. Selon les sites, ces orientations font l'objet d'un processus plus ou moins élaboré de négociation avec les organismes concernés, notamment la prévention spécialisée. C'est la commande politique. Le cadre politico-institutionnel résulte, en second lieu, de la réflexion, des apports, des points de vue qui sont mis en avant par les diverses instances, publiques ou privées, habilitées à intervenir dans le débat public sur ces questions, par exemple une coordination des associations de Prévention spécialisée.

Ainsi formé, le cadre sert à borner l'action, au sens d'une délimitation du champ, et à donner les repères. Il oriente les pratiques de terrain en conséquence. La Charte de la Prévention spécialisée dans le département du Bas-Rhin est un texte qui engage les services dans des directions précises. Elle demande de rendre compte de l'action dans les rapports d'activité qui comportent une rubrique permettant de consigner les actions collectives. La convention tripartite dans le Pays voironnais est un document contractuel qui vaut pour le territoire considéré et qui exprime une commande politique déterminée. Il prescrit l'action auprès des groupes. Les différents documents institutionnels que nous avons repérés remplissent tous une fonction normative. C'est le cas lorsqu'ils sont, comme la Charte ou la convention tripartite, l'expression d'une décision politique qui crée une obligation pour les opérateurs. Mais c'est aussi le cas lorsque le degré de contrainte est moindre. Les

documents produits localement, quelles que soient leur origine et leur nature, contribuent à créer une doctrine, un référentiel d'ensemble qui, peu ou prou, influe sur la conception de l'action à conduire par chaque institution et sur les voies à privilégier. A n'en pas douter, la mise en avant de pratiques éducatives auprès de groupes dans les documents institutionnels, dans les propos des élus, dans les écrits professionnels a pour effet de les faire exister, du moins de rendre familière l'idée de telles pratiques. A contrario, l'absence ou la discrétion du thème dans le débat local rend improbable ce type de pratiques, sauf si elles bénéficient d'un portage particulier par une association ou un réseau de professionnels.

La notion de cadre institutionnel renvoie également, et cette dimension est très liée à la précédente, au dispositif d'ensemble que forment les institutions présentes dans le champ local de la prévention/jeunesse et au sein duquel prennent place les équipes de prévention spécialisée. Les monographies donnent un aperçu de ce dispositif dans chaque site et en identifient les principales composantes, pointant déjà quelques enjeux. En effet, la position de chaque acteur, son périmètre d'intervention, sa marge d'action dépendent de ceux des autres institutions. En ce sens, le comportement de la Prévention est en partie lié à la composition du réseau partenarial et à la dynamique des différents opérateurs, notamment ceux qui travaillent en proximité avec les jeunes.

Le système d'acteurs, dans le 18^{ème} arrondissement à Paris, est assez lisible. Il comprend les principaux dispositifs d'intervention, publics et privés, à vocation globale ou spécialisée destinés à la jeunesse. Le site n'est pas inscrit dans la procédure de la politique de la ville, ce qui le prive de moyens mais produit un paysage institutionnel où, semble-t-il, chaque acteur est identifiable et reconnu dans son champ de compétence, occupe une place et un rôle précis. L'équipe de prévention a noué des coopérations choisies et peu nombreuses, très liées à ses choix d'action qu'elle peut investir pleinement. C'est le cas pour l'intervention socio-éducative auprès des groupes de jeunes.

L'effort en direction de la jeunesse est soutenu dans le Pays voironnais, qui ne semble souffrir ni d'un « trop plein » ni d'un déficit. Les différentes composantes du dispositif jeunesse, en cours de construction, sont assez bien identifiées. Les caractéristiques du territoire, étendue et semi-ruralité, permettent plus facilement, peut-être, à chacun de trouver sa place sur la base de ses missions propres mais avec des objectifs communs qui sont d'éviter l'isolement des jeunes, de les amener vers les offres qui leur sont destinées, d'exercer une veille éducative. La mission d'aller vers les groupes est partagée entre la prévention et d'autres professionnels, en particulier les intervenants du secteur de l'animation. Ce partage s'effectue selon les inscriptions territoriales de chaque institution et en appui sur les projets et logiques d'intervention spécifiques. Ce fonctionnement fait jouer les complémentarités, facilite la mise en réseau et l'optimisation des ressources existantes, mais n'est pas exempt de divergences et d'enjeux liés à la maîtrise du champ.

La configuration est autre dans le quartier du Neuhof. Dans cet espace urbain très délimité, le tissu institutionnel est dense. L'équipe de prévention est un opérateur parmi de nombreux autres, ce qui entraîne pour elle des conséquences que nous avons entrevues à deux niveaux.

Tout d'abord, le fort maillage induit une disponibilité naturelle et permanente aux jeunes individuellement ou rassemblés, même si ceux-ci ne saisissent pas pour autant l'offre qui est à leur portée. Il existe, de fait, un réseau de veille, composé des professionnels qui se connaissent entre eux, se rencontrent régulièrement et sont tous attentifs à la jeunesse du quartier : médiateurs,

correspondants de nuit, animateurs, éducateurs sportifs, éducateurs spécialisés et autres professionnels, notamment en périphérie du monde scolaire. Dans ce contexte, les groupes de pairs sont connus, côtoyés, observés quotidiennement par les professionnels. D'une certaine façon, cette proximité rendrait superfétatoire l'annonce d'une priorité d'action envers ces groupes, cette action ressortant d'un réflexe collectif. On peut faire l'hypothèse que la « fluidité institutionnelle » va de pair avec la relative invisibilité, dans les affichages et les discours, des pratiques éducatives auprès des groupes alors que celles-ci sont effectives.

L'abondance de dispositifs, ensuite, fait surgir plusieurs questions qui concernent le quartier du Neuhof mais se réfèrent à des enjeux plus globaux. L'équipe de prévention spécialisée développe des partenariats avec les professionnels présents dans le site, dont certains agissent à sa frontière. La monographie rend compte de cette dynamique partenariale qui repose sur des complémentarités mais qui, aussi, met à jour des zones de concurrence. Une partie du champ de l'intervention publique en direction de la jeunesse, ainsi que des publics, des modalités et supports d'action est potentiellement commune à plusieurs acteurs. Le fait n'est pas nouveau, mais il présente ici un relief particulier dans le sens où plusieurs professionnels revendiquent le travail auprès des groupes de jeunes. Cette revendication donne lieu à autant de déclinaisons que de dispositifs concernés par le phénomène des regroupements juvéniles, allant de l'animation et de l'offre de loisir éducatif au domaine de la médiation sociale ou celui de la prévention/sécurité et de la tranquillité publique. Certes, animateurs, correspondants de nuit ou médiateurs, éducateurs de rue agissent avec des visées et des logiques distinctes, en référence à des modèles professionnels identifiés, au moins pour l'animation et l'éducation spécialisée, qui permettent de circonscrire les champs d'action respectifs. Cependant, lorsque les groupes de jeunes deviennent une cible des dispositifs publics et donnent lieu à une surenchère politique, dans un contexte de fort déploiement institutionnel et d'expansion de fonctions nouvelles en quête de reconnaissance, l'intérêt partagé sur le terrain envers les groupes de jeunes tend à bousculer les légitimités acquises. Des questions pointent à l'adresse de ces acteurs et, donc, de la prévention : la prévention est-elle la mieux placée pour agir auprès des groupes de jeunes dans la rue ? Sa pratique se distingue-t-elle fondamentalement des autres pratiques ? Ces questions ne visent pas les capacités professionnelles mais la distribution des compétences institutionnelles. Elles visent moins à interpellier la prévention dont le rôle et la spécificité d'action ne sont jamais contestés par les partenaires de proximité, qu'à faire bouger les lignes de partage et à signifier que l'action envers les groupes n'est pas dissociable de l'organisation locale collective et des négociations qui se déroulent entre les acteurs conduisant à ajuster les positionnements respectifs.

Les trois sites correspondent à des configurations diverses mais toutes favorables à la mise en œuvre de pratiques socio-éducatives auprès des groupes de jeunes. La mise en perspective de cette diversité locale a permis d'identifier des éléments facilitateurs qui sont internes à la prévention ou qui lui sont exogènes et liés au contexte local. Ces pré-requis, en quelque sorte, n'épuisent pas l'analyse des conditions institutionnelles de l'action. Il faut se garder, en effet, d'une vision mécanique des conditions d'apparition et de développement de ces pratiques. D'autres éléments importants peuvent exister, que nous n'avons pas pu observer. Par ailleurs, l'absence d'une des dimensions évoquées, par exemple l'histoire associative ou le type de compétences professionnelles, ne constitue pas forcément un facteur d'empêchement. Cela peut ralentir l'action mais ne l'interdit pas. Et surtout, il apparaît clairement que chaque composante peut avoir du poids mais, isolément, ne suffit pas. C'est la réunion de l'ensemble, la concomitance des facteurs qui explique l'action. Au

fond, l'existence de pratiques éducatives auprès des groupes dépend d'un arrangement particulier qui advient de façon aléatoire dans un temps et un espace préparés à cela, et requiert toujours la présence de volontés associatives et politiques qui prédisposent ou autorisent les équipes à agir ainsi.

ANNEXES

PERSONNES RENCONTREES

Le Conseil Technique des Clubs et Equipes de Prévention Spécialisée remercie les personnes auditionnées par la Commission :

Les experts : Vincent PEYRE, sociologue

Loïc de MARCELLUS, psychologue

Laurent PERROUX, Educateur Spécialisé

Serge SUPERSAC, Chargé de mission IHESI

Françoise DUVIGNEAU, Chargée de mission au cabinet du Procureur

de la République de Paris, Directrice à la P.J.J.

Yann BRIANCON, Conseiller technique à l'A.P.S.N.

Bruno CHAMINADE, Educateur Spécialisé

Les équipes rencontrées et auditionnées par les membres de la commission :

- Association ARC 75 Paris : équipe RAPP-ONYX : Isabelle QUIRIEZ et Didier FILLEUL
Equipe Mozaïc : Natacha LACHOURI, Nathalie MIGEON et Elvis LIONETTI
- Association Pluriels 94 : Pascal CAYRE et Raphaële PONTEFRACT
- Association La Pépinière, Meudon (92) : Ahmed DHIBOU et Djilali BELKACEM
- Fondation Jeunesse Feu Vert (93) : Aurélio DOS SANTOS et Marie-Noëlle JACOB
Equipes d'Épinay sur Seine et de Saint-Ouen
- Association JEEP, Strasbourg : équipe jeep Neuhof : Mondher ABDELKRIM
- Association Vilaje, Strasbourg : Gérard SCHANN, directeur
- Association ALSEA, Limoges : Michel AUBRUN, directeur
Equipe du Val de l'Aurence : Nicolas LASSOLT et Jean-Marie THETY
Equipe de la Bastide : Nathalie BAZIN et Philippe MAYTRAUD
- Association Jeunes et Cités, Laxou (54) : équipe de la Cité des Provinces
- Association Vivre dans la Ville, Vandoeuvre (54) : équipe de Champ le Bœuf, Maxeville
- Equipe de P.S. de la mairie du Puy-en-Velay (43) : Agnès BLANC, Denis TESTARD, David RIGAUD, et Céline BREYSSE
- Association ADSEA 03 : équipe de Montluçon : Sophie GIRARD-PECARRERE, Marie-Valérie CHARBONNIER, Nathalie BAUDON, et Alzira FERNANDEZ
- Association ADSSEA Chambéry (73)

Le Conseil Technique remercie également les acteurs institutionnels et associatifs du territoire qui ont accepté de rencontrer les chercheurs sur les sites étudiés.

Site du Pays voironnais

CODASE

BABA Saïd, éducateur, prévention spécialisée du Pays voironnais

BERTHET Monique, directrice du service de prévention spécialisée

BOUVIER Colette, psychologue, service de prévention spécialisée

COTTIN PIGNERAT Michèle, psychologue, service de prévention spécialisée

DEMARD Jean Paul, directeur, CODASE

MARCELLIN-GROS Philippe, chef de service, prévention spécialisée du Pays Voironnais

VASQUEZ José, éducateur, prévention spécialisée du Pays voironnais

Partenaires

BAKO Alexandra, chargée de développement, service politique de la ville de la CAPV

BAUD Pascale, conseillère municipale, chargée de la jeunesse, Pommier la Placette

CORDIER Jérôme, animateur jeunesse du Tour du Lac, Association Famille Rurale (AFR)

FERRAND Laure, conseillère municipale, adjointe à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse, Tullins

FERRAND Mathieu, animateur à Pommier la Placette, MJC de Voreppe

LOCATELLI Pascale, infirmière scolaire, collège le Vergeron, Moirans

MAURICE Dominique, chef du service prévention et soutien parental, Conseil Général de l'Isère

MONDET Danièle, conseillère principale d'éducation, collège le Vergeron, Moirans

PINGEOT Brigitte, coordinatrice enfance-jeunesse, mairie de Tullins

Lieutenant TOZZO, gendarmerie de Rives

VEHIER Nadège, assistante sociale, collège le Vergeron, Moirans

Site du Neuhof

JEEP

ABDELKRIM Mondher, éducateur, prévention spécialisée, Neuhof

CARTENI Catherine, éducatrice, prévention spécialisée, Neuhof

DEGREMONT Alain, vice-président, JEEP
FUNARO Stella, éducatrice, prévention spécialisée, Neuhof
HESS Nicolas, éducateur, prévention spécialisée, Neuhof
KERN Paul, chef de service, prévention spécialisée, Neuhof
LOTZ Marie, éducatrice, prévention spécialisée, Neuhof
MOSER Marc, directeur, JEEP
VINCENT Gilbert, président Jeep, président du CLAPS

Partenaires

ANTHONI Christian, chef de service, Délégation à la sécurité et à la prévention, ville de Strasbourg
BENET Raymond, chef du commissariat du secteur du Neuhof
BERAUD Hugues, assistant social, centre médico-social du Neuhof
BONINSEGNA Nathalie, conseillère principale d'éducation, collège Solignac
BUISSON Jacques, directeur du CHRS et de l'équipe de prévention spécialisée, Etaje
DERROUICH Touatia, éducatrice, Association Locale de Prévention (ALP)
GLINZ Karl, éducateur, ALP
GUERET Nadine, responsable de la cellule d'appui, Conseil général du Bas-Rhin
HAMM Michel, chef de service, ALP
JACQUOT-ANDRES Geneviève, coordinatrice Réussite éducative, secteur sud
KANEJ Jean-Luc, coordinateur, Maison des Potes de Strasbourg
KHECHAB Khoutir, directeur, centre social et culturel du Neuhof
MAIX Laurent, directeur, centre de Loisirs Jeunes du Neuhof
MALOUBA Sam, éducateur, ALP
MEJCHICHE Hodeifa, éducateur, ALP
SCHANN Gérard, directeur, Vilaje (Ville, Action, Jeunesse) Strasbourg
SPITZ Catherine, principale, collège du Stockfeld

Site de Paris/ 18^{ème} arrondissement

BROCARDI Agnès, responsable de l'association Capoeira Viola

DESCOURTIS Jean-Luc, directeur, ARC 75

LACHOURIE Natacha, éducatrice, prévention spécialisée, ARC 75/Mozaïc

LEONETTI Elvis, éducateur, prévention spécialisée, ARC 75/Mozaïc

MIGEON Nathalie, éducatrice, prévention spécialisée, ARC 75/Mozaïc

MONNIER Bernard, président, ARC 75

PASQUIER Tom, stagiaire éducateur, prévention spécialisée, Arc 75/Mozaïc

PERROUX Laurent, responsable de Pôle, ARC 75

SAPIN Hervé, éducateur, prévention spécialisée, ARC 75/Nordway

TILLEY Katejlin, éducatrice, prévention spécialisée, ARC 75/Nordway

VALLET Raphaël, éducateur, prévention spécialisée, ARC 75/Nordway

VANCOILLIE Catherine, responsable de Pôle, ARC 75

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et revues

AICHHORN A., « *Jeunesse à l'abandon* », Privat, 1973.

ANZIEU Didier et MARTIN Jean-Yves, « *La dynamique des groupes restreints* » PUF 1993

AUTAIN Clémentine, BEAUD Stéphane et BERTHO Alain (ccord.), *Banlieues, lendemains de révolte*, Paris, la Dispute : Regards, 2006

BARNOUD Marceline, « *Vandalisme au quotidien* » Mémoire de Maîtrise en Sciences Sociales, 1994

BARREYRE Jean-Yves, « *Bande* », Nouveau Dictionnaire critique d'Action Sociale, Bayard, 2006

BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, « La racaille et les « vrais jeunes ». Critique d'une vision binaire du monde des cités », *Liens socio*, n°2, novembre 2005

BECQUEMIN Michèle, « *Education Spécialisée* », Nouveau Dictionnaire critique d'Action Sociale, Bayard, 2006

BERLIOZ Gérard, *La prévention dans tous ses états : histoire critique des éducateurs de rue*, Paris, l'Harmattan, 2003

BERTHET Jean-Marc, « Jeunesse périphérique en centre ville : l'exemple de Lyon. Penser la ville comme ressource et la mobilité comme apprentissage », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°4, septembre 2007

BORDET Joëlle, *Les jeunes de la cité*, Paris, PUF, 1998

BOUCHER Manuel, « Les travailleurs sociaux face aux « bandes ». Stigmatisation de la jeunesse populaire et instrumentalisation des acteurs sociaux », in MOHAMMED Marwan et MUCCHIELLI Laurent, *Les Bandes de jeunes, des « blousons noirs » à nos jours*, La Découverte, Paris, 2007

« Le retour des bandes. Regards croisés sur les regroupements juvéniles dans les quartiers populaires ».

BOUQUET Brigitte, « *Brève histoire de l'intervention sociale d'intérêt collectif en France* », contribution partie I – Rapport du CSTS « L'intervention sociale d'intérêt collectif », 2009

CALLU Elisabeth, JURMAND Jean-Pierre, VULBEAU Alain (coord) *La place des jeunes dans la cité, espaces de rue, espaces de parole*, Journées de la recherche sociale, Paris, l'Harmattan, Paris, 2005

CAPUL Maurice « *Les groupes rééducatifs* », PUF 1969

CHAUVIÈRE, *Le travail social dans l'action publique. Sociologie d'une qualification controversée*, Paris, Dunod, 2004

CHOBEAUX François, *Les nomades du vide : des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Paris, la Découverte, 2004

COPFERMANN Emile, « *La génération des blousons noirs* », François Maspero, 1962

COUSINET Roger, « *La vie sociale des enfants* », Essai de sociologie enfantine, Edition du Scarabée, CEMEA, 1959

DELIGNY Fernand, « *Graine de crapule. Conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver* », Edition du Scarabée, Paris 1960

DUBET François, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987

DUBEDOUT Hubert, « *Ensemble refaire la ville* », Rapport 1983

DU POUGET Bruno, *Adolescents de banlieue : recherche éthologique sur les groupes spontanés de jeunes dans la banlieue*, FEDEROP, Lyon, 1976

ESTERLE-HEDIBEL Maryse, *La Bande, le risque et l'accident*, Paris, L'Harmattan, 1997
Le risque, la norme et le groupe, Les cahiers de la sécurité intérieure, 1996-1997

FLAVIGNY Hubert, « *Les éclats de l'adolescence – Approches cliniques et éducatives* », Expansion scientifique française, 1996

FOURNIER Martine, *Voyage au cœur des bandes*, in Sciences Humaines n° 201, février 2009

FOURRE Martine, « *Lieux de vie* » Nouveau Dictionnaire critique d'Action Sociale, Bayard, 2006

FIZE Michel, *Les bandes : de l'entre soi adolescent à l'autre ennemi*, Paris, Desclée de Brouwer, 2008

GESELL, « *L'enfant de 5 à 10 ans* », « *L'enfant de 10 à 18 ans* », PUF

GUINDON Jeanine, « *Le concept d'éducateur spécialisé* », Revue Rééducation, 1960

GIRARD Victor, CALLU Elizabeth, LADSOUS Jacques, SELOSSE Jacques, « *La Prévention Spécialisée en France, forme originale d'action éducative* », CTNERH, 1991

GIRARD Victor, ROYER Jean et PETITCLERC Jean-Marie, *Cette prévention dite spécialisée*, Paris, Flammarion, 1988

GOFFMAN Erving, « *Les rites d'interaction* » 1974 , « *Stigmates* » 1975, Minuit, Paris

ION Jacques, « *Travail social et souffrance psychique* », Dunod

LAGRANGE Hugues, OBERTI Marco (dir.) *Emeutes urbaines et protestations : une singularité française*, Paris, Presses de Sciences Po, 2006

LEMAY Michel, *Les groupes de jeunes inadaptés*, Paris, PUF, 1975

LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue : codes, rites et langages*, Paris, Editions Odile Jacob, 2001

LE RESTE Pascal, « *Le métier d'éducateur de Prévention Spécialisée* », La Découverte, Paris 2007

- LEWIN Kurt, « *Psychologie dynamique* », PUF 1959
- LOUIS Patrick et PRINAZ Laurent, « *Skinheads, Taggers, Zulus & Cie* », La Table Ronde, 1990
- MAKARENKO A. « *Poème pédagogique* » 1953
- MALEWSKA-PEYRE Hanna « *La socialisation et l'identité adolescente* » in *Migrations santé* n° 101, *Adolescence : socialisation et identité, violence des jeunes*, 1999
- MAUGER Gérard, « *Les bandes, le milieu et la bohème populaire : étude de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires 1975-2005* », Paris, Belin, 2005
- MOCHET Elias – Jaho Sevison, « *Logique de l'exclusion* », FAYARD 1977
- MOHAMMED Marwan et MUCCHIELLI Laurent, *Les Bandes de jeunes, des « blousons noirs » à nos jours*, Paris, La Découverte, 2007
- MONOD Jean, *Les barjots. Essai d'ethnologie des bandes de jeunes*, Paris, Hachette littérature, 2007
- MORENO Jacob-Levy, « *Fondements de la sociométrie* », PUF 1954 – Reed 1970.
- MUCCHIELLI Laurent, LE GOAZIOU Véronique, *Quand les banlieues brûlent : retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, la Découverte, 2007
- PETITCLERC Jean-Marie, *Les nouvelles délinquances des jeunes. Violences urbaines et réponses éducatives*, Paris, Dunod, 2005 (2^e édition)
- PEYRE Vincent, TETARD Françoise, « *Des éducateurs dans la rue. Histoire de la prévention spécialisée* », Paris, la Découverte, coll. Alternatives sociales, 2006,
- RAYNAL Florence, « *Bandes de jeunes : un espace de reconnaissance sociale* », *Actualités Sociales Hebdomadaires* n° 2464, juillet 2006
- ROBERT Philippe et LASCOSMES Pierre, « *Les bandes d'adolescents* », Paris, Les Editions ouvrières, 1974
- ROBERTIS (de) Christina, PASCAL Henri, « *L'intervention collective en travail social* ». *Groupes et territoires*, Paris, Bayard éditions, coll. Travail social, 1987
- RUBI Stéphanie, *Les « crapuleuses », ces adolescentes déviantes*, Paris, PUF, 2005
- SAUVADET Thomas, « *Les jeunes de la « cité » : comment forment-ils un groupe ? Une analyse comparative entre trois terrains* », *Socio-logos*, n°1, 11 juin 2006
- SELOSSE Jacques, « *Adolescence, violence et déviance* », CNRS 1970
- TOURNEBISE Elodie, « *Le phénomène des bandes en France* », *Forum français pour la sécurité urbaine*, 2001
- WACQUANT Loïc, « *Le gang comme prédateur collectif* », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, volume 101-102, mars 1994

Rapports et études

APASE, *Les jeunes dans l'espace public. Etude de terrain des rassemblements de jeunes sur l'agglomération grenobloise*, étude réalisée dans le cadre du CUCS de l'agglomération grenobloise, La Métro, 2008

BAILLEAU Francis, FONTAINE Séverine, MENZEL Abdel (et Ali), *Enquête sur les groupes et les regroupements de jeunes dans deux quartiers prioritaires de la politique de la ville*. Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain, Mission de recherche Droit et Justice, GRASS, Paris, 2003

BOUTEREAU-TICHET Sylvie, JOURDAIN-MENNINGER Danièle, LANNELONGUE Christophe, *Le travail social auprès des jeunes en difficulté dans leur environnement*, IGAS, la Documentation française, juillet 2005

Centre d'Analyse Stratégique, *Enquêtes sur les violences urbaines. Comprendre les émeutes de novembre 2005, les exemples d'Aulnay-sous-Bois et de Saint Denis*, rapport au Premier ministre, Paris, la Documentation française, Rapports et documents, n°4, 2006

CSTS (Conseil Supérieur du Travail Social), *Le travail social aujourd'hui et demain*, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, Paris, Presses de l'EHESP, coll. « les rapports du CSTS », 2009

CSTS, *L'intervention sociale d'intérêt collectif*, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, Paris, Presses de l'EHESP, coll. « les rapports du CSTS », 2010

CTPS, *La violence des jeunes en milieu urbain*, Rapport de la Commission Etat des Lieux et Partenariat, 1995

CTPS, *Prévention spécialisée, pratiques éducatives et politiques de sécurité*, étude de la Commission « état des lieux et partenariat » avec la contribution de la SESA (Société d'Etudes Sociologiques et Anthropologiques) et d'ARC 75, Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, 2001

CTPS, *La prévention spécialisée, enjeux actuels et stratégies d'action*, Rapport du groupe de travail interinstitutionnel sur la prévention spécialisée, janvier 2004

CTPS, *Pratiques éducatives et politiques territoriales. Quelles marques construire ? L'expérience de la prévention spécialisée*, Rapport de la Commission « état des lieux et partenariat » avec la contribution de la SESA et du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) et de Pluri-Consultant, 2006

CTPS, *L'action auprès des groupes en prévention spécialisée*, Note technique, Mars 2007

CTPS, *De la coopération entre les acteurs de l'institution scolaire et de la prévention spécialisée*, Rapport de la Commission « prévention spécialisée-institution scolaire », mars 2008

DUVIGNAU Françoise, DELECOLLE François-Michel, *Le phénomène des bandes à Paris*, rapport au Procureur de la République de Paris, PJJ, 2009

IGAS, *L'intervention sociale, un travail de proximité*, Rapport annuel 2005, Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Paris, la Documentation française, janvier 2006

JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE, *Appel à une nouvelle conception du travail social*, Décembre 2009

Documents institutionnels

ALP (Association Locale de Prévention), *Rapport d'activité 2007*, Neuhof, Strasbourg, 2008

ALP, *Diagnostic et préconisations de la place de Hautefort, santé précarité*, Neuhof, novembre 2008

ARC 75, *Les jeunes en groupe et l'action éducative en Prévention Spécialisée*, compte rendu des Journées associatives, 19 et 20 octobre 2006

ARC 75, *Rapport d'activité*, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007

ARC 75, *Projet pédagogique Mozaïc 18*, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008

ARC 75, *Scopados – fiche technique*

CODASE, *Au Châtelet, des jeunes « sédentarisés »*, étude réalisée par le service de Prévention Spécialisée, avril 2001

CODASE, *Projet associatif*, 2000

CODASE, *Rapport d'activité de l'équipe du Pays Voironnais : année 2007*, 2008

CODASE, *Bilan de trois ans : animation de prévention – Pays Voironnais*, septembre 2008

CODASE, *50 ans : un événement à partager*, 2008

Commission des Maires sur la Sécurité, « *Prévention, répression, solidarité* », Rapport 1981

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, *L'accompagnement de jeunes : une perspective d'évolution des politiques jeunesse ?*, compte rendu de la journée de réflexion du 27 mai 2008

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, *Politique de la ville : bilan 2007*, mars 2008

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, *L'accompagnement des jeunes dans le pays voironnais*, octobre 2007

Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), *Diagnostic territorial Neuhof*, septembre 2008

Conseil général du Bas-Rhin, *Charte départementale de la prévention spécialisée*, Direction de l'enfance et de l'insertion sociale, service de la protection de l'enfance, octobre 2006

Conseil général du Bas-Rhin, *Engagement départemental pour la jeunesse*, décembre 2007

JEEP, *Projet de travail triennal 2009-2011 Prévention spécialisée*, mai 2009

JEEP, *Projet de travail triennal 2008 Prévention spécialisée*, octobre 2007

JEEP, *Rapport d'activité 2007*, Prévention spécialisée

Ministère de l'Education nationale, *Projet d'établissement 2007-2011*, collège du Stockfeld, Académie de Strasbourg, novembre 2007

Ministère de la Santé et des Solidarités, *Prévention en faveur de l'enfant et de l'adolescent*, guide pratique, 2008